



umicore
materials for a better life



2009

Rapport aux actionnaires et à la société

2009 Rapport aux actionnaires et à la société

Rapport économique p. 18

Rapport environnemental p. 36

Rapport social p. 54

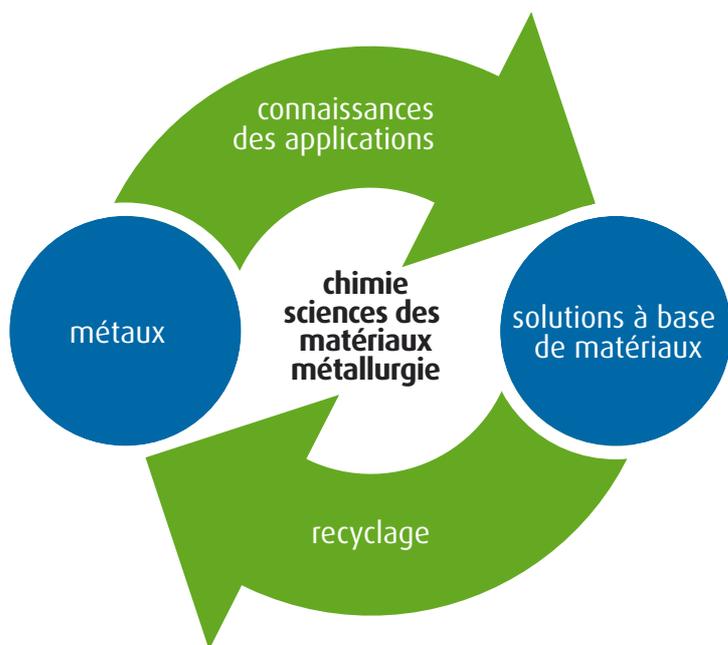
Etats financiers p. 75

Rapport de gouvernance p. 120

Qui sommes-nous ?

Umicore est un Groupe spécialisé en technologie de matériaux. Ses activités s'articulent autour de quatre secteurs d'activités : Advanced Materials, Precious Metals Products & Catalysts, Precious Metals Services et Zinc Specialties. Chaque secteur d'activités est divisé en plusieurs business units, axées sur leurs marchés, que ce soit pour les produits essentiels à la vie de tous les jours ou ceux à la pointe de nouveaux développements technologiques.

Umicore se concentre sur les domaines d'application dans lesquels elle sait que sa compétence en matière de métallurgie, de chimie et de science des matériaux peut faire la différence. Umicore tire environ 50% de ses revenus et consacre près de 80% du budget R&D à des projets dans le domaine des technologies propres tels que les piles à combustible, les matériaux pour des batteries rechargeables et les applications photovoltaïques et le recyclage.



L'approche Umicore de la technologie des matériaux

Nous sommes membres du World Business Council for Sustainable Development. Nous faisons partie de l'indice FTSE4Good, nous nous sommes vus décerner le titre de « meilleur de la catégorie » par Storebrand Socially Responsible Investments et nous avons également été retenus dans l'indice Kempen/SNS Smaller Europe SRI.



Quel est notre credo ?

Nous sommes convaincus que les matériaux ont joué un rôle fondamental dans les progrès réalisés par l'humanité, qu'ils sont au coeur de la vie quotidienne et qu'ils continueront à créer la prospérité de demain.

Nous sommes convaincus que les métaux et matériaux remplissent un rôle crucial, vu qu'il est possible de les recycler efficacement et indéfiniment. Ils servent ainsi de base à la conception de produits et de services durables.

Nous visons une position de leader sur le marché par notre aptitude à fournir et à créer des solutions à base de matériaux contribuant à améliorer fondamentalement la qualité de vie.

Nous nous engageons à faire croître notre entreprise par la compétence de nos collaborateurs, l'excellence opérationnelle et l'innovation technologique.

Nous reconnaissons que notre volonté de réussir sur le plan financier doit également tenir compte de l'impact économique, environnemental et social plus large de nos activités.

Dans notre poursuite du développement durable, nous souscrivons aux principes suivants :

- Nous intégrons les principes du développement durable dans le cadre du processus décisionnel de l'entreprise.
- Nous mettons en oeuvre des stratégies de gestion des risques fondées sur des données valables et la rigueur scientifique.
- Nous cherchons sans cesse à améliorer nos résultats dans le domaine environnemental.
- Nous participons activement à la gestion et la remédiation des risques inhérents aux activités du passé.
- Nous facilitons et encourageons la conception, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et le traitement de nos produits de façon responsable.
- Nous dialoguons avec nos partenaires et mettons en oeuvre une communication efficace et transparente étayée par des rapports vérifiés en toute indépendance.
- Nous souhaitons être l'employeur privilégié tant des collaborateurs actuels que potentiels.
- Nous soutenons les droits fondamentaux de l'homme et les respectons dans le cadre des activités du Groupe à travers le monde.

Nous considérons les valeurs d'ouverture, de respect, d'innovation, de travail en équipe et d'engagement comme primordiales à notre réussite. Nous prônons ces valeurs et veillons à ce que les lacunes en la matière soient comblées de façon adéquate.

Extrait de "The Umicore Way"



À propos de ce rapport

Ce rapport couvre les opérations d'Umicore pour l'année calendrier et financière 2009. Aucun changement majeur au niveau de la portée n'a eu lieu en 2009 et les données contenues dans le présent rapport sont aisément comparables à celles de 2008.

Des informations additionnelles contiennent un résumé de l'approche d'Umicore en matière de gestion économique, environnementale et sociale. Ces éléments sont disponibles sur le site internet d'Umicore (www.sustainabledevelopment.umicore.com) et doivent être considérés comme partie intégrante du présent rapport.

La portée économique du rapport englobe toutes les opérations consolidées. De plus, les contributions de toutes les sociétés associées et des co-entreprises sont reprises dans le rapport financier. Les détails des participations au sein des entreprises consolidées, des sociétés associées et des coentreprises sont repris dans les annexes aux comptes consolidés. Le dialogue avec les analystes financiers et les investisseurs entraîne des modifications permanentes des indicateurs économiques et financiers publiés par la société.

En 2005, nous avons finalisé l'élaboration de notre approche en matière de développement durable. Ce processus a donné lieu à la mise en place au niveau du Groupe de cinq objectifs de performance environnementale et de cinq objectifs de performance sociale pour la période 2006-2010. Ces objectifs combinés avec notre « traditionnel » rapport économique forment la base de ce Rapport aux actionnaires et à la société ainsi que celle des rapports de 2005, 2006, 2007 et 2008. Ces objectifs ont été établis à la suite d'un processus de consultation étendu tant en interne qu'en externe, impliquant des experts externes, des managers issus des différents segments d'activité ainsi que d'autres parties concernées telles que des groupes environnementaux et différentes autorités nationales, régionales et locales. Les données concernant les indicateurs de performance environnementale et sociale, qui sont liés aux différents objectifs, sont collectées via notre système de gestion des données environnementales et sociales. La portée de ces objectifs et indicateurs environnementaux et sociaux, ainsi qu'une discussion portant sur les progrès effectués en 2009 sont reprises entre les pages 36 et 73.

Sur la base de la déclaration d'assurance 2008 remise par ERM Certification and Verification Services, nous avons consenti des efforts pour encore améliorer la communication avec nos sites et nos business units en ce qui concerne les critères de rapport sur le développement durable et l'efficacité de la récolte de données et des rapports. Désireux de préparer les prochains cycles de reporting, nous nous sommes aussi attelés à intégrer plus systématiquement l'avis des parties concernées, internes ou externes (page 134). Des avancées ont été réalisées afin d'étendre la gestion et la surveillance de la performance en matière de développement durable à notre chaîne d'approvisionnement. En cette matière, le processus de mobilisation externe a démarré en 2010 (voir page 134).

Les éléments sociaux clés repris dans ce rapport sont présentés aux représentants des syndicats internationaux lors de la réunion du comité commun de contrôle durant le mois de mars et le document complet est présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée générale des Actionnaires qui a lieu à la fin du mois d'avril et à un groupe plus étendu de parties concernées par après. Les comptes consolidés et les annexes ont été vérifiés par PriceWaterhouseCoopers. ERM Certification and Verification Services a vérifié les éléments relatifs au développement durable. Les rapports de vérifications établis par des tiers se trouvent en pages 118 et 119 du présent rapport. Le rapport a été publié sur le site internet le 2 avril 2010. Le rapport 2009 a obtenu le niveau d'application B+ de la Global Reporting Initiative (GRI)

Notre document de référence pour la formulation de notre approche de développement durable est en premier lieu inspiré de The Umicore Way. Il définit la philosophie de notre Groupe et les valeurs que nous cherchons à promouvoir. Nous avons aussi mis au point un cadre global qui définit les principes d'éthique à appliquer pour nos activités : notre Code de conduite. Nous avons également établi un document qui énonce la philosophie et les principes de gouvernance d'entreprise, intitulé la Charte de gouvernance d'entreprise. Ces documents sont disponibles sur www.umicore.com.



Thomas Leysen

Marc Grynberg

Message aux actionnaires et à la société

En 2009, la performance financière d'Umicore a été nettement moins bonne qu'en 2008. Nous avons fortement ressenti l'impact de la crise économique qui touche le monde depuis le second semestre 2008. Cet impact a été nettement plus marqué dans les activités les plus exposées aux secteurs de l'automobile, de l'électronique et de la construction. Toutefois, étant donné l'ampleur de la récession économique, nous nous réjouissons de la manière dont Umicore a été capable de s'adapter globalement à la situation, de maintenir un bilan fort et de générer des cash flows significatifs.

La performance du second semestre de l'exercice 2009 était déjà en nette amélioration par rapport aux résultats déprimés du premier semestre. Les revenus du second semestre ont été quelque peu supérieurs aux attentes, allant à l'encontre des tendances saisonnières habituelles. Le déstockage qui a caractérisé la fin de 2008 et le début de 2009, a pris fin et les niveaux de stocks de la plupart des clients étaient revenus à la normale à la fin de l'année.

L'amélioration des performances au second semestre 2009 est principalement due à l'impact des mesures de réduction des coûts mises en place dans le courant de l'année. Début 2009, il est devenu évident que des efforts majeurs devraient être consentis dans certaines de nos activités afin de nous adapter aux nouvelles réalités du marché. Automotive Catalysts et Technical Materials ont été les principaux témoins de grands changements dans leur clientèle et leurs secteurs respectifs. Les mesures ont été de grande ampleur, mais nous avons consciemment évité de mettre en œuvre des programmes indifférenciés de réduction des coûts, en laissant le soin aux business units de décider des ajustements nécessaires et de chercher des solutions temporaires dans la mesure du possible. Nous sommes persuadés que c'était la conduite la plus sensée à adopter en vue de pérenniser les activités et en termes de responsabilité sociale. Cette approche s'est justifiée lorsque nous avons constaté que de nombreux collègues mis en chômage temporaire ont pu retravailler à temps plein à la fin de l'année. En outre, nous avons pu créer de nouveaux emplois dans les secteurs de notre entreprise appelés à connaître la croissance la plus forte ces prochaines années.

Nous sommes convaincus qu'Umicore se sort mieux de la crise économique que bon nombre de ses concurrents. Notre santé financière est excellente. Les flux de trésorerie soutenus générés durant 2009 ont permis de poursuivre les investissements dans des initiatives de croissance essentielles, ainsi que de maintenir l'intensité de nos efforts en recherche et développement. Le niveau des investissements et les efforts de recherche et développement se sont maintenus à un niveau élevé en 2009. Certains investissements clés dans les domaines des matériaux pour batteries rechargeables, des catalyseurs automobiles et des substrats à usage photovoltaïque ont été finalisés en 2009, ou sont en passe de l'être. De plus, d'autres investissements ont été annoncés, dont la construction d'une usine de recyclage de batteries rechargeables en Belgique. L'aptitude à réaliser de tels investissements, associée aux efforts inlassables en matière de recherche et de développement, sera déterminante pour la présence d'Umicore dans les domaines passionnants des nouveaux matériaux et applications, en particulier sur le marché des technologies propres. C'est dans ces domaines, en particulier les solutions énergétiques, les solutions environnementales et le recyclage, qu'Umicore peut apporter une contribution notable à un monde plus durable et que nous avons placé au centre de notre approche stratégique à long terme.

Au fil de notre développement en tant que spécialiste en technologie des matériaux, la voie que nous avons choisie est synonyme d'un potentiel de croissance accru, associé à une vitesse d'innovation plus élevée. La technologie évolue très rapidement et les besoins changent constamment. Nous devons dès lors nous assurer que notre portefeuille de projets de croissance offre un bon équilibre entre ces niveaux accrus de risques et les gains qui peuvent en résulter. Ceci étant, nous avons formulé la "vision"

d'Umicore à l'horizon 2015. Celle-ci allie la feuille de route des technologies et activités des prochaines années à une approche et à des objectifs totalement intégrés en matière de développement durable, qui succéderont aux objectifs actuels pour la période 2006-2010. Nous avons impliqué de manière active les parties prenantes à nos activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société, afin de nous aider à formuler cette vision et avons intégré certains scénarios à long terme à notre réflexion, tels que ceux formulés dans le projet Vision 2050 du World Business Council on Sustainable Development (WBCSD), dans lequel Umicore a joué un rôle majeur - en particulier au niveau des dimensions "matériaux" (boucler le cycle), "mobilité" (mobilité sûre et peu polluante) et "énergie et puissance" (énergie verte) de cette publication. Nous vous communiquerons les détails de cette approche dans le courant de l'année 2010.

En terme de performance environnementale, nous sommes parvenus à réduire notre impact sur l'environnement en 2009 ainsi qu'à faire d'importants progrès en vue d'atteindre les objectifs du Groupe. Bien que les volumes de production réduits aient joué un rôle important dans cette diminution de l'impact environnemental, nous sommes parvenus à mener des actions ciblées et durables dans de nombreux sites. Notre objectif de disposer d'une fiche de données FDS de base pour chaque produit pour 2010 constitue toujours le défi le plus important et nécessitera certainement du temps et des ressources supplémentaires afin d'être atteint. L'ensemble de nos sites doivent suivre les standards de la société qui se situent généralement au-delà des normes légales et réglementaires. Ils doivent également mettre en place un système de gestion environnementale vérifié par un organisme indépendant.

Nous continuons nos progrès au niveau des objectifs sociaux et nous sommes confiants que nous atteindrons ces objectifs pour la fin de 2010. Fin 2009, la plupart des sites avaient implémenté des actions en vue d'établir un dialogue avec les parties concernées locales (les "stakeholders"), de devenir un employeur préféré, de développer le dialogue interne, d'encourager la formation et le développement et également d'assurer et de promouvoir l'égalité des chances et la diversité.

En évaluant les performances 2009, notre plus grande source de satisfaction est l'amélioration marquée de la performance du Groupe en matière de sécurité. La fréquence des accidents et leur taux de gravité ont été meilleurs qu'en 2008 et que les objectifs d'amélioration fixés début 2009. Nous renouons donc avec le succès après une période où la performance en matière de sécurité a progressé plus lentement. Nous devons redoubler d'efforts et d'imagination pour atteindre notre objectif d'élimination de tous les accidents sur notre lieu de travail. La bonne direction prise durant l'année 2009 nous y encourage.

Le présent rapport présente, d'une manière raisonnable et équilibrée, les performances économiques, environnementales et sociales de notre entreprise en 2009. Nous sommes persuadés qu'il permettra au lecteur de se faire une idée plus précise des domaines où nous avons réalisé des avancées et de ceux où nous devons poursuivre nos efforts à l'avenir. Ce rapport a été établi conformément aux recommandations de la GRI Version 3 (G3). Comme précisé précédemment, nous y avons apporté un grand nombre d'ajouts et d'améliorations comparativement aux rapports précédents. Nous espérons que cela facilitera votre compréhension d'Umicore.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier le personnel d'Umicore de la ténacité et de l'engagement dont il a fait preuve en cette période mouvementée et éprouvante. Nous remercions également les divers stakeholders pour leur engagement à nos côtés l'année dernière. Un dialogue ouvert et constructif est un facteur clé à l'heure de prendre les bonnes décisions et de fonctionner de manière la plus responsable possible. En 2010, nous devons rester flexibles, agiles et rapides afin de poursuivre les initiatives de croissance les plus intéressantes, tout en restant attentifs aux coûts. Nous sommes convaincus de la capacité d'Umicore à relever les défis actuels et à tirer le meilleur parti des nombreuses opportunités à venir.



Marc Grynberg

Administrateur délégué



Thomas Leysen

Président

Faits marquants de 2009

Rapport économique

- Amélioration significative de la performance au second semestre 2009 par rapport au niveaux faibles du premier semestre
- Dépenses R&D à un niveau de € 135,7 millions, soit 6,9 % des revenus

Rapport environnemental

- Amélioration de la performance environnementale
- Progrès en vue d'atteindre les objectifs environnementaux en 2010

Rapport social

- Bons progrès en vue d'atteindre les objectifs sociaux
- Amélioration significative de la performance du Groupe en matière de sécurité

Rapport de gouvernance

- Rapport de rémunération complet

Chiffres clés⁽¹⁾

	(en millions €)				
	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires	6.566,5	8.205,7	8.309,9	9.124,0	6.937,4
Revenus (hors métal)	1.725,0	1.685,4	1.910,0	2.100,3	1.723,2
EBITDA	390,1	470,9	528,8	487,4	259,5
EBIT récurrent	233,1	329,2	359,1	354,6	146,4
dont sociétés associées	34,0	38,2	26,8	32,0	-6,1
EBIT non récurrent	-40,3	-9,3	-28,6	-101,9	-11,4
Effet IAS 39 sur l'EBIT	-9,1	-6,3	4,0	-3,6	6,2
EBIT total	183,7	313,6	334,4	249,1	141,2
Marge opérationnelle récurrente (%)	11,5	17,3	17,4	15,4	8,9
Résultat net consolidé récurrent, part du Groupe, activités non continuées non incluses	151,5	218,3	225,7	222,1	81,9
Résultat des activités non continuées, part du Groupe	20,8	-19,4	425,8	-2,4	-4,2
Résultat net consolidé, part du Groupe, activités non continuées incluses	142,2	195,8	653,1	121,7	73,8
Frais de recherche & développement	111,7	110,3	124,5	165,0	135,7
Investissements	144,6	108,2	152,9	216,0	190,5
Cash-flow net avant financement	19,1	-178,9	788,2	190,4	269,9
Total des actifs des activités continuées, fin de période	2.936,9	3.775,9	3.220,8	3.024,9	2.839,6
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	971,1	939,0	1.491,2	1.290,7	1.314,2
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	509,5	773,1	168,0	328,6	161,1
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (%)	33,4	43,9	9,9	19,8	10,5
Capitaux engagés, fin de période	1.788,4	1.752,4	1.878,0	1.897,8	1.765,8
Capitaux engagés, moyenne	1.713,6	1.714,2	1.820,8	1.989,8	1.788,1
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	13,6	19,2	19,7	17,9	8,2
Effectifs, fin de période	14.142	13.932	14.844	15.447	13.720
dont sociétés associées	4.314	4.879	5.018	5.334	4.405
Taux de fréquence des accidents de travail	6,30	7,20	5,30	5,32	3,12
Taux de gravité des accidents de travail	0,22	0,20	0,13	0,17	0,08

Les données par action se trouvent pages 12-13.

(1) Les chiffres liés au compte de résultats 2008, sauf le ROCE, ont été adaptés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées.

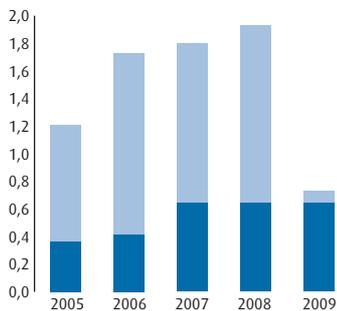
Analyse

**Dividende proposé
stable**

**Bons progrès en vue d'atteindre
les objectifs environnementaux
et sociaux en 2010**

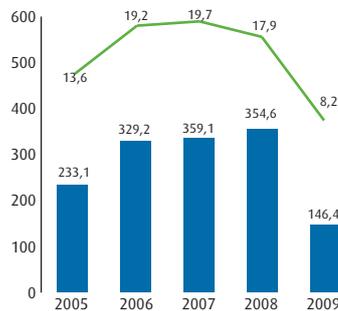
Principaux indicateurs économiques

Bénéfice par action et dividendes (en €)



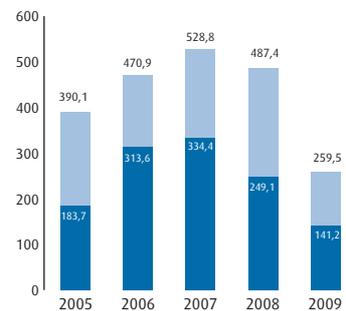
■ Bénéfice par action ajusté, de base
■ dont dividende brut (proposé)

EBIT récurrent & ROCE (en millions €)



— ROCE récurrent (en %)
■ EBIT récurrent

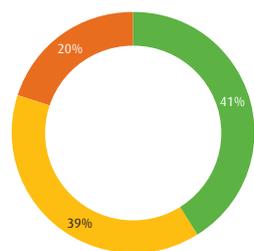
EBIT & EBITDA (en millions €)



■ EBITDA
■ dont EBIT

Principaux indicateurs environnementaux

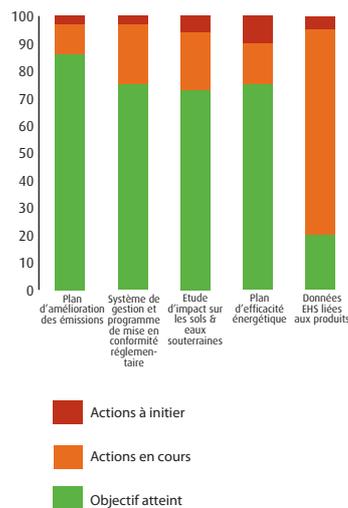
Approvisionnement d'Umicore (en %)



■ Matières primaires
■ Matières secondaires
■ Matières recyclées

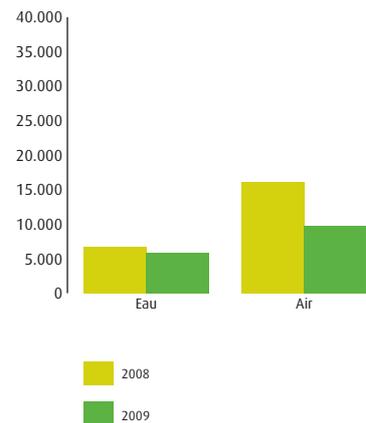
Aperçu des objectifs environnementaux du Groupe 2006-2010 – Aperçu situation 2009

Obj. 1-4 en % du nombre total de sites ;
obj. 5 en % du nombre total de données



■ Actions à initier
■ Actions en cours
■ Objectif atteint

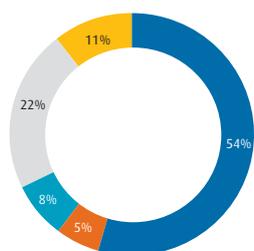
Rejets de métaux dans l'eau et dans l'air (en kg)



■ 2008
■ 2009

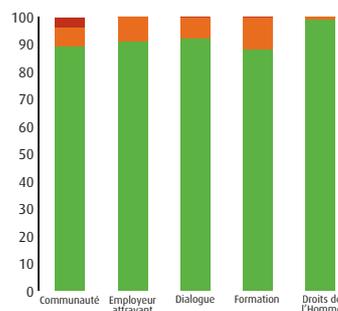
Principaux indicateurs sociaux

Répartition géographique de la présence d'Umicore



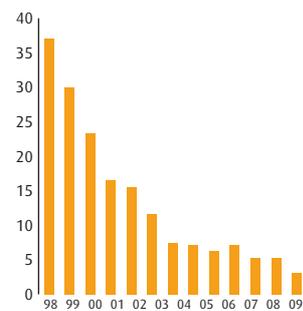
■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Amérique du Sud
■ Asie/Pacifique
■ Afrique

Aperçu objectifs sociaux du Groupe 2006-2010 – Aperçu situation 2009



■ Actions à initier
■ Actions en cours
■ Objectif atteint

Taux de fréquence des accidents pour le Groupe

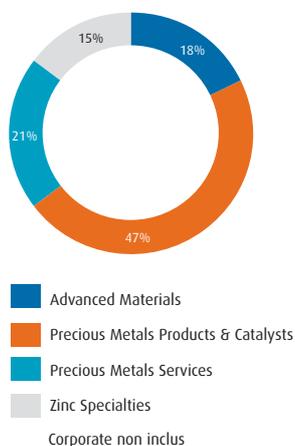


■ Taux de fréquence des accidents pour le Groupe

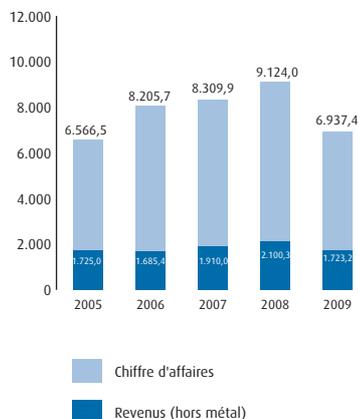
Revue économique et financière ⁽¹⁾

Revenus

Revenus



(en millions €)



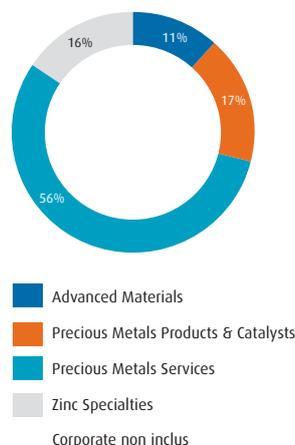
Par rapport à 2008, les revenus ont reculé de 18 %. L'impact de la crise économique mondiale s'est surtout fait sentir lors du premier semestre de l'exercice. Dans la plupart des secteurs des utilisateurs finaux, la demande a diminué fortement et la situation a été aggravée par le déstockage opéré par les clients. L'activité a quelque peu repris au second semestre. L'amélioration des revenus dans certaines business units telles qu'Automotive Catalysts a plus que compensé les réductions saisonnières habituelles observées dans d'autres activités.

Le faible chiffre d'affaires (qui comprend les valeurs du métal) était inférieur de 24 % en glissement annuel, reflétant ainsi le niveau réduit des activités et la faible moyenne des prix des métaux par rapport à 2008.

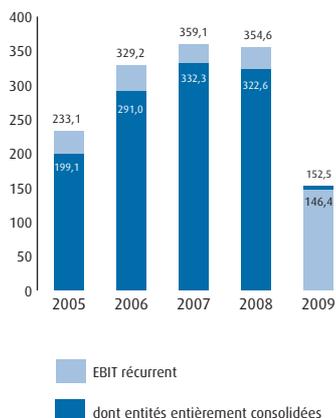
Pour Umicore, les revenus sont une mesure plus significative de performance « top line » que le chiffre d'affaires car elle exclut l'impact des prix des métaux transférés directement aux clients.

EBIT, récurrent

EBIT, récurrent



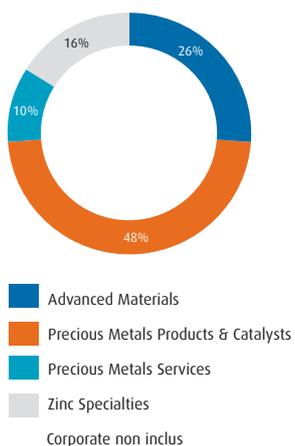
(en millions €)



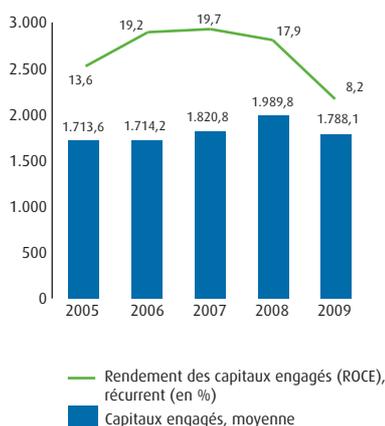
L'EBIT récurrent était de € 146,4 millions par rapport à € 354,6 millions en 2008. Tous les segments ont enregistré des bénéfices récurrents moins élevés. La chute la plus importante a concerné le business group Precious Metals Products & Catalysts, qui a été le plus touché par la diminution de la demande émanant des secteurs de l'automobile et de la construction. Les mesures de réduction des coûts mises en œuvre au sein de ces activités ont toutefois permis une reprise majeure durant le second semestre de l'exercice, après un premier semestre déficitaire. Les demandes ont également diminué pour les segments Advanced Materials et Zinc Specialties, qui ont enregistré un EBIT récurrent nettement moins élevé. La chute des bénéfices de Precious Metals Services est principalement due au faible niveau de protection des prix des métaux proposés par les contrats conclus les années précédentes. Les frais nets généraux du Groupe ont été réduits de 25 %, tandis que les efforts de recherche et de développement au niveau du Groupe ont progressé d'une année à l'autre.

Capitaux engagés

Capitaux engagés, moyenne



(en millions €)



À la fin de l'année, les capitaux engagés étaient inférieurs à ceux de fin 2008, principalement à cause de la réduction du fonds de roulement. Par conséquent, la moyenne des capitaux engagés était également en baisse en glissement annuel, partiellement à cause de la faible moyenne des prix des métaux. La diminution du fonds de roulement a ainsi reflété le faible niveau d'activités (surtout durant le premier semestre de l'exercice) et une discipline rigoureuse.

Le rendement des capitaux engagés (ROCE) a atteint un niveau de 8,2 %, par rapport à 17,9 % en 2008.

(1) Les données de tous les graphiques liées au compte de résultats 2008, sauf le ROCE, ont été adaptées afin d'en retirer l'impact des activités non continuées.

L'EBIT total de € 141,2 millions a été influencé négativement par des éléments non récurrents de € -11,4 millions ainsi qu'un effet IAS 39 de € 6,2 millions. Les éléments non récurrents étaient principalement constitués de provisions de restructuration (€ -38,4 millions) et la reprise des réductions de valeur des stocks (€ 26,8 millions).

De plus amples détails concernant les résultats non récurrents se trouvent dans les annexes aux comptes consolidés en page 89. Les charges liées à la dépréciation des actifs immobilisés et incorporels se sont élevées à € 116,3 millions, soit légèrement plus qu'en 2008.

Bien que de nouveaux investissements aient été achevés en 2009, leur impact sur la dépréciation a été atténué par différentes ventes d'actifs et réductions de valeur. En plus de la dépréciation, tous les éléments de nature non cash tels que les réductions de valeur et une hausse/reprise de provisions sont rajoutées afin de calculer l'EBITDA. En 2009, ceux-ci s'élevaient à € 2,0 millions. L'EBITDA global a diminué de 47 % par rapport à 2008.

Les dépenses d'investissement ont atteint € 190 millions, contre € 216 millions en 2008.

Quelque 50 % des dépenses d'investissement totales étaient destinées à des projets de croissance. Parmi les projets les plus importants : la finalisation des investissements de capacités et de fonctionnalités pour les matériaux pour batteries rechargeables en Corée du Sud et en Chine et l'achèvement de la construction d'une nouvelle infrastructure d'essai et de production chez Automotive Catalysts, une nouvelle usine de production et de recyclage pour Jewellery & Electroplating en Chine, et la construction d'un nouveau site de production de substrats en germanium aux États-Unis. Fin 2009, Umicore a annoncé le lancement d'un projet de construction d'une nouvelle usine de recyclage de batteries en 2010 à Hoboken, en Belgique.

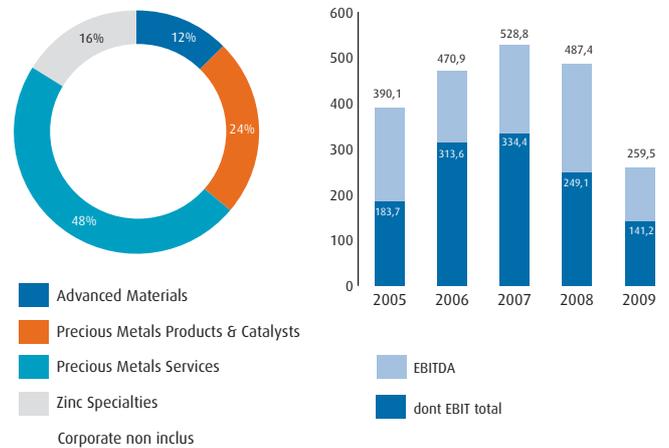
La charge d'impôts totale pour la période était de € 20,6 millions, soit environ € 46 millions de moins qu'en 2008. Cette baisse est principalement due à un niveau de taxation plus bas, en ligne avec la baisse des bénéfices, ainsi qu'à la reconnaissance des impôts différés actifs. Le total des charges d'impôts récurrentes pour la période a été de € 24,6 millions, ce qui correspond à un taux d'imposition récurrent réel de 20,7 % sur les produits consolidés récurrents avant impôts. Cette chute par rapport à 2008 pouvait s'expliquer par l'étalement géographique des bénéfices. En effet, des bénéfices inférieurs ont été générés dans des régions comme l'Europe qui tendent à prélever des impôts plus élevés sur les bénéfices des sociétés.

Les charges financières nettes ont aussi été bien inférieures à celles de 2008 (€ 36 millions par rapport à € 52 millions). Les paiements d'intérêts nets ont été nettement moins élevés (€ 13,1 millions) étant donné la diminution des dettes et du taux d'intérêt moyen. Le solde est principalement lié à l'actualisation appliquée aux provisions à long terme, qui a augmenté suite à la baisse des taux d'actualisation et en ligne avec des taux d'intérêt plus bas. Les pertes de change nettes ont quelque peu baissé par rapport à 2008.

EBIT, EBITDA & éléments non récurrents

EBITDA

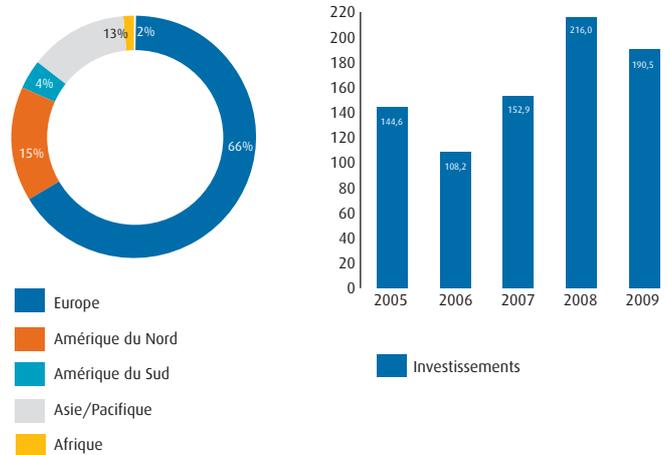
(en millions €)



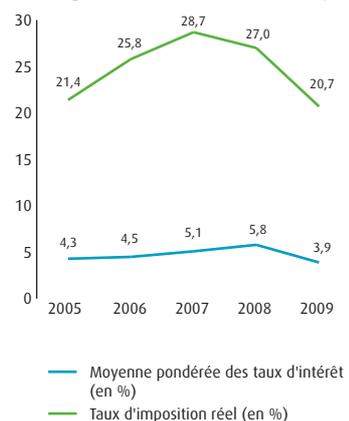
Investissements & acquisitions

Investissements

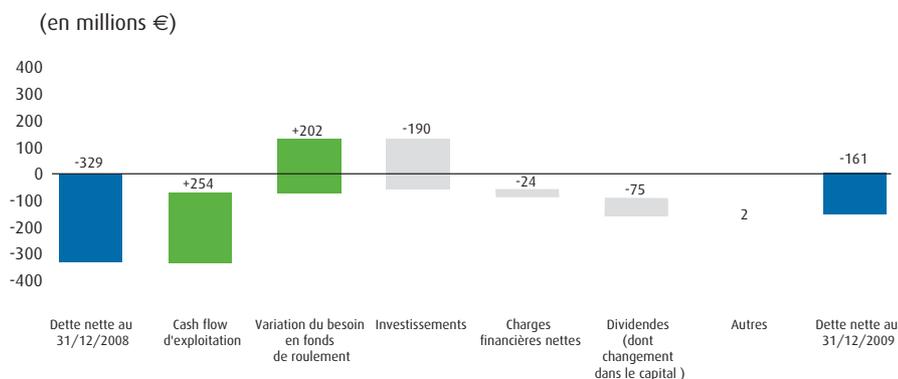
(en millions €)



Charges financières & impôts



Segmentation du cash flow

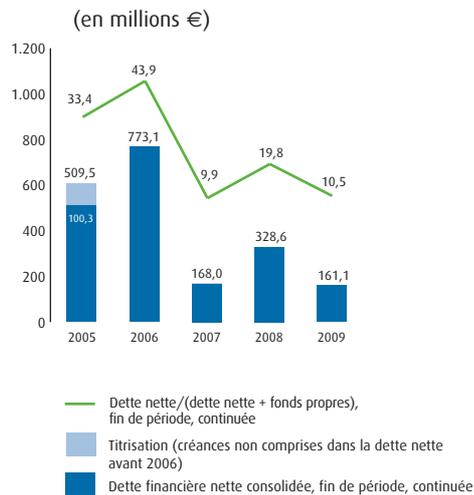
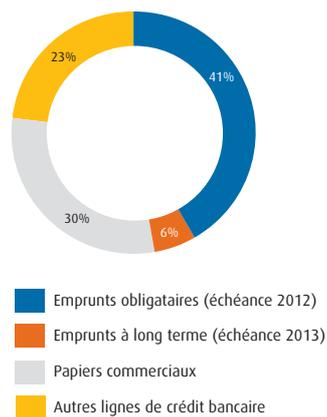


En dépit du contexte économique difficile et du déclin des revenus, Umicore a généré de solides cash-flows opérationnels en 2009. Le flux de trésorerie d'exploitation net s'est élevé à € 450,7 millions. Les besoins en fonds de roulement ont diminué de € 202 millions, principalement en raison de la baisse des ventes et de la discipline rigoureuse menée en cette matière, toutes activités confondues.

Les sorties de cash comprennent des éléments tels que les investissements, les acquisitions et cessions, les changements en capital, les intérêts, le paiement des dividendes et des impôts.

Évolution de la dette nette financière

Dette brute



Les dettes financières nettes à la fin de 2009 s'élevaient à € 161,1 millions.

Bien en deçà des résultats de fin 2008, ces résultats sont le fait de bénéfices d'exploitation continus, conjugués à des réductions significatives des besoins en fonds de roulement (voir ci-dessus pour les détails).

Le ratio d'endettement (gearing) se situait à un niveau de 10,5 %.

Environ la moitié de la dette brute est à moyen ou à long terme, avec des dates d'échéance qui se situent entre 2012 et 2013. Aucune des lignes de crédit bancaires syndiquées limitées à € 450 millions n'était utilisée à la fin de 2009.

Répartition du retour économique

La partie la plus significative des revenus globaux d'Umicore a servi pour l'approvisionnement de la partie métal des matières premières. Après déduction des autres coûts relatifs aux matières premières et des coûts relatifs à l'énergie ainsi que des amortissements, le retour économique à répartir était de € 738,1 millions.

La plus grande partie (€ 577,4 millions) a été distribuée aux employés sous forme de salaires et d'autres avantages. Les intérêts nets payés aux crédateurs ont significativement diminué principalement en raison de la diminution des besoins de financement. Umicore paie des impôts aux gouvernements et aux autorités des pays/régions où elle est active et paie des intérêts à ses créanciers, pour un montant total de € 57 millions. Les taxes nettes en Amérique du Nord ont été positives suite aux pertes subies. Les bénéfices attribués aux actionnaires minoritaires et les pertes subies par les sociétés associées se sont élevés à € 15,6 millions.

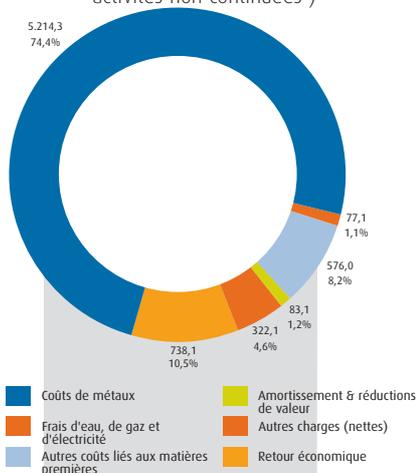
Le dividende brut - pour l'année 2009 - à payer aux actionnaires en 2010 est resté plus ou moins stable par rapport à l'exercice précédent (€ 73,1 millions) en supposant que le dividende de € 0,65 par action soit approuvé par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire fin avril 2010. Ceci est conforme à la politique d'Umicore qui est de payer un dividende stable ou en hausse.

Umicore a effectué des dons à des œuvres caritatives pour un montant total de € 1,1 million.

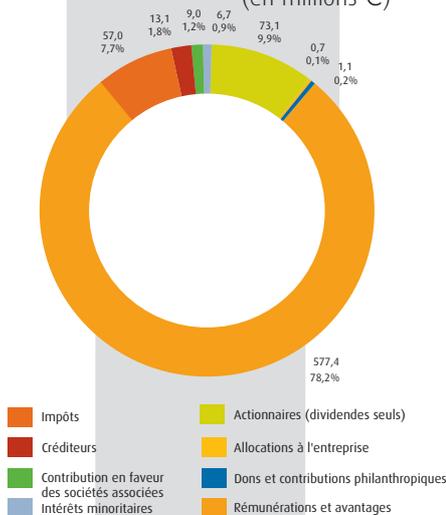
La majorité des avantages sociaux a été attribuée sous forme de salaires, le restant étant constitué de contributions à la sécurité sociale et aux pensions ainsi que d'autres avantages. Les avantages sociaux sont uniquement rapportés pour les entités entièrement consolidées et ne peuvent donc pas être aisément comparés avec les données relatives aux effectifs totaux qui incluent les sociétés associées. La répartition exacte du nombre d'employés par région et par catégorie est reprise en pages 58-59.

Chiffre d'affaires

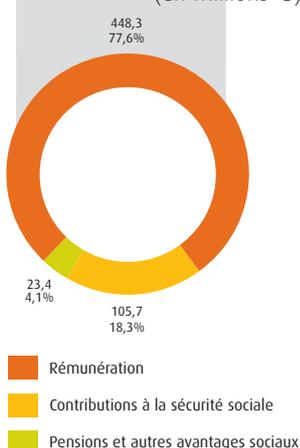
Chiffre d'affaires (dont contribution nette des sociétés associées et des activités non continuées)



Retour économique €738.1 (en millions €)

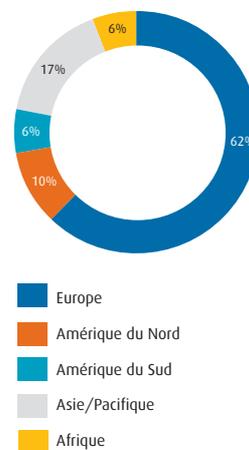


Rémunérations & avantages €577.4 (en millions €)

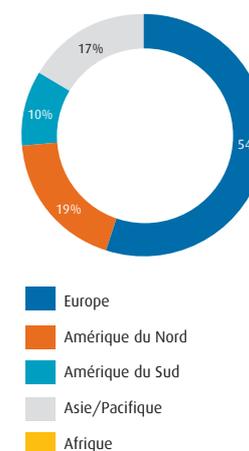


Chiffre d'affaires

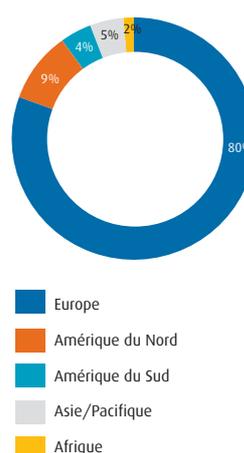
(répartition géographique, hors Precious Metals Management)



Impôts (seulement les sociétés consolidées)



Rémunérations & avantages (seulement les sociétés consolidées)



Géographiquement

Géographiquement

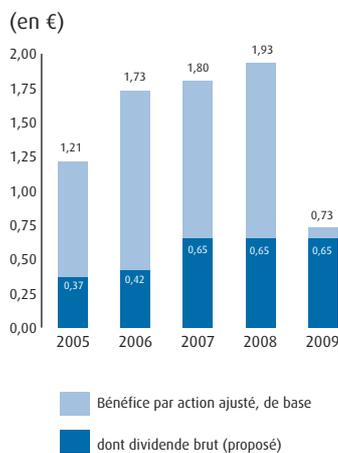
Géographiquement

Informations à propos de l'action

Dividendes⁽¹⁾⁽²⁾

Si l'affectation du résultat proposée est approuvée, il sera attribué, au titre de l'exercice 2009, un dividende brut de € 0,65 par action. Le dividende sera mis en paiement à partir du 6 mai 2010 auprès des sièges et des agences des établissements suivants :

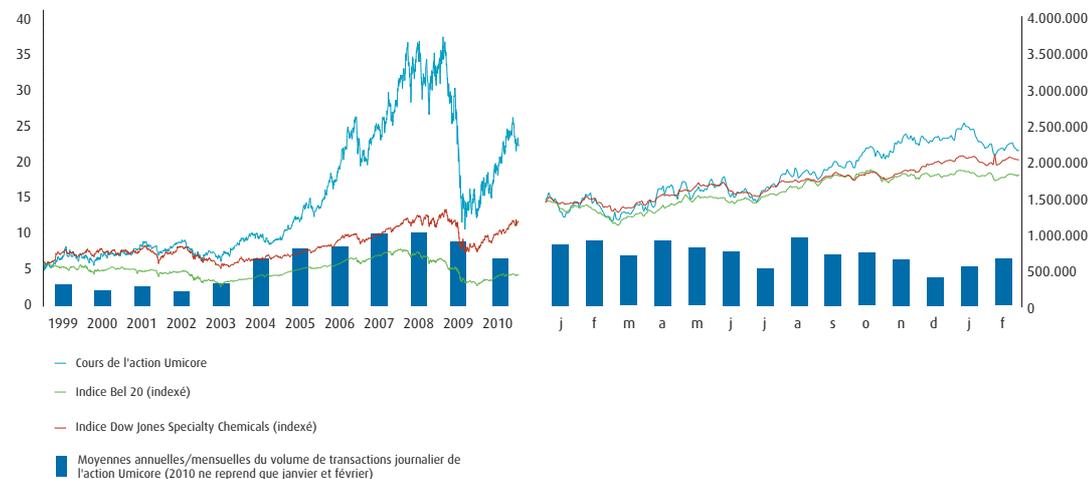
- BNP Paribas Fortis
- ING
- Banque Degroof
- Banque Dexia
- KBC Bank
- Petercam



Structure du capital

Au mois de janvier 2009, Umicore a racheté ses actions pour un montant de € 3,88 millions (257 000 actions). Durant la période de référence, Umicore a utilisé 476 775 actions propres dans le contexte de l'exercice d'options sur actions ainsi que 31 750 actions dans le cadre d'une cession d'actions aux cadres supérieurs. Au 31 décembre, Umicore détenait 7 506 197 actions propres, soit 6,3 % de l'ensemble des titres en circulation.

Cours de l'action et volume de transactions ⁽¹⁾



Données par action ⁽¹⁾

	(en €/action)				
	2005	2006	2007	2008	2009
Bénéfice par action excluant les activités non continuées ⁽²⁾					
Bénéfice par action, de base	0,97	1,70	1,81	1,08	0,69
Bénéfice par action, dilué	0,95	1,67	1,79	1,07	0,69
Bénéfice par action, ajusté, de base	1,21	1,73	1,80	1,93	0,73
Bénéfice par action, ajusté, dilué	1,19	1,70	1,78	1,91	0,73
Bénéfice par action incluant les activités non continuées					
Bénéfice par action, de base	1,14	1,55	5,21	1,06	0,66
Bénéfice par action, dilué	1,11	1,52	5,15	1,05	0,65
Dividende brut ⁽³⁾	0,37	0,42	0,65	0,65	0,65
Cash-flow net avant financement, de base	0,15	-1,41	6,29	1,65	2,40
Total des actifs des activités continuées, fin de période	23,33	29,79	26,82	26,95	25,24
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	7,71	7,41	12,42	11,50	11,68
Cours de l'action ⁽⁴⁾					
Plafond	19,97	26,00	36,53	37,10	24,32
Plancher	11,31	19,09	23,72	10,27	11,88
Clôture	19,92	25,80	34,00	14,07	23,40
Moyen	14,81	22,74	30,65	26,55	17,75

Structure du capital

	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'actions ^{(1) (5)}					
Nombre d'actions émises, fin de période	129.055.250	130.050.125	130.986.625	120.000.000	120.000.000
dont actions nominatives	37.995	89.334	149.919	204.160	6.314.380
dont actions propres	3.155.485	3.304.260	10.911.770	7.757.722	7.506.197
Nombre moyen d'actions, utilisé pour le calcul du bénéfice par action, de base	125.073.349	126.469.895	125.233.789	115.263.300	112.350.457
Nombre moyen d'actions, utilisé pour le calcul du bénéfice par action, dilué	127.574.880	128.750.009	126.850.152	116.259.507	112.884.977
Capital social, fin de période (en millions €)					
Capital souscrit ⁽⁶⁾	459,7	463,2	466,6	500,0	500,0
Capitaux propres, part du Groupe	971,1	939,0	1.491,2	1.290,7	1.314,2
Capitalisation boursière	2.570,8	3.355,3	4.453,5	1.688,4	2.808,0
Actionnariat déclaré, fin de période (%)					
Umicore (actions propres)	2,45	2,54	8,33	6,46	6,26
Threadneedle Asset Management	-	-	-	3 - 5	-
Barclays Bank PLC	-	-	-	3 - 5	-
Schroders	5 - 10	-	-	-	-
Fidelity International Limited & Fidelity Management and Research LLC	3 - 5	-	-	-	-
Fidelity International Limited	-	-	-	-	5 - 10
Fidelity Management and Research LLC	-	-	-	-	3 - 5
Parfina - Banque Degroof	3 - 5	3 - 5	3 - 5	3 - 5	-
Merrill Lynch	3 - 5	-	-	-	-
BlackRock Investment Management (UK) Limited	-	-	-	-	5 - 10
Flottant	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

(1) Les données par action et le nombre d'actions ont été ajustés afin de tenir compte de la division du nominal par cinq qui a eu lieu le 29 février 2008.

(2) Les données sur le bénéfice par action ont été ajustées pour l'année précédant la non continuation. Cela signifie que les données 2006 (mais pas les données pour les périodes antérieures) ont été ajustées à la suite de la non continuation des activités Zinc Alloys en 2007. De manière similaire, les données 2004 (mais pas celles de 2003) ont été ajustées à la suite de la scission des activités Cuivre en 2005.

(3) Pour les investisseurs redevables du précompte immobilier en Belgique, le dividende brut est sujet à un précompte immobilier de 25 % (réduit à 15 % sur présentation de strips VVPR). Le dividende 2009 suppose que les actionnaires acceptent la proposition du conseil d'administration de payer un dividende brut de € 0,65 par action.

(4) Le cours de l'action a été ajusté en 2005 pour tenir compte de la scission partielle de Cumerio.

(5) En 2008 Umicore a procédé à des augmentations de capital pour un total de 936 500 actions, créées à la suite de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription liés. Tous les droits de souscription restants ont été annulés fin 2007. Dans la période 2002-2006, Umicore a procédé à plusieurs augmentations de capital à la suite d'une émission d'actions en novembre 2003, l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription liés et la conversion d'options du plan ESOP 1999 en actions ordinaires.

(6) Après scission partielle de Cumerio et incorporation des primes d'émission.

Technologies propres: fondation pour la future croissance

Ces dernières années, la recherche et le développement au sein d'Umicore se sont concentrés de plus en plus sur les «technologies propres», afin d'optimiser l'utilisation des matériaux rares et précieux ainsi que de réduire l'impact environnemental. Umicore définit les technologies propres comme des technologies innovantes qui ont été spécifiquement mises au point en vue de minimiser l'usage des ressources et de réduire l'impact environnemental.

Les dépenses de R&D en 2009 sont restées stables par rapport aux revenus, pour atteindre un niveau de 6,9 % des revenus. Sur le montant total de € 135,7 millions, € 16,1 millions sont à attribuer à des sociétés associées et € 16 millions ont été consacrés à des projets à long terme au niveau corporate.

La situation financière saine d'Umicore lui a permis de continuer ses efforts relatifs aux plans de développement à long terme malgré que cette année 2009 fut une année financière pleine de défis.

Quelque 80 % des dépenses de R&D sont actuellement consacrés à des projets dans ce domaine. Ces derniers peuvent se répartir en trois catégories.

La partie **Solutions énergétiques** est consacrée aux matériaux permettant le stockage et la production d'énergie d'une manière durable. Umicore est l'un des principaux producteurs mondiaux de substrats en germanium, le matériau de base de cellules photovoltaïques très performantes, actuellement utilisées en majeure partie dans les applications spatiales. En 2008, Umicore a décidé d'investir afin de doubler sa capacité de production de substrats en germanium, en vue d'anticiper la croissance que le marché du photovoltaïque terrestre est appelé à connaître.

Basées sur la technologie du concentrateur (jeu de miroirs ou lentilles concentrant les rayons solaires sur de petites cellules solaires), les cellules photovoltaïques en germanium sont, sous certaines conditions, plus rentables que les systèmes photovoltaïques classiques en silicium, au demeurant moins performants. Umicore a finalisé la construction de la nouvelle installation à Quapaw (USA) à la fin de l'année 2009. Le nouveau site devrait entamer la phase de qualification des produits auprès des clients au premier semestre 2010.

Les extensions de fonctionnalités des usines coréennes et chinoises d'Umicore pour la production de matériaux pour cathodes de batteries rechargeables au lithium-ion, utilisées dans de nouvelles applications de puissance telles que les véhicules hybrides, sont devenues opérationnelles en 2009 et ont démarré avec succès leur validation par les clients. L'assortiment de produits élargi comprend notamment les matériaux cathodiques NMC (nickel, manganèse et cobalt) avec une moindre teneur en cobalt.

De plus, Umicore met au point des matériaux électrocatalyseurs utilisés dans les piles à combustible, qui ne dégagent que de la vapeur d'eau. Ces recherches sont en partie conduites par SolviCore, une coentreprise avec Solvay.

Les technologies relatives aux **Solutions environnementales** atténuent l'impact sur l'environnement. Parmi les exemples, citons les catalyseurs automobiles d'Umicore (structure poreuse revêtue de solutions de métaux précieux qui réagissent avec les gaz d'échappement pour les rendre non toxiques), et des matériaux platinés façonnés, tels que le catalyseur de réduction du N₂O, qui réduit les émissions de gaz à effet de serre du secteur des engrais. En 2009, les nouveaux investissements dans les installations de test et de R&D situées en Allemagne ont été finalisés.

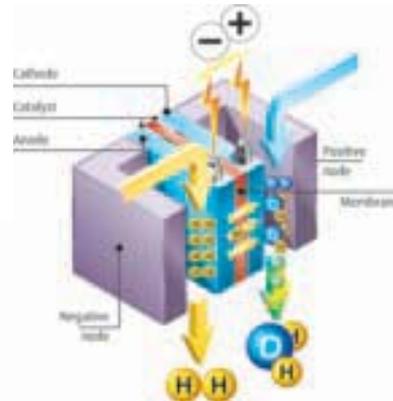
Le domaine **Solutions de recyclage** couvre tout un pan des activités d'Umicore, remédiant à la pénurie de ressources et aux émissions en bouclant le cycle des matériaux et en réduisant constamment l'utilisation des matières premières. Par exemple, Umicore est le plus grand recycleur de métaux précieux au monde, traitant plus de 350 000 tonnes de matières premières (sous-produits issus d'autres raffineurs de métaux non ferreux, catalyseurs automobiles et industriels usagés et déchets électroniques) par an afin d'en extraire 17 métaux différents (dont 7 précieux).

Umicore en 2009 a décidé de construire une installation à l'échelle industrielle de recyclage des batteries rechargeables usagées à Hoboken en Belgique. L'investissement permettra à Umicore de faire face à la croissance attendue de la disponibilité des batteries rechargeables usagées. L'utilisation de ce type de batteries devrait croître de manière significative, en particulier avec l'augmentation du nombre de véhicules électriques (hybrides) en circulation. L'usine, qui implique un investissement de € 25 millions, devrait démarrer ses activités dans le courant du premier semestre 2011.

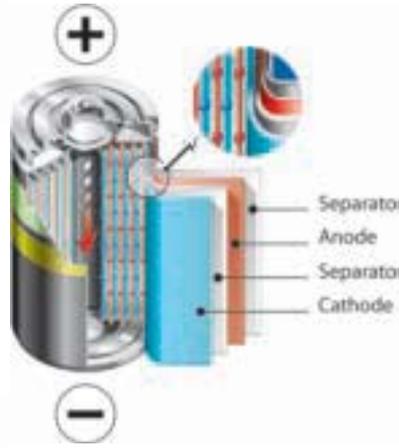
Automotive catalysts



Fuel cells



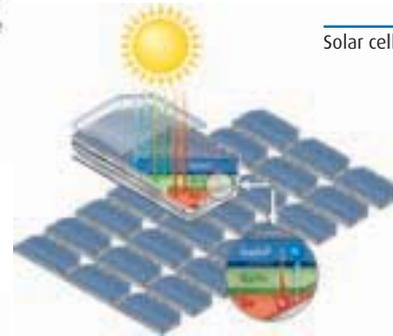
Rechargeable batteries



NOx abatement



Solar cells

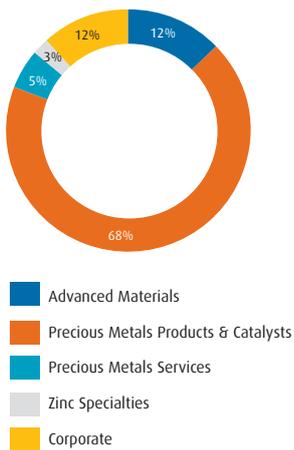


Recycling

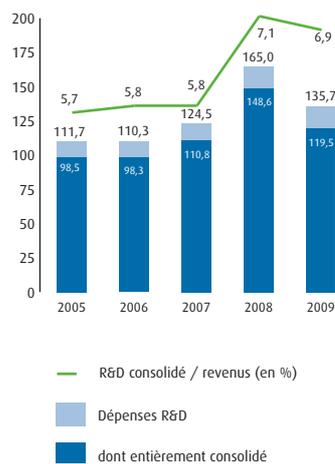


Recherche & Développement

R&D



(en millions €)



Investissements

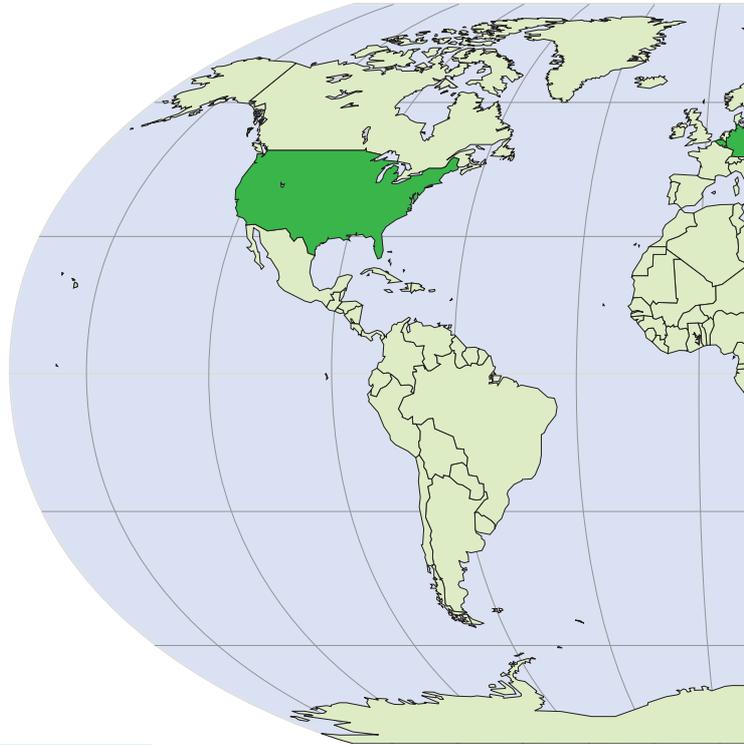
Quapaw, Oklahoma, USA

Finalisation de la construction d'une nouvelle installation de production de substrats en germanium.



Hanau, Allemagne

Finalisation de la construction d'une nouvelle infrastructure de test et de production d'Automotive Catalysts.



Olen, Belgique

Démarrage de l'installation de génération combinée d'électricité et de chaleur afin d'encore réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Jiangmen, Chine



à travers le monde

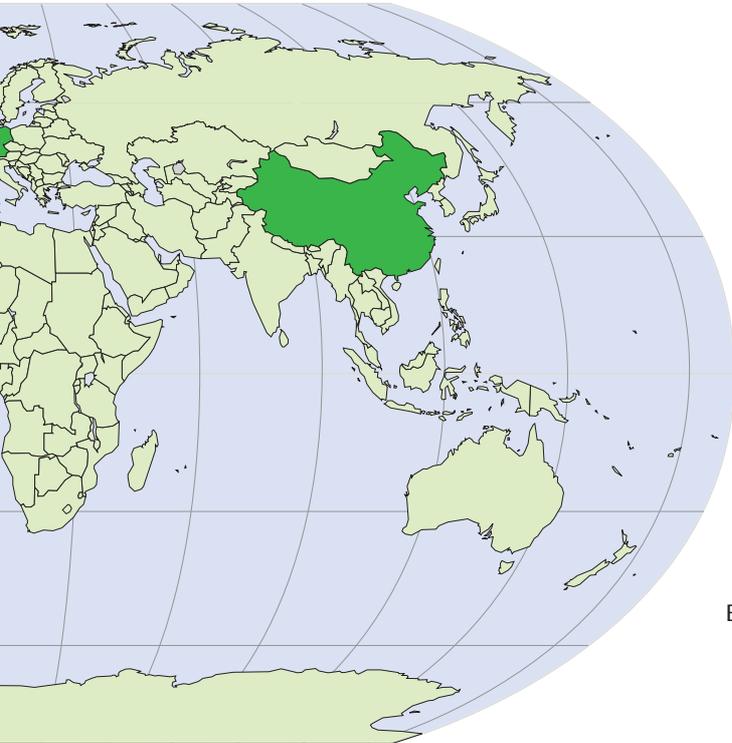


Hoboken, Belgique

Nouvel investissement pour le recyclage à l'échelle industrielle des batteries usagées, ainsi que la finalisation de la rénovation du site.

Foshan, Chine

Nouvelle installation de production et de recyclage pour Jewellery & Electroplating.



Cheonan, Corée du Sud

Extension des fonctionnalités sur les sites coréens et chinois producteurs de matériaux cathodiques pour batteries rechargeables utilisées pour de nouvelles applications de puissance telles que les voitures électriques hybrides.



Rapport économique



Umicore Group controllers et
senior finance managers

Grandir ensemble

...the Umicore way

Umicore s'emploie à concevoir des matériaux innovants pour la société, qui permettront d'améliorer notre qualité de vie tout en réduisant l'impact des activités de l'homme sur l'environnement. Nous y arrivons en mettant à profit notre expérience et notre savoir-faire unique en science des matériaux, chimie et métallurgie.

Nous aidons la société à mettre le cap sur un avenir durable. Notre vision stratégique du développement durable constitue un fil rouge au sein de nos quatre business groups.

Voici notre méthode de travail, « The Umicore Way ».



Stephanie Cael,
BU Controller,
Cobalt & Specialty Materials,
Olen (Belgique)

Umicore est un des principaux producteurs de matériaux clés pour batteries rechargeables utilisées dans les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et de plus en plus dans les véhicules électriques (hybrides).

Advanced Materials

Profil

Le business group Advanced Materials produit des métaux, des alliages, des composés et des produits spéciaux de haute pureté destinés à un large éventail d'applications avancées. Les principaux matériaux mis en œuvre sont le cobalt, le germanium et le nickel.

Le business group se compose de trois entités – **Cobalt & Specialty Materials**, **Electro-Optic Materials** et **Thin Film Products** - auxquelles s'ajoute une participation de 40 % qu'Umicore détient dans **Element Six Abrasives** (une joint-venture avec De Beers).

Les matériaux produits par Advanced Materials se retrouvent dans différentes applications liées à l'énergie verte, dont les batteries rechargeables et les panneaux photovoltaïques. Environ 83 % des matières premières utilisées au sein d'Advanced Materials proviennent de matériaux en fin de vie ou de matériaux secondaires.

Pour un profil plus détaillé d'Advanced Materials et plus d'informations concernant le développement durable, veuillez visiter www.umicore.com/en/businessGroups/am/am.htm.

Performance annuelle et faits marquants

En 2009, les revenus de Advanced Materials ont diminué de 23 % et l'EBIT récurrent a chuté à € 21,6 millions (contre € 71,1 millions en 2008). Ce déclin est principalement dû à une réduction significative de la demande dans les entités Cobalt and Specialty Materials. Les matériaux pour batteries rechargeables ont souffert du plus important revers. La business unit Electro-Optic Materials s'est montrée tenace face à la récession mondiale, puisque ses revenus et résultats se sont avérés stables par rapport à l'année précédente. Les performances de Thin Film Products ont décliné d'une année à l'autre, l'entité ayant augmenté ses frais de développement de nouveaux produits. La contribution des sociétés associées a été nettement inférieure en raison des faibles performances d'Element Six Abrasives. La performance globale, particulièrement dans les entités Cobalt and Specialty Materials et Element Six Abrasives, s'est nettement rétablie au second semestre comparativement au premier.

Les dépenses d'investissement se sont maintenues à un niveau élevé. Les principaux investissements ont concerné la finalisation des nouvelles installations de matériaux pour batteries en Corée et en Chine, ainsi que du nouveau site de production de substrats à Quapaw (USA).

Analyse

Revenus

- 23%

**Reprise significative
au second semestre**

**Performance stable pour
Electro-Optic Materials**

Augmentation significative des investissements

Revue des activités

Chez **Cobalt & Specialty Materials** les ventes de matériaux cathodiques Li-ion ont fortement baissé en glissement annuel, conséquence du déstockage de la part des clients et d'une baisse de la demande pour les produits électroniques de grande consommation. Cependant les ventes se sont améliorées au second semestre. Les extensions de capacités et de fonctionnalités pour de nouveaux matériaux au sein des usines coréennes et chinoises sont finalisées. L'activité a ainsi pu étoffer son portefeuille de produits et de clients. Elle a augmenté les livraisons de nouveaux matériaux cathodiques NMC (nickel-manganèse-cobalt) et les ventes de ces matériaux destinés aux véhicules hybrides ou électriques se sont orientées à la hausse durant l'année. Les niveaux d'activité plus faibles observés dans les secteurs de la construction et de l'automobile, conjugués au déstockage opéré par les clients, se sont traduits par un effondrement du volume des ventes de poudres fines de cobalt, surtout celles utilisées dans les métaux durs. L'activité **Ceramics & Chemicals** a fait preuve d'une belle résistance, comme l'attestent les volumes et les primes stables tout au long de l'année. Malgré une conjoncture plus faible, l'activité a profité de son portefeuille de produits équilibré et de son vaste réseau de distribution. Le raffinage et le recyclage en Chine ont signé de belles performances.

Les revenus d'**Electro-Optic Materials** ont enregistré une légère progression sur un an. Le volume des ventes de substrats en germanium pour semi-conducteurs a quelque peu reculé par rapport à 2008. Le recul des volumes de substrats destinés au marché émergent du CPV terrestre (photovoltaïque à concentrateur), ainsi que la baisse des volumes due aux fluctuations normales sur le marché des satellites, n'ont pas été totalement compensées par la progression de la demande de LED à très haute luminosité. Les ventes de matériaux destinés à l'optique infrarouge ont été soutenues tout au long de l'année. Les ventes de tétrachlorure de germanium pour fibres optiques ont été inférieures, vu la demande réduite de réseaux de fibres optiques.

Chez **Thin Film Products**, les ventes de matériaux dans la plupart des domaines d'applications étaient inférieures à l'année précédente, à l'exception des revêtements de grande dimension, où les ventes des cibles rotatives pour l'industrie du revêtement du verre et des systèmes photovoltaïques à couche mince ont augmenté.

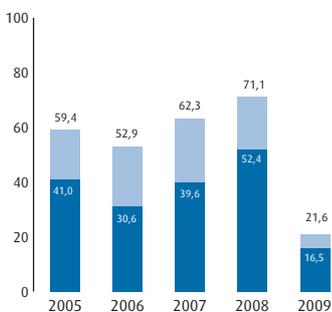
Pour **Element Six Abrasives**, les ventes d'abrasifs ont baissé de manière significative. Le déstockage opéré par les clients dans les marchés finaux clés comme le secteur de l'automobile et le forage pétrolier et de gaz s'est conjugué à une baisse de la demande, surtout au premier semestre. Les ventes de produits utilisés dans l'exploitation minière et la construction routière, ont mieux résisté mais se trouvaient aussi à un niveau plus bas qu'en 2008. Element Six Abrasives avait lancé un programme de réduction de coûts de grande ampleur à la fin de 2008. Celui-ci était largement déployé à la fin de 2009 et a entraîné une rationalisation notable de la capacité de production et une réduction de la main-d'œuvre.

Quelques chiffres ...

	(en millions €)				
	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires	456,4	606,4	831,2	982,9	541,4
Revenus (hors métal)	275,1	287,2	332,0	395,0	305,1
EBITDA	83,6	77,1	83,5	86,3	36,6
EBIT récurrent	59,4	52,9	62,3	71,1	21,6
dont sociétés associées *	18,4	22,3	22,6	18,7	5,1
EBIT total	57,7	43,6	55,1	48,3	28,6
Marge opérationnelle récurrente (%)	14,9	10,6	11,9	13,3	5,4
Investissements	22,2	15,8	20,3	52,3	51,0
Capitaux engagés, moyenne	387,0	380,9	422,5	468,4	453,0
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	15,4	13,9	14,7	15,2	4,8
Effectifs, fin de période	4.330	5.515	5.821	6.198	5.294
dont sociétés associées	2.935	4.139	4.261	4.550	3.647

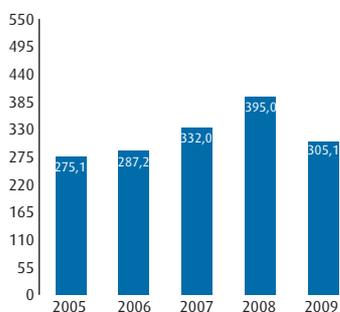
* Ganzhou Yi Hao Umicore Industries Co. Ltd., Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co. Ltd., Todini and Co., (tous Cobalt & Specialty Materials); Element Six Abrasives

EBIT récurrent (en millions €)



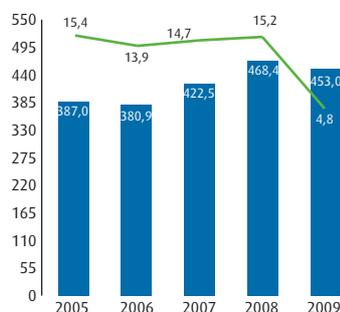
■ EBIT récurrent
■ dont entièrement consolidé

Revenus (en millions €)



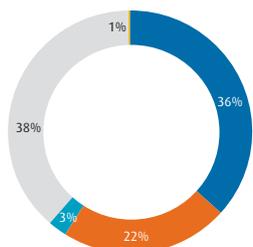
■ Revenus (hors métal)

Capitaux engagés (en millions €)



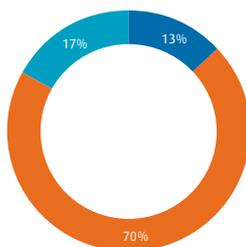
— Rendement des capitaux engagés (en %)
■ Capitaux engagés, moyenne

Chiffre d'affaires (par destination)



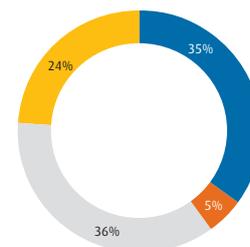
■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Amérique du Sud
■ Asie/Pacifique
■ Afrique

Efficacité des ressources



■ Matériaux en fin de vie
■ Matériaux secondaires (hors matériaux en fin de vie)
■ Matériaux primaires

Effectifs, fin de période



■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Asie/Pacifique
■ Afrique

Cahit Yildiz,
opérateur de production,
Automotive Catalysts,
Rheinfelden (Allemagne)



Umicore est un leader mondial dans la production de catalyseurs automobiles qui aident à nettoyer l'atmosphère afin de faire de nos villes un meilleur lieu de vie.

Precious Metals Products and Catalysts

Profil

Precious Metals Products & Catalysts produit une gamme de matériaux fonctionnels complexes basée sur les métaux précieux et sur sa maîtrise des plates-formes technologiques telles que la catalyse et la technologie de traitement de surface. Ses activités sont organisées en cinq business units : **Automotive Catalysts**, **Catalyst Technologies**, **Jewellery and Electroplating**, **Platinum Engineered Materials** et **Technical Materials**.

Precious Metals Products & Catalysts joue un rôle important dans la réduction des polluants nocifs produits par les véhicules grâce à ses catalyseurs automobiles. Cette activité est aussi impliquée dans le développement de matériaux pour les piles à combustible.

Les matériaux secondaires et en fin de vie représentent environ 8,5 % de l'approvisionnement de l'activité (incluant l'impact des substrats utilisés dans les catalyseurs automobiles). Dans ce domaine, environ la moitié des besoins d'Umicore en métaux précieux pourrait, si nécessaire, être issue des opérations de Precious Metals Refining. Cette division constitue pour Umicore le premier domaine d'investissement en termes de R&D.

Pour un profil plus détaillé de Precious Metals Products & Catalysts et plus d'informations concernant le développement durable, veuillez visiter www.umicore.com/en/businessGroups/pmpc/pmpc.htm

Performance annuelle et faits marquants

Les revenus de Precious Metals Products & Catalysts ont concédé 19 % en 2009. L'EBIT récurrent est passé de € 103,1 millions en 2008 à € 32,7 millions en 2009. Le principal facteur de cette diminution a été le ralentissement du secteur automobile, qui a surtout touché l'activité Automotive Catalysts. Le recul de la demande et le déstockage opéré par les clients dans plusieurs autres activités, dont Technical Materials, ont aussi fait nettement baisser les ventes, et ce surtout au premier semestre de l'exercice. La performance du pôle Precious Metals Products & Catalysts a bien rebondi au second semestre 2009, les mesures de restructuration mises en œuvre dans les BU Automotive Catalysts et Technical Materials au début de l'année ayant commencé à produire un impact positif.

Le pôle continue de se positionner en vue des perspectives de croissance. Parmi les investissements, épinglons une extension de la capacité de production en Corée et de l'infrastructure d'essai pour Automotive Catalysts en Allemagne. Au sein de l'entité Jewellery and Electroplating, une nouvelle unité de production et de recyclage a ouvert ses portes à Foshan, en Chine.

Analyse

Revenus

-19%

**Reprise significative
au second semestre**

Revue des activités

Sur l'ensemble de l'année, la production mondiale de véhicules légers a diminué de 13 % par rapport à 2008. Les ventes de **Automotive Catalysts** d'Umicore se sont tassées dans les mêmes proportions. En Europe et en Amérique du Nord, les ventes de véhicules au second semestre ont été stimulées par les différentes primes à la casse. La progression des ventes la plus notable concerne les véhicules plus compacts, ce qui a engendré une réduction de la valeur moyenne des systèmes catalytiques par voiture vendue. En Asie, la production automobile chinoise a augmenté de 47 % sur l'ensemble de l'année, en partie sous l'impulsion des incitants fiscaux destinés aux consommateurs. La Chine est clairement devenue le pays affichant le plus gros volume de production de voitures. Umicore a tiré parti de sa position de leader sur le marché chinois. Au Japon et en Corée du Sud, la production automobile a respectivement diminué de 30 % et 8 %. En 2009, Umicore a conclu différents contrats portant sur les véhicules lourds roulant au diesel et a continué de développer ses fonctionnalités dans ce segment.

Début 2009, Umicore a déployé des mesures en vue d'ajuster son infrastructure de production et améliorer encore l'efficacité de ses opérations à la lumière des évolutions actuelles et futures du marché. Ceci a eu un impact considérable sur la performance opérationnelle du second semestre. La répartition des activités de production a été ajustée. Dans ce contexte, il a été décidé de construire une ligne de production supplémentaire à l'usine de Suzhou en Chine.

Chez **Catalyst Technologies**, les revenus globaux ont légèrement augmenté en glissement annuel. Les ventes de produits destinés aux applications des sciences de la vie et au secteur pharmaceutique ont signé de belles performances tout au long de l'année. La nouvelle usine de Pilar (Argentine) a commencé la production d'API (ingrédients pharmaceutiques actifs) destinés au marché local. Dans le domaine des piles

à combustible, la joint-venture SolviCore bénéficie d'un financement public accru. Ses revenus ont poursuivi une croissance régulière.

Concernant **Platinum Engineered Materials**, les activités chez les fabricants de verre de haute pureté, qui étaient à l'arrêt au début de l'année, ont pratiquement tourné à plein régime au second semestre de 2009, suite à la demande croissante de moniteurs LCD.

Chez **Technical Materials**, les revenus, tant pour les alliages de soudure que pour les matériaux de contact, étaient nettement en dessous des niveaux de l'année précédente. Chez Contact Materials, le déstockage de la part des clients est arrivé à son terme avant la fin de l'année. Quant aux ventes de produits destinés aux équipements électriques à basse ou moyenne tension, elles se sont améliorées vers la fin de l'année. La situation des alliages de soudure était plus difficile étant donné que le marché de l'outillage a beaucoup souffert d'une demande en berne et du déstockage effectué par les clients. À la fin de l'année, il a été mis fin aux activités du site de Yangzhong (Chine).

Dans le cas de l'entité **Jewellery & Electroplating**, les ventes de produits semi-finis à base d'or destinés à la joaillerie ont été très inférieures à celles de l'année précédente. Cependant, le recyclage de l'or a affiché de bonnes performances suite à la hausse du cours de l'or et une demande élevée de services de recyclage du métal jaune et d'autres matériaux aurifères secondaires. Les ventes de produits argentifères ont progressé en glissement annuel, principalement grâce à la demande accrue de frappe de monnaies en argent à des fins d'investissement. Les ventes de produits de soudure électrique sont restées bien inférieures à celles de l'année précédente.

Quelques chiffres ...

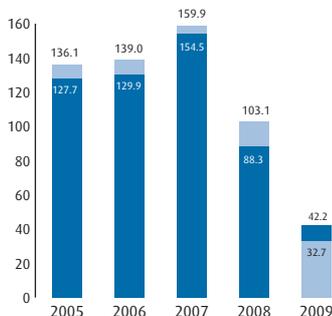
	(en millions €)				
	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires	1.860,6	2.502,2	2.880,2	3.267,2	2.251,2
Revenus (hors métal)	766,2	837,6	926,0	1.001,5	809,8
EBITDA	177,7	181,1	193,5	134,5	69,7
EBIT récurrent	136,1	139,0	159,9	103,1	32,7
dont sociétés associées *	8,4	9,1	5,4	14,8	-9,5
EBIT total	135,3	132,2	149,3	90,3	24,5
Marge opérationnelle récurrente (%)	16,7	15,5	16,7	8,8	5,2
Investissements	43,6	32,7	39,2	73,3	62,6
Capitaux engagés, moyenne	610,1	695,1	726,2	913,9	826,8
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	22,3	20,0	22,0	11,5	4,0
Effectifs, fin de période	3.420	4.022	4.311	4.403	3.767
dont sociétés associées	220	263	248	272	285

* ICT Co. Japan, ICT Inc. USA, Ordeg Korea, (tous Automotive Catalysts); SolviCore (Catalyst Technologies)

Les chiffres liés au compte de résultats 2008, sauf le ROCE, ont été adaptés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées, suite à la vente des activités de Electronic Packaging Materials.

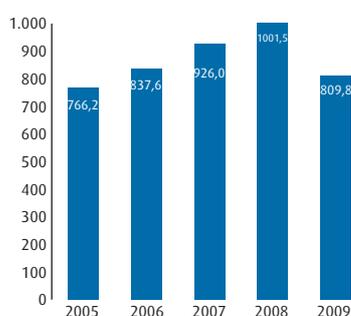
Les chiffres de 2009 excluent les activités de recyclage de batteries, qui sont dorénavant rapportés au sein de Precious Metals Services.

EBIT récurrent (en millions €)



EBIT récurrent
dont entièrement consolidé

Revenus (en millions €)



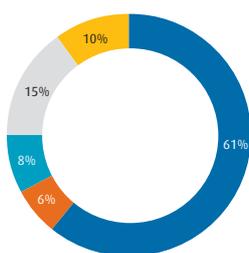
Revenus (hors métal)

Capitaux engagés (en millions €)



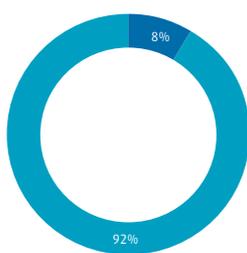
Rendement des capitaux engagés (en %)
Capitaux engagés, moyenne

Chiffre d'affaires (par destination)



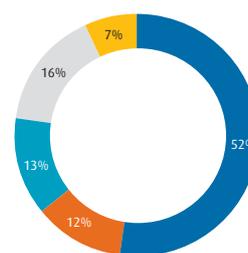
Europe
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Asie/Pacifique
Afrique

Efficacité des ressources



Matériaux en fin de vie
Matériaux secondaires (hors matériaux en fin de vie)
Matériaux primaires

Effectifs, fin de période



Europe
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Asie/Pacifique
Afrique

Kevin Torfs,
département d'échantillonnage,
Precious Metals Refining,
Hoboken (Belgique)

Umicore gère la plus grande installation au monde de recyclage de métaux précieux à Hoboken qui permet de récupérer 7 métaux précieux de matériaux secondaires et en fin de vie dont les déchets électroniques provenant de vieux ordinateurs et téléphone portables.



Precious Metals Services

Profil

Precious Metals Services est le leader mondial en matière de recyclage des résidus complexes contenant des métaux précieux et d'autres métaux non ferreux. Elle se répartit en trois business units : Precious Metals Refining, Precious Metals Management et Battery Recycling.

L'activité de raffinage est capable de récupérer quelque 17 métaux précieux et autres métaux non ferreux à partir d'un large éventail de matériaux industriels intermédiaires complexes et de déchets contenant des métaux précieux provenant d'applications électroniques et catalytiques. La provenance de ces matériaux est internationale. Precious Metals Refining est unique par la diversité des matériaux qu'il est en mesure de recycler et la flexibilité de ses opérations. L'approvisionnement d'Umicore provient presque intégralement de sources secondaires (sous-produits industriels et matériaux en fin de vie).

L'efficacité des ressources du business group (utilisation des sources secondaires et recyclées) s'élève à 79,2 %. Les activités illustrent à merveille la capacité de boucler le cycle des matériaux et de tirer pleinement parti du potentiel infini des métaux en termes de recyclage.

Pour un profil plus détaillé de Precious Metals Services et plus d'informations concernant le développement durable, veuillez visiter

www.umicore.com/en/businessGroups/pmr/pmr.htm

Performance annuelle et faits marquants

Les activités de Precious Metals Services ont à nouveau généré un résultat exceptionnel en 2009 avec un rendement des capitaux engagés de près de 60 %. Dans les activités de Precious Metals Refining, les conditions se sont graduellement dégradées en 2009 par rapport aux niveaux exceptionnels des périodes précédentes. L'apport de matériaux a été varié. Certains flux d'approvisionnement se sont améliorés et d'autres, comme les catalyseurs automobiles usagés, ont diminué en glissement annuel. Precious Metals Management n'a pas bénéficié des mêmes conditions exceptionnelles qu'en 2008 sur les marchés des métaux. Sa contribution est ainsi retombée à des niveaux plus normaux en 2009.

En 2009, Umicore a décidé d'investir dans une nouvelle usine de recyclage des batteries rechargeables usagées. Cette entité, qui avait auparavant été gérée comme une entreprise "venture", sera organisée comme une business unit. Ses résultats seront inclus dans le segment Precious Metals Services.

Analyse

ROCE près de

60%

Nouvel investissement dans le recyclage des batteries usagées

Revue des activités

Les opérations de **Precious Metals Refining** ont continué de générer d'excellents résultats. Comme prévu, les performances n'ont toutefois pas atteint les niveaux extraordinaires observés en 2008, en raison de la baisse du prix effectif reçu des métaux et des frais de raffinage. La qualité du mix d'approvisionnement s'est quelque peu détériorée au premier semestre, ce qui a eu des répercussions sur les marges issues des opérations de raffinage au second semestre. Le secteur des non-ferreux, qui a connu une réduction draconienne de la production fin 2008 et début 2009, a repris progressivement ou a augmenté sa production vers la fin de l'année. Les livraisons de catalyseurs automobiles usagés sont restées peu importantes tout au long de l'année, n'affichant une modeste amélioration que vers la fin de l'année, à cause du fait que les fournisseurs ont accumulé du stock en prévision de prix des métaux plus élevés. L'apport de déchets électroniques est resté à un niveau élevé pendant toute l'année, aidé par le prix élevé de l'or et l'impact du cadre législatif européen. Les approvisionnements de catalyseurs industriels sont également restés stables. La part des catalyseurs provenant de la chimie fine et du secteur pharmaceutique est en augmentation.

Bien que les prix des métaux platinoïdes aient connu une courbe ascendante tout au long de l'année, les prix moyens, en particulier ceux du rhodium, ont été nettement inférieurs par rapport à 2008. Ceci a érodé la part des métaux dans les revenus de l'entité. La protection offerte par les contrats décrochés à des prix nettement plus élevés s'est graduellement estompée au fil de l'année. Le prix moyen de plusieurs métaux mineurs (comme le sélénium, l'indium et le nickel) a également baissé en glissement annuel.

Les revenus générés par les sous-produits sont en net recul par rapport à l'année précédente.

Fin 2009, Umicore a décidé de fermer les activités commerciales et d'échantillonnage de la business unit à Hanau (Allemagne) pour les consolider à Maxton (États-Unis) et à

Hoboken (Belgique). Cette opération sera menée à bien en 2010.

Pour **Precious Metals Management**, les ventes physiques et le leasing de métaux se sont tassés en glissement annuel. La demande de métaux précieux était en repli, sauf pour le palladium, dont les ventes au secteur chinois des catalyseurs automobiles sont restées soutenues. Les ventes de lingots d'or aux investisseurs sont restées fortes à cause du prix élevé de l'or.

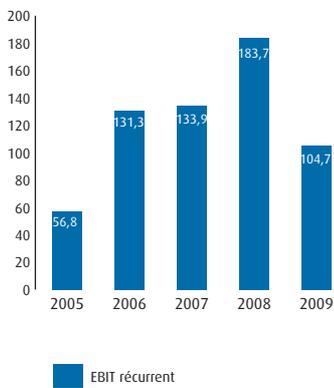
En 2009, Umicore a décidé de construire, sur son site de Hoboken en Belgique, une unité de recyclage industrielle pour les batteries rechargeables en fin de vie. La nouvelle usine de **Battery Recycling**, d'une capacité annuelle initiale de 7 000 tonnes, représente un investissement de € 25 millions et devrait entrer en service en 2011. Fort de cet investissement, Umicore pourra exploiter la croissance annoncée de la disponibilité de batteries rechargeables hybrides (lithium-ion, lithium-polymère et nickel-métal) en fin de vie. La nouvelle unité permettra aussi de traiter les déchets générés par le procédé de fabrication des batteries. En 2009, Umicore a intensifié les discussions commerciales avec les principaux constructeurs de véhicules électriques et leurs fournisseurs de batteries, ainsi qu'avec les producteurs qui envisagent de se lancer dans la construction de tels véhicules ou batteries à l'avenir.

Quelques chiffres ...

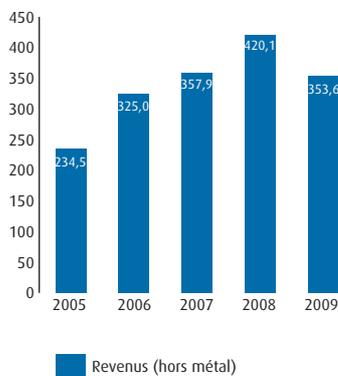
	(en millions €)				
	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires	3.133,0	4.005,7	3.465,6	4.145,3	3.610,7
Revenus (hors métal)	234,5	325,0	357,9	420,1	353,6
EBITDA	97,7	162,4	173,3	218,2	140,9
EBIT récurrent	56,8	131,3	133,9	183,7	104,7
EBIT total	56,6	121,5	128,9	182,0	96,8
Marge opérationnelle récurrente (%)	24,2	40,4	37,4	43,7	29,6
Investissements	23,5	20,9	52,1	60,9	45,7
Capitaux engagés, moyenne	254,7	276,2	246,0	229,5	177,0
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	22,3	47,5	54,4	80,1	59,2
Effectifs, fin de période	1.297	1.314	1.452	1.514	1.486

Les chiffres de 2009 incluent les activités de recyclage de batteries, préalablement rapportés au sein de Precious Metals Products & Catalysts.

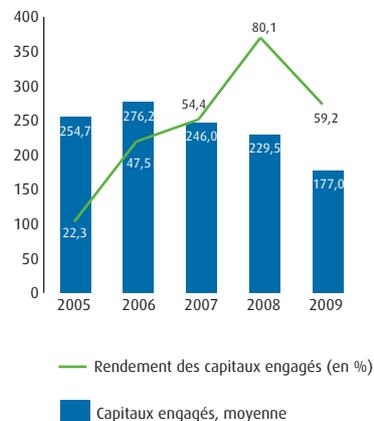
EBIT récurrent (en millions €)



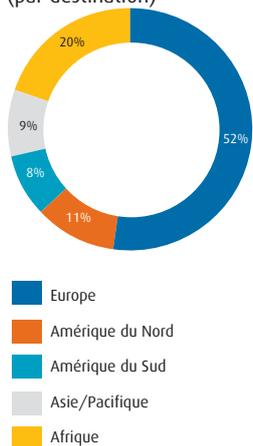
Revenus (en millions €)



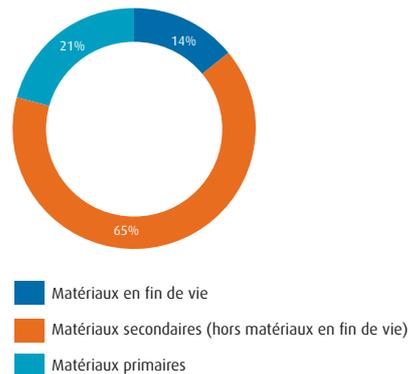
Capitaux engagés (en millions €)



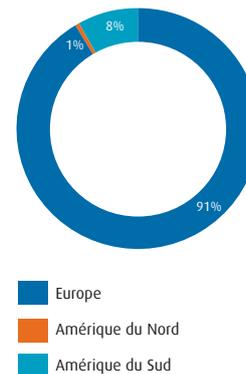
Revenus issus des charges de raffinage (par destination)



Efficacité des ressources



Effectifs, fin de période



Manuel Vieira,
technicien de recherche,
Building Products,
Bray-et-Lû (France)

La gamme de produits VM Zinc d'Umicore offre un portefeuille intéressant composé de zinc laminé à haute valeur ajoutée utilisé dans les projets de construction tels que les toitures, les façades et les dispositifs d'évacuation d'eau de pluie. De plus, le zinc est un matériau durable et sa production requiert moins d'énergie que celle de la plupart des autres métaux.

Zinc Specialties

Profil

Zinc Specialties développe des produits chimiques, des poudres et des matériaux à base de zinc destinés à une grande gamme d'applications telles que les peintures, les catalyseurs, les matériaux de construction et les batteries primaires.

Zinc Specialties est divisé en deux business units : **Zinc Chemicals** et **Building Products**. Une des principales propriétés du zinc est son excellente résistance à la corrosion, ce qui permet donc d'allonger la durée de vie du produit sur lequel il est appliqué. Zinc Specialties est un important acteur dans le domaine du recyclage du zinc: environ 29 % du zinc utilisé provient du recyclage. « Boucler le cycle » est un pilier essentiel de la stratégie d'entreprise.

Pour un profil plus détaillé de Zinc Specialties et plus d'informations concernant le développement durable, veuillez visiter www.umicore.com/en/businessGroups/zn/zn.htm

Performance annuelle et faits marquants

Les revenus de l'ensemble de l'année du pôle Zinc Specialties ont amorcé un recul de 13 % en 2009. En outre, l'EBIT récurrent a perdu 35 %. Les performances de Zinc Chemicals et de Building Products ont subi un tassement marqué. Les volumes des ventes de l'activité Zinc Chemicals ont nettement chuté d'une année par rapport à l'autre, vu le recul de la demande des clients dans des secteurs clés tels que les peintures anticorrosion. Comme prévu, le recyclage a signé de meilleures performances grâce à un prix effectif du zinc plus élevé en 2009 qu'en 2008. Dans l'entité Building Products, les ventes ont souffert du ralentissement d'activité dans le secteur de la construction, principalement en Europe. Les ventes de produits à haute valeur ajoutée ont augmenté, et l'activité a signé de meilleures performances que le secteur de la construction à neuf en raison de son exposition au marché de la rénovation comparativement stable.

Analyse

Revenus

-13%

**Croissance de la portion des produits
prépatinés à haute valeur**

**Bonne performance des
activités de recyclage**

Revue des activités

Les revenus de **Zinc Chemicals** ont baissé en glissement annuel. La demande d'oxyde de zinc et de poudres fines de zinc s'est fortement tassée en 2009. Cependant, le déstockage opéré dans la plupart des secteurs est arrivé à son terme durant les derniers mois de l'année. Les primes produites ont été inférieures en glissement annuel, corollaire d'une demande en repli. Le recyclage du zinc a une fois de plus signé de belles performances. Il a tiré parti d'une marge de recyclage effective plus élevée, fruit de contrats à plus long terme décrochés à un moment où les prix du zinc étaient plus élevés.

Le marché des pigments pour peintures anticorrosion est resté faible tout au long de l'année. Le secteur des conteneurs maritimes ainsi que les projets de construction industrielle et navale n'ont pas montré de signe notable de reprise suite à la diminution de la demande à la fin 2008. En corollaire, les ventes de composés et de catalyseurs destinés aux applications chimiques ont également diminué malgré que certains marchés tels que les électrolytes utilisés pour le raffinage du zinc aient montré des signes d'amélioration au deuxième semestre. Les primes produites pour les poudres fines de zinc ont été légèrement plus élevées en 2009 qu'en 2008. Les marchés pour la plupart des applications à base d'oxyde de zinc (céramique, pneumatiques, protection du bois) ont connu une baisse notable sur base annuelle. Le volume des ventes d'oxyde de zinc alimentaire est resté faible. Les primes produites pour l'oxyde de zinc ont diminué significativement par rapport à l'an dernier, reflétant la baisse de la demande.

La demande de poudres de zinc utilisées dans les batteries primaires a relativement bien résisté malgré la récession économique. Les ventes sont restées légèrement inférieures aux niveaux de 2008. Les primes produites dans ce domaine sont restées stables.

Les volumes des ventes de **Building Products** ont été inférieurs à ceux de la période correspondante en 2008. Les ventes globales en Europe ont été freinées par les

mauvaises conditions météorologiques durant les premiers mois de l'année. Au second semestre de 2009, le volume des ventes s'est stabilisé en France et au Benelux. En Allemagne, en Europe de l'Est et en Europe du Nord, les marchés sont toutefois restés en berne. Les ventes sur les nouveaux marchés étrangers ont progressé au départ d'une clientèle restreinte. Elles ont été principalement dopées par le succès des enveloppes de zinc dans les projets architecturaux. L'activité a livré de meilleurs résultats que l'ensemble du secteur de la construction, en raison de sa forte présence dans les projets de rénovation et d'infrastructure. Les ventes de produits prépatinés à haute valeur ajoutée ont encore connu une belle progression, pour représenter près de 50 % de l'ensemble des revenus. Malgré le ralentissement économique, les primes produites moyennes ont ainsi été légèrement supérieures; ces produits à haute valeur ajoutée ayant progressé proportionnellement au mix de produits.

Quelques chiffres ...

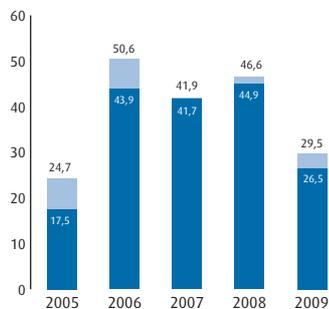
(en millions €)

	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires	940,8	982,9	1.056,1	690,5	516,6
Revenus (hors métal)	448,4	235,5	294,1	283,7	254,6
EBITDA	65,1	66,5	61,7	66,2	47,9
EBIT récurrent	24,7	50,6	41,9	46,6	29,5
dont sociétés associées *	7,2	6,8	0,2	1,7	3,1
EBIT total	-25,4	44,9	34,8	32,3	37,0
Marge opérationnelle récurrente (%)	3,9	18,6	14,2	15,8	10,4
Investissements	47,2	25,2	25,5	18,5	16,8
Capitaux engagés, moyenne	383,5	277,4	359,5	301,4	280,7
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	6,4	18,3	11,6	15,2	10,5
Effectifs, fin de période	3.977	2.027	2.172	2.229	2.128
dont sociétés associées	1.159	477	509	512	473

* Rezinal (Zinc Chemicals); Ieqsa (Building Products)

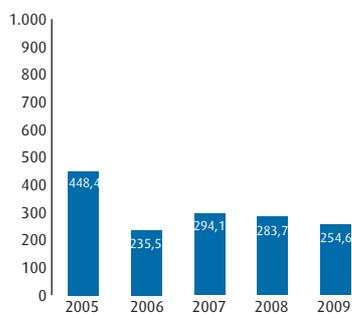
Les chiffres liés au compte de résultats 2008, sauf le ROCE, ont été adaptés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées, suite à la vente des activités de fabrication de feuilles de plomb de Building Products.

EBIT récurrent (en millions €)



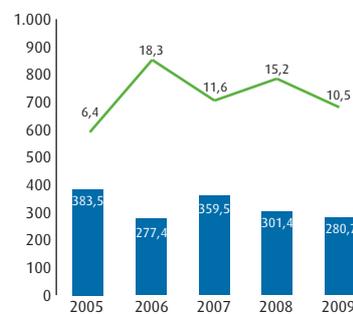
■ EBIT récurrent
■ dont entièrement consolidé

Revenus (en millions €)



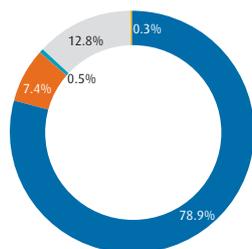
■ Revenus (hors métal)

Capitaux engagés (en millions €)



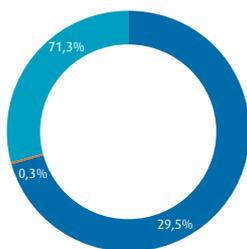
— Rendement des capitaux engagés (en %)
■ Capitaux engagés, moyenne

Chiffre d'affaires (par destination)



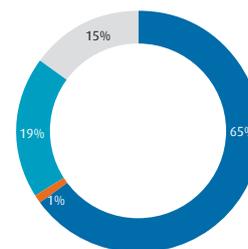
■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Amérique du Sud
■ Asie/Pacifique
■ Afrique

Efficacité des ressources



■ Matériaux primaires
■ Matériaux secondaires (hors matériaux en fin de vie)
■ Matériaux en fin de vie

Effectifs, fin de période



■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Amérique du Sud
■ Asie/Pacifique

Rapport environnemental



Equipe Environnement,
Santé et Sécurité Corporate (Bruxelles)

Vivre ensemble

...the Umicore way

En 2000, Umicore s'est fixée des objectifs quinquennaux afin d'optimiser ses performances en matière d'environnement, reconnaissant que sa réussite impliquait la prise en compte de l'impact environnemental de ses activités et produits, ainsi que des besoins des générations futures. Associés aux objectifs sociaux définis en 2005, ces objectifs sont à la base de l'approche de développement durable d'Umicore. Chaque année, les progrès réalisés sont analysés, enregistrés, suivis et comparés à une série d'indicateurs de performance.

En 2004, Umicore a exposé les principes de son engagement en faveur du développement durable dans un document, « The Umicore Way », qui doit guider le groupe sur la voie d'un avenir durable en indiquant le cap à suivre et la manière d'atteindre les objectifs.





Danny Simonovski,
Melt/Materials Manager,
Jewellery & Electroplating,
Markham (Canada)

Les travaux préparatoires au remplacement de l'incinérateur âgé et usé sur le site de Markham, prévus avant l'acquisition du site par Umicore en 2007, sont en cours. Le nouvel incinérateur qui devrait être installé en 2011 aura une efficacité énergétique plus grande et sera respectueux de l'environnement mais contribuera également à une diminution de l'empreinte carbone.

Analyse des performances environnementales du groupe

Portée

Ce chapitre établit une évaluation des performances environnementales d'Umicore en 2009 en comparaison de 2008. L'analyse est axée sur les aspects environnementaux concrets qui forment l'assise des objectifs environnementaux du Groupe pour la période 2006-2010 (voir pages 45-51). Seules les données des activités consolidées sous contrôle opérationnel figurent dans le présent rapport.

Le nombre total de sites répertoriés en 2009 s'élève à 66.

Dans le cadre de la procédure de reporting en vigueur chez Umicore, la plupart des sites ont rendu compte de leur performance environnementale à la fin du troisième trimestre et ont défini leurs prévisions pour le quatrième trimestre. Les quatre sites les plus importants du point de vue de l'impact environnemental (pour 2009 : Hoboken, Changsha, Hanau et Olen) ont, eux, effectué leur reporting pour l'ensemble de l'année.

Une analyse de sensibilité réalisée en 2009 sur deux indicateurs (rejets de métaux dans le milieu aquatique et consommation d'énergie) a révélé que la variation probable de la performance environnementale serait inférieure à 2 % si l'on avait une erreur de 20 % concernant les données prévisionnelles.

Umicore utilise une base de données environnementales centralisée qui est mise à disposition des sites afin qu'ils y encodent leurs données : celle-ci garantit une interprétation consistante des définitions des indicateurs clés. Pour en savoir plus au sujet de l'approche d'Umicore en matière de gestion environnementale, rendez-vous sur le site www.umicore.com.

Les indicateurs clés de performance figurent au tableau de la page 43. Grâce à l'amélioration du traitement des données, les données de performance relatives aux rejets de métaux dans le milieu aquatique et l'atmosphère, ainsi qu'aux gaz à effet de serre pour 2008 ont fait l'objet de légers ajustements.

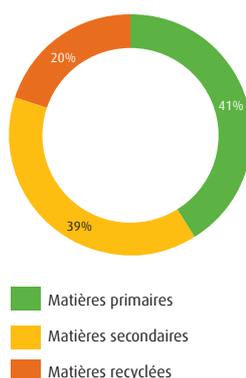
Efficacité et recyclage des ressources

Le recyclage des matériaux métalliques est l'un des métiers fondamentaux d'Umicore. Soucieuse de quantifier cet aspect, l'entreprise rend compte de ses performances en matière d'efficacité des ressources et de recyclage ; chaque business unit est tenue d'identifier l'origine de ses approvisionnements en adhérant aux définitions suivantes :

- * Matières primaires : matières utilisées pour la première fois. Ces matières concernent principalement les minerais et les concentrés.
- * Matières secondaires : sous-produits issus des flux de matières premières.
- * Matières recyclées : matières qui ont achevé leur premier cycle de vie et qui seront retraitées par recyclage pour entamer un deuxième, voire un troisième cycle, etc.

Par défaut, les approvisionnements dont l'origine est inconnue sont considérés comme des matières primaires. Les données collectées s'expriment en termes de tonnage total des approvisionnements. En 2009, 41 % des approvisionnements d'Umicore ont été d'origine primaire, comparativement aux chiffres de 2008 (37 %). Vingt pour cent des approvisionnements provenaient de matières recyclées et 39 % de matières secondaires (figure 1).

FIGURE 1
Approvisionnement d'Umicore (en %)



Analyse

20%
de matériaux recyclés

Diminution significative des
volumes de déchets dangereux
à 34 661 tonnes

Consommation d'eau

La consommation d'eau totale concerne son usage à des fins industrielles et sanitaires. En 2008, la consommation d'eau totale a baissé de 3,5 %, pour passer de 5 220 000 m³ en 2008 à 5 045 000 m³ en 2009.

La baisse de la production a joué en rôle dans la réduction de la consommation d'eau au sein des business groups Advanced Materials et Precious Metals Products & Catalysts. Cependant, plusieurs sites ont pris des mesures d'amélioration. Le site de Providence (Thin Film Products) a fermé plusieurs circuits du réacteur pour refaire circuler l'eau de refroidissement utilisée dans les chambres. Ce site a également organisé des séances à l'intention de tous les travailleurs. La formation a porté sur la consommation rationnelle de l'eau dans le cadre du programme ISO 14001. Une meilleure maîtrise des pompes souterraines à Hoboken (Precious Metals Refining) a permis de réduire la consommation d'eau.

Le business group Zinc Specialties a enregistré une augmentation de sa consommation d'eau, principalement imputable à des fuites dans le circuit d'alimentation à Viviez et Bray-et-Lû (Building Products) (figure 2). Ces fuites ont été depuis réparées.

Consommation énergétique

Dans un souci de mieux détailler sa consommation d'énergie, Umicore a rassemblé des informations sur tous les vecteurs énergétiques pertinents. Outre les données relatives aux ressources énergétiques (achat d'électricité, combustibles lourds, gasoil, gaz naturel, gaz de pétrole liquéfié et charbon), des données sur la valeur énergétique de l'air comprimé et de vapeur achetés sont incluses dans le rapport. Les deux principaux sièges administratifs (Bruxelles et Bagnolet) ont aussi rapporté leur consommation énergétique. Les données énergétiques de certains sites incluent la consommation tant pour leur propre usage que pour celui de tiers. Par exemple, les sites d'Olen (Cobalt & Specialty Materials et

Electro-Optic Materials) et d'Eijsden (Zinc Chemicals) fournissent de l'énergie à diverses entreprises voisines.

En 2009, la consommation totale d'énergie des sites de production a atteint 7 284 térajoules, en baisse par rapport aux 7 843 térajoules de 2008, ce qui équivaut à une réduction de 7 %. La consommation énergétique totale des sièges administratifs s'est élevée à 9,3 térajoules.

Malgré les volumes de production réduits, plusieurs sites ont mis en place des projets visant à encore réduire la consommation énergétique sur un mode durable (figure 3). Le site de Fort Saskatchewan (Advanced Materials) a ainsi déployé un programme de maîtrise énergétique. Un système de mesure et de surveillance de la consommation d'énergie a permis au site de formuler et de mettre en œuvre des mesures de réduction de consommation. Par exemple, une meilleure gestion de la consommation de vapeur ainsi que le remplacement des lampes halogènes par des lampes fluorescentes peu énergivores en matière d'éclairage. Les luminaires ont été équipés de capteurs de mouvement.

La consommation d'énergie indirecte de sources d'énergie primaire (achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé tant pour les sites de production que pour les bureaux) s'est chiffrée à 2 530 térajoules; la consommation d'énergie directe de sources d'énergie primaire (essence, fioul, gaz naturel, LPG, charbon et coke) s'est élevée à 4 763 térajoules.

Déchets

Chaque site d'Umicore est tenu d'établir un rapport distinct relatif aux volumes de déchets dangereux et non dangereux générés, et ce conformément à la législation en vigueur. Les chiffres présentés ne reprennent pas les sols excavés liés aux différents projets de réhabilitation.

En 2009, Umicore a généré 34 661 tonnes de déchets dangereux, ce qui représente une baisse par rapport aux 54 405 tonnes

FIGURE 2
Consommation d'eau (1000 m³)

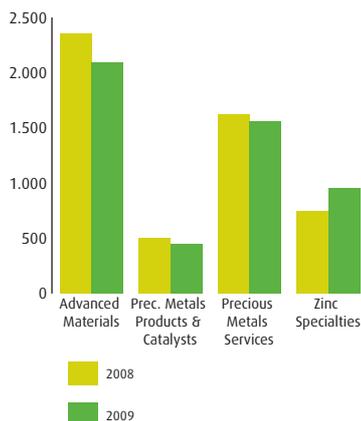


FIGURE 3
Consommation d'énergie (in TJ)

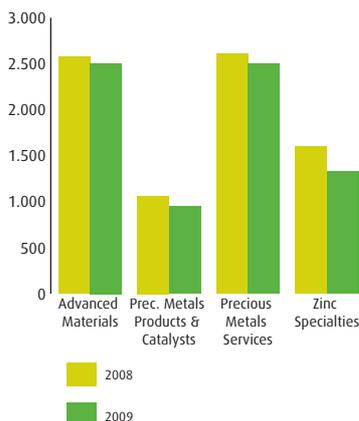
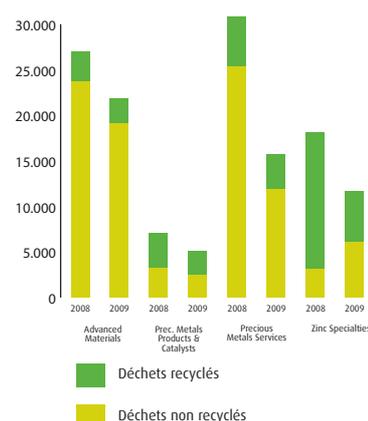


FIGURE 4
Déchets générés (en tonnes)



produites en 2008 (figure 4). Les volumes totaux de déchets ont quant à eux diminué, passant de 83 142 tonnes en 2008 à 54 378 tonnes en 2009.

Le business group Advanced Materials a fait état d'une réduction de ses volumes de déchets dangereux, principalement du fait du recul de la production. Cependant, le site d'Olen (Electro-Optic Materials) a vu ses volumes de déchets dangereux s'accroître, car il a dû confier ses résidus de charge d'alimentation contenant du thallium à une société extérieure, spécialiste en traitement des déchets. Cette charge devrait être épuisée courant 2010, ce qui se traduira par une réduction des volumes de déchets dangereux. Le site de Bruges a généré moins de déchets, car des changements ont été apportés à la production.

Le site de Hoboken (Precious Metals Services) a limité ses volumes de déchets dangereux à 12 054 tonnes, contre 25 089 tonnes en 2008. Les volumes élevés de 2008 étaient imputables à une élimination isolée, sur injonction des instances régionales de l'environnement, d'un stock historique de résidus d'arséniate de calcium. La baisse des volumes de déchets dangereux dans les business groups Precious Metals Products & Catalysts et Zinc Specialties est principalement liée au recul de la production.

Pour l'ensemble du groupe, le taux de recyclage global des déchets dangereux a atteint 6,45 %, par rapport à 13,08 % en 2008, imputable principalement au traitement externe des résidus zincifères de Viviez (Building Products) après l'arrêt du traitement de ce type de matériau par le site d'Auby de Nyrstar.

Les volumes de déchets non dangereux ont quant à eux diminué, passant de 28 739 tonnes en 2008 à 19 718 tonnes en 2009, principalement suite à la diminution des volumes de sédiments sur le site d'Eijsden (Zinc Chemicals). Soixante-deux pour cent des déchets non dangereux ont été recyclés, par rapport à 71 % en 2008.

Rejets dans l'atmosphère et le milieu aquatique

Rejets dans les eaux de surface

Les rejets de métaux dans le milieu aquatique se sont élevés à 5 389 kg, contre 6 789 kg en 2008 (figure 5). Il convient d'interpréter ces chiffres avec prudence, étant donné que les résultats du business group Zinc Specialties ne sont que partiels (cf. ci-dessous).

Toutes les eaux utilisées dans les processus rejetées sont traitées par nos propres usines de traitement des eaux usées ou par des installations gérées par des tiers et sont finalement rejetées dans les eaux de surface.

Si la baisse des volumes de production a joué un rôle, la réduction connue par Advanced Materials s'explique aussi par l'optimisation de la station d'épuration des eaux usées sur le site d'Olen (Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials). Le site de Hoboken a enregistré une légère augmentation, de 2 409 kg en 2008 à 2 662 kg en 2009. Elle s'explique par l'emploi d'une méthode alternative pour le dépolissage des scories de sélénium et de tellure, qui a augmenté la charge de sélénium dans les eaux à traiter.

Le business group Zinc Specialties a affiché des rejets de métaux de 1 757 kg. En l'absence de données fiables, ce chiffre ne tient pas compte des rejets de métaux par le site d'Auby (Building Products). Le site va vérifier son système d'épuration des eaux usées et déploiera un programme d'échantillonnage complet de manière à pouvoir fournir des données précises à l'avenir (cf. page 46, "Objectifs environnementaux du Groupe 2006-2010", étude de cas objectif 1). Les rejets dans le milieu aquatique ont été traités par l'usine voisine de Nyrstar. Sur le site de Viviez (Building Products), les rejets de métaux ont baissé, des améliorations ayant été apportées au processus de production des feuilles de zinc prépatiné.

FIGURE 5
Rejets de métaux dans l'eau (en kg)

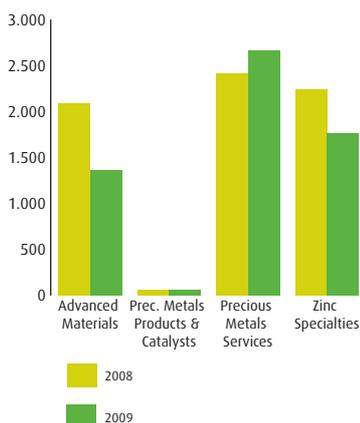


FIGURE 6
Rejets de métaux dans l'air (en kg)

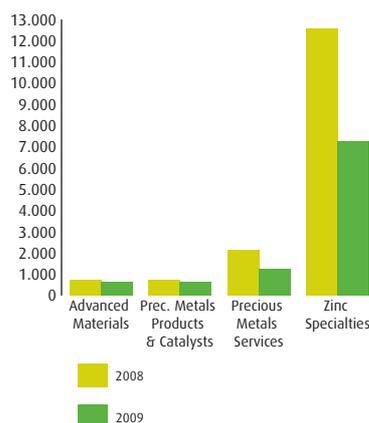
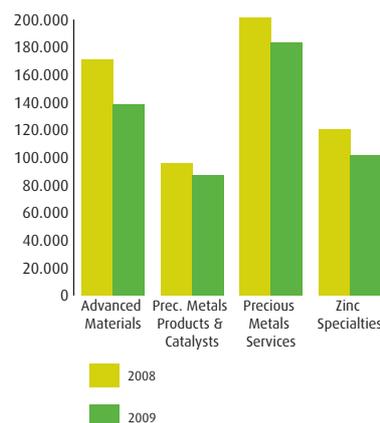


FIGURE 7
Emissions de CO₂ (en tonnes)



En 2009, 235 266 kg de « demande chimique en oxygène » (chemical oxygen demand ou COD) ont été rejetés (données non reprises au tableau récapitulatif), contre 306 373 kg en 2008.

Rejets dans l'atmosphère

En 2009, le total des rejets de métaux dans l'atmosphère s'est établi à 9 873 kg, une baisse par rapport aux 16 152 kg de l'année précédente (figure 6). La réduction enregistrée par Advanced Materials est due à l'installation d'un filtre haute performance au niveau du dépoussiéreur à Fort Saskatchewan (Cobalt & Specialty Materials).

Les volumes de production réduits expliquent la réduction des rejets de métaux dans l'atmosphère dans le chef de Precious Metals Products & Catalysts. Le site de Hoboken (Precious Metals Services) a limité ses rejets de métaux dans l'atmosphère à 1 226 kg, contre 2 130 kg en 2008. La réduction est le fruit d'une maîtrise accrue des chambres de filtration au niveau du haut-fourneau, de la fonderie et de la raffinerie de plomb, ainsi que du dépoussiéreur de la ligne d'extraction par voie électrolytique.

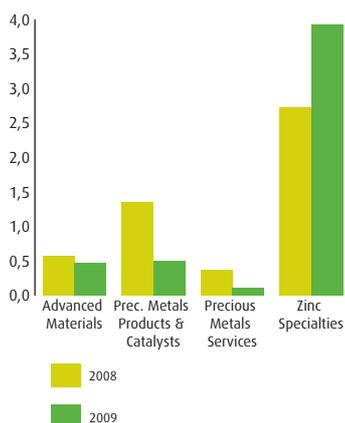
Le business group Zinc Specialties a fortement abaissé ses rejets de métaux dans l'atmosphère, ramenés à 7 254 kg en 2009, contre 12 544 kg en 2008, principalement grâce à une meilleure maintenance de la chambre de filtration sur le site de Pasir Johor (Zinc Chemicals) et à l'efficacité du système d'épuration des gaz, installé en 2008 sur le site de Changsha (Zinc Chemicals). Sur la base des commentaires fournis par les entités déclarantes dans la base de données ESS centralisée, on estime à 15 % les réductions déclarées, découlant de mesures durables.

Les émissions de SO_x dans l'air ont chuté de 561 tonnes en 2008 à 403 tonnes en 2009. Les émissions de NO_x ont diminué de 415 tonnes à 365 tonnes en 2009 (voir tableau récapitulatif).

En raison des divergences d'interprétation concernant la définition des COV sur certains sites, un indice de performance mondial ne

FIGURE 8

Violation des normes (en %)



peut être avancé. Le business group Precious Metals Products & Catalysts a fondé son évaluation des émissions de COV sur les volumes consommés ou sur les matières premières. Pour 2009, le total des COV émis, exprimé par la teneur en carbone, a atteint 24 670 kg.

Les sites sont obligés de rapporter leurs émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone. Le chiffre global est minimal et par conséquent ces émissions sont considérées comme non significatives pour l'entreprise. Tous les sites ont déclaré que le type de réfrigérant employé dans les unités de climatisation était conforme à la législation locale.

Gaz à effet de serre

Les données sur les gaz à effet de serre reprennent les émissions des sites de production associées au premier champ d'application (émissions directes de gaz à effet de serre provenant du gaz naturel, des carburants et du charbon) et au second champ d'application (émissions indirectes dues aux achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé), conformément au protocole des gaz à effet de serre (ref. World Business Council for Sustainable Development). Le total des émissions de CO₂ en 2009 a atteint 510 432 tonnes par rapport aux 588 380 tonnes de 2008 (figure 7), soit une réduction de 13 %. Les émissions de CO₂ issues des sièges administratifs ont atteint 504 tonnes.

Les volumes de production inférieurs ont certainement contribué à la réduction des émissions de CO₂. Cependant, l'approvisionnement du site d'Olen (Cobalt & Specialty Materials et Electro-Optic Materials) en électricité verte à bilan carbone neutre depuis le deuxième trimestre 2009 s'est traduit par un recul durable des émissions de CO₂ pour la branche Advanced Materials. Plusieurs sites ont optimisé leur maîtrise de l'énergie, ce qui a encore contribué à la réduction des émissions de CO₂ (cf. « Consommation énergétique »).

À la fin 2009, le site d'Olen (Cobalt & Specialty Materials et Electro-Optic Materials) a mis en service une centrale de cogénération qui réduira encore à l'avenir les émissions de gaz à effet de serre (GES). La baisse dans le chef de Precious Metals Services s'explique par l'abandon du mazout au profit du gaz naturel sur le site de Hoboken (Precious Metal Refining). La réduction au sein des business groups Precious Metals Products & Catalysts et Zinc Specialties découle principalement de la baisse des volumes de production.

Les émissions de CH₄ et de N₂O se sont respectivement établies à 19,3 tonnes équivalent CO₂ et 17 322 tonnes équivalent CO₂. Le potentiel total de réchauffement planétaire (basé sur les trois gaz à effet de serre pertinents, à savoir CO₂, CH₄ et N₂O) a baissé, passant de 626 568 tonnes équivalent CO₂ en 2008 à 528 279 tonnes équivalent CO₂ en 2009. Dans le cadre du champ 3 des émissions de GES (non incluses dans les chiffres rapportés ci-dessus), Umicore s'est vu décerner le GreenPlan Award par sa charte automobile 'car policy', instaurée au début 2009. Parmi les grands principes de cette charte, citons la révision du parc

Segment d'activité		Precious Metals Products & Catalysts				Precious Metals Services		Zinc Specialties		Groupe Umicore	
		Advanced Materials									
		2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Consommation d'eau	1000 m ³	2.350	2.093	501	445	1.624	1.555	745	952	5.220	5.045
Consommation d'énergie	terajoules	2.577	2.506	1.064	953	2.605	2.496	1.597	1.329	7.843	7.284
Production totale de déchets	tonnes	27.032	21.830	7.120	5.127	30.832	15.767	18.158	11.654	83.142	54.378
Déchets dangereux	tonnes	21.400	16.631	2.291	1.794	25.089	12.059	5.625	4.178	54.405	34.661
Recyclage	%	3,49	3,08	51,80	41,65	0,44	3,93	90,24	12,04	13,08	6,45
Déchets non dangereux	tonnes	5.632	5.200	4.829	3.333	5.743	3.708	12.533	7.477	28.737	19.718
Recyclage	%	43,97	41,25	54,06	55,29	93,14	88,81	79,04	67,10	70,79	62,37
Métaux rejetés dans les eaux	kg	2.088	1.360	57	59	2.409	2.662	2.235	1.757	6.789	5.839
Métaux rejetés dans l'air	kg	727	656	751	646	2.130	1.226	12.544	7.254	16.152	9.783
Emissions de SO _x	tonnes	10	13	2	4	466	325	83	61	561	403
Emissions de NO _x	tonnes	130	113	88	80	133	142	64	29	415	365
Emissions de CO ₂	tonnes	170.733	138.667	95.682	86.940	201.354	183.173	120.611	101.653	588.380	510.432
Violation des normes	%	0,57	0,47	1,35	0,50	0,37	0,11	2,73	3,92	1,26	1,05

automobile de référence, avec un système de plafonnement des émissions de CO₂, ainsi que des cours d'écoconduite pour tous les cadres. En outre, la nouvelle charte permet de compenser les émissions de CO₂ en soutenant deux projets : le programme de reboisement et de séquestration du carbone Ibi Batéké en République démocratique du Congo (dont Umicore est aussi un des pourvoyeur de fonds) et un projet pédagogique de sensibilisation aux changements climatiques en Belgique. À la fin 2009, la conduite s'était globalement améliorée, ce qui s'est traduit par une réduction de 4 000 litres de la consommation de carburant, soit 11 tonnes d'émissions de CO₂.

Conformité à la législation

En 2009, environ 59 000 mesures environnementales ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore, contre quelque 64 000 en 2008. Ces mesures visent à vérifier la conformité environnementale aux réglementations, permis et/ou normes locales en vigueur. Elles comprennent classiquement l'échantillonnage et l'analyse des effluents ainsi que le suivi de la qualité de l'air ambiant, sans oublier les mesures de bruit environnemental.

Le taux de conformité global (nombre de mesures hors limites/normes divisé par le nombre total de mesures) pour le Groupe a atteint 1,05 %, soit mieux que les 1,26 % de dépassement en 2008. L'entité Precious Metals Products & Catalysts a fortement abaissé son score de mesures non conformes, grâce à une meilleure performance de sa station d'épuration des eaux usées à Guarulhos (Technical Materials et Precious Metals Chemistry). La réduction dans le chef de l'entité Precious Metals Services s'explique par la limitation des rejets dans l'atmosphère à la fonderie, à la raffinerie de plomb et à l'usine d'indium. L'augmentation observée chez Zinc Specialties est liée au dépassement des normes de pollution sonore sur le site de Pasir Johor (Zinc Chemicals).

Biodiversité

L'entreprise est convaincue que ses activités actuelles ont peu d'incidences néfastes sur la biodiversité au niveau des sites où elle est présente. Pour faire face à la pollution historique relative à ses activités passées, elle met en œuvre des projets d'assainissement des sols et des nappes phréatiques (voir pages 52-53).

Huit sites ont déclaré exercer leurs activités à proximité d'une zone sensible pour la biodiversité ; deux sites ont fait rapport de leur exposition à la biodiversité dans leur étude d'incidence sur l'environnement. Umicore s'est impliquée dans plusieurs projets de sauvegarde de la biodiversité sous les auspices du réseau Natura 2000 de l'UE, en particulier sur le site protégé d'Angleur, où pour la première fois en Belgique une nouvelle espèce, l'Agromyza Igniceps, a été identifiée. À Americana (Automotive Catalysts), quelque 3 600 arbres ont été plantés pour reboiser une zone protégée, riveraine du site.

La stratégie d'Umicore inclut la réalisation d'une étude d'impact détaillée sur l'environnement dans le cadre de ses principaux investissements, acquisitions et transferts fonciers.

Conclusions générales

En 2009, Umicore a réduit son impact environnemental par rapport à 2008. S'il est indéniable que la récession économique, qui s'est traduite par une baisse des volumes de production, a influencé ce résultat, des mesures spécifiques et ciblées prises sur de nombreux sites ont contribué à une amélioration durable de la performance environnementale.

Jim Rusk,
responsable de production,
Cobalt & Specialty Materials,
Fort Saskatchewan (Canada)

En développant un plan de gestion énergétique détaillé, le site est parvenu à diminuer sa consommation de vapeur, ce qui représente deux tiers de la consommation totale d'énergie de l'usine. En 2009, la province canadienne d'Alberta a reconnu le site de Fort Saskatchewan en tant que "Envirovista Champion", reconnaissance des pratiques d'excellence mises en œuvre au niveau de la performance environnementale.

Objectifs environnementaux du Groupe pour 2006-2010

Portée

Umicore a défini cinq objectifs environnementaux pour le Groupe pour la période 2006-2010. Ces objectifs expriment, avec les objectifs sociaux du Groupe (pages 61-67), l'approche d'Umicore en matière de développement durable.

Ces objectifs stimulent l'amélioration continue des performances de l'entreprise en termes d'aspects environnementaux, qui revêtent une grande importance aux yeux du Groupe. Comme ces objectifs reposent sur les performances réalisées au cours des années précédentes, ils offrent la souplesse nécessaire pour permettre aux sites de concourir, à leur rythme, à la réalisation des objectifs assignés à l'horizon 2010. Ils viennent étayer les initiatives prises par de nombreux sites en matière de gestion environnementale.

Soucieux de favoriser l'avancement correct et la bonne compréhension des objectifs, Corporate EHS organise chaque année des ateliers dans différentes business units et régions. Ce fut l'occasion d'évoquer les plans d'action et d'échanger les pratiques d'excellence avec les managers en charge de l'environnement des différents sites.

Le présent chapitre fait le point sur les avancées réalisées en 2009 sur ces cinq objectifs environnementaux.

Dans ce contexte, les données ont été récoltées par le système de gestion des données environnementales du Groupe. Le bureau de contrôle externe (Environmental Resources Management Certification and Verification Services Limited - ERM CVS) a comparé les progrès enregistrés aux objectifs dans le cadre de leur programme de vérification.

Au total, 63 sites industriels et 2 sièges administratifs figurent dans le champ de cette analyse, ce qui porte le total des sites à 65, soit un site de moins par rapport au champ de l'analyse des performances environnementales. En effet, si le site de Yangzhong (Technical Materials) a pu rendre compte de ses performances environnementales malgré sa fermeture, aucune autre mesure n'enterra en compte pour les objectifs environnementaux du Groupe.

Les objectifs 1, 2 et 3 concernent l'ensemble des 63 sites industriels ; l'objectif 4 en matière d'efficacité énergétique s'applique également aux deux principaux sites administratifs (Bruxelles et Bagnolet). L'objectif 5 ayant trait à la sécurité des produits fait l'objet d'un rapport à l'échelle de la business unit.

Dans les graphiques, l'état d'avancement est exprimé en pourcentage de l'ensemble des sites, indiquant soit si l'objectif a été atteint, soit si des actions sont en cours, soit si des actions doivent encore être entamées.

- objectif atteint : tous les critères de l'objectif sont remplis.
- actions en cours : des mesures ont été mises en œuvre en vue de rencontrer l'un des objectifs.
- actions à initier : aucune mesure n'a été prise sur aucun des critères relatifs à l'objectif concerné.

Premier objectif

Pour toutes les sources ponctuelles d'émission dans l'atmosphère et dans l'eau, tous les sites industriels doivent mettre en place des plans d'amélioration basés sur le principe BAT (la meilleure technologie existante réalisant un équilibre entre les coûts pour l'exploitant et l'impact positif sur l'environnement).

- Pour les sites dont les émissions de métaux dans l'air et l'eau sont supérieures à une tonne par an, il convient de fixer un objectif quantitatif sur base de BAT.
- Les sites industriels qui produisent des émissions diffuses devront être en mesure de démontrer des améliorations continues en matière de maîtrise de ces sources diffuses.

Cet objectif entend instaurer une approche systématique de la maîtrise des émissions, tous sites confondus, en prenant en compte les défis sociaux et économiques.

À la fin 2009, 86 % des sites avaient déployé un plan conforme à tous les critères de l'objectif en vue de maîtriser et de gérer encore davantage leurs émissions dans l'air et l'eau, contre 57 % en 2008. En outre, 11 % des sites sont occupés à élaborer ou à mettre en œuvre un plan de ce type (figure 6).

Ils sont 91 % à avoir mis en œuvre des programmes d'amélioration concernant les émissions dans l'atmosphère (contre 63 % en 2008), tandis que 90 % – hausse de 20 % par rapport à 2008 – en ont mis en place pour les émissions dans l'eau (figure 1).

Outre les instruments existants, garants de la conformité aux réglementations, de nombreux sites mettent en œuvre des plans d'action pour passer régulièrement en revue leurs points d'émission, rester au fait des dernières technologies, améliorer la précision des programmes d'échantillonnage de l'air et de l'eau, procéder à des analyses réglementaires, etc. Ces plans leur permettent d'identifier des mesures susceptibles d'enrichir encore la maîtrise de leurs rejets dans l'environnement.

Ces plans sont souvent intégrés au système de gestion environnementale des sites.

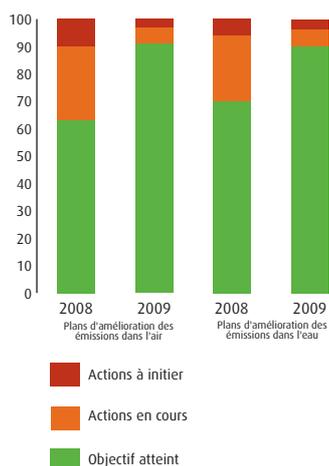
Au total, 20 sites ont rendu compte d'émissions de sources diffuses, par rapport à 23 en 2008. Cette différence est expliquée par un changement dans les opérations. Seize d'entre eux disposaient déjà d'un programme de maîtrise, deux sont occupés à en élaborer un et deux doivent encore s'y atteler. L'un des deux est la nouvelle acquisition à Sancoale (Zinc Chemicals), qui rend son rapport pour la première fois. Parmi les mesures prises, citons le nettoyage et l'arrosage réguliers des voiries, une meilleure ventilation des bâtiments et le bâchage des matériaux en vrac. Cinq sites examinent actuellement la pertinence des émissions de source diffuse.

Douze sites ont fixé des objectifs de réduction quantitatifs pour leurs rejets dans l'atmosphère. Parmi eux figurent aussi les quatre sites dont les charges d'émission dépassent le seuil d'une tonne de métaux défini dans l'objectif. De même, 13 sites ont défini des objectifs de réduction pour les rejets dans le milieu aquatique. Seulement trois sites dépassent le seuil d'une tonne.

Les objectifs de réduction quantitatifs sont spécifiques aux sites et diffèrent fortement dans leur nature (allant de d'objectifs de réduction absolus à des objectifs par unité de production) ce qui rend leur consolidation au niveau du Groupe impossible et même dénuée de sens. Pour la prochaine série d'objectifs environnementaux, le Groupe se focalisera sur les aspects quantitatifs de ces objectifs. Cependant, leur contrôle constitue un critère de vérification lors des audits de conformité.

FIGURE 1

Plans d'amélioration des émissions dans l'air et l'eau (en % de l'ensemble des sites)



Sur le site d'Auby (Building Products), les rejets d'effluents ont été principalement réduits grâce à des améliorations apportées au processus industriel. Les rejets d'effluents actuels du site se sont limités à la surface (aire de stationnement, toit, voirie), aux eaux de ruissellement et à un nombre limité d'effluents courants. Ces eaux sont recueillies pour un premier traitement limité, qui consiste à éliminer les hydrocarbures, après quoi elles sont envoyées dans la station d'épuration des eaux de la société voisine, Nyrstar. Le site ne dispose donc pas des données concernant les rejets dans l'eau au niveau de la sortie du site, avant injection des eaux dans la station d'épuration de Nyrstar (cf. chapitre "Performance environnementale - émissions dans les eaux de surface, en page 41). Les eaux finalement déversées dans le canal par Nyrstar sont conformes aux normes en vigueur. En 2008 et 2009, Umicore a réparé son système d'épuration et éliminé de nombreux collecteurs ajoutés au fil des ans. En 2010, à la demande des autorités locales, Umicore planchera sur les plans d'aménagement de sa propre station d'épuration des eaux, ce qui rendra redondant l'usage de celle de Nyrstar. La station d'épuration des eaux sera opérationnelle courant 2011, ce qui permettra à l'entreprise de réduire constamment ses rejets dans l'eau.

Deuxième objectif

Tous les sites industriels mettront en place un système de gestion de l'environnement certifié par un organisme extérieur. Tous les sites sont tenus de se conformer aux lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux normes internes de l'entreprise, et de contrôler régulièrement la conformité.

Umicore a la conviction que la présence de systèmes de gestion certifiés constitue un vecteur fort d'amélioration continue de la performance environnementale du site. Les instances de réglementation, les clients, les actionnaires, les ONG et le grand public tendent de plus en plus à considérer les systèmes de gestion environnementale normalisés comme un indice de bonne gouvernance et de bonnes pratiques de gestion.

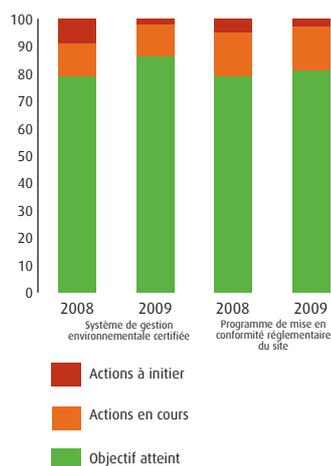
Septante-cinq pour cent des sites ont d'ores et déjà mis en œuvre un système de gestion environnementale certifié, ainsi qu'un programme de mise en conformité (figure 2), contre 71 % en 2008.

Sept sites sont exemptés de mise en œuvre un système de gestion certifié (cf. exposé ci-dessous).

En 2009, 86 % de nos sites disposaient d'un système de gestion environnementale certifié ISO 14001, contre 79 % en 2008 (figure 2). Ils sont 12 % à avoir entamé un projet de mise en place d'un tel système. Le site de Sancoale (Zinc Chemicals), intégré pour la première fois dans le reporting en 2009, s'attellera à mettre au point son système de management environnemental en 2010.

Quatre-vingt-un pour cent des sites disposent d'un programme interne ayant pour objet le contrôle et la mise en œuvre systématiques des nouvelles réglementations en vigueur (figure 2), contre 79 % en 2008.

FIGURE 2
Systèmes de gestion environnementale et programmes de mise en conformité réglementaire
(en % de l'ensemble des sites)



Les audits internes sont la pierre angulaire de ces programmes. Le suivi des réglementations régionales nouvelles ou à venir s'effectue souvent par des alertes Internet, des lettres d'information électroniques ainsi que par l'affiliation à des fédérations sectorielles.

Umicore a exempté sept sites du déploiement d'un système de management environnemental certifié. Cette dispense est accordée à la suite d'une procédure stricte qui a pour but de s'assurer que le site ou l'activité est effectivement dépourvu d'impact environnemental notable. Il s'agit d'un audit mené par un manager ESS de l'entreprise et/ou un consultant externe qui réalise une étude d'incidences détaillée. Un rapport écrit et des conseils argumentés sont ensuite transmis à la direction de la business unit concernée. L'exemption est demandée par le Senior Vice-Président du site et octroyée par le Senior Vice-Président ESS. L'autorisation stipule qu'il convient de procéder à des évaluations régulières pour entériner la décision. En cas de modifications notables du procédé, l'étude d'incidences détaillée doit être actualisée et la dispense peut être retirée.

Durant l'été 2008, à la suite de leur acquisition, les sites de Glens Falls et Cranston (Technical Materials) avaient entamé le déploiement de la norme ISO 14001. L'engagement de la direction et la participation du personnel ont été essentiels à la mise en œuvre du système.

Parmi les missions prioritaires, citons l'identification des secteurs concernés et de l'impact environnemental pertinent pour les installations, ainsi que les mesures à prendre pour réaliser les objectifs. Mission accomplie, comme l'attestent les quelque 50 tonnes de déchets recyclés et la réduction de 65 % de la consommation d'eau des installations.

Le processus a mis au jour une foule d'avantages : instauration d'une bonne entente avec d'autres entreprises locales, échange d'informations et collaboration au bénéfice des riverains. Les sites de Glens Falls et Cranston ont reçu la certification ISO 14001 en juillet 2009. Le système ISO 14001 est appelé à se développer et gagner en maturité. Les sites s'engagent donc en faveur d'un processus à long terme d'amélioration continue.

Troisième objectif

Tous les sites industriels sont tenus d'évaluer la nature, l'ampleur et le risque de l'impact que leurs activités, présentes et passées, exercent ou ont exercé sur le sol et les eaux souterraines. D'ici à la fin 2010, des opérations d'assainissement seront entamées sur les sites où des risques significatifs ont été identifiés.

Le « Umicore Way » stipule clairement que l'entreprise « participe activement à la gestion et à l'assainissement des risques résultant de ses activités passées ». Cet objectif vise à sensibiliser davantage aux risques historiques des sites existants ainsi que de minimiser les risques financiers associés.

Cet engagement a donné lieu à des projets d'évaluation des risques et de l'impact, ainsi qu'à des mesures correctives mises en place sur les principaux sites de par le monde (voir pages 52-53). Aujourd'hui, la stratégie d'Umicore prévoit une analyse des sols et des eaux souterraines dans le cadre du processus de "due diligence" qui fait partie de tout projet d'acquisition.

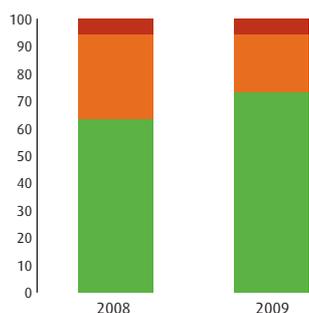
À la fin de 2009, 73 % de tous les sites avaient déjà mis en œuvre un programme d'évaluation conforme aux critères de l'objectif, contre 63 % l'an dernier. Conseillée par des experts externes, Umicore se fonde sur les analyses de sols et des eaux souterraines pour juger de l'opportunité d'entreprendre des projets de réhabilitation supplémentaires.

Vu l'implantation du site de Subic (Philippines, Cobalt & Specialty Materials) - au sommet d'une colline à deux pas de la mer et à proximité d'une zone résidentielle - les aspects environnementaux sont au cœur des activités quotidiennes de l'usine. Le site est certifié ISO 14001, ce qui lui offre le cadre nécessaire où inscrire un management environnemental proactif. Sur la base des objectifs de développement durable consolidés d'Umicore, des projets ont été lancés de manière à fixer des critères de comparaison pour aller au-delà de la simple mise en conformité aux prescriptions réglementaires locales et combler le décalage entre la situation réelle et les normes plus strictes du Groupe en matière de sécurité et d'environnement.

À titre d'exemple, citons le programme de prévention de la pollution des sols et des eaux souterraines, une étude récente ayant relevé que le sol de deux secteurs de l'usine présentait des concentrations de nickel légèrement supérieures par rapport à l'analyse de base. Cette pollution est probablement le fait de pratiques antérieures à l'acquisition du site par Umicore.

Bien que les réglementations en vigueur au niveau local n'obligent pas un site en activité à assainir les sols, l'équipe de Subic a mis au point un plan d'action afin de les réhabiliter de manière systématique et dans un délai imparti. Le premier projet a été entamé en 2009. Il porte sur l'assainissement des sols à proximité de la station d'épuration des eaux usées. Des échantillons ont été prélevés à différentes profondeurs dans le périmètre incriminé, de manière à fournir un profil de terres à excaver. Les terres polluées ont été enlevées et évacuées vers une décharge homologuée. La zone excavée a été comblée par de nouvelles terres. Elle a ensuite été pavée pour sceller en permanence le périmètre décontaminé. Des mesures similaires seront entreprises en 2010 à un second emplacement. Dans le même temps, des mesures préventives seront déployées dans des zones à risque de l'usine en vue d'éviter le recours ultérieur à la réhabilitation des sols.

FIGURE 3
Etudes d'impact sols & eaux souterraines
(en % de l'ensemble des sites)



- Actions à initier
- Actions en cours
- Objectif atteint

Quatrième objectif

Tous les sites (y compris les bureaux) doivent établir et mettre en place un plan d'efficacité énergétique agréé. Les sites dont la consommation énergétique dépasse 75 000 gigajoules par an doivent fixer un objectif quantitatif basé sur la BAT (la meilleure technologie existante réalisant un équilibre entre les coûts pour l'exploitant et l'impact positif pour l'environnement).

Cet objectif concerne aussi bien l'ensemble des sites industriels que les deux bâtiments de bureaux principaux à Bruxelles et à Bagnolet. Septante-cinq pour cent des sites ont déclaré disposer d'un plan d'efficacité énergétique, contre 57 % en 2008. Quelque 15 % de sites supplémentaires mettent en œuvre un plan de ce type (figure 4).

Les éléments clés repris dans ces plans sont très divers : des audits énergétiques qui analysent en détail la consommation d'énergie du site, l'identification des secteurs les plus énergivores à l'échelle du site, la définition d'une mesure pertinente du rendement, l'optimisation des procédés, l'intégration de l'efficacité énergétique dans des projets de construction, le suivi des meilleures techniques disponibles, ou encore des mesures plus simples comme l'éclairage économique et les programmes de sensibilisation du personnel.

Vingt-et-un sites se sont dotés d'un objectif quantitatif de réduction en termes d'efficacité énergétique, tandis que la consommation énergétique de 17 sites seulement excédait 75 000 gigajoules (référence 2006).

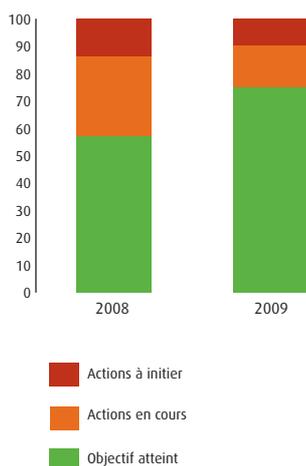
Ces objectifs font appel à plusieurs mesures de flux de sortie (p. ex. consommation énergétique à la pièce ou par tonne produite), pertinentes selon le type d'activité. Ils feront l'objet d'un suivi à l'échelle du site. L'entreprise a étudié la possibilité de définir une

unité opérationnelle unique par business group. Cependant, la variété des métiers en présence rend cette éventualité impossible. Comme pour les objectifs relatifs aux rejets, le Groupe se montrera plus attentif aux aspects quantitatifs des émissions de CO₂ au moment d'aborder la définition des futurs objectifs au-delà de 2010.

Dans le cadre des objectifs environnementaux du Groupe, le site de Fort Saskatchewan (Canada, Cobalt & Specialty Materials) a établi un plan de performance énergétique. Ce système de mesure et de surveillance de la consommation énergétique est à la base d'économies d'énergie. Pour l'heure, des rapports relatifs à la consommation de gaz, d'eau et d'électricité sont générés automatiquement chaque jour et chaque mois. Ils sont ensuite rapprochés des volumes de production dans le cadre des rapports financiers mensuels. Cette information permet au site de prendre les mesures qui s'imposent en vue de juguler sa consommation d'énergie. Une importante fuite de vapeur, survenue dans une usine pilote, a ainsi pu être décelée et réparée rapidement. En outre, l'analyse des données relatives à la consommation énergétique a permis de repenser la philosophie de fonctionnement des équipements. Ainsi, la production continue de vapeur pour une autre unité de production est désormais interconnectée avec une pompe d'alimentation. L'éclairage de l'usine de lixiviation, du laboratoire ainsi que des vestiaires et des salles de repas restait en permanence allumé. Il s'enclenche à présent avec des capteurs de mouvement. Le plan de performance énergétique de l'usine est revu régulièrement.

FIGURE 4

Plans d'efficacité énergétique (en % de l'ensemble des sites)



Cinquième objectif

Toutes les business units doivent disposer pour chacun de leurs produits de toutes les données de base en matière de sécurité, hygiène et environnement.

Une base de données « produits » intégrée facilite la publication des fiches de données de sécurité actualisées et conformes pour tous les produits Umicore.

À la fin 2009, plus de 2 000 produits avaient été validés en IPDS (« Integrated Product Data System »); 250 autres sont en cours de préparation. La base de données dispose de plus de 200 000 FDS en 41 langues, couvrant 110 pays.

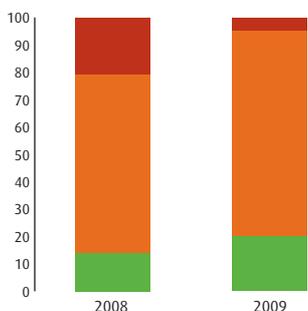
Cet objectif tend principalement à améliorer encore la communication sur les risques en consolidant la connaissance des propriétés physico-chimiques et toxicologiques des produits au-delà des données déjà prises en compte lors de la rédaction des fiches FDS.

Il faut quelque 780 fichiers de données pour les substances relevant du champ de cet objectif, par rapport aux 800 fichiers de l'année passée. Cette légère baisse est due aux changements au sein du portefeuille de produits. Pour 20 % d'entre elles, un fichier complet est d'ores et déjà disponible ; 75 % des fichiers sont en cours d'élaboration.

Pour les substances achetées sur le marché, il a été convenu que les informations seront mises à disposition dans les délais fixés par REACH. En fonction de ces derniers, l'état « en cours de développement » sera prorogé au-delà de la date butoir en 2010. Dans ce but, Umicore continuera de développer ses fiches de données ESS de base en tant que partie de ses objectifs produits après 2010.

FIGURE 5

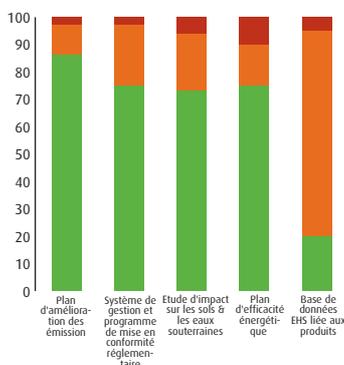
Fiches de données produits complémentaires (en % de l'ensemble des fiches de données)



- Collecte en passe de débiter
- Collecte en cours
- Fiches complétées

FIGURE 6

Aperçu des objectifs environnementaux du Groupe 2006-2010, situation 2009 (obj. 1-4 : en % du nombre de sites) (obj. 5 : en % de l'ensemble des fiches de données)



REACH

La directive REACH est entrée en vigueur en juin 2007 pour toute l'Union Européenne et a imposé la création de nouvelles procédures opérationnelles concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques. Umicore a créé un réseau opérationnel de gestionnaires REACH au niveau des business units coordonné par un manager responsable de l'implémentation de REACH.

En 2009, la liste des matières premières, des intermédiaires et des produits a été encore améliorée dans le cadre de la législation REACH. La communication avec les clients et les fournisseurs a débuté afin d'identifier les usages à couvrir. Umicore s'attellera à trouver la manière la plus efficace de préparer l'enregistrement, de suivre attentivement l'évolution des FEIS (forums d'échange d'informations sur les substances) et de prolonger son implication dans 15 consortiums avec d'autres entreprises, et ce dans l'optique d'améliorer le processus de collecte des données nécessaires à l'enregistrement. La plateforme de compétence EHS au sein de R&D continuera de jouer un rôle important dans le support technique des activités REACH d'Umicore. Tous les coûts relatifs à la mise en conformité REACH sont repris dans les coûts de gestion courante.

Conclusion

En 2009, de belles avancées ont été réalisées en vue de la mise en œuvre des objectifs du Groupe dans l'optique de leur concrétisation en 2010. Pour les objectifs de 1 à 3 plus de 95 % des sites ont soit déployé un plan, soit sont en passe de le faire. Pour le quatrième objectif, 90 % des sites ont pris des mesures conformément aux principes exposés (figure 6). Les sites qui doivent encore mettre en œuvre certains objectifs (cf. score rouge dans les graphiques) ont tous été acquis après la mise en place des objectifs du Groupe en 2006 ou présentent un faible degré d'activité industrielle. Dès lors, Umicore est convaincue que les sites repris dans le champ d'application initial des objectifs du Groupe en 2006 seront tous en conformité avec les exigences d'ici à la fin 2010.

La définition du prochain ensemble d'objectifs environnementaux pour l'après 2010 a commencé début 2009. Ces nouveaux objectifs seront publiés dans le rapport annuel 2010, de même que les résultats définitifs de l'actuel ensemble d'objectifs du Groupe.

Pollution historique: avancées réalisées

Umicore a continué de réaliser des progrès en vue de faire disparaître l'héritage de la pollution historique. Cette partie regroupe les actions de remédiation principales menées à travers le monde en 2009.

Flandre (Belgique)

Le 23 avril 2004, Umicore a signé, avec la société publique des déchets de la Région flamande (OVAM) et le Ministre de l'Environnement de la Région flamande, une convention par laquelle Umicore s'engageait, dans les 15 prochaines années, à effectuer la dépollution de quatre sites – dont Balen et Overpelt qui font actuellement partie de Nyrstar, suite à leur vente par Umicore en 2007 – et de certaines zones riveraines pour un montant prévu de € 62 millions.

À Hoboken, la dépollution des quartiers résidentiels voisins de Moretusburg et Hertogvelden a déjà été finalisée en 2008. La couche arable polluée des jardins de quelque 900 habitations a été excavée et stockée en toute sécurité dans un mur antibruit construit sur le site. Les jardins ont été réaménagés et l'intérieur des habitations a été dépoussiéré. Sur place, un accord a été convenu avec l'OVAM sur les travaux d'excavation des terres et les mesures de confinement des eaux souterraines. Ces travaux seront entamés en 2010.

Des travaux préparatoires à l'excavation de certains jardins contaminés de la zone du Vinkevelde à proximité de l'usine d'Hoboken sont également en cours et réalisés en collaboration avec l'OVAM.

Avec la contribution d'Umicore, le service public régional de santé publique a entamé un programme de biosurveillance du plomb chez les enfants riverains de l'usine. Des concentrations de plomb plus élevées ont été observées dans le voisinage immédiat du site, mais tous les relevés, à l'exception d'un seul, étaient nettement inférieurs au niveau recommandé par les « Centers for Disease Control and Prevention » (CDC) (10 microgrammes par décilitre de sang). Un suivi est en cours pour l'enfant dont les concentrations excédaient la norme recommandée.

À Olen, l'assainissement des eaux souterraines du site s'est poursuivi. Les résidus de chrome ont été déblayés et stockés en lieu sûr. En 1985-1986, le site d'Olen avait construit un entrepôt ultramoderne, dédié au stockage à long terme de différents déchets radioactifs. Ce site de stockage a été homologué à titre temporaire, jusqu'à ce qu'une solution définitive puisse être validée par le gouvernement belge.

Umicore s'attelle à trouver une solution durable au problème environnemental en souffrance, dû au stockage historique de

déchets faiblement radioactifs. Elle a fait une étude qui permet de cerner les risques et de définir les mesures à prendre pour stocker ces matériaux en toute sécurité sur le long terme. Dans ce contexte, Umicore a reçu le conseil et l'assistance des instances concernées, à savoir l'AFCN, l'ONDRAF et l'OVAM. Dans le même temps, elle continue de pourparlers avec ces agences pour trouver un terrain d'entente sur la manière de financer et de transférer la responsabilité du stockage à long terme de ces matériaux.

Dans le cadre de la convention de 2004, un fonds collectif de € 30 millions (alimenté respectivement à hauteur de 50 % par Umicore et par les autorités régionales flamandes) avait vu le jour. Le but de ce fonds est de remédier à la pollution historique dans un rayon de 9 km autour des quatre sites opérationnels de Balen, Overpelt, Hoboken et Olen. Les résultats d'un programme de contrôle biologique effectué par la région flamande pour mesurer l'exposition résiduelle au cadmium et à l'arsenic de la population locale indiquent que les concentrations de cadmium et d'arsenic ont considérablement diminué depuis les années 1990 et sont nettement inférieures aux limites acceptables.

Par ailleurs, le projet d'évacuation des dépôts de cendres de zinc dans les allées privées sur l'ensemble du périmètre concerné par la convention a été entamé. Avec l'aide des administrations communales, les habitants ont été invités à déclarer la présence de cendres de zinc sur leur terrain. Les travaux d'évacuation – prévus initialement en 2009 – ont été reportés à 2010. Des actions spécifiques sont attendues en 2010.

France

À Viviez (France), dans la foulée de l'octroi de l'autorisation finale au mois de juillet 2009, Umicore a entamé des travaux préliminaires afin de stabiliser et d'évacuer plus d'un million de m³ de terres contaminées dans le cadre d'un programme d'assainissement de grande envergure à mettre en œuvre d'ici 2014. Le projet – dont le budget devrait s'élever à plus de € 30 millions – est mené de manière totalement transparente et accueille d'ailleurs régulièrement des visites des médias et du public. En parallèle, un programme de surveillance médicale de la population locale mené avec les autorités locales, n'a pas révélé de faits inquiétants.

Allemagne

En Allemagne, Umicore et ses prédécesseurs légaux ont un riche passé minier, qui s'est éteint avec la fermeture de la mine de zinc de Lüderich, près de Cologne, en 1978. Plusieurs concessions minières souterraines appartiennent encore à Umicore. En 2009, une nouvelle société (Umicore Mining Heritage GmbH & Co. KG) a repris la gestion de ces anciens sites miniers. L'effondrement des puits désaffectés et l'éboulement des anciennes galeries peuvent parfois provoquer un affaissement en surface. Pendant l'année, les travaux sur deux anciens sites miniers ont été achevés et ont permis de prévenir de tout danger de dégâts causés à la surface. Sur un troisième site, un plan a été développé en vue de couvrir un ancien tas de déchets avec de la terre afin de prévenir toute érosion.

Épaulée par un expert externe, Umicore continue de revoir et d'affiner le niveau de ses provisions financières destinées à faire face aux risques structurels et environnementaux possibles liés à ces anciens sites miniers.

L'assainissement des eaux souterraines à Schwäbisch Gmünd a été entamé en 2008 et est actuellement toujours en cours.

USA

Umicore poursuit le traitement des eaux souterraines d'un ancien site minier dans le Colorado (USA). Elle examine les autres technologies susceptibles d'abaisser la concentration en métaux des effluents et de réduire ainsi le volume traité de particules solides, actuel et futur. En 2009, l'eau rejetée produite dans le passé a été à nouveau pompée dans les puits de mine afin de diminuer le niveau d'acidité de l'eau de la mine permettant donc de diminuer la mobilité des particules de métaux.

Umicore a cessé ses activités de cobalt à Maxton en 2009. Simultanément à la mise hors-service des installations, un projet de dépollution volontaire des sols du site et des environs a été mis en place. La finalisation des travaux de remédiation est prévue pour fin 2011.

Brésil

Pendant l'évaluation des risques environnementaux, qui a lieu pour chaque site industriel d'Umicore, une pollution des eaux souterraines a été détectée à Guarulhos, au Brésil. Cette pollution historique date d'avant 2003, année où Umicore a repris ces opérations. Umicore a mis en place des mesures immédiates afin de stopper la propagation de la contamination dans les zones environnantes. Ces actions devraient être finalisées en 2010. Entre-temps, la société recherche la solution la plus rentable afin de dépolluer le site et a enregistré les provisions nécessaires.

Des travaux de remédiation de plus faible ampleur ont été identifiés sur certains autres sites grâce à l'objectif 3 et auront lieu dans les années à venir.

Rapport social



HR Team Greater China

Travailler ensemble

...the Umicore way

À l'instar de la société dans son ensemble, une entreprise est un organisme vivant, une équipe de personnes conjointement responsables du succès de ses activités. Les entreprises sont également des membres à part entière des communautés locales dans lesquelles elles sont ancrées. La contribution au bien-être des travailleurs et des acteurs locaux est par conséquent synonyme de croissance durable des activités. Dans cette optique, un environnement de travail sûr et sain pour tous, la transparence, le dialogue, le respect et le travail en équipe sont essentiels.

En 2006, Umicore a défini des objectifs étalés sur cinq ans. Ces lignes directrices sont conformes aux principes de « The Umicore Way » : la prise en compte des intérêts des acteurs locaux ainsi que l'amélioration permanente des conditions de travail et des perspectives de ses employés.



Clara Song,
Senior HR Manager,
Chine

Umicore a débuté en 2009 la construction de deux nouvelles usines, ce qui a permis de créer un nombre significatif d'emplois. Un site – Yangzhong – a cependant été fermé.

Ressources humaines

Ce chapitre évoque quelques-uns des principaux défis et projets dans le domaine des ressources humaines, consistant principalement à adapter les effectifs à la récession économique. Les pages suivantes abordent les avancées réalisées sur le plan des objectifs sociaux. Des données sont communiquées pour 99 sites consolidés d'Umicore. De nouveaux indicateurs clés de performance illustrent certaines des mesures mises en œuvre. Le rapport social se termine par un aperçu des performances de l'entreprise en matière de santé et de sécurité.

Mesures temporaires pour éviter des pertes de compétences

Début 2009, l'ampleur et la durée de la crise économique étaient encore incertaines. Afin de minimiser l'impact de celle-ci sur les effectifs et d'éviter de perdre des compétences, les équipes des RH ont discuté avec les représentants des travailleurs afin d'élaborer une série de mesures visant à diminuer l'impact de la faible charge de travail.

De nombreux pays, mais principalement la Belgique et l'Allemagne, ont opté de manière étendue pour un chômage temporaire ou une réduction du temps de travail. Certains employés ont pu rester chez eux durant quelques jours ouvrables par mois. Des allocations sociales ont permis de compenser partiellement la perte de revenu qui en a résulté. Dans certains pays, le temps de travail a été également réduit mais sur base volontaire et sans compensation.

Umicore a également moins fait appel aux sous-traitants et a confié certaines de leurs tâches à son propre personnel. Umicore a également accéléré les programmes de maintenance.

L'entreprise est également restée ferme sur la non-conversion des contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée. Parfois, les contrats à durée déterminée n'ont simplement pas été reconduits. À la fin 2009, Umicore employait 356 temporaires (soit 3,82 % du total des effectifs), contre 463 fin 2008.

Certains sites ont également mis ce ralentissement d'activité à profit pour organiser des séances de formation supplémentaires pour leur personnel. Ces séances ont souvent eu trait à l'élargissement des compétences des travailleurs afin d'accroître le niveau de flexibilité dans l'organisation du travail. Elles ont également permis aux sites de déplacer les travailleurs des activités ralenties vers des activités moins touchées par la crise économique.

Réductions des effectifs

Outre les mesures temporaires précitées, un certain nombre d'activités en ont nécessité de plus structurelles afin de préserver leur position concurrentielle. Au total, la réduction d'effectifs consolidés a concerné 798 travailleurs, pour atteindre 9 315 unités à la fin de l'année, une réduction qui a principalement touché le business group Precious Metals Products & Catalysts.

Bien que cela ne soit pas directement lié à la crise économique, la production de feuilles de plomb a été mise à l'arrêt, supprimant ainsi 47 emplois sur le site Building Products d'Overpelt (Belgique). Enfin, les activités d'Electronic Packaging Materials ont été vendues. Au total, 42 travailleurs (uniformément répartis entre Singapour et Hanau, en Allemagne) ont été transférés au nouveau propriétaire.

Les travailleurs touchés par les mesures susmentionnées ont été soutenus par Umicore au moyen de services de formation supplémentaire ou de reclassement. Des actions syndicales et des arrêts de travail se sont produits sur un seul site avant de parvenir à un accord (page 65).

À la clôture, les effectifs des sociétés liées s'établissaient à 4 405, soit une baisse de 929 unités par rapport à l'année précédente, principalement due aux pertes d'emploi chez Element Six Arasives.

Usines de nouvelle génération et expansion

En 2009, Umicore a entamé l'exploitation de deux nouvelles usines en Chine, sur les sites de Jiangmen (Cobalt & Specialty Materials) et de Foshan (Jewellery & Electroplating) et a ainsi créé de nouveaux emplois. L'extension de la capacité sur les sites Cobalt & Specialty Materials de Cheonan (Corée du Sud) et Electro-Optic Materials de Quapaw (USA) a également eu pour effet la création de nouveaux postes. Enfin, les activités de Zinc Battery Materials d'Overpelt (Belgique) et de Shanghai (Chine) ont été intégrées à la business unit Zinc Chemicals.

Pour en savoir plus sur les effectifs, veuillez vous reporter aux pages 58-59 (carte du monde).

Présence internationale et effectifs globaux



744

dont sociétés associées 18

7342

dont sociétés associées 980

1097

dont sociétés associées 416

1512

dont sociétés associées 1252

Présence d'Umicore

	Sites de production	Autres sites	Effectifs
Europe			
Autriche	1		133
Belgique	8(1)	1	2963(62)
République tchèque		1	3
Danemark		1	14
France	5	3	780
Allemagne	10(2)	2(1)	2296(364)
Hongrie		1	7
Irlande	1(1)		247(247)
Italie	1	3(1)	82(15)
Liechtenstein	1		112
Luxembourg		1	9
Pays-bas	2		123
Norvège	1		52
Pologne		1	14
Portugal	1		46
Russie	1		7
Slovaquie	1		38
Espagne		2(1)	18(3)
Suède	2(1)	1	103(68)
Suisse	1	2(1)	37(7)
Ukraine	1(1)	1	194(192)
Royaume-Uni	1	5(1)	64(22)
Asie/Australie			
Australie	1	2	62
Chine	11(4)	6(2)	2225(1477)
Inde	2	2(1)	62(7)
Japon	2(1)	2(1)	134(90)
Malaisie	1		62
Philippines	1		81
Corée du Sud	2(1)	1	298(161)
Taiwan	1	2(1)	25(4)
Thaïlande	1	1	76
Amérique			
Argentine	1		34
Brésil	3	1(1)	652(5)
Canada	3		204
Pérou	1(1)		411
Etats-Unis	9	5(2)	540(18)
Afrique			
Afrique du Sud	3(1)	1	1512(1252)
Total	79(14)	48(14)	13720(4405)

2963

dont sociétés associées 1739

62

Données des sociétés associées entre parenthèses. Lorsqu'un site comprend à la fois une entité de production et des bureaux (par exemple Hanau en Allemagne), il est uniquement repris comme site de production.

Naicheng Wang,
Deputy General
Manager, Jiangmen JUC
(Chine)

JUC est une nouvelle usine de matériaux pour batteries rechargeables inaugurée en 2009. Le nouveau site doit malgré tout mettre en place les Objectifs sociaux du Groupe pour la période 2006-2010.

Objectifs sociaux du Groupe pour 2006-2010

Portée

Umicore a défini cinq objectifs sociaux pour le Groupe pour la période 2006-2010. Ces objectifs supportent, avec les objectifs environnementaux du Groupe (pages 45-51), les ambitions d'Umicore en matière de développement durable.

Ces objectifs stimulent l'amélioration continue des performances de l'entreprise en termes d'aspects sociaux, qui revêtent une grande importance aux yeux du Groupe. Comme ces objectifs reposent sur les performances réalisées au cours des années précédentes, ils offrent la souplesse nécessaire pour permettre aux sites de concourir, à leur rythme, à la réalisation des objectifs assignés à l'horizon 2010.

Les objectifs sociaux concernent 76 sites. Ce nombre est un peu moins élevé qu'en 2008 (82 sites), à la suite de la suppression des sites qui ont quitté le Groupe ou bien ont été fermés ainsi que de certains bureaux de moindre ampleur au sein du cadre de reporting. L'ensemble des 99 sites entièrement consolidés (dont les bureaux de moindre importance) font du reporting sur les indicateurs clés de performance supplémentaires – tels que les heures de formation et les départs volontaires – recueillis à l'aide du système de gestion des données sociales du Groupe. De plus, 28 sites non consolidés rapportent leurs chiffres relatifs aux effectifs.

Dans les graphiques, l'état d'avancement est exprimé en pourcentage de l'ensemble des sites, indiquant soit si l'objectif a été atteint, soit si des actions sont en cours, soit si des actions doivent encore être entamées.

- objectif atteint : tous les critères de l'objectif sont remplis.
- actions en cours : des mesures ont été mises en œuvre en vue de rencontrer un des objectifs.
- actions à initier : aucune mesure n'a été prise pour aucun des critères relatifs à l'objectif concerné.

Les objectifs sociaux sont également valides pour les sites de moindre ampleur (spécifiquement de moins de 10 employés), mais les progrès effectués par rapport aux plans d'amélioration ne sont pas rapportés formellement.

Dans ce chapitre, l'état d'avancement de chaque objectif social et des indicateurs clés de performance supplémentaires est présenté en détail. L'instance de contrôle externe (ERM CVS) a évalué les mesures prises quant aux objectifs sociaux. Cette évaluation fait partie de la certification de la performance durable d'Umicore délivrée par ERM CVS et qui est incluse dans le présent rapport.

Premier objectif

Tous les sites industriels sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local définissant leur engagement vis-à-vis de la collectivité locale. Ce plan doit identifier les parties en présence et définir le processus de prise en compte des intérêts de celles-ci. Il doit aussi faire état des initiatives volontaires que le site souhaite prendre vis-à-vis de la collectivité locale.

La plupart des sites d'Umicore (près de 90 %) ont élaboré un plan local pour identifier les parties concernées et nouer des contacts avec celles-ci. Les sites restants sont en passe de démarrer (4 %) ou de déployer (6 %) un plan local. Bon nombre de sites ont déjà entamé le dialogue avec leur collectivité locale. Certains sites ont une longue expérience dans ce domaine : leurs riverains reçoivent des magazines et des brochures qui font principalement état des performances en matière d'environnement.

En novembre 2009, un débat avec les parties concernées a été organisé, et ce pour la première fois au niveau du Groupe. Quelque 18 ONG et autres organisations ont été invitées à passer en revue les objectifs de développement durable d'Umicore ainsi que les rapports du Groupe relatifs à ces derniers. Jugé positif par tous les participants, cet exercice a permis à Umicore de bénéficier de précieuses suggestions d'amélioration en vue de préparer un nouvel ensemble d'objectifs en matière de développement durable, pour l'après 2010.

De même, les initiatives locales ont permis de rencontrer les parties concernées au niveau local. Le site d'Olen (Belgique) a été à la rencontre des riverains pour connaître leur opinion et leurs attentes concernant la présence d'Umicore. Ce site a aussi commencé à diffuser un nouveau magazine pour informer la population locale des activités d'Umicore sur le site. Dans le cadre de conventions existantes, Umicore met des terrains à la disposition de la collectivité et des clubs de sport locaux. Elles ont été renouvelées.

Le site de Bruges (Belgique) a tenu une réunion avec les sociétés voisines en vue d'améliorer la circulation dans le quartier.

En 2008, Umicore a instauré une nouvelle stratégie consolidée en matière de dons et de contributions philanthropiques. Le Groupe s'est engagé à y allouer chaque année quelque 0,5 % de son EBIT consolidé (résultat avant impôts et charges d'intérêts).

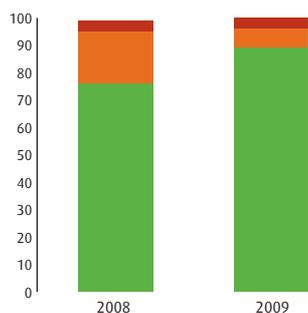
La direction du site doit consacrer près de deux tiers de ce montant au financement d'initiatives locales au sein des collectivités riveraines des sites d'Umicore. Le solde est destiné aux actions, à l'échelle du groupe. En 2009, Umicore a consacré plus de € 1,1 million (soit 0,73 % de l'EBIT consolidé) à des dons et contributions philanthropiques. En 2009, tous les sites ont été invités à ventiler leurs dépenses dans trois catégories : dons en espèces, dons en nature et estimation du temps passé par les travailleurs actifs dans des travaux d'utilité publique. La grande majorité des dépenses se concentre dans la première catégorie. En 2010, Umicore doublera ses efforts afin de rationaliser l'implémentation de cette nouvelle stratégie et le reporting relatif à cet objectif.

De nombreux sites se sont investis dans des actions charitables, que ce soit pour soutenir des projets locaux ou au bénéfice d'initiatives plus générales. Certaines de ces initiatives sont décrites ci-dessous.

En septembre, le site d'Olen a organisé une manifestation sportive à laquelle étaient conviés le personnel d'Umicore et les riverains. Plusieurs activités sportives organisées ont permis aux participants de récolter des fonds pour soutenir des œuvres de leur choix. Quelque € 21 500 ont été réunis pendant cette journée sportive.

Toujours en Belgique, le site d'Overpelt a fait un don à une réserve naturelle voisine et a parrainé une course de vélos pour récolter de l'argent et venir en aide aux malades de la sclérose en plaques. Le site de Hoboken a parrainé « Médecins du Monde » afin d'installer un centre d'assistance sociale et médicale à Anvers. Le site a lancé une campagne nationale de récolte de téléphones mobiles usagés. Les bénéficiaires seront reversés à un fonds d'aide aux enfants atteints du cancer.

Engagement vis-à-vis de la collectivité locale



L'usine d'Amsterdam (Pays-Bas) a fait un don à un jardin zoologique.

En Allemagne, la business unit Automotive Catalysts a distribué du matériel pédagogique à des établissements scolaires, pour sensibiliser les enfants à l'apprentissage des sciences. Le corps enseignant a été formé à l'utilisation de ces mallettes qui font découvrir les sciences aux enfants sur un mode ludique.

En 2004, Umicore Brazil avait mis sur pied le projet « Better Life » pour favoriser le développement socio-éducatif des populations riveraines du site. En 2009, le site de Guarulhos a confirmé son projet conjoint avec les instances locales en ouvrant un hall omnisports. Quelque 120 enfants de 7 à 15 ans pourront s'y adonner à des activités sportives, récréatives et culturelles (uniformes et nourriture également fournis). Le projet « Looking to the Future », un programme de lutte contre la fracture numérique, a aussi été soutenu. Umicore a mis à disposition des moyens et du matériel qui permettront à 50 enfants de suivre des cours d'informatique.

Chaque mois, le site d'Americana accueille une vingtaine de jeunes filles retirées à leur famille par décision de justice. Elles bénéficient de l'appui de l'association d'aide aux enfants défavorisés d'Americana. Le site promeut les activités centrées sur les valeurs individuelles, la connaissance de soi, l'intégration et la citoyenneté. Les week-ends, des bénévoles d'Umicore font la promotion des ateliers d'artisanat et des activités récréatives.

En Chine, le site de Suzhou est venu en aide à l'école Boai, une organisation caritative non gouvernementale qui fournit des soins médicaux, des cours d'apprentissage et des traitements de réhabilitation aux enfants ayant des besoins physiques, mentaux et scolaires spéciaux. Umicore aide cette école depuis avril au travers de dons et du bénévolat. Ce dernier est particulièrement apprécié, tant par la direction que par les enfants de l'école.

L'initiative française « Planète Urgence » vise à protéger l'environnement et à favoriser la réduction des inégalités Nord-Sud. L'association convie les entreprises à soutenir financièrement des projets de développement d'une durée de quelques semaines, que leurs travailleurs mettent en œuvre pendant leurs vacances.

En 2009, Umicore France a apporté son soutien financier à deux travailleurs qui se sont lancés dans un projet « Planète Urgence ». Un travailleur est parti en mission environnementale au Cameroun ; un autre est allé au Mali pour former la population locale à la maintenance des systèmes hydrauliques.

Deuxième objectif

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local pour devenir un employeur attrayant. Compte tenu de la culture locale et des pratiques professionnelles en vigueur, ce plan vise à fidéliser les travailleurs, à créer une image positive vis-à-vis de futurs candidats, ainsi qu'à encourager notre personnel à poursuivre sa carrière.

Umicore a fait des progrès supplémentaires afin d'atteindre cet objectif en 2010. Nonante pour cent des sites ont déjà mis leur plan en place. Les dix pour cent restants ont entamé le processus de préparation de leurs plans d'amélioration. Deux indicateurs de performance clés (KPI) supplémentaires ont confirmé la tendance positive des années précédentes.

Seuls 2,59 % des travailleurs (-1 % par rapport à 2008) ont quitté l'entreprise de leur plein gré. La moyenne mondiale présente des variations régionales, l'Asie et l'Amérique du Nord affichant des scores plus élevés. Cependant, dans la majorité des cas, ce résultat est inférieur à la moyenne régionale (ensemble des sociétés). Le pourcentage de journées perdues pour cause de maladie de 2,64 % est également considéré comme bas comparativement aux standards de l'industrie.

En 2009, Umicore a mené son enquête biennale de gestion des talents auprès des 1 700 managers dans le monde. Les managers ont fourni leur plan de carrière actualisé et ont évoqué leurs aspirations. Des groupes Career Review (Inventaire de carrière) ont été constitués pour couvrir chaque business unit. Les résultats ont été consolidés à l'échelle du Groupe, où un plan de relève aux postes clés a été abordé. À la suite de cette analyse, chacun a reçu un feedback et des plans de développement ont été établis. L'une des spécificités du processus de gestion des talents au sein d'Umicore réside dans le fait qu'il s'est nourri des apports de chaque manager et qu'il a donné lieu à un retour d'information franc, conforme aux valeurs d'ouverture de l'entreprise. L'expérience sera réitérée en 2011. Le résultat de cette analyse permet à l'entreprise de se montrer proactive dans l'accompagnement de la mobilité interne et dans l'avènement de la future élite de la société.

En France, des entretiens de carrière spécifiques ont été organisés pour les plus de 50 ans. Ces entretiens ont permis de définir les besoins de développement pour les 5 à 10 années à venir.

Le statut d'employeur attrayant d'Umicore a été plébiscité par des organismes externes. En Belgique, l'entreprise s'est classée – pour la cinquième fois consécutive – parmi les 34 « meilleurs employeurs de Belgique ». Umicore pourra continuer à faire état de cette distinction durant ses campagnes de recrutement en 2010. L'équipe belge de recrutement d'Umicore a participé à plusieurs salons de l'emploi et événements sur les campus (Louvain, Liège, Bruxelles, Anvers, Geel et Gand).

Umicore continue d'investir dans sa réputation au sein de la communauté universitaire, via le « Umicore Scientific Award » (d'un montant de 10 000 €), décerné à un doctorant qui, par la qualité de ses travaux, a fait progresser la science dans les

domaines essentiels à la future croissance de l'activité d'Umicore et à la perspective d'une société durable. Trois autres « Umicore Awards » (d'un montant respectif de 2 500 €) récompensent des masters.

Le site de Hoboken a participé à un projet pédagogique « Le chef d'entreprise face à la classe » pour familiariser les étudiants avec les aspects du développement durable dans l'industrie et dans les ressources humaines. Le site belge d'Angleur a organisé une « journée spéciale pour une vie meilleure » pour sensibiliser ses travailleurs à la sécurité, à la santé et à l'environnement.

À Hanau (Allemagne), une crèche « Umikids World » a ouvert ses portes en août dans le voisinage immédiat de l'usine d'Umicore. Le personnel peut aussi faire appel aux services d'un consultant externe spécialisé dans les matières familiales (par exemple des parents âgés).

Umicore donne toujours priorité aux filières d'apprentissage, alliant expérience professionnelle et formation scolaire, qui jouent un grand rôle en Allemagne. Umicore a pu proposer un poste à tous les apprentis qui avaient terminé leur stage en 2009. Le site de Hanau a vu un de ses apprentis invité à Berlin pour recevoir les honneurs du président des chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHK) et du président fédéral pour les meilleurs résultats d'Allemagne.

De même, les sites belges d'Olen et de Hoboken ont participé à un projet de formation en alternance et à un programme de formation professionnelle des étudiants. Le site de Bruges (Belgique) a pris part à un jury d'écoles techniques.

Début 2009, Umicore a adopté une charte de travail à domicile/télétravail pour ses managers et employés installés en Belgique. Certains jours de la semaine, ceux-ci peuvent désormais travailler à domicile ou depuis un autre site d'Umicore proche de celui-ci, ce qui leur permet d'éviter les embarras de circulation aux heures de pointe. Une approche similaire a été mise en place en Allemagne à la fin 2009.

Le site de Sancoala (Inde), acquis l'année précédente, a déployé une assurance groupe pour tout le personnel. Le contrat couvre l'hospitalisation et les accidents privés. Sur chaque grand site américain, un programme de bien-être a été lancé. Il vise à améliorer la condition physique des travailleurs et ainsi à réduire les frais médicaux.

En Belgique, la charte relative à la voiture de société (car policy) pour les cadres a été remodelée. Elle a été rendue plus écologique (voitures émettant moins de CO₂). Cette charte a remporté le « Green plan Silver Award » (décerné par la société de leasing) venu récompenser son approche novatrice.

Troisième objectif

Tous les sites sont tenus d'établir et de mettre en œuvre un plan local visant l'instauration d'un dialogue interne constructif et d'une communication ouverte. Compte tenu de la culture locale et des pratiques professionnelles en vigueur, ce plan vise à accorder de l'importance à l'avis des travailleurs, à intensifier la participation aux enquêtes d'opinion réalisées régulièrement à l'échelle du Groupe, à garantir des actions de suivi adéquates, à procéder à une évaluation régulière des travailleurs, ainsi qu'à instaurer un dialogue constructif avec les travailleurs et leurs représentants.

La mise en œuvre de l'objectif 3 est en bonne voie. Plus de neuf sites sur dix ont déjà entièrement mis en place leur plan local tandis que les autres sites ont commencé la mise en œuvre de tels plans. L'entreprise dispose de nombreuses plates-formes de dialogue, des conseils d'entreprise officiels aux assemblées générales du personnel (appelées « town hall meetings »).

Selon l'enquête d'opinion du personnel de 2007, tous les sites et les entités commerciales mettent désormais en œuvre des plans locaux d'amélioration. Les travailleurs ont été très impliqués dans l'élaboration de ces derniers. La prochaine enquête d'opinion sera organisée en septembre 2010. L'entreprise pourra ainsi contrôler l'efficacité de ses plans d'amélioration.

En 2007, Umicore a signé une convention avec deux grands syndicats internationaux, relative à la mise en œuvre de ses politiques en matière de droits de l'Homme, d'égalité des chances, de conditions de travail, de bonne conduite et de protection de l'environnement, à l'échelle internationale et dans l'ensemble du groupe. Umicore est l'une des 70 entreprises au monde - et la seule société belge - à avoir signé un accord de ce type.

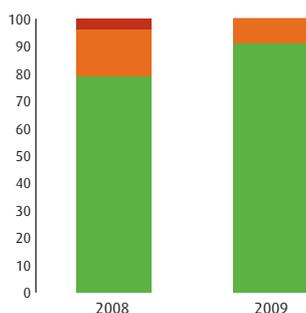
La mise en œuvre de cette convention avec la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM) et la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM) est contrôlée par un comité de surveillance conjoint. En mars 2009, les membres du comité ont visité le site de production

de Shanghai (Chine) pour contrôler la mise en œuvre de l'accord. Le comité s'est réuni en avril 2009 pour son assemblée annuelle. Il a passé en revue les efforts consentis par Umicore en matière de développement durable ainsi que les résultats engrangés. L'instance de contrôle externe (ERM CVS) était présente à cette occasion.

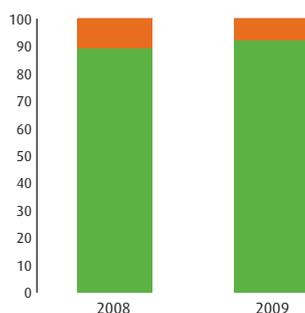
En 2009, 1 137 jours de travail individuels ont été non ouverts en raison d'actions de grève, essentiellement liées à deux événements. D'une part, le programme de réduction des effectifs à Florange (France, Automotive Catalysts) a occasionné au total 450 jours de grève, en relation avec les négociations sur la compensation financière destinée aux personnes concernées par les pertes d'emploi. D'autre part, une grande action de grève entamée sur un des deux sites de Port Elizabeth (Afrique du Sud), où des travailleurs syndiqués ont arrêté le travail, a provoqué 531 jours de grève. La grève s'est inscrite dans le cadre des négociations salariales menées pour l'ensemble du secteur chimique. Elle ne visait pas Umicore en particulier.

En octobre 2009, de grands changements organisationnels ont été communiqués au personnel de Hanau. Environ 100 emplois seraient touchés chez Precious Metals Refining, Technical Materials et Operations Support. Les pourparlers relatifs à un plan social ont été entamés dans la foulée. Malgré la complexité des négociations, un consensus a été dégagé à la mi-décembre grâce au bon vouloir de toutes les parties concernées.

Employeur attrayant



Dialogue constructif



Quatrième objectif

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local visant à encourager la formation et l'épanouissement professionnel de leurs travailleurs.

En 2008, l'ensemble des sites d'Umicore avaient déjà mis en œuvre un plan local de formation et d'épanouissement professionnel, ou étaient en passe de le faire. Cette tendance s'est confirmée en 2009 (l'objectif est atteint pour 88 % des sites et des actions sont en cours pour les 12 % restants). La moyenne des heures de formation pour 2009 s'est élevée à 44 heures par personne (5,5 jours par personne), soit 7 heures de moins qu'en 2008. Cette situation s'explique par l'arrivée de nouvelles recrues pendant l'année. Leur formation représente habituellement une part significative de l'ensemble des efforts consentis en cette matière. Pour les travailleurs déjà en place, la formation a parfois été renforcée, et ce dans le cadre de mesures visant à répartir la charge de chômage temporaire, comme décrit en page 57.

Une part significative de ces heures de formation est liée à la formation sur le terrain. Une grande variété de séances de formation en classe est proposée à différents niveaux de l'entreprise. Quelques exemples :

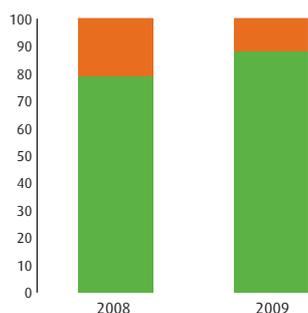
Au niveau du Groupe, un nouveau programme de formation a été instauré sur le thème de la gestion des travailleurs distants, toutes cultures confondues. Vu la portée internationale de l'activité, un nombre croissant de cadres ont des personnes qui leur rendent compte sur les différents sites ou participent à des équipes virtuelles sur ceux-ci. Les cadres sont formés à relever les défis liés à la culture et à la distance et rencontrés dans la gestion de travailleurs et d'équipes éloignées, toutes cultures confondues. Les participants apprennent à mieux comprendre et apprécier les divergences culturelles. Ils se familiarisent avec la pratique du networking et avec les techniques relationnelles pour favoriser

l'interaction à distance tout en réduisant/maîtrisant les frais de transport.

Le département R&D du Groupe a lancé la Umicore Technical Academy (UTA). Celle-ci capitalise sur les activités des business units, sur la R&D du Groupe et sur la gestion des connaissances. Elle dispense une formation technico-scientifique à tous les travailleurs concernés à l'échelle du Groupe. L'UTA élabore un large catalogue de formations. Citons l'auto-apprentissage ainsi que les activités de formation classique.

En Chine, le département RH a poursuivi le déploiement de programmes de leadership régionaux destinés aux cadres intermédiaires. L'objectif poursuivi est d'améliorer leurs capacités d'encadrement et les préparer à l'évolution de leur carrière. Le programme se déroule sur neuf mois. Trois modules sont dispensés sur plusieurs sites.

Formation et épanouissement



Cinquième objectif

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local visant à appliquer les stratégies du Groupe en matière d'égalité des chances, de diversité et de respect des droits de l'Homme, ainsi que le code de conduite d'Umicore.

Tous les sites ont mis en œuvre le code de conduite d'Umicore et la politique des droits de l'Homme. Un site est en passe d'ébaucher et de formaliser son plan d'action locale afin de concrétiser l'égalité des chances.

La part des effectifs féminins a reculé d'un pour cent depuis 2008. La proportion de travailleuses varie d'une région du monde à l'autre. La présence de personnel féminin est supérieure à la moyenne sur les sites et dans les pays les plus touchés par les mesures de réduction des coûts. Cette tendance ne se retrouve pas au niveau de l'encadrement, où la proportion de cadres féminins (18 %) est proche du pourcentage de femmes actives (population totale) de 21 %. La part des cadres supérieurs féminins s'est maintenue à environ six pour cent.

Des plans d'action sont mis en place dans certains pays, de manière à mieux intégrer les personnes handicapées. En France, le projet « Vers l'Intégration Adaptée (VIA) », lancé en 2007, poursuit sur sa lancée. Les quatre grands sites français ont participé à une analyse des profils de poste. Elle sera utilisée pour réduire la charge physique sur les opérateurs de production. À Guarulhos (Brésil), des efforts particuliers ont été consentis pour adapter les postes de travail, ce qui a permis d'engager et d'intégrer des travailleurs malentendants.

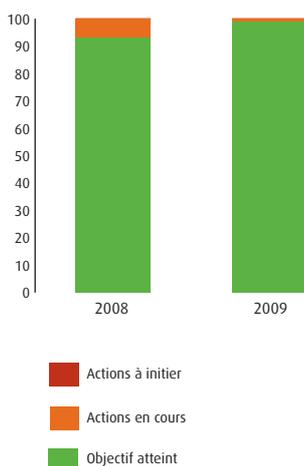
Des organisations socio-économiques ont invité le site belge de Hoboken à venir témoigner de son approche de la diversité ethnoculturelle au sein de l'usine. Les sites français ont dégagé un accord avec les syndicats quant à une approche spécifique pour les travailleurs de plus de 50 ans. Cet « Accord Seniors » a été signé avec les partenaires sociaux en 2010.

Toutes les installations d'Umicore à travers le monde ont fait l'objet d'un contrôle relatif au risque de violation du droit d'association et de convention collective, d'incidents impliquant le travail des enfants ainsi que de travail forcé ou obligatoire. La conclusion étant qu'aucun site d'Umicore ne présente ce risque. Au total, 71 % des effectifs mondiaux sont soit syndiqués, soit couverts par une convention collective de travail.

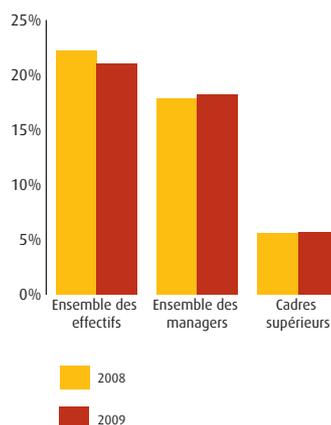
Afin de poursuivre la promotion des valeurs d'Umicore, du code de conduite et des principes de développement durable (incluant les droits de l'Homme), un instrument de formation a été déployé en 2008 et 2009 : le « jeu Umicore Way ». Ce kit pédagogique a pris la forme d'un jeu de société et est disponible dans différentes langues.

Un congrès de deux jours consacré au Code de Conduite d'Umicore s'est tenu en novembre 2009 à Shanghai. Il a attiré plus de 90 participants (directeurs généraux mais aussi représentants des Ventes, des Finances, des Ressources humaines et des Achats) de plusieurs entités locales de la région. Le congrès a rappelé la nécessité d'appliquer un Code de Conduite strict ainsi que de contrôler son déploiement régional. Les délégués ont partagé leurs connaissances et leur expérience sur les systèmes de contrôle interne. Ils ont aussi fait part de leurs commentaires sur le Code de Conduite du point de vue du Droit.

Egalité des chances



% de travailleuses



Maggie Li,
Assistant HR Manager,
UAC Suzhou (Chine)

L'usine de catalyseurs automobiles d'Umicore à Suzhou n'a rapporté aucun accident ayant entraîné une perte de temps de travail ni de blessure déclarable depuis que le site transmet ses données relatives à la sécurité en 2006.

Santé et sécurité au travail

Portée du compte rendu en matière de santé

Umicore intègre petit à petit des indicateurs systématiques de la santé au travail dans sa base de données ESS. En effet, en 2009, les business units Automotive Catalysts, Technical Materials, Cobalt & Specialty Materials, Precious Metals Refining, Zinc Chemicals (excepté pour le site de Sancoale) et Jewellery & Electroplating, représentant 40 sites et environ 6 200 travailleurs (67 % de la main-d'œuvre des sites consolidés), y ont saisi leurs données relatives à la santé au travail. Sauf mention contraire, ces données concernent les travailleurs d'Umicore employés sur ces sites. Dans le courant de l'année 2010, Umicore prévoit d'étendre la portée du rapport relatif à la santé au travail à l'ensemble des activités restantes. Ce dernier se base uniquement sur les données collectées sur les sites consolidés où Umicore exerce un contrôle opérationnel.

Revue 2009

« The Umicore Way » affirme la volonté de « ne faire aucune concession quant à la santé et la sécurité de tous les travailleurs sur leur lieu de travail ». Umicore est convaincue que la réussite de ses activités passe par la santé de sa main-d'œuvre.

Les principaux risques en matière de santé au travail sont liés, d'une part, à l'exposition à des substances dangereuses (sels de platine, plomb, arsenic, cadmium) et, d'autre part, à des contraintes physiques, en particulier les nuisances sonores.

Des données clés en matière de maladies professionnelles (niveaux de bruit conduisant à une perte d'audition, dermatites de contact, asthme professionnel, troubles musculosquelettiques) ainsi que des biomarqueurs d'exposition (plomb, arsenic, cobalt, cadmium, sels de platine) sont intégrés dans la base de données ESS et comparés à des valeurs de référence. L'objectif est d'observer les avancées réalisées. Chaque site est prié de mettre en place un programme de santé au travail conforme aux risques qu'il présente. Ce programme a pour but d'éviter ou de réduire l'exposition à des substances dangereuses afin de limiter le risque d'effets nocifs pour la santé.

Si l'exposition dépasse les valeurs de référence, des mesures sont prises pour améliorer les conditions de travail. Ceci n'exclut pas la possibilité que dans certains lieux de travail, il soit nécessaire de porter un équipement de protection individuel. En outre, si une maladie professionnelle est diagnostiquée, les travailleurs sont assignés à un autre poste de travail, temporairement ou définitivement, à l'écart de toute exposition potentielle.

Umicore a entamé un projet visant à intégrer les aspects de la santé au travail dans les futurs objectifs du Groupe, au-delà de 2010.

En 2009, des problèmes de santé liés à l'exercice de l'activité professionnelle ont été diagnostiqués chez 33 travailleurs.

Sels de platine

Treize sites, représentant quatre entités de traitement de sels de platine (Automotive Catalysts, Catalyst Technologies, Precious Metals Refining, Jewellery & Electroplating), ont mis en œuvre un programme de dépistage de la sensibilisation, en vertu des directives du groupe de travail « Santé au travail » de l'International Platinum Association (« Guidance for the medical surveillance of workers exposed to complex platinum salts », 2002). Le nouveau site de Pilar (Catalyst Technologies) n'a pas encore mis en place un tel test de dépistage. En 2009, le site de Hoboken (Precious Metal Refining) a été confronté à deux nouveaux cas de sensibilisation au platine ; le site de Tsukuba (Catalyst Technologies) a fait état d'un cas de ce type.

En 2009, Umicore a rejoint le nouveau Platinum Health Task Force, qui regroupe les principaux acteurs mondiaux de l'extraction et du raffinage du platine ainsi que des catalyseurs automobiles. Le mandat du groupe de travail est de fournir des données scientifiques sur des questions de santé et d'environnement liées aux métaux platineux. Le groupe, actuellement présidé par Umicore, officie sous les auspices de la European Precious Metals Federation et de l'International Platinum Association.

Plomb

L'exposition professionnelle au plomb représente un risque potentiel pour la santé sur les sites de Hoboken (Precious Metal Refining), Hanau, Manaus (Technical Materials), Amsterdam, Bangkok, Markham, Pforzheim (Jewellery & Electroplating) et Changsha, Pasir Johor, Angleur, Overpelt, Heusden Zolder, Larvik et Tottenham (Zinc Chemicals). Au total, seuls 3,9 % des 1 641 échantillons de sang prélevés chez les travailleurs potentiellement exposés au plomb ont révélé une concentration supérieure à 30 microgrammes par décilitre de sang.

Cadmium

On relève une exposition au cadmium sur dix des sites figurant au rapport (Hoboken (Precious Metals Refining), Hanau, Manaus, Guarulhos, Suzhou, Vicenza, Glens Falls (Technical Materials), Amsterdam, Bangkok (Jewellery & Electroplating), Larvik et Changsha (Zinc Chemicals)).

Au total, sur les 626 échantillons d'urine analysés, 1,5 % dépassaient l'indice biologique d'exposition de 5 microgrammes de cadmium par litre d'urine (réf. : American Conference of Governmental Industrial Hygienists, association américaine des médecins du travail employés par l'État, 2009). Étant donné que le cadmium dans l'urine est un biomarqueur d'exposition à long terme, ces concentrations élevées reflètent les expositions passées. Les programmes d'hygiène industrielle contrôlent actuellement les taux de cadmium sur le lieu de travail afin d'éviter, ou du moins de limiter, l'aggravation de l'exposition. Le cas échéant, une analyse complémentaire de la concentration de cadmium dans le sang est menée. En effet, ce biomarqueur reflète mieux l'exposition récente au cadmium. Cinq travailleurs ont dépassé le seuil de 0,5 microgramme par décilitre de sang sur le site de Glens Falls, en raison de problèmes survenus au système de ventilation de la salle cadmium. Les niveaux sanguins de cadmium ont encore baissé dans la foulée des actions correctives prises.

Cobalt

Tous les sites de la business unit Cobalt & Specialty Materials (Arab, Bruges, Cheonan, Fort Saskatchewan, Olen, Shanghai et Subic) pratiquant la manutention et la production de cobalt ont mis en place un programme de contrôle biologique pour l'exposition au cobalt. En 2009, la concentration moyenne de cobalt dans les urines (sur 668 échantillons) a atteint 22 microgrammes par gramme de créatinine, par rapport aux 24 mesurés en 2008. Cinq pour cent des employés exposés ont excédé le niveau de 30 microgrammes par gramme de créatinine. Les résultats diffèrent fortement d'un site à l'autre. Certaines moyennes se situent en dessous de 10 microgrammes par gramme de créatinine (Olen, Cheonan); d'autres se trouvent à un niveau élevé de 50 microgrammes par gramme de créatinine. Des actions supplémentaires de réduction de poussières sur le lieu de travail sont mises en place afin de diminuer l'exposition. Deux cas d'eczéma de contact imputable à une exposition au cobalt ont été recensés (Olen, Arab).

Le site d'Olen a participé à une étude scientifique parrainée par le Cobalt Development Institute, visant à évaluer le risque d'une exposition au cobalt pour le muscle cardiaque. Les résultats préliminaires ne font pas état d'effets indésirables imputables au cobalt. Cette étude sera finalisée en 2010.

Arsenic

Les sites d'Olen (Cobalt & Specialty Materials) et de Hoboken (Precious Metal Refining) sont potentiellement confrontés à une exposition professionnelle à l'arsenic. Sur 562 échantillons, 9,4 % dépassaient la valeur de référence de 30 microgrammes par gramme de créatinine. L'indice biologique d'exposition recommandé par l'American Conference of Industrial Hygienists est de 35 microgrammes par litre d'urine (2009).

Autres risques en matière de santé au travail

Le bruit industriel représente un risque de taille pour la santé au travail. Au total, 2 332 personnes (soit 38 %) travaillent dans des endroits où le seuil des 80 décibels peut être dépassé. Dix travailleurs ont présenté une perte auditive due au bruit (données concernant Changsha – Zinc Chemicals – non disponibles).

Des troubles musculosquelettiques ont été diagnostiqués chez seize travailleurs (syndrome du canal carpien, tendinite, problèmes de santé liés au travail répétitif).

Oxyde d'étain-indium (ITO)

L'essor des panneaux à cristaux liquides a dopé la production d'ITO. Umicore a apporté son concours à une étude expérimentale menée à l'Université catholique de Louvain (Dominique Lison et al., « Sintered Indium-Tin-Oxide (ITO) particles : a new pneumotoxic entity », Sciences toxicologiques, avril 2009). L'étude – publiée dans un « peer review » journal - révèle que les particules d'ITO (oxyde d'indium-étain) occasionnent des maladies pulmonaires chez les animaux de laboratoire. Elles peuvent notamment avoir des effets génotoxiques potentiellement prédictifs du potentiel carcinogène. Selon les auteurs, le degré d'exposition professionnelle aux particules d'ITO devrait être à un faible niveau similaire à celui défini pour la silice cristalline (0,025 mg/m³, réf. : American Conference of Governmental Industrial Hygienists, 2008). Des résultats corroborent les conclusions de publications antérieures sur l'ITO (Hamaguchi, 2007, Chonan, 2006, Homma 2005, Tanaka, 2002).

Umicore a adopté des mesures spécifiques sur son site de production d'ITO de Providence (USA) afin de réduire les niveaux d'exposition sur le lieu de travail en dessous du niveau recommandé de 0,025 mg/m³. Ces mesures comprennent des systèmes fermés pour le broyage, la découpe et le concassage des

déchets, ainsi que des systèmes de ventilation optimisés au niveau des postes de travail à risque.

Le National Institute for Occupational Health and Safety (NIOSH), une division du Département américain du Travail, avait approché le site de Providence (Thin Film Products) afin de réaliser une évaluation du risque sanitaire. L'objectif est de déterminer l'impact potentiel des composés indium sur les travailleurs exposés à ce matériau. Les résultats ont été publiés dans un article évalué par les pairs (Cuming et al. : 'Pulmonary Alveolar Proteinosis in Workers at an Indium Processing Facility', American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine, décembre 2009). L'étude a conclu que l'exposition à l'ITO par inhalation pouvait causer une protéinose alvéolaire pulmonaire, susceptible d'être déclenchée par un mécanisme auto-immunitaire.

Umicore considère l'oxyde d'indium-étain comme une substance spécifique, qui en tant que telle devrait être notifiée selon les réglementations européennes et américaines. À cette fin, l'entreprise a soumis une demande de reconnaissance de l'ITO en tant que substance spécifique. Des tests supplémentaires d'écotoxicité et de toxicité ont débuté au premier trimestre 2009.

Nouveaux risques en matière de santé au travail

Nanomatériaux

Si les nanomatériaux offrent des perspectives commerciales notables, et ce pour un large éventail d'applications, des doutes subsistent quant à la réaction physiologique liée aux nanoparticules en comparaison avec la même substance sous forme de macroparticules. Umicore est active dans le domaine du développement, de la production et de la vente de nanomatériaux spécifiques (ZnO, TiO₂, CeO₂).

Conformément à la stratégie EHS d'Umicore, l'entreprise participe activement à deux consortiums de recherche européens (Nanolinteract, NanoSafe2), qui ont pour mission de clarifier les enjeux actuels liés à l'impact des nanomatériaux sur la santé publique et sur l'environnement. Les deux projets se sont achevés en 2009. Les résultats complets sont consultables sur leurs sites internet respectifs : www.NanolInteract.net, www.NanoSafe.org. En outre, l'entreprise participe à un projet mis en place par le groupe de travail de l'OCDE consacré aux nanomatériaux manufacturés, sous la houlette de la Nanotechnology Industry Association. Ce projet entend notamment valider les lignes directrices de l'OCDE

en matière de contrôle de l'écotoxicité de l'oxyde de zinc et de l'oxyde de cérium.

Une unité de production complète, dédiée aux nanomatériaux, est opérationnelle à Olen (Belgique), des équipements auxiliaires servant à la finition du produit ont été installés sur le site d'Eijsden (Zinc Chemicals).

En ce qui concerne l'exposition potentielle sur le lieu de travail, en l'absence de réponses décisives, l'entreprise vise une exposition zéro du travailleur sur son site de production de nanomatériaux. En 2009, ces installations ont été mises à niveau en vue d'encore réduire l'exposition professionnelle aux nanomatériaux.

Autres risques

Dans la mesure où Umicore développe de nouveaux produits et procédés, de nouveaux risques pour la santé au travail sont évalués. Le site de Hoboken, par exemple, examine les matériaux entrants afin de déceler les hydrocarbures aromatiques polycycliques éventuellement présents lors du traitement des catalyseurs usagés. Le contrôle de l'exposition n'a révélé aucune augmentation. Un programme de suivi médical axé sur ces risques a été mis en place afin de prévenir les maladies professionnelles ou de faciliter le dépistage précoce des effets indésirables sur la santé.

Grippe A (H1N1)

Umicore a pris les mesures préventives nécessaires afin de minimiser l'impact que la grippe A pourrait avoir sur son personnel. Avant que la pandémie éclate, les employés se sont vu rappeler les règles d'hygiène de base tels qu'un lavage des mains régulier et l'utilisation de gels désinfectants. Tous les sites ont développé un plan d'action en vue d'assurer la continuité des opérations dans des circonstances saines.

Portée du compte rendu en matière de sécurité

Dans ce chapitre, la performance du Groupe en matière de sécurité fait référence aux accidents ayant entraîné une perte de temps de travail et les blessures déclarables survenus au sein du personnel d'Umicore dans l'exercice de ses fonctions. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Les accidents avec perte de travail (LTA) subis par les sous-traitants sont aussi rapportés mais ne sont pas intégrés aux chiffres de performance du Groupe en matière de sécurité. Le rapport se base uniquement sur les données relatives aux sites consolidés où Umicore exerce un contrôle opérationnel.

Pour en savoir plus sur l'approche ESS d'Umicore en matière de gestion santé et sécurité, rendez-vous sur le site www.umicore.com.

Rapport 2009 sur la sécurité au travail

La performance en matière de sécurité s'est améliorée de façon significative par rapport à 2008. L'entreprise a enregistré 48 LTA, contre 87 en 2008. Le taux de fréquence des accidents avec perte de temps (LTA) était de 3,12, par rapport à 5,23 en 2008 et nettement inférieur par rapport au niveau de référence intermédiaire (figure 1). Au total, 1 280 jours ont été perdus. Résultat : un taux de gravité de 0,08, par rapport à 0,17 en 2008 et inférieur par rapport au niveau de référence intermédiaire (figure 2). Il n'y a pas eu d'accident mortel. Toutes les business units ont développé et mis en place des plans de sécurité créés sur mesure correspondant aux challenges spécifiques dans le domaine de la sécurité.

Une analyse détaillée a mis en lumière des écarts significatifs sur le plan de la performance en matière de sécurité entre business units. Dix business units sur douze ont atteint leur objectif intermédiaire en matière de taux de fréquence voire l'ont dépassé. À l'inverse, deux ont réalisé des performances difficiles. Tous les LTA sont scrupuleusement examinés et des mesures sont prises afin d'éviter que ce genre d'accident ne se reproduise à l'avenir. Les rapports relatifs aux accidents sont mis à la disposition des autres sites sur l'intranet de l'entreprise. Une analyse de la cause profonde indique que l'ergonomie et les conditions de travail, des situations imprévisibles (et souvent soudaines) ainsi que des aspects organisationnels (par exemple un manque de formation) expliquent la moitié des LTA.

En 2009, 71 % des LTA ont été enregistrés sur les sites européens d'Umicore, 19 % dans la zone Asie-Pacifique et 10 % en Amérique. Les deux pays présentant le nombre le plus élevé de LTA sont la Belgique (33 %) et l'Allemagne (23 %).

Cette année, 352 blessures déclarables ont été signalées, ce qui représente un taux de fréquence de 23. Le département EHS du Groupe et les sites ont revu ensemble les procédures de récolte de données sur les blessures déclarables afin d'en améliorer la précision. Ce suivi se poursuivra en 2010.

FIGURE 1
Taux de fréquence Umicore
pour le monde entier

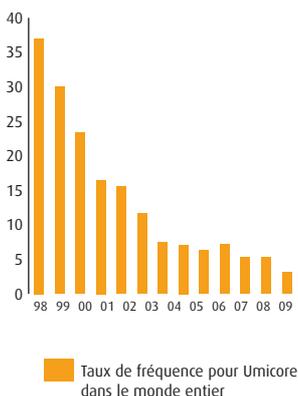
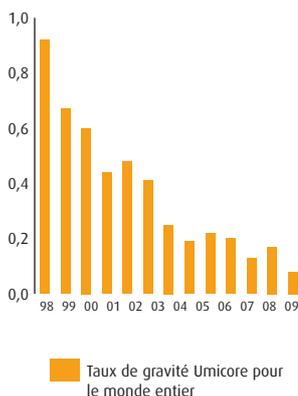


FIGURE 2
Taux de gravité Umicore
pour le monde entier



Vingt-six LTA concernaient des sous-traitants, soit un taux de fréquence de 11, par rapport à 14,6 en 2008. Tous les sites doivent développer et mettre en place un plan de sécurité destiné aux sous-traitants. La mise en évidence continue de cet aspect devrait permettre d'encore améliorer la performance en matière de sécurité pour les sous-traitants

Onze sites ont reçu la certification OHSAS 18001 ; un site est en passe de se doter de ce système de management.

Avancée majeure en matière de sécurité sur la voie du zéro accident

Malgré que la performance en matière de sécurité se soit améliorée de manière graduelle ces dernières années, Umicore a lancé début 2009 un programme ayant pour but d'encore améliorer la sécurité et d'atteindre zéro accident. Celui-ci repose sur les trois éléments suivants :

- Réaliser une évaluation de départ exhaustive complétant les mesures déjà mises en place au niveau des business units ;
- Établir avec les business units les moins performantes un plan d'action visant une amélioration de la performance avec des résultats durables à court terme ;
- Étoffer les indicateurs du groupe.

En 2009, un project manager nommé s'est rendu sur 45 sites pour y réaliser une évaluation détaillée de la sécurité. En compagnie de la direction du site, il a élaboré un plan d'action et identifié les tendances et les opportunités d'amélioration au sein de l'ensemble du Groupe Umicore.

Quatre domaines principaux ont été identifiés.

- Devenir le leader en terme de sécurité au travail, l'habilité du management du site d'inspirer et de reconcentrer les individus sur les efforts quotidiens à faire en matière de sécurité, c'est-à-dire devenir un meneur par l'exemple.

- La formation et l'éducation ont été identifiées comme des éléments cruciaux afin d'assurer que les employés qui travaillent dans un environnement à risques soient au courant de tous les risques ainsi que des procédures à suivre.

- Les pratiques standards et d'excellence ont été identifiées comme une opportunité importante en vue de partager les pratiques d'excellence en matière de santé et de sécurité au sein des business units et des sites.

- Les ressources et l'engagement sont nécessaires afin de maintenir une amélioration du niveau de sécurité et constituent un moteur en vue d'améliorer la performance pour tous les niveaux de gestion

Les conclusions du projet doivent encore faire l'objet d'une analyse dans le cadre de plusieurs ateliers sur la sécurité, après quoi les mesures seront déployées sur tous les sites et dans toutes les entités.

Sécurité des procédés

Dans le cadre des objectifs de sécurité consolidés du groupe, l'entreprise a aussi défini un objectif de sécurité des procédés, que tous les sites opérationnels devront atteindre en 2010. De nombreux sites traitent, utilisent et stockent des substances chimiques dangereuses, qui peuvent constituer un risque pour les travailleurs, les riverains et l'environnement. Via cet objectif, l'entreprise veille donc à ce que ces risques soient identifiés de manière systématique et que les mesures nécessaires soient prises pour les éviter, les atténuer ou les contingerer.

Une directive propre à l'entreprise a été émise. Elle détaille les étapes à suivre pour garantir une approche solide sur tous les sites. Fin 2009, 80 % des sites industriels avaient déjà mené une analyse de la sécurité des procédés ou étaient en passe de le faire. Un plan d'intervention d'urgence était en place ou en cours de développement sur 92 % des sites. Les sites où ce plan faisait encore défaut accueillaient des activités à faible risque.

Groupe Umicore

Comptes consolidés 2009

Sommaire

Compte de résultats consolidé	76
Etat consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres	
Bilan consolidé	77
Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres	78
Tableau de financement consolidé	79
Annexes aux comptes consolidés	79
1. Base de préparation	79
2. Principes comptables	80
3. Gestion des risques financiers	84
4. Hypothèses-clé et estimations comptables	85
5. Entreprises du Groupe	86
6. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères	87
7. Information sectorielle	87
8. Résultat d'exploitation	89
9. Rémunérations et avantages sociaux	90
10. Coûts financiers nets	91
11. Produits des investissements financiers	91
12. Impôts sur le résultat	91
13. Immobilisations incorporelles autres que goodwill	92
14. Goodwill	92
15. Immobilisations corporelles	93
16. Participations mises en équivalence	94
17. Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés	95
18. Stocks	95
19. Créances commerciales et autres créances	96
20. Impôts différés	97
21. Liquidités et quasi-liquidités	98
22. Ecart de conversion et autres réserves	98
23. Dettes financières	99
24. Dettes commerciales et autres dettes	100
25. Liquidité des dettes commerciales	100
26. Provisions pour avantages sociaux	101
27. Plans d'options sur actions accordés par la société	105
28. Provisions pour environnement	106
29. Provisions pour autres risques et charges	106
30. Instruments financiers par catégorie	107
31. Juste valeur des instruments financiers	109
32. Annexe au tableau de financement consolidé	111
33. Droits et engagements	112
34. Passifs latents	112
35. Parties liées	113
36. Evénements importants survenus après la clôture	113
37. Bénéfice par action	114
38. Opérations non continuées	115
39. Evolution des normes IFRS	115
Comptes annuels abrégés de la société mère	116
Rapport du commissaire sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009	118

Compte de résultats consolidé

		(EUR milliers)	
	Annexes	2008	2009
Chiffre d'affaires	8	9.124.028	6.937.425
Autres produits d'exploitation	8	102.694	73.226
Produits d'exploitation		9.226.722	7.010.651
Approvisionnements et matières premières		-7.706.468	-5.867.308
Rémunérations et avantages sociaux	9	-603.901	-577.441
Amortissements et réductions de valeur	8	-165.510	-83.090
Autres charges d'exploitation	8	-441.795	-333.172
Charges d'exploitation		-8.917.674	-6.861.011
Produits des investissements financiers	11	-68.149	488
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		240.899	150.127
Produits financiers	10	10.194	5.607
Charges financières	10	-54.779	-34.946
Résultat de change	10	-7.367	-6.574
Résultat des sociétés mises en équivalence	16	8.233	-8.973
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		197.180	105.241
Impôts sur le résultat	12	-66.903	-20.565
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CONTINUÉES		130.277	84.676
Résultat des activités non continuées	38	-2.401	-4.187
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		127.878	80.489
		dont: Part du Groupe	121.710
		Part des minoritaires	6.168
			(EUR)
Bénéfice par action (de base) pour activités continuées	37	1,08	0,69
Bénéfice par action (de base) total	37	1,06	0,66
Bénéfice par action (dilué) pour activités continuées	37	1,07	0,69
Bénéfice par action (dilué) total	37	1,05	0,65
Dividende par action		0,65	0,65*

* proposé

Les chiffres 2008 du compte de résultats consolidé ont été redressés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées. Le bilan, l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement n'ont pas été redressés.

Les annexes en pages 79 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres

		(EUR milliers)	
	Annexes	2008	2009
Résultat de la période		127.878	80.489
Mouvements des réserves pour actifs financiers disponibles à la vente		-8.819	33.401
Mouvements des réserves de couvertures stratégiques		40.230	-56.505
Mouvements des réserves pour avantages postérieurs à l'emploi		-1.376	-12.263
Mouvements des impôts différés reconnus directement en réserves		-13.436	21.824
Mouvements des écarts de conversion		-37.281	39.163
Autres éléments du résultat global	22	-20.681	25.619
Autres éléments du résultat global provenant d'activités non-continuées		2.645	0
Résultat global de la période		109.842	106.108
dont : Part du Groupe		109.893	93.713
Part des minoritaires		-51	12.395

Les chiffres 2008 du compte de résultats consolidé ont été redressés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées. Le bilan, l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement n'ont pas été redressés.

Les impôts différés reconnus directement en capitaux propres sont dus essentiellement aux réserves pour couvertures stratégiques et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Les annexes en pages 79 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

		(EUR milliers)	
	Annexes	31/12/08	31/12/09
ACTIFS LONG TERME		1.130.445	1.243.550
Immobilisations incorporelles	13,14	123.076	138.957
Immobilisations corporelles	15	709.194	763.790
Participations mises en équivalence	16	169.135	166.387
Actifs financiers disponibles à la vente	17	26.040	57.910
Prêts octroyés	17	2.533	8.454
Créances commerciales et autres créances	19	11.349	11.950
Impôts différés actifs	20	89.118	96.102
ACTIFS COURT TERME		1.894.483	1.583.142
Prêts accordés par l'entreprise	17	2.190	6.859
Stocks	18	898.534	859.582
Créances commerciales et autres créances	19	708.143	523.293
Impôts à récupérer		30.624	7.988
Actifs financiers disponibles à la vente	17	45	89
Liquidités et quasi-liquidités	21	254.947	185.332
TOTAL DE L'ACTIF		3.024.927	2.826.693
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1.332.353	1.366.727
Capitaux propres - Part du Groupe		1.290.683	1.314.191
Capital et primes d'émission		502.862	502.862
Résultats reportés et réserves		1.084.601	1.086.036
Ecart de conversion et autres réserves	22	-119.048	-96.351
Actions détenues en propre (-)		-177.732	-178.356
Intérêts minoritaires		41.670	52.536
PASSIFS LONG TERME		739.301	516.144
Provisions pour avantages sociaux	26	162.885	182.875
Dettes financières	23	422.503	175.771
Dettes commerciales et autres dettes	24	5.649	5.525
Impôts différés passifs	20	49.855	31.381
Provisions	28, 29	98.410	120.593
PASSIFS COURT TERME		953.273	943.821
Dettes financières	23	165.841	186.103
Dettes commerciales et autres dettes	24	671.708	676.493
Impôts		37.406	29.138
Provisions	28, 29	78.318	52.086
TOTAL DU PASSIF		3.024.927	2.826.693

Les chiffres 2008 du compte de résultats consolidé ont été redressés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées. Le bilan, l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement n'ont pas été redressés.

Les annexes en pages 79 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres

(EUR milliers)

	Part du Groupe						Fonds propres des activités non continuées	TOTAL
	Capital et primes d'émission	Résultats reportés	Ecarts de conversion et autres réserves	Actions détenues en propre	Intérêts minoritaires	Total des activités continuées		
Solde au début de l'exercice précédent	469.421	1.427.831	-109.062	-296.963	41.970	1.533.196	-2.645	1.530.551
Résultat de la période		121.710			6.168	127.878		127.878
Autres éléments du résultat global			-14.462		-6.219	-20.681	2.645	-18.037
Résultat global de la période		121.710	-14.462	0	-51	107.197	2.645	109.842
Mouvements des réserves pour paiement en actions			7.532			7.532		7.532
Dividendes		-75.609			-660	-76.269		-76.269
Transferts	33.442	-30.386	-3.056			0		0
Mouvements sur actions propres		-358.947		119.231		-239.716		-239.716
Variation de périmètre					411	411		411
Solde à la fin de l'exercice précédent	502.862	1.084.601	-119.048	-177.732	41.670	1.332.353	0	1.332.353
Résultat de la période		73.815			6.674	80.489		80.489
Autres éléments du résultat global			19.898		5.721	25.619		25.619
Résultat global de la période		73.815	19.898		12.395	106.108		106.108
Mouvements des réserves pour paiement en actions			2.791			2.791		2.791
Dividendes		-73.027			-1.053	-74.080		-74.080
Mouvements sur actions propres		647		-624		23		23
Variation de périmètre			5		-475	-470		-470
Solde à la fin de l'exercice	502.862	1.086.036	-96.353	-178.356	52.536	1.366.726		1.366.726

Les chiffres 2008 du compte de résultats consolidé ont été redressés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées. Le bilan, l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement n'ont pas été redressés.

La réserve légale de EUR 50.000 milliers, incluse dans les résultats reportés n'est pas distribuable.

Le capital social du Groupe au 31 décembre 2009 était composé de 120.000.000 actions sans valeur nominale.

Les annexes en pages 79 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de financement consolidé

		(EUR milliers)	
	Annexes	2008	2009
Résultat des activités continuées		128.491	84.676
Ajustement pour résultat des sociétés mises en équivalence		-8.233	8.973
Ajustement pour transactions non-cash	32	221.119	118.845
Ajustement pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	32	78.423	36.850
Variation du besoin en fonds de roulement	32	10.000	201.824
Cash-flow d'exploitation		429.799	451.168
Dividendes reçus		16.409	4.563
Taxes payées durant la période		-75.921	-5.070
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	32	370.287	450.660
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	-204.783	-169.705
Acquisition d'immobilisations incorporelles	13	-11.193	-20.767
Acquisition de participations consolidées (net des liquidités acquises)		-1.117	
Acquisition / augmentation de capital dans sociétés associées et joint-ventures		-11.666	-5.438
Acquisition de parts supplémentaires de participations consolidées		-265	-480
Acquisition d'immobilisations financières	17	-1.445	-5.161
Nouveaux prêts accordés	17	-223	-11.547
Sous-total des acquisitions		-230.691	-213.098
Cession d'immobilisations corporelles		16.109	13.916
Cession d'immobilisations incorporelles		140	-147
Cession des participations consolidées et sociétés associées (net des liquidités cédées)		30.230	
Cession d'immobilisations financières		4.105	6.986
Remboursement de prêts	17	5.083	33
Sous-total des cessions		55.666	20.788
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	32	-175.025	-192.310
Augmentation de capital		615	
Augmentation/diminution de capital dans minoritaires		615	
Ventes (Achats) d'actions détenues en propre		-239.716	23
Intérêts reçus		5.808	5.593
Intérêts payés		-36.717	-20.630
Nouveaux emprunts (remboursements)		180.196	-228.909
Dividendes versés aux actionnaires Umicore		-74.286	-73.765
Dividendes versés aux minoritaires		-661	-1.053
Variation de la trésorerie de financement	32	-164.762	-318.741
Impact de la variation de change sur la trésorerie		6.450	-4.979
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DES ACTIVITÉS CONTINUÉES		36.951	-65.370
Impact de la variation de périmètre sur les liquidités à l'ouverture			10
SITUATION NETTE DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	21	211.429	248.380
Liquidités vers activités non continuées			-2.672
SITUATION NETTE DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	21	248.380	180.347
		254.947	185.332
		-6.568	-4.985
		248.380	180.347
		254.947	185.332
		-6.568	-4.985

Les chiffres 2008 du compte de résultats consolidé ont été redressés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées. Le bilan, l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement n'ont pas été redressés.

La définition du besoin en fonds de roulement a été ajustée. L'impact de la période des mises au marché des couvertures transactionnelles a été transféré vers la ligne « Ajustements pour transactions non-cash ». La période 2008 a été mise à jour en conséquence.

Les annexes en pages 79 à 117 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexes aux comptes consolidés

La publication des comptes annuels consolidés, ainsi que du rapport de gestion préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et repris aux pages 1 à 73 et 120 à 149, pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2009 a été autorisée par le conseil d'administration d'Umicore le 30 mars 2010. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux réglementations et aux lois applicables aux états financiers consolidés des sociétés belges. Ils comprennent les états financiers de la société consolidante et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

1. Base de la préparation

Le groupe présente ses états financiers conformément à tous les IFRSs adoptés par l'Union Européenne (UE).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui est mesuré à la juste valeur.

Les chiffres 2008 du compte de résultats consolidé ont été redressés afin d'en retirer l'impact des activités non continuées. Le bilan, l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement n'ont pas été redressés.

La définition du besoin en fonds de roulement a été ajustée. L'impact de la période des mises au marché des couvertures transactionnelles a été transféré vers la ligne « Ajustements pour transactions non-cash ». La période 2008 a été mise à jour en conséquence.

Le Groupe a adopté IAS 1 (Amendement), « Présentation des Etats Financiers ». Le Groupe a décidé de présenter deux états : un compte de résultats et un état global du résultat consolidé. L'évolution des capitaux propres du Groupe présente séparément les mouvements relatifs aux actionnaires et ceux non relatifs aux actionnaires.

2. Principes comptables

2.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET DE SEGMENTATION

Umicore a retenu la méthode de consolidation par intégration globale pour les filiales dont elle détient le contrôle, c'est-à-dire le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de façon à obtenir les avantages découlant des activités de la filiale. Le contrôle est généralement établi lorsque Umicore détient directement ou indirectement via ses filiales, plus de 50% des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à partir de la date où le Groupe détient le contrôle et ne le sont plus à partir de la date à laquelle le contrôle a cessé.

Une liste des principales filiales du Groupe à la date de clôture est fournie à l'annexe 5.

La méthode dite de « purchase accounting » est appliquée aux entreprises acquises. L'actif et le passif de la société acquise sont mesurés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est mesuré à la juste valeur des actifs cédés, des actions émises ou du passif assumé à la date de l'acquisition, ainsi que les coûts directement liés à l'acquisition. La partie du coût de l'acquisition qui dépasse la part du Groupe dans la juste valeur d'actif net de la filiale est comptabilisée comme goodwill (voir chapitre 2.6. Immobilisations incorporelles et Coûts des transactions en capital). Si la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif net dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est immédiatement reconnu en compte de résultats.

Les transactions intra-groupe, soldes et gains non réalisés sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminées. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins qu'elles n'indiquent une perte de valeur. Au besoin, les règles comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec celles du Groupe Umicore.

Une entreprise associée est une entreprise pour laquelle la société exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, sans toutefois la contrôler. C'est en général le cas si la société détient entre 20 et 50% des droits de vote. Une joint-venture est un accord contractuel en vertu duquel la société et d'autres parties exercent directement ou indirectement une activité économique sous contrôle conjoint.

Les entreprises associées et les joint-ventures sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. En vertu de cette méthode, la part du Groupe dans les profits ou pertes postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans le compte de résultats, et la part du Groupe dans les mouvements des réserves postérieures à l'acquisition est comptabilisée dans les réserves.

Les participations de la société dans ses entreprises associées et joint-ventures comprennent le goodwill découlant de l'acquisition, net d'amortissements cumulés.

Les profits non réalisés sur les transactions entre la société et ses entreprises associées ou joint-ventures sont éliminés proportionnellement à la quote-part que détient la société dans les entreprises associées et joint-ventures. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si la transaction indique une réduction de valeur.

Les participations dans des sociétés qui ne sont pas consolidées globalement ni mises en équivalence sont rapportées comme actifs financiers disponibles à la vente.

La liste des principales entreprises associées et joint-ventures de la société à la date de clôture est fournie à l'annexe 16.

L'annexe 7 présente l'information sectorielle. IFRS 8 remplace IAS 14 « Information sectorielle ». La structure et la définition sectorielle d'Umicore sous IAS 14 étaient déjà conformes à IFRS 8 et l'application formelle d'IFRS 8 n'a donc aucun impact de présentation tant en 2008 qu'en 2009.

Umicore est organisé en business units. Etant donné que le nombre de business units est important, la direction a décidé d'agréger celles-ci en un nombre plus limité de secteurs d'activités.

Les secteurs d'activités sous IFRS 8 chez Umicore sont différenciés par le type d'activités et par le métal ou groupe de métal dans lesquels les business units d'Umicore sont majoritairement actives.

Les activités sont orientées raffinage ou transformation. Les activités orientées raffinage partent de matières premières afin de produire et vendre des métaux raffinés. Les activités orientées transformation partent de métaux pour produire des produits et des produits chimiques pour les utilisateurs finaux.

Les groupes de métal pour lesquels Umicore est majoritairement actif sont « Métaux Précieux », « Zinc » et « Autres métaux » tels le cobalt et le germanium.

Les secteurs d'activités rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au Conseil d'Administration et au Comité de Direction. Le Comité de Direction analyse la performance des secteurs d'activités sur base du résultat avant intérêts et taxes (EBIT), les capitaux engagés et le rendement des capitaux engagés. Les résultats financiers et fiscaux ne sont pas alloués aux secteurs d'activités.

Les résultats, actifs et passifs d'un secteur d'activités incluent des éléments directement attribuables au secteur ainsi que des éléments qui peuvent être raisonnablement alloués à celui-ci. La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

2.2 COMPTABILITE D'INFLATION

Au 31 décembre 2009, le Groupe Umicore ne comprend aucune filiale dont les comptes sont établis dans la devise d'une économie hyper-inflationniste.

2.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS EN DEVISES ETRANGERES

Devise fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société mère. Pour les besoins de la consolidation du Groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit :

- les actifs et passifs au taux de clôture, publié par la Banque Centrale Européenne;
- les produits et les charges au taux moyen de l'année;
- les éléments des capitaux propres au taux de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, joint-ventures et entreprises associées étrangères au taux de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique «Ecart de conversion».

Lorsqu'une entité est liquidée ou vendue, les différences de change qui étaient enregistrées dans les capitaux propres sont reconnues dans le compte de résultats comme faisant partie du gain ou de la perte sur la vente.

Le goodwill et la mise à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité concernée et sont convertis au taux de clôture.

2.4 TRANSACTIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les transactions en devises étrangères sont d'abord comptabilisées dans la devise fonctionnelle de chaque entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La date de transaction est la date à laquelle la transaction peut être reconnue. Pour des raisons pratiques, un taux qui s'approche du taux actuel à la date de la transaction est utilisé pour certaines opérations, par exemple un taux moyen pour la semaine ou le mois dans lequel la transaction se déroule.

Ensuite, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes résultant des transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont comptabilisés comme résultats financiers dans le compte de résultats.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, la société a conclu certains contrats à terme et options (voir chapitre 2.21. Instruments de couverture).

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur. Les coûts comprennent tous les coûts directs ainsi qu'une part adéquate des coûts indirects encourus pour mettre l'actif en état de remplir la fonction qui lui est impartie.

Les coûts d'emprunt ne sont pas capitalisés. Tous les coûts d'emprunt sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Les coûts de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs des actifs sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Dans le cas contraire, ils sont incorporés comme éléments séparés dans les immobilisations corporelles. Les éléments qui sont régulièrement remplacés sont comptabilisés séparément vu que leur durée de vie est différente de celle des autres rubriques reprises dans les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

La méthode de l'amortissement linéaire est appliquée pendant la durée de vie utile estimée des actifs. La durée de vie est la période de temps pendant laquelle

l'entreprise s'attend à utiliser l'actif. Les durées de vie utilisées sont définies pour chaque type d'immobilisation comme suit :

Terrains : Non amortissables

Bâtiments :	
- Bâtiments industriels	20 ans
- Améliorations aux bâtiments	10 ans
- Autres bâtiments, tels que bureaux et laboratoires	40 ans
- Maisons et immeubles d'habitation	40 ans
Installations, machines et outillage :	
- Fours	7 ans
- Petit outillage	5 ans
Mobilier et matériel roulant :	
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de manutention mobile	7 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

Dans le cas d'acquisition ou de construction de nouveaux actifs, la durée de vie résiduelle est évaluée séparément au moment de la demande d'investissement et peut être différente des valeurs standard reprises ci-dessus.

A la clôture de chaque bilan, les actifs sont examinés en vue de déterminer si leur valeur comptable est récupérable sous la forme de bénéfices futurs. Si le montant récupérable est devenu inférieur à la valeur comptable, une réduction de valeur est identifiée et comptabilisée en charge d'exploitation. Pour l'évaluation des réductions de valeur, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie au niveau le plus bas pour lequel il existe un flux de trésorerie identifiable séparément (voir point 2.12. Réductions de valeur des actifs).

Une unité génératrice de trésorerie constitue le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des fonds à partir d'une utilisation continue, et qui sont largement indépendants de ceux des autres actifs ou groupes d'actifs.

2.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET COÛTS DES TRANSACTIONS EN CAPITAL

2.6.1. COÛTS DES TRANSACTIONS EN CAPITAL

Les frais de constitution et d'augmentation de capital sont déduits des fonds propres.

2.6.2. GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une filiale, entreprise associée ou entité contrôlée conjointement par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif et du passif identifiables de celle-ci à la date d'acquisition. Les goodwill sont reconnus à leur valeur historique déduction faite d'éventuelles réductions de valeur cumulées.

Dans le bilan, le goodwill sur entreprises associées et joint-ventures figure au poste «Participations mises en équivalence», avec l'investissement lui-même.

Pour l'évaluation de la réduction de valeur, le goodwill est alloué à une unité génératrice de trésorerie. A chaque clôture du bilan, les unités génératrices de trésorerie sont examinées pour y détecter des indices de réductions de valeur potentielles. Cela signifie qu'une analyse est faite pour déterminer si la valeur comptable du goodwill alloué à une unité génératrice de trésorerie est entièrement récupérable. Si tel n'est pas le cas, une réduction de valeur sera prise et reconnue en compte de résultats. Ces réductions de valeur ne sont jamais extournées.

L'excédent de la part de l'acquéreur dans la juste valeur de l'actif net acquis sur le coût d'acquisition est reconnu immédiatement dans le compte de résultats.

2.6.3. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les coûts de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques sont comptabilisés en charges, dans la période où ils sont encourus.

Les coûts de développement représentent le coût de la conception de produits nouveaux ou substantiellement améliorés ainsi que des procédés préalables à la production ou l'utilisation commerciale. Ils sont portés au bilan si, entre autres choses, les conditions suivantes sont remplies :

- l'immobilisation incorporelle est à même de générer des bénéfices économiques futurs, ou, en d'autres termes, son potentiel commercial est clairement démontré;
- les coûts liés au procédé ou au produit sont clairement identifiables et mesurables de façon fiable.

S'il est difficile de distinguer clairement les coûts de recherche et de développement, ils sont considérés comme coûts de recherche. Si les coûts de développement sont immobilisés, ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la période de bénéfice escomptée.

2.6.4. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles reprises ci-dessous sont enregistrées à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur, à l'exception des droits d'émission de CO2 attribués par le gouvernement qui sont évalués à leur valeur de marché à la date de l'attribution.

- Brevets et licences : amortis sur la période de protection légale;
- Logiciels et frais de développement interne connexes : amortis en 5 ans;
- Droits d'émission de CO2: ne sont pas amortis mais peuvent être réduits de valeur ;
- Droits d'usage de terrains : amortis linéairement sur la durée du contrat.

2.7 LEASING

Les opérations de leasing peuvent revêtir deux formes :

2.7.1. LEASING FINANCIER

Le leasing dans le cadre duquel la société assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété est considéré comme un leasing financier. Les leasings financiers sont repris à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion du leasing, ou à la valeur de marché estimée des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur le solde de la dette. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières long terme au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité si celle-ci est plus courte.

2.7.2. LEASING OPÉRATIONNEL

Le leasing dans le cadre duquel l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien reste entre les mains du bailleur, est considéré comme un leasing opérationnel. Le Groupe a des contrats de leasing métal vis-à-vis de banques (in/ out) et de tiers pour des périodes déterminées, généralement à court terme, et pour lesquels le Groupe paye ou reçoit des droits. Les leasings métal des tiers sont classifiés comme leasing opérationnel et sont inclus dans les droits et engagements hors bilan (voir l'annexe 32) Les paiements et reçus effectués à ce titre sont reconnus comme une charge opérationnelle ou un revenu dans le compte de résultats en utilisant la méthode linéaire.

2.8 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE, EMPRUNTS ET CREANCES LONG TERME

Tous les mouvements dans les actifs financiers disponibles à la vente, les emprunts et les créances long terme sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont reconnus dans les capitaux propres en réserves pour actifs financiers. Lorsque ces actifs sont vendus ou réduits de valeur, le cumul des changements de juste valeur comptabilisés en capitaux propres est porté au compte de résultats.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur.

Les réductions de valeurs sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la valeur de l'actif.

Les actions propres sont déduites des capitaux propres.

2.9 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés au plus faible de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend les coûts directs d'achat ou de fabrication et une allocation appropriée des frais généraux.

Les stocks se divisent en :

1. Produits de base avec couverture métaux
2. Produits de base sans couverture métaux
3. Consommables
4. Acomptes payés
5. Commandes en cours d'exécution.

Les produits de base avec couverture métaux sont des produits contenant des métaux sujets à des risques de fluctuations de prix et pour lesquels Umicore applique une politique de couverture de risques active afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le contenu métal est classé dans des catégories qui reflètent leur nature spécifique et leur utilité commerciale. Selon la catégorie, des mécanismes de couverture appropriés sont appliqués. La méthode du coût moyen pondéré est appliquée par catégorie de stocks sauf pour les stocks valorisés à la juste valeur (voir Chapitre 2.21. Instruments de couverture).

Les produits de base sans couverture métaux et les consommables sont également valorisés au coût moyen pondéré.

Des réductions de valeur sur stock sont reconnues quand la rotation est lente ou quand la valeur comptable dépasse la valeur nette réalisable, ce qui signifie le prix de vente estimé moins les coûts estimés d'exécution et les coûts estimés pour réaliser la vente. Les réductions de valeur sont présentées séparément.

Les acomptes payés sont des paiements aux fournisseurs sur des transactions pour lesquelles la livraison physique des biens n'a pas encore eu lieu. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées selon l'état d'avancement des travaux.

2.10 CREANCES COMMERCIALES ET AUTRES CREANCES

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à recevoir. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique. Les créances non recouvrables sont réduites de valeur. Les réductions de valeurs sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la créance.

Les créances commerciales pour lesquelles substantiellement tous les risques et bénéfices ont été transférés ne sont pas reconnues au bilan.

Cette rubrique comprend également la juste valeur positive des produits financiers dérivés.

2.11 LIQUIDITES ET QUASI-LIQUIDITES

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les quasi-liquidités sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de cash, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur.

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou au coût amorti. Les découverts bancaires sont inclus dans le passif court terme du bilan.

2.12 REDUCTIONS DE VALEUR DES ACTIFS

Les immobilisations corporelles, ainsi que les autres actifs long terme, y compris les actifs financiers non détenus à des fins de transaction et les immobilisations incorporelles, sont revus afin de déterminer la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement récupérée. En présence d'une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le prix de vente net de l'actif ou sa valeur d'usage si celle-ci est plus élevée. Pour estimer le montant récupérable d'un actif individuel, la société détermine souvent le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une réduction de valeur est immédiatement prise en charge lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable.

Une reprise de réduction de valeur est comptabilisée lorsqu'il apparaît que la réduction de valeur de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie n'est plus justifiée ou a diminué. Une réduction de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas le montant tel qu'il serait apparu, après amortissements, si la réduction de valeur n'avait pas été prise en compte.

2.13 CAPITAL SOCIAL ET BENEFICE REPORTE

A. Rachat de capital

Lorsqu'une des sociétés du groupe rachète des actions de la société (actions détenues en propre), le montant versé en contre partie, y compris les coûts marginaux directement attribuables nets d'impôt sur le résultat, est déduit des fonds propres dans la rubrique « actions détenues en propre ». Aucun résultat n'est reconnu lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

B. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions sont enregistrés nets d'impôts dans les capitaux propres en déduction de la valeur d'émission.

C. Les dividendes de la société mère ne sont reconnus en dettes qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

2.14 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des tiers dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale et attribuables à un tiers, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes ultérieurs.

Dans le compte de résultats, la participation minoritaire dans le bénéfice ou la perte de la société figure séparément de la part du Groupe dans le résultat consolidé.

2.15 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque :

- Une obligation (légale ou implicite) résulte d'un événement passé;
- Il est probable que des ressources devront être affectées à l'exécution de cette obligation;
- Il est possible de procéder à une estimation fiable du montant de l'obligation.

Une obligation implicite est une obligation qui résulte des actes de l'entreprise qui, sur base d'un modèle établi de pratiques passées ou de politiques affichées, a manifesté son intention d'accepter certaines responsabilités, suscitant en conséquence l'attente de la voir assumer ces responsabilités.

Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, à la clôture du bilan, en tenant compte de la probabilité de survenance de l'événement. Lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est matériel, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée de la dépense considérée comme nécessaire pour éteindre l'obligation. Le résultat de l'actualisation annuelle éventuelle de la provision est comptabilisé en résultat financier.

Les principaux types de provision comprennent :

1. **Provisions pour avantages sociaux** (voir chapitre 2.16. Avantages sociaux).
2. **Obligations environnementales**

Les provisions environnementales sont établies sur base des obligations légales et implicites résultant d'événements passés, conformément à la politique environnementale affichée par la société et la législation en vigueur. Le montant total de la provision est comptabilisé au moment où l'événement sous-jacent surgit. Lorsque l'obligation est liée à la production/activité, la provision est reconnue progressivement en fonction de l'usage normal ou du niveau de production.

3. Autres provisions

Il s'agit ici des provisions pour litiges, contrats déficitaires, garanties, risques sur investissements en titres, et restructurations. Une provision pour restructuration est constituée lorsque la société a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration a commencé ou a été annoncée publiquement avant la clôture du bilan. Toute provision pour restructuration comprend uniquement les coûts directement liés à la restructuration, nécessairement occasionnés par la restructuration et non liés à l'activité poursuivie par l'entreprise.

2.16 AVANTAGES SOCIAUX

2.16.1. AVANTAGES À COURT TERME

Il s'agit ici des rémunérations et charges sociales, des vacances annuelles payées et des congés de maladie, des bonus et des avantages non financiers, pris en charge dans l'exercice. Les bonus sont octroyés à tous les cadres de la société, en fonction d'indicateurs clés de performance. Le montant du bonus est comptabilisé en tant que charge, suivant une estimation à la clôture du bilan.

2.16.2. AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À LA PENSION (PENSIONS, SOINS MÉDICAUX)

La société a mis en place plusieurs plans de pension et de soins médicaux, conformément aux conditions et pratiques des pays où elle opère. Ces régimes sont généralement financés par des paiements à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds de pension.

2.16.2.1. Régimes à prestations définies

La société a pris en compte toutes ses obligations légales et implicites, tant dans le cadre des régimes à prestations définies que des pratiques informelles de la société.

Le montant inscrit au bilan est le résultat de calculs actuariels (en appliquant la méthode dite « projected unit credit »). Il représente la valeur actualisée des obligations liées aux régimes à prestations définies, corrigée du coût non comptabilisé des prestations passées, et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Le coût non comptabilisé des prestations passées résulte de l'introduction de nouveaux régimes d'avantages ou de changements dans les avantages dus au titre du régime existant. Le coût des prestations passées pour lesquelles les avantages ne sont pas encore acquis (l'employé doit prêter pour bénéficier de l'avantage) sont amortis linéairement sur la période moyenne, jusqu'au moment où l'avantage nouveau ou modifié est acquis.

Les gains et pertes actuariels, découlant de changements d'hypothèses actuarielles de régimes à prestations définies postérieurs à la pension, sont reconnus en fonds propres dans l'état consolidé des profits et pertes reconnus en fonds propres dans le poste « réserves pour avantages au personnel ».

2.16.2.2. Régimes à cotisations définies

La société paie des cotisations dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les frais de personnel.

2.16.3. AUTRES AVANTAGES À LONG TERME OCTROYÉS AU PERSONNEL (PRIMES D'ANCIENNETÉ)

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Les obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.4. AVANTAGES EN CAS DE DÉPART (PLANS DE PRÉRETRAITE, AUTRES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE FIN DE CONTRAT)

Ces avantages naissent lorsque la société décide de mettre fin au contrat d'un membre du personnel avant la date normale de sa retraite, ou lorsque l'employé accepte volontairement de partir en échange de ces avantages. Lorsqu'elles sont raisonnablement prévisibles suivant les conditions et pratiques des pays où la société opère, les obligations futures sont également comptabilisées.

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Ces obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.5. RÉMUNÉRATIONS EN ACTIONS OU LIÉES AUX ACTIONS (PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS IFRS 2)

Différents programmes d'options sur actions et de plans d'actions permettent au personnel de la société et à ses cadres supérieurs d'acquiescer ou d'obtenir des parts de la société. Le prix d'exercice des options ou des actions est égal à la valeur de marché des actions (sous-jacentes) à la date d'octroi des options. L'octroi de ces options ne donne pas lieu à la comptabilisation des rémunérations ou d'obligations. Au moment où l'option est exercée, les actions détenues en propre sont utilisées. Pour les plans d'actions, les actions sont données au bénéficiaire à partir d'actions propres existantes.

Les options et actions sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi. Leur juste valeur est reconnue comme une charge sociale avec une augmentation correspondante de la réserve pour paiements fondés sur des actions. Pour les options, la charge à reconnaître est calculée par un actuaire suivant un modèle tenant compte de toutes les caractéristiques des options, de la volatilité de l'action sous-jacente et d'une estimation du calendrier d'exercice.

Tant que les options octroyées n'ont pas été exercées, la juste valeur est reconnue dans « l'Etat de l'Evolution des Fonds Propres » sous la ligne « Réserve pour paiements en actions ». La valeur des options exercées pendant la période est transférée en réserves.

2.16.6. PRÉSENTATION

L'impact des avantages du personnel sur le résultat est comptabilisé en résultat opérationnel sauf les intérêts et les effets de l'actualisation qui sont repris en résultats financiers.

2.17 DETTES FINANCIÈRES

Tous les mouvements dans les dettes financières sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les emprunts sont initialement enregistrés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Ensuite, ils sont valorisés à leur coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission éventuels, ristournes et primes d'émission. Toute différence entre le coût et la valeur de rachat est inscrite au compte de résultats à partir du remboursement.

2.18 DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à payer. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique.

Cette rubrique comprend également la juste valeur négative des produits financiers dérivés.

2.19 IMPÔTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt courant et différé. Ces impôts sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans chaque pays où la société opère.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés (ou à récupérer) relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (liability method) sur les différences temporaires entre la base fiscale de l'actif et du passif et leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les états financiers. Ces impôts sont déterminés suivant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture ou au taux futur annoncé formellement par le gouvernement.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que

des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont soldés et présentés nets uniquement lorsqu'ils concernent des sommes exigées par les mêmes autorités fiscales de la même entité taxable.

2.20 PRODUITS

2.20.1. MARCHANDISES VENDUES ET SERVICES RENDUS

Les produits de la vente de biens issus d'activités de transformation sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages significatifs relatifs à la propriété ont été transférés à l'acheteur, et qu'il ne subsiste pas d'incertitude significative quant au recouvrement du prix dû, aux frais associés ou à l'éventuel retour des biens.

Les produits des activités de raffinage et les services sont comptabilisés en fonction du stade d'achèvement de la transaction, lorsqu'il peut être mesuré avec fiabilité.

2.20.2. SUBSIDES

Un subside est d'abord comptabilisé au bilan comme revenu à recevoir lorsque l'on est raisonnablement sûr de le percevoir et de remplir les conditions y afférentes. Les subsides sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la période correspondant aux coûts qu'ils doivent compenser.

2.21 INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change, des prix des métaux, des taux d'intérêts et des autres risques du marché. La société utilise principalement des contrats au comptant et à terme pour couvrir les risques liés aux métaux et aux devises, tandis que des swaps couvrent les risques liés aux taux d'intérêts. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

2.21.1. RISQUES TRANSACTIONNELS - COUVERTURE EN JUSTE VALEUR

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de l'opération.

Les produits dérivés sont ensuite inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme « mark-to-market » (par référence au marché). Tous les profits et pertes des positions soldées sont immédiatement inscrits au compte de résultats, dans le résultat d'exploitation s'ils concernent les métaux et dans les résultats financiers dans tous les autres cas.

Les éléments couverts (essentiellement les engagements physiques et les stocks commerciaux) sont valorisés à la juste valeur lorsque la comptabilité de couverture peut être documentée conformément aux critères définis par IAS39.

En l'absence de l'obtention de la comptabilité de couverture à juste valeur à la création, telle que définie par IAS39, les éléments couverts sont maintenus au coût historique et restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires : le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS37). (voir également l'annexe 2.22 - Effet IAS 39)

Lorsqu'une filiale ou une unité génératrice de trésorerie du Groupe acquiert du métal via un contrat dans le but de le revendre dans un délai très court, après la livraison, pour tirer profit de la fluctuation des prix des métaux, le stock est alors revalorisé à sa juste valeur via le compte de résultats et les engagements physiques ou papiers associés sont considérés comme produits dérivés et également revalorisés à leur juste valeur via le compte de résultats.

2.21.2. RISQUES STRUCTURELS - COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les instruments financiers et produits dérivés destinés à la protection de flux de trésorerie futurs, sont désignés comme « cash flow hedges » dans la comptabilité de couverture.

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments financiers satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les capitaux propres. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultats au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité, est vendu, ou exercé avant que la transaction sous-jacente ne soit comptabilisée, le profit ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres existant à ce moment-là est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement comptabilisé dans le compte de résultat lorsque la transaction prévue est comptabilisée.

Si la transaction couverte n'est plus probable ou si la couverture devient inefficace, alors les gains ou les pertes qui ont été accumulés en capitaux propres sont immédiatement recyclés en compte de résultats.

En l'absence de l'obtention de la comptabilité de la couverture de la couverture des flux de trésorerie à la création telle que définie par IAS 39, la juste valeur des instruments de couverture sous-jacent est reconnue dans le compte de résultat au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagé (voir également l'annexe 2.22 Effet IAS 39).

2.21.3. DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les contrats exécutoires (le « contrat hôte ») peuvent parfois contenir des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés peuvent avoir comme conséquence de modifier les flux de trésorerie initialement prévus dans le contrat hôte en fonction du taux d'intérêt, du prix de l'instrument financier, du prix des matières, des taux de change ou de toute autre variable. Si le dérivé incorporé n'est pas fermement lié au contrat hôte, il est extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément selon IAS 39. Le contrat hôte est comptabilisé selon la règle applicable au contrat exécutoire, ce qui signifie qu'il n'est reconnu au bilan ou au compte de résultats qu'au moment de la réalisation du contrat (voir également l'annexe 2.22 – Effet IAS 39).

2.22 RÉSULTATS NON RÉCURRENTS ET EFFET IAS 39

Les résultats non récurrents résultent principalement de mesures de restructuration, de réductions de valeur d'actifs et d'autres profits ou pertes provenant d'activités ou d'événement ne faisant résolument pas partie de l'activité ordinaire de la société.

L'effet IAS39 résulte de différences temporaires en terme de revenus dues à la non application ou la non possibilité d'obtention de la comptabilité de couverture, telle que définie par IAS39, aux :

- Instruments de couverture transactionnels. Ceci signifie que les éléments couverts ne peuvent plus être mesurés à la juste valeur mais restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires : le plus faible du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS37).
- Instruments de couverture structurels. Ceci signifie que la juste valeur de l'instrument de couverture lié est enregistrée dans le compte de résultats au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée.
- Dérivés incorporés dans des contrats exécutoires. Ceci signifie que la juste valeur sur les dérivés incorporés est reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant exécutoire pour lequel aucune mesure de la juste valeur n'est permise.

L'effet de IAS39 est détaillé dans l'annexe 8.

3. Gestion des risques financiers

Toutes les activités du Groupe sont exposées à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des métaux, les taux de change, certaines conditions commerciales dictées par le marché et les taux d'intérêts, ainsi que les risques de crédit et les risques de liquidités. Le programme général de gestion des risques du Groupe vise à minimiser les effets de ces facteurs sur la performance financière de l'entreprise. A cet effet, des instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques.

3.1 RISQUES LIÉS AUX DEVICES

Pour Umicore, les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurel, transactionnel et de conversion.

3.1.1. RISQUE STRUCTUREL

Une partie des revenus d'Umicore est structurellement liée au dollar américain (USD) alors que la majorité des opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (en particulier en Europe et en Asie). Tout changement dans le taux de change entre le dollar et l'euro ou tout autre devise non liée au dollar exerce un impact significatif sur les résultats de la société.

La majeure partie de l'exposition d'Umicore provient du fait que le prix des métaux est fixé en dollar, ce qui se répercute sur la valeur des excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition structurelle au risque de change, soit en combinaison avec la couverture du risque métal, soit isolément, lorsque les taux de change ou le prix des métaux exprimés en euros sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

En l'absence de toute couverture du risque de change non lié aux prix des métaux, et au taux de change en vigueur à la fin de 2009, une appréciation de l'USD à hauteur de 1 cent US par euro entraînerait une augmentation du résultat d'exploitation d'un peu moins de EUR 1 million par an. Inversement, un affaiblissement de l'USD de 1 cent US par EUR entraînerait une baisse du résultat d'exploitation du même ordre.

Ce niveau de sensibilité à court terme est cependant quelque peu théorique, car souvent, le taux de change peut entraîner à la fois des modifications dans les conditions commerciales négociées en USD et des éléments échappant au contrôle d'Umicore, tels que l'influence que le taux de change du dollar US peut avoir sur les prix des métaux exprimés en dollars, prix dont les mouvements influencent les résultats d'Umicore (voir plus bas : Risques liés aux prix des métaux). Il existe également une certaine sensibilité par rapport à d'autres devises, notamment le réal brésilien, le rand sud-africain, le yuan chinois et le won coréen.

Couverture structurelle des devises

Umicore n'a pas de couverture structurelle en place concernant la sensibilité devises non liée au prix des métaux, sauf pour certains contrats spécifiques en EUR chez Umicore Norway.

3.1.2. RISQUE TRANSACTIONNEL

L'entreprise est par ailleurs sujette à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui du règlement de la transaction. La politique du Groupe est de couvrir le risque transactionnel de la manière la plus étendue possible, principalement par le biais de contrats à terme.

3.1.3. RISQUE DE CONVERSION

Umicore, entreprise internationale, possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en euro. Lorsque les résultats et les bilans de ces entités sont consolidés dans les comptes du Groupe Umicore, la conversion de ces montants est exposé aux variations dans la valeur des devises locales contre l'euro, principalement l'USD, le réal Brésilien, le won Coréen, le yuan Chinois et le rand d'Afrique du Sud. Umicore ne se couvre pas contre ce risque.

3.2 RISQUES LIÉS AUX PRIX DES MÉTAUX

Les risques liés aux prix des métaux peuvent être répartis en trois catégories distinctes : structurels, transactionnels et les risques liés aux stocks.

3.2.1. RISQUE STRUCTUREL

Umicore encourt des risques structurels liés aux prix des métaux. Ces risques résultent principalement de l'impact qu'exercent les prix des métaux sur les frais de traitement ou raffinage et sur les excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition au risque métal lorsque les prix des métaux exprimés dans la devise fonctionnelle des secteurs concernés sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées. L'ampleur de la couverture dépend de la liquidité des marchés concernés.

Le segment Precious Metals Services recycle du platine, palladium, rhodium, or et argent, mais également une douzaine d'autres métaux spéciaux et de base comme l'indium et le sélénium. Dans ce segment, la sensibilité à court terme des revenus et du résultat opérationnel au prix des métaux précieux est matérielle. Cependant, étant donné la variabilité de l'approvisionnement en matières premières dans le temps et la durée variable des contrats de livraison négociés, il n'est pas approprié de fournir une sensibilité fixe à un métal en particulier. De manière générale, un prix des métaux plus élevé tend à améliorer les revenus du secteur d'activité Precious Metals Services.

Umicore rencontre également une sensibilité aux prix des métaux liée principalement aux opérations de recyclage/raffinage des métaux dans ses autres secteurs d'activité (Advanced Materials, Precious Metals Products & Catalysts et Zinc Specialties). Cette sensibilité est due principalement au recyclage/raffinage des métaux dans chacune des activités – principalement le cobalt, l'or, le platine et le zinc. De manière générale, un prix des métaux plus élevé apporte des bénéfices à court terme au profit de chacune des activités. Cependant, d'autres conditions commerciales, largement indépendantes du prix des métaux tels que les marges sur les produits, sont également d'importants et d'indépendants générateurs de revenus et de rentabilité. L'impact d'un changement de prix pour les autres métaux et les autres activités n'est pas particulièrement significatif au niveau du Groupe.

Couverture structurelle des métaux

Pour certains métaux cotés sur les marchés de produits dérivés, Umicore couvre une partie de son exposition métal future. Cette couverture est basée sur une documentation démontrant une grande probabilité des flux de trésorerie futurs basés sur le prix des métaux et découlant des contrats commerciaux conclus. Dans le passé, Umicore a déjà couvert une partie de son exposition pour 2009 et 2010. Dans le courant de 2009, suite à une visibilité croissante des accords commerciaux futurs, Umicore a étendu ses couvertures afin de couvrir les risques de prix pour 2010 et 2011. Ces contrats sont principalement liés à la couverture du platine, du palladium, de l'or, de l'argent et du zinc.

3.2.2. RISQUE TRANSACTIONNEL

Le Groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des métaux. La majorité de transactions liées aux métaux utilise des références globales du marché des métaux comme le London Metal Exchange. Si le prix sous-jacent des métaux était constant, le prix payé par Umicore pour les métaux contenus dans les matières premières serait imputé au client comme faisant partie du prix du produit. Cependant, suite au délai entre la conversion de matières premières achetées en produits et la vente de ces produits, la volatilité dans le prix de référence du métal crée des différences entre le prix payé pour le métal contenu et le prix reçu. Par conséquent, un risque transactionnel existe pour toutes variations du prix entre le moment où la matière première est achetée (le métal est « priced in ») et le moment où le produit est vendu (le métal est « priced out »).

Le Groupe a pour politique de couvrir le plus largement possible le risque transactionnel, essentiellement par des contrats à terme.

3.2.3. RISQUE LIÉ AUX STOCKS MÉTAL

Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks permanents de métaux. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait être devenir inférieure à la valeur comptable de ces stocks. Umicore ne se couvre pas contre ces risques.

3.3 RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊTS

L'exposition du Groupe aux changements de taux d'intérêt concerne sa dette financière. Fin décembre 2009, la dette financière brute du Groupe se montait à EUR 361.9 millions. Compte tenu des dettes soumises à des taux d'intérêts fixes tel que l'emprunt obligataire à 8 ans émis en 2004, la proportion de la dette soumise à des taux d'intérêt flottants début 2010 est de 53% de la dette financière totale.

3.4 RISQUE DE CRÉDIT

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non paiement par une quelconque contrepartie suite à la vente de produits ou des opérations de prêts de métaux. Pour la gestion de ce type de risque, Umicore a mis en place une politique de crédit basé sur des demandes de limites de crédit, des procédures d'approbation, un monitoring permanent de l'exposition et des procédures de rappel en cas de retards de paiement.

Le risque de crédit provenant des ventes est en partie couvert par une assurance crédit, par des lettres de crédit ou par des moyens de paiement sécurisés similaires. Un contrat d'assurance crédit global mondial a été mis en place. Ce contrat protège les sociétés du Groupe contre les risques d'insolvabilité, les risques politiques et commerciaux avec une franchise individuelle de 5% par facture. La limite globale de décaissement annuel est établie à EUR 20 millions.

Umicore a déterminé que dans un certain nombre de cas où le coût de l'assurance crédit était disproportionné par rapport au risque couvert ou dans lesquels la concentration des encours clients n'est pas compatible avec les clauses des contrats d'assurance crédit existants, aucune couverture ne devait être prévue.

Il faut également noter que certaines transactions importantes, notamment les ventes de métaux précieux par la division Métaux Précieux - Services, ont un risque de crédit limité puisque le paiement avant livraison est une pratique très répandue.

Concernant le risque lié aux institutions financières comme les banques et les brokers, Umicore utilise également des lignes de crédits internes. Des limites spécifiques sont établies par instrument financier, de manière à couvrir les différents risques auquel le Groupe est exposé lors des transactions avec ces institutions financières.

3.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est géré en maintenant un degré suffisant de diversification des sources de financement. Ces sources incluent des lignes de crédit bancaire à court et moyen terme et un programme de papiers commerciaux dont le montant maximum a atteint EUR 300 millions en mai 2006, en complément au programme de titrisation des créances commerciales mis en place en 2000 et à l'emprunt obligataire sur 8 ans émis en 2004.

3.6 RISQUE LIÉ AU CAPITAL

L'objectif du Groupe dans sa gestion du capital est de protéger la continuité des activités, d'octroyer un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que de maintenir une structure optimale du capital afin de réduire les coûts du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut par exemple ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, restituer du capital aux actionnaires, racheter des actions propres ou émettre de nouvelles actions.

Le Groupe contrôle sa structure du capital sur base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette financière nette par la somme de la dette financière nette et des fonds propres totaux du Groupe. La dette financière nette est calculée en ajoutant aux dettes financières long terme, les dettes financières court terme et en y soustrayant les liquidités et quasi-liquidités et les prêts octroyés dans un contexte non opérationnel.

Le Groupe vise à maintenir une notation de risque crédit correspondant à la catégorie "Investment Grade". Dans ce contexte, la stratégie du Groupe dans un environnement opérationnel normal est de maintenir le ratio d'endettement en dessous de 50%. Le Groupe pourrait dépasser ce seuil lors d'événements exceptionnels tels qu'une acquisition majeure. Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2008 et 2009 étaient (en EUR millions) :

	2008	2009
Dette financière nette	328,6	161,1
Fonds propres	1.332,4	1.366,7
Total	1.661,0	1.527,8
Ratio d'endettement	19,8%	10,1%

La dette financière nette fin 2009 est inférieure à celle de 2008. Le ratio d'endettement est toujours bien dans les limites acceptées par le Groupe.

3.7 RISQUE STRATÉGIQUE ET TRANSACTIONNEL

Le groupe Umicore est confronté à un certain nombre de risques stratégiques et transactionnels qui ne sont pas nécessairement de nature financière mais qui peuvent influencer la performance financière du Groupe. Cela inclut les risques d'approvisionnement, les risques technologiques et les risques de substitution de produits par les clients. Veuillez vous reporter à la partie Gestion des risques du Rapport de Gouvernance (page 130 à 132) pour une description de ces risques ainsi qu'une description générale de l'approche d'Umicore dans la gestion des risques.

4. Hypothèses clés et estimations comptables

Les hypothèses et estimations utilisées afin de préparer les états financiers consolidés sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience et sur d'autres facteurs, dont, certaines prévisions raisonnables d'événements futurs qui auraient un impact financiers sur l'entité. Les estimations comptables en décaissant seront, par définition, rarement égales au résultat réel.

Des hypothèses sont posées et des estimations sont faites dans les cas suivants :

- Estimation de la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur et estimation de son montant
- Comptabilisation de provisions pour pensions
- Comptabilisation de provisions pour taxes, environnement, garanties et litiges, retour de produits et restructurations
- Estimation d'éventuelles réductions de valeur sur stocks
- Evaluation du caractère recouvrable des impôts différés actifs
- Evaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwill.

Les hypothèses et estimations comptables susceptibles d'engendrer un risque significatif d'ajustement de la valeur comptable d'actifs et de passifs dans les périodes futures sont détaillées ci-dessous.

4.1. RÉDUCTION DE VALEUR DU GOODWILL

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée en prenant le maximum de la juste valeur de l'actif moins les coûts liés à la vente et de sa valeur d'usage selon les règles comptables du Groupe. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sur les taux d'actualisation, les taux de change, le prix des matières, les besoins futurs en capital ainsi que sur les performances opérationnelles futures. En date du 31 décembre 2009, la valeur comptable du goodwill des entités consolidées globalement était de EUR 93.046 milliers (EUR 92.660 milliers en 2008) - voir l'annexe 14.

4.2. PROVISIONS POUR RÉHABILITATION DE SITES

Des provisions sont prises afin d'anticiper les coûts liés à la réhabilitation future de sites de production et de leurs environs, dans la mesure où des obligations légales et constructives existent selon le principe comptable 2.15. Ces provisions incluent des estimations des coûts futurs engendrés par le drainage des sols, des fermetures d'usines, le suivi, la démolition, la décontamination, la purification de l'eau et le stockage des résidus du passé. Ces estimations de coûts sont actualisées. Le calcul de ces provisions est basé sur des hypothèses tels que l'application de lois environnementales, les dates de fermeture d'usine, les technologies disponibles et les estimations de coûts de mise en œuvre. Une modification des hypothèses de base pourrait avoir un impact matériel sur la valeur comptable des provisions pour réhabilitation. En date du 31 décembre 2009, la valeur comptable des provisions pour réhabilitation était de EUR 98.634 milliers (EUR 98.082 milliers en 2008) - voir l'annexe 28.

4.3. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Un actif ou un passif lié à des régimes à prestations définies est reconnu au bilan selon le principe comptable 2.16. La valeur actualisée de ces obligations à prestations définies dépend d'un certain nombre de facteurs déterminés par un actuaire. Le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser au terme de chaque année comptable. Les provisions pour avantages sociaux du Groupe sont détaillées à l'Annexe 26. En date du 31 décembre 2009, une provision pour avantages sociaux de EUR 182.874 milliers a été reconnue (EUR 162.884 milliers en 2008).

4.4. RECONNAISSANCE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont reconnus pour les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées lorsqu'il est probable que des profits taxables futurs (basés sur les plans opérationnels du Groupe) soient réalisés permettant l'utilisation de ces actifs. Les résultats fiscaux futurs pourraient être différents des estimations effectuées lors de la reconnaissance des impôts différés.

D'autres hypothèses et estimations sont expliquées dans les annexes relatives aux éléments auxquels elles se rapportent.

5. Entreprises du Groupe

La liste ci-dessous reprend les principales sociétés opérationnelles incluses dans les états financiers consolidés :

		% intérêts 2009
Afrique du Sud	Umicore South Africa (Pty) Ltd.	100,00
	Umicore Autocat South Africa (Pty) Ltd.	55,00
	Umicore Marketing Services Africa (Pty) Ltd.	100,00
	Umicore Catalyst South Africa (Pty) Ltd.	100,00
Allemagne	Umicore AG & Co. KG (*)	100,00
	Umicore Bausysteme GmbH	100,00
	Umicore Metalle & Oberflächen GmbH	100,00
	Allgemeine Gold- und Silberscheideanstalt AG	91,21
	Umicore Galvanotechnik GmbH	91,21
	Umicore Mining Management GmbH	100,00
Argentine	Umicore Argentina S.A.	100,00
Australie	Umicore Australia Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services Australia Pty Ltd.	100,00
Autriche	Oegussa GmbH	91,29
Belgique	Umicore Financial Services (BE 0428.179.081)	100,00
	Umicore Oxyde Belgium (BE 0438.933.809)	100,00
	Umicore Autocatalyst Recycling Belgium N.V. (BE 0466.261.083)	100,00
	Umicore Marketing Services Belgium (BE 0402.964.625)	100,00
	Umicore Abrasives (BE 0881.426.726)	100,00
	Umicore Specialty Materials Brugge (BE 0405.150.984)	100,00
Brésil	Coimpa Industrial Ltda	100,00
	Umicore Brasil Ltda	100,00
Canada	Umicore Canada Inc.	100,00
	Umicore Autocat Canada Corp.	100,00
Chine	Imperial Smelting & Refining Co. of Canada Ltd.	100,00
	Umicore Hunan Fuhong Zinc Chemicals Co., Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services (Shanghai) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services (Hong Kong) Ltd.	100,00
	Umicore Shanghai Co., Ltd.	75,00
	Umicore Autocat (China) Co. Ltd.	100,00
	Umicore Technical Materials (Suzhou) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Technical Materials (Yangzhong) Co., Ltd.	100,00
	Jiangmen Umicore Changxin New Materials Co., Ltd.	60,00
	Umicore Optical Materials (Kunming) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Optical Materials (Yunnan) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Jubo Thin Film Products (Beijing) Co., Ltd.	80,00
	Umicore Jewellery Material Processing (Foshan) Co., Ltd.	91,21
Corée	Umicore Korea Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services Korea Co., Ltd.	100,00
Espagne Etats-Unis	Umicore Building Products Iberica S.L.	100,00
	Umicore USA Inc.	100,00
	Umicore Autocat USA Inc.	100,00
	Umicore Building Products USA Inc.	100,00
	Umicore Precious Metals NJ LLC	100,00
	Umicore Marketing Services USA Inc.	100,00
	Umicore Optical Materials Inc.	100,00
	Umicore Technical Materials North America	100,00
	Umicore France S.A.S.	100,00
	Umicore Climeta S.A.S.	100,00
France	Umicore IR Glass S.A.S.	99,98
	Umicore Marketing Services France S.A.S.	100,00
	Umicore Autocat France S.A.S.	100,00
	Umicore Building Products Hungary kft.	100,00
	Umicore Building Products Italia s.r.l.	100,00
	Italbras S.p.A.	100,00
Japon	Umicore Japan KK	100,00
	Umicore Materials AG	100,00
Liechtenstein	Umicore Finance Luxembourg	100,00
	Umicore Autocat Luxembourg	100,00
Luxembourg	Umicore Malaysia Sdn Bhd	100,00
	Umicore Malaysia Sdn Bhd	100,00
Malaisie	Schöne Edelmetaal BV	91,21
	Umicore Nederland BV	100,00
Norvège	Umicore Norway AS	100,00
Philippines	Umicore Specialty Chemicals Subic Inc.	78,20
Pologne	Umicore Marketing Services Polska Sp.z o.o.	100,00
Portugal	Umicore Portugal S.A.	100,00
	Umicore Marketing Services Lusitana Metais Lda	100,00
Royaume-Uni	Umicore Coating Services Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services UK Ltd	100,00
Suède	Umicore Autocat Sweden AB	100,00
Suisse	Umicore Switzerland Strub	100,00
Taiwan	Umicore Materials Taiwan Co., Ltd.	100,00

Une liste exhaustive des sociétés du Groupe ainsi que leur siège d'exploitation sera déposée à la Banque Nationale de Belgique lors du dépôt des comptes consolidés.

(*) A la suite de l'intégration d'Umicore AG & Co. KG dans les comptes consolidés d'Umicore en conformité avec la Section 325 du Code Commercial allemand, cette société ne doit pas présenter des états financiers consolidés conformément à l'article 264b du Code Commercial allemand.

6. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion en euro des comptes devise locale du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (Irlande) des sociétés du Groupe en devises étrangères sont détaillés ci-dessous. Toutes

les filiales, entreprises associées et joint-ventures ont pour devise fonctionnelle la devise locale du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (Irlande) dont la devise fonctionnelle est le dollar américain.

		Taux de clôture		Taux moyens	
		2008	2009	2008	2009
Dollar américain	USD	1,39170	1,44060	1,47076	1,39478
Livre sterling	GBP	0,95250	0,88810	0,79628	0,89094
Dollar canadien	CAD	1,69980	1,51280	1,55942	1,58496
Franc suisse	CHF	1,48500	1,48360	1,58739	1,51002
Yen japonais	JPY	126,14000	133,16000	152,45406	130,33660
Réal brésilien	BRL	3,25240	2,50837	2,69829	2,78623
Rand sud-africain	ZAR	13,06670	10,66600	12,05899	11,67366
Yuan chinois	CNY	9,49560	9,83500	10,22361	9,52771
Won sud-coréen (100)	KRW	18,39130	16,66970	16,06087	17,72904

7. Information sectorielle

INFORMATION 2008 SELON LA DIMENSION PRIMAIRE (par business group)

(EUR milliers)

	Advanced Materials	Precious Metals Products & Catalysts	Precious Metals Services	Zinc Specialties	Corporate & Non alloués	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires total	1.000.470	3.399.684	5.164.159	691.232	38.228	-1.169.745	9.124.028
dont chiffre d'affaires externe	982.891	3.267.167	4.145.270	690.472	38.228	0	9.124.028
dont chiffre d'affaires intersectoriel	17.580	132.517	1.018.889	760	0	-1.169.745	0
Résultat d'exploitation	47.565	75.529	181.999	32.195	-96.388	0	240.900
Récurrent	52.356	88.312	183.730	44.934	-46.700		322.631
Non-récurrent	-3.778	-11.865	-3.198	-15.543	-49.687		-84.071
Effet IAS 39	-1.013	-918	1.467	2.804	0		2.340
Entreprises mises en équivalence	709	14.764	-0	135	-7.375		8.233
Récurrent	18.729	14.800	0	1.656	-3.204		31.980
Non-récurrent	-12.101	-36	0	-1.521	-4.170		-17.828
Effet IAS 39	-5.919	0	-0	0	-0		-5.919
Coûts financiers nets					-51.952		-51.952
Impôts sur le résultat					-66.903		-66.903
Participation minoritaire					-6.168		-6.168
Bénéfice net de l'année					124.109		124.109
Actif total consolidé	195.490	381.714	346.994	115.406	2.312.157	-326.834	3.024.927
Actif des secteurs	195.490	381.714	346.994	115.406	2.312.157	-326.834	3.024.927
Participations dans les entreprises associées	111.235	43.900	0	17.060	3.408	0	175.603
Passif total consolidé	195.490	381.714	346.994	115.406	2.312.157	-326.834	3.024.927
Investissements	52.310	73.250	60.890	18.535	10.990	0	215.976
Amortissements	22.722	31.685	32.027	17.182	9.083	0	112.700
Dépenses non liquides autres qu'amortissements	8.425	-9.558	-4.100	2.005	989	0	-2.239
Réductions de valeur / (reprises de réductions de valeur)	6.837	22.072	8.247	14.673	76.006	0	127.835

INFORMATION 2008 SELON LA DIMENSION SECONDAIRE (par zone géographique)

(EUR milliers)

	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Revenus des ventes externes	5.971.669	842.938	1.157.412	1.205.219	333.437	456.291	9.124.028
Actif long terme total	783.718	305.847	107.030	70.322	34.288	6.046	1.001.405
Investissements	149.395	100.472	25.202	17.448	13.714	10.217	215.976

INFORMATION 2009 SELON LA DIMENSION PRIMAIRE (par business group)

(EUR milliers)

	Advanced Materials	Precious Metals Products & Catalysts	Precious Metals Services	Zinc Specialties	Corporate & Non alloués	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires total	547.365	2.340.313	4.178.115	517.194	17.463	-663.026	6.937.425
dont chiffre d'affaires externe	541.447	2.251.235	3.610.666	516.614	17.463	0	6.937.425
dont chiffre d'affaires intersectoriel	5.918	89.078	567.449	581	0	-663.026	0
Résultat d'exploitation	24.268	33.956	96.800	32.460	-37.356	0	150.127
Récurrent	16.494	42.183	104.745	26.486	-37.403	0	152.505
Non-récurrent	815	-10.062	-8.736	15.946	46	0	-1.991
Effet IAS 39	6.959	1.834	791	-9.972	0	0	-387
Entreprises mises en équivalence	4.290	-9.489	0	4.581	-8.355	0	-8.972
Récurrent	5.104	-9.512	0	3.061	-4.754	0	-6.101
Non-récurrent	-7.353	23		1.521	-3.601	0	-9.411
Effet IAS 39	6.539				1	0	6.540
Coûts financiers nets					-35.913	0	-35.913
Impôts sur le résultat					-20.565	0	-20.565
Participation minoritaire					-6.675	0	-6.675
Bénéfice net de l'année					78.002	0	78.002
Actif total consolidé	589.065	1.087.885	576.067	415.295	454.648	-283.350	2.839.611
Actif des secteurs	487.604	1.046.588	576.067	393.094	453.221	-283.350	2.673.224
Participations dans les entreprises associées	101.462	41.297	0	22.201	1.428	0	166.387
Passif total consolidé	187.921	281.617	422.961	129.822	2.106.001	-288.710	2.839.611
Investissements	50.953	62.620	45.732	16.758	14.410	0	190.472
Amortissements	20.802	34.228	36.806	17.105	7.365	0	116.306
Dépenses non liquides autres qu'amortissements	-5.069	15.227	9.391	14.468	1.366	0	35.383
Réductions de valeur / (reprises de réductions de valeur)*	-7.677	-4.229	-2.049	-20.667	1.146	0	-33.476

* principalement des réductions de valeur

INFORMATION 2009 SELON LA DIMENSION SECONDAIRE (par zone géographique)

(EUR milliers)

	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Revenus des ventes externes	4.973.154	879.771	651.408	840.122	235.549	237.193	6.937.425
Actif long terme total	794.281	227.975	124.449	88.632	45.474	16.299	1.069.134
Investissements	126.150	77.853	24.953	29.189	7.211	2.970	190.472

Les informations sectorielles sont présentées selon une dimension de type « business » comme définie ci-dessous.

Les résultats d'un segment, ses actifs et passifs comprennent tous les éléments qui lui sont directement attribuables ainsi que les rubriques qui peuvent raisonnablement être allouées à un segment.

La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

BUSINESS SEGMENTS

Le Groupe s'articule autour des secteurs d'activité suivants :

Advanced Materials correspond à des activités de transformation basées sur les « Autres métaux » dont le cobalt et le germanium. Il comprend aujourd'hui les business units Cobalt Specialty Materials, Electro-Optic Materials et Thin Film Products. Le business group comprend aussi la participation d'Umicore dans Element Six Abrasives.

Precious Metals Products & Catalysts correspond à des activités de transformation basées sur les « Métaux Précieux ». Il comprend les business units Automotive Catalysts, Jewellery & Electroplating, Technical Materials et Platinum Engineered Materials. Il comprend également les activités Precious Metals Chemistry et Fuel Cells dans l'ancien Catalyst Technologies. La business unit Electronic Materials a été vendue au cours du premier semestre 2009.

Precious Metals Services correspond à des activités de raffinage basées sur les métaux précieux. Il comprend les business units Precious Metals Refining, Precious Metals Management ainsi que Battery Recycling.

Zinc Specialties correspond à des activités de transformation basées sur le « zinc ». Il comprend les business units Zinc Chemicals et Building products. Zinc Battery Materials, petite business unit, a été intégrée dans Zinc Chemicals depuis 2009.

Corporate comprend les activités corporate ainsi que certains services partagés ou par l'unité Recherche, Développement & Innovation.

La note réfère aux activités continuées sauf en ce qui concerne le bilan. Dans l'information selon la dimension secondaire, les montants présentés sous la ligne « Actifs long terme » exclues les investissements long terme, les prêts octroyés à long terme, les créances long terme, les impôts différés actifs ainsi que les avantages sociaux comme stipulé par la norme IFRS 8. La performance des segments est revue par les décideurs opérationnels sur base de l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent. Comme illustré dans le tableau ci-dessus, la différence entre l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent tels que présentés dans le compte de résultat, consiste en l'EBIT/résultat d'exploitation non récurrent et l'impact IAS 39 dont les définitions se trouvent dans le glossaire.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

8. Résultat d'exploitation

	(EUR milliers)	
	2008	2009
CHIFFRE D'AFFAIRES (1)		
Ventes	9.014.148	6.839.182
Prestations de services	109.880	98.243
Chiffre d'affaires	9.124.027	6.937.425
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)		
	102.694	73.226
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR (3)		
Amortissements sur actifs immobilisés	-112.700	-116.306
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	-3.473	57
Réductions de valeur sur stocks et créances douteuses	-49.337	33.158
Amortissements et réductions de valeur	-165.510	-83.091
Autres charges d'exploitation (4)		
Services, raffinage sous-traité et coûts de production	-387.902	-320.476
Royalties, licences, consulting et commissions	-49.516	-22.379
Autres charges d'exploitation	-11.365	-690
Augmentation (diminution) des provisions	-17.723	-11.518
Utilisations de provisions	26.595	26.799
Moins-values sur cessions d'actifs	-1.885	-4.910
	-441.796	-333.174

(1) Les prestations de services comprennent principalement les produits de contrats de travail à façon.

(2) Les autres produits d'exploitation comprennent la refacturation de coûts à des tiers pour EUR 64,8 millions, des plus-values sur cessions d'actifs immobilisés pour EUR 1,5 millions, des royalties ou revenus de licences pour EUR 2,8 millions et des subsides pour 3,6 millions.

(3) Les réductions de valeurs sur stock et créances douteuses sont principalement liées à des reprises de réductions de valeur sur des stocks de métaux permanents, notamment au sein de Zinc Specialties et Automotive Catalysts.

L'impact IAS 39 sur les réductions de valeurs sur stocks et créances douteuses est de EUR 11,3 millions en 2009.

(4) Les dépenses de R&D du Groupe ont atteint EUR 135,7 millions (EUR 166,0 millions en 2008) dont EUR 119,5 millions dans les sociétés intégrées globalement (EUR 149,6 millions en 2008). EUR 8,9 millions de ces dépenses ont été capitalisés comme immobilisations incorporelles.

Résultats non-récurrents et impact IAS 39 inclus dans résultats d'exploitation

	2008				2009			
	Total	Non-récurrent	Impact IAS 39	Récurrent	Total	Non-récurrent	Impact IAS 39	Récurrent
Chiffre d'affaires	9.124.028	0	25.431	9.098.597	6.937.425	115	-31.503	6.968.813
Autres produits d'exploitation	102.694	20.702	449	81.543	73.226	4.842	998	67.386
Produits d'exploitation	9.226.722	20.702	25.880	9.180.140	7.010.651	4.957	-30.505	7.036.199
Approvisionnements et matières premières	-7.706.468	-489	0	-7.705.979	-5.867.308	-134	0	-5.867.174
Rémunérations et avantages sociaux	-603.901	-1.403	0	-602.498	-577.441	-1.944	0	-575.497
Amortissements et réductions de valeur	-165.510	-28.538	-12.653	-124.319	-83.090	23.854	11.290	-118.234
Autres charges d'exploitation	-441.795	-3.870	-10.885	-427.040	-333.172	-29.128	18.828	-322.872
Charges d'exploitation	-8.917.674	-34.300	-23.538	-8.859.836	-6.861.011	-7.352	30.118	-6.883.777
Produits des investissements financiers	-68.149	-70.473	0	2.324	489	405	0	84
Résultat d'exploitation	240.899	-84.071	2.342	322.628	150.129	-1.990	-387	152.506

Umicore a enregistré des charges opérationnelles non récurrentes nettes de EUR 2,0 millions dans ses filiales intégrées globalement. Celles-ci proviennent principalement des coûts de fermeture de l'usine Cobalt é Specialty Materials à Maxton (Etats-Unis) pour un montant de EUR 3,8 millions, des coûts de restructuration de l'ordre EUR 16 millions chez Automotove Catalysts et Technical Materials (dont la fermeture de l'usine d'alliage de soudure à Yangzhong, Chine), des coûts de 9,0 millions relatifs à la fermeture d'activités commerciales et d'échantillonnage à Hanau et Alzenau (Allemagne) et l'optimisation de la structure des frais généraux des fonctions de support à Hanau d'un montant de EUR 2,3 millions.

Des reprises de réductions de valeurs pour EUR 25,3 millions ont été réalisées sur les stocks métaux permanents, principalement sur le zinc.

Les autres provisions et réductions de valeur totalisent EUR 3,8 millions.

L'effet négatif de l'IAS 39 sur le résultat opérationnel s'élève à EUR 0,4 millions. Ce montant concerne des écarts temporaires imposés par les IFRS, ayant principalement trait aux couvertures transactionnelles des métaux et des devises. Les effets de l'IAS 39 n'ont, par nature, pas d'impact sur la trésorerie.

9. Rémunérations et avantages sociaux

(EUR milliers)

	Annexes	2008	2009
--	---------	------	------

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

Salaires et avantages sociaux directs		-427.225	-420.405
Contributions de l'employeur à la sécurité sociale et contributions à des avantages déterminés		-131.924	-121.862
Autres charges de personnel		-24.637	-16.966
Personnel temporaire		-12.704	-8.158
Contribution à un régime de pension à cotisation déterminée		-7.868	-6.575
Contributions volontaires de l'employeur - autres		-1.535	-1.606
Paiement en actions		-7.532	-2.791
Pensions versées directement aux bénéficiaires		-6.643	-5.747
Provisions pour avantages sociaux (-dotation / +utilisation et reprises)		16.167	6.668
		-603.901	-577.442

EFFECTIFS MOYENS DANS LES SOCIÉTÉS ENTIÈREMENT CONSOLIDÉES

Cadres		1.692	1.723
Non-cadres		8.276	7.990
TOTAL		9.968	9.713

JUSTE VALEUR DES OPTIONS OCTROYÉES

Nombre d'options octroyées	27	712.750	734.875
Modèle de valorisation		"Present Economic Value"	
Volatilité estimée (% pa)		30	30
Taux sans risque (% pa)		4,00	3,75
Augmentation monétaire du dividende (% pa)		0,10	0,10
Probabilité de départ avant le droit d'exercer		NA	NA
Probabilité de départ après avoir le droit d'exercer (% pa)		5,00	5,00
Seuil minimum de gain (% pa)		50,00	50,00
Proportion qui exerce étant donné que le seuil minimal de gain est atteint (% pa)		30,00	30,00
Juste valeur par option déterminée à la date d'octroi (EUR)		9,15	3,08
Juste valeur totale des options octroyées (EUR milliers)		6.519	2.261
Ajustements juste valeur anciens plans			616

JUSTE VALEUR DES ACTIONS OCTROYÉES

16.900 octroyées à 26,31 EUR		445	
2.500 actions octroyées à 27,40 EUR		68	
Montants provisionnel pour paiements fondés sur des actions		500	-500
29.000 actions octroyées à 13,05 EUR			378
2.500 actions octroyées à 13,32 EUR			33
250 actions octroyées à 12,81 EUR			3
Juste valeur totale des actions octroyées		1.013	-86

Le Groupe a reconnu une charge pour les paiements fondés sur des actions de EUR 2.791 milliers au cours de cette année.

La partie de ce montant liée à l'octroi d'options sur actions est calculée par un actuaire externe, en utilisant le modèle de Present Economic Value qui prend en compte l'ensemble des composantes du paiement fondé sur des actions ainsi que la volatilité des actions sous-jacentes. Cette volatilité a été déterminée en utilisant la volatilité historique du rendement des actionnaires du Groupe sur différentes périodes moyennes et sous différentes conditions. Aucune autre condition de marché n'a été prise en compte dans la base de calcul de la juste valeur.

Les périodes d'exercices des plans d'options ISOP 2006, 2007 et 2008 ont été étendues résultant en une charge supplémentaire de modification de la valeur réelle pour la période de EUR 616 milliers (voir annexe 27).

La partie du coût liée à l'octroi d'actions est valorisée en tenant compte de la valeur réelle des actions octroyées, à la date de l'octroi. Dans le courant de 2009, des actions supplémentaires ont été proposées à la direction, résultant en une charge pour la période de EUR 414 milliers plus que compensée par la reprise de provision prise par le Groupe en 2008.

10. Coûts financiers nets

	(EUR milliers)	
	2008	2009
Produits d'intérêts	5.986	5.352
Charges d'intérêts	-37.703	-18.456
Actualisation des provisions	-12.004	-13.270
Résultat de change	-7.367	-6.574
Autres produits financiers	4.208	255
Autres charges financières	-5.093	-3.220
	-51.952	-35.913

En 2009, la charge d'intérêts nette (EUR 13.104 milliers) a diminué par rapport à 2008 (EUR 31.717 milliers). Cette diminution est due à un plus faible niveau d'endettement ainsi qu'à des taux d'intérêt plus faible (essentiellement en EUR et USD).

L'actualisation des provisions concerne principalement les provisions pour avantages sociaux et, dans une moindre mesure, les provisions environnementales. Le niveau de ce montant est déterminé par la valeur actualisée de ces provisions dépendant du taux d'actualisation, des sorties de liquidités futures et par la comptabilisation de nouvelles provisions long terme. La plupart de ces

actualisations en 2009, ont été comptabilisées en Belgique, en Allemagne et en France.

Les résultats de change comprennent les résultats de change réalisés ainsi que les résultats non réalisés provenant de la conversion au taux de clôture de la période des éléments monétaires du bilan. Ils comprennent également les gains et pertes liés aux ajustements de juste valeur des instruments financiers en devises étrangères (voir l'annexe 31).

Les autres charges financières incluent des ristournes sur paiement, des charges bancaires et des autres honoraires financiers.

11. Produits des investissements financiers

	(EUR milliers)	
	2008	2009
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations financières	4.030	-8
Dividendes	2.801	220
Produits d'intérêts sur immobilisations financières	46	17
Réductions de valeur sur investissements financiers	-75.026	260
	-68.149	489

12. Impôts sur le résultat

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Repris au compte de résultats

Impôt courant	-40.850	-20.493
Charge d'impôts différés (produits)	-26.053	-71
Charge fiscale totale	-66.903	-20.565

Relation entre charge fiscale et résultat avant impôts

Résultat d'exploitation	240.899	150.127
Coûts financiers nets	-51.952	-35.913
Résultat avant impôts des sociétés consolidées globalement	188.947	114.214
Taux d'imposition théorique moyen pondéré (%)	-28,11	-25,88
Impôt théorique au taux moyen pondéré	-53.117	-29.561

AJUSTEMENTS

Dépenses non déductibles	-18.823	-9.158
Revenus non taxables	1.461	1.096
Plus-values	1.461	1.096
Autres déductions de la base taxable	18.246	19.365
Déductions pour investissements	-81	-82
Intérêts notionnels déductibles	31.843	23.433
Autres déductions	-13.516	-3.985
Impôts calculés sur d'autres bases	1.231	4.453
Mouvements des impôts différés actifs	-4.000	-13.388
Utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	409	2.215
Pertes fiscales de la période pour lesquelles aucun impôt différé n'est reconnu	-1.155	-268
Précomptes mobiliers étrangers retenus à la source non imposables	-259	-1.909
Ajustements d'exercices précédents	-7.615	6.247
Autres	-3.281	343
Charge fiscale de l'année	-66.903	-20.565

Les dépenses non admises ont diminué en 2009 par rapport à l'année 2008 qui avait été influencée par une importante réduction de valeur non déductible sur la participation Nyrtar.

Les intérêts notionnels déductibles sont également en baisse suite à la diminution du résultat des sociétés bénéficiant de cette déduction. L'impact négatif des impôts différés actifs résulte de la réestimation des actifs d'impôts différés utilisables chez Umicore Belgique. Les ajustements d'exercices précédents sont principalement

liés à l'impact positif du changement législatif relatif à la taxation des dividendes perçus par une société belge (arrêt Cobelfret).

Si l'on exclut l'impact des éléments non récurrents, en ce compris l'effet IAS39, le taux de taxation effectif pour 2009 est de 20,7 % contre 27,0 % en 2008.

La réduction de la charge d'impôt différé résultant de l'utilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôts ou de différences temporaires récupérables non reconnus s'élève à EUR 244 milliers.

13. Immobilisations incorporelles autres que goodwill

(EUR milliers)

	Frais de développement	Concession, brevets, licences, etc.	Logiciels	Droits d'émission CO2	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au début de l'exercice précédent						
Valeur d'acquisition		8.335	64.413	759	7.876	81.383
Amortissements cumulés		-7.209	-50.581	-755	-5.079	-63.624
VALEUR COMPTABLE NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE PRECEDENT		1.126	13.831	3	2.797	17.757
. Acquisitions		28	2.447	0	8.718	11.193
. Cessions		123	42	-3	-5	157
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		-714	-6.519		-46	-7.279
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		0	-42	-1.611	0	-1.652
. Droits d'émission				6.305		6.305
. Ecart de conversion		1	-191	0	-18	-208
. Autres mouvements		1	5.191	0	-1.047	4.144
Au terme de l'exercice précédent		565	14.759	4.694	10.399	30.417
Valeur d'acquisition		2.606	70.608	6.305	15.508	95.028
Amortissements cumulés		-2.042	-55.850	-1.611	-5.109	-64.612
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	564	14.759	4.694	10.399	30.417
. Acquisitions	8.864	17	1.287	0	10.599	20.767
. Cessions		0	-65	0	-267	-332
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		-370	-5.979		-293	-6.642
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		0	-103	0	0	-103
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		0	0	370	0	370
. Droits d'émission				-585		-585
. Ecart de conversion	-7	1	248	0	-33	208
. Autres mouvements		616	8.096	0	-6.895	1.816
Au terme de l'exercice	8.857	826	18.243	4.479	13.509	45.914
Valeur d'acquisition	8.857	11.126	80.449	4.479	18.806	123.717
Amortissements cumulés		-10.300	-62.206	0	-5.298	-77.804
VALEUR COMPTABLE NETTE	8.857	826	18.243	4.479	13.509	45.914

Les « acquisitions » incluent principalement la capitalisation de frais relatifs à des logiciels ainsi que de frais de développement générés en interne. EUR 11.639 millions constituent des charges internes dont EUR 8,9 millions sont liés aux frais de développement et EUR 2,7 millions à des logiciels. Etant donné que la plupart de ces projets « logiciels » ne sont pas encore finalisés, ceux-ci sont enregistrés comme actif incorporel en cours d'exécution, sous la ligne « Autres immobilisations incorporelles ».

Dans le cadre du protocole de Kyoto, une deuxième période relative aux droits d'émission a débuté, couvrant la période 2008-2012. De ce fait, le gouvernement

flamand a octroyé des droits d'émissions aux sites flamandais de certaines sociétés, dont Umicore. Chaque année, fin février, un cinquième de ces droits d'émission est enregistré dans un registre officiel. Cette utilisation de droits d'émission est enregistrée en immobilisation incorporelle suivant une procédure émise par la commission des normes comptables belge. Umicore dispose des droits d'émissions nécessaires à la continuité de ses activités opérationnelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'annexe 33.

14. Goodwill

(EUR milliers)

31/12/2008

31/12/2009

Au terme de l'exercice précédent		
Valeur d'acquisition	94.510	94.458
Réductions de valeur cumulées		-1.798
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	94.510	92.660
. Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	2.165	0
. Ajustement consécutif exercice complet de juste valeur	-1.404	-218
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-1.798	-704
. Ecart de conversion	-813	1.702
. Autres mouvements		-395
Au terme de l'exercice	92.660	93.046
Valeur d'acquisition	94.458	95.548
Réductions de valeur cumulées	-1.798	-2.502
VALEUR COMPTABLE NETTE	92.660	93.046

Ce tableau détaille le goodwill relatif aux sociétés consolidées globalement alors que le goodwill relatif aux sociétés mises en équivalence est explicité dans l'annexe 16.

Les variations de la période sont principalement liées à l'ajustement réalisé suite à la finalisation de l'exercice de juste valeur chez Anandeya et à la réduction de valeur du goodwill enregistré chez Umicore Technical Materials Yangzhong.

Les goodwills ont été alloués aux segments primaires comme suit :

	(EUR milliers)				
	Advanced Materials	Precious Metals Products & Catalysts	Precious Metal Services	Zinc Specialties	Total
31/12/08	24.370	45.693	9.844	12.752	92.660
31/12/09	24.264	45.174	9.844	13.763	93.046

La direction teste annuellement si les goodwills doivent être réduits de valeur conformément au principe comptable décrit dans l'annexe 2. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills ont été alloués est calculé sur base de leur valeur d'usage, et ce à l'aide de modèles

d'actualisation des flux de trésorerie futurs, eux-mêmes basés sur les plans opérationnels du Groupe. Le coût moyen pondéré du capital (wacc) utilisé est fonction de la situation de chaque secteur d'activité et est au moins égal à 9% avant taxes.

15. Immobilisations corporelles

	(EUR milliers)					
	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Au début de l'exercice précédent						
Valeur d'acquisition	479.095	1.113.194	157.553	17.267	77.444	1.844.553
Amortissements cumulés	-263.242	-826.260	-117.282	-15.082		-1.221.866
VALEUR COMPTABLE NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE PRECEDENT	215.852	286.934	40.270	2.184	77.444	622.684
. Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1.580	850	10	0	0	2.440
. Acquisitions	11.386	39.633	9.760	344	143.660	204.783
. Cessions	268	-1.430	-701	-23	-579	-2.465
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-19.103	-74.138	-12.352	-496		-106.089
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-53	-31	-101	0		-185
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Autres produits d'exploitation")	20	43	37	0		100
. Ecart de conversion	-2.273	-3.952	-318	18	-3.285	-9.810
. Autres mouvements	24.771	70.885	7.108	-801	-104.227	-2.264
Au terme de l'exercice	232.448	318.792	43.715	1.225	113.013	709.194
Valeur d'acquisition	510.782	1.154.805	164.760	15.277	113.013	1.958.638
Amortissements cumulés	-278.334	-836.013	-121.045	-14.051		-1.249.444
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	232.448	318.792	43.715	1.226	113.013	709.194
. Acquisitions	34.568	65.257	12.230	106	57.544	169.705
. Cessions	-10.512	-7.481	-965	64	-80	-18.973
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-20.230	-76.709	-12.631	-353		-109.922
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-1.616	-3.479	-233	-26		-5.354
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Autres produits d'exploitation")	5.708	140	0	0		5.848
. Ecart de conversion	2.541	5.200	1.086	82	2.682	11.591
. Autres mouvements	30.162	48.318	6.307	1.033	-84.117	1.702
Au terme de l'exercice	273.070	350.037	49.509	2.132	89.042	763.790
dont leasing :	3.483	346	116			3.944
Valeur d'acquisition	571.987	1.241.981	172.472	16.786	89.042	2.092.268
Amortissements cumulés	-298.918	-891.944	-122.963	-14.654		-1.328.479
VALEUR COMPTABLE NETTE	273.070	350.037	49.509	2.132	89.042	763.790
Leasing						
Valeur d'acquisition	4.136	589	291			5.016
Amortissements cumulés	-653	-244	-176			-1.072
VALEUR COMPTABLE NETTE	3.483	346	116	0	0	3.944

La direction détermine la durée de vie résiduelle estimée des immobilisations corporelles et par conséquent, le niveau des charges d'amortissements. Elle utilise des estimations standard, basées sur une combinaison de durabilité physique et de cycle de vie des produits. La durée de vie résiduelle peut varier de manière importante en fonction d'innovations technologiques, d'évolutions du marché ou d'actions des concurrents. La direction augmente la charge d'amortissement des actifs dont la durée de vie a été réduite et réduit la valeur des actifs techniquement obsolètes ou non stratégiques qui ont été abandonnés ou vendus.

La partie des investissements en immobilisations corporelles qui n'est pas liée à des travaux d'entretien, concerne principalement des investissements qui ont

eu lieu en Corée et Chine (investissements pour améliorer la capacité et les fonctionnalités en matériaux pour batteries rechargeables), à Quapaw, Etats-Unis (construction usine de substrats) et à Hanau, Allemagne (infrastructure de technologie et d'essai de catalyseurs automobiles). En Chine, un nouveau site de recyclage et de produits de joaillerie a été inauguré. Chez Precious Metals Refining, des investissements ont été consentis afin d'encore améliorer l'usine de Hoboken.

La ligne 'Autres mouvements' comprend essentiellement des transferts vers les immobilisations incorporelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'annexe 33.

16. Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalences sont constituées essentiellement des entreprises associées et joint ventures suivantes :

	Devise fonctionnelle	Pourcentages	
		2008	2009
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES			
Ganzhou Yi Hao Umicore Industries	CNY	40,00	40,00
IEQSA	PEN	40,00	40,00
Element Six Abrasives	USD	40,22	40,22
Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co.,LTD	CNY	40,00	40,00
Todini	EUR	40,00	40,00
JOINT-VENTURES			
ICT Japan	JPY	50,00	50,00
ICT USA	USD	50,00	50,00
Ordeg	KRW	50,00	50,00
Rezinal	EUR	50,00	50,00
SolviCore GmbH & Co KG	EUR	50,00	50,00
SolviCore Management GmbH	EUR	50,00	50,00
Hycore	NOK	51,00	51,00

	(EUR milliers)		
	Valeur comptable nette	Goodwill	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent	124.239	44.896	169.135
. Résultat de l'exercice	-8.973		-8.973
. Dividendes	-4.343		-4.343
. Augmentation de capital	5.438		5.438
. Autres réserves	1.594		1.594
. Ecart de conversion	3.469	67	3.536
Au terme de l'exercice	121.423	44.964	166.387
dont joint-ventures	46.464	355	46.819

La part d'Umicore dans les postes du bilan et de compte de résultats des principales sociétés associées aurait été la suivante:

	(EUR milliers)	
	31/12/08	31/12/09
Actifs	222.759	209.684
Passifs	134.066	117.021
Chiffre d'affaires	248.320	164.358
Résultat net	1.382	5.305

La part d'Umicore dans les postes du bilan des joint-ventures aurait été la suivante:

	(EUR milliers)	
	31/12/08	31/12/09
Actifs court terme	138.853	122.116
Actifs long terme	20.516	16.154
Passifs court terme	104.307	80.261
Passifs long terme	941	10.617

La part d'Umicore dans les postes du compte de résultats des joint-ventures aurait été la suivante:

	(EUR milliers)	
	31/12/08	31/12/09
Résultat d'exploitation	11.002	-17.672
Résultat financier	-534	-1.104
Impôts	-3.471	-1.729
Résultat net du Groupe	6.996	-14.311

En 2009, une augmentation de capital de EUR 5 millions a été réalisée dans la joint-venture Solvicore GmbH.

Le résultat inclut la réduction de valeur de l'usine pilote de Hycore, en Norvège. En effet, suite à la finalisation de l'étude de faisabilité de l'usine pilote de silicium solaire à Hycore, il a été décidé de suspendre le projet de recherche.

Le Groupe n'a pas acquis de nouvelles sociétés associées ni de joint-ventures en 2009.

17. Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés

		(EUR milliers)	
		Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts octroyés
IMMOBILISATIONS FINANCIERES LONG TERME			
Au début de l'exercice précédent		108.230	2.651
. Augmentations		1.414	253
. Diminutions		-6	-153
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		-75.773	-340
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		958	
. Ecart de conversion		-13	-51
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres		1.067	
. Juste valeur sortie des fonds propres		-9.856	
. Autres mouvements		18	174
Au terme de l'exercice précédent		26.040	2.533
. Augmentations	(A)	5.150	6.638
. Diminutions	(B)	-6.977	-32
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		-127	-53
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		405	
. Ecart de conversion		33	-10
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres	(C)	33.401	
. Autres mouvements		-15	-621
Au terme de l'exercice		57.910	8.454
IMMOBILISATIONS FINANCIERES COURT TERME			
Au terme de l'exercice précédent		46	2.190
. Augmentations		0	4.920
. Diminutions		-9	-9
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")		36	0
. Ecart de conversion		-1	-230
. Autres mouvements		16	-13
Au terme de l'exercice		88	6.859

- (a) Principalement lié à la l'investissement dans l'obligation de Nyrstar et au prêt octroyé à Hycore
- (b) Essentiellement lié à Duksan.
- (c) Essentiellement lié à l'ajustement juste valeur des actions Nyrstar.

Les prêts octroyés à court terme incluent la comptabilisation de 'Margin calls' pour EUR 6,8 millions (EUR 2,2 millions en 2008) essentiellement chez Umicore Precious Metals NJ, USA. Les mouvements principaux des prêts octroyés à court terme sont relatifs à l'augmentation de ces 'Margin calls'.

Ces 'Margin calls' ont une juste valeur égale à la valeur comptable. En effet, elles sont calculées en utilisant les conditions normales du marché.

Les prêts octroyés sont essentiellement des prêts à taux flottant accordés à des sociétés associées ou à des sociétés non consolidées. Leur juste valeur peut donc être considérée comme égale à leur valeur comptable.

18. Stocks

		(EUR milliers)	
		31/12/08	31/12/09
Analyse des stocks			
Produits de base avec couverture (valeur brute)		748.906	707.795
Produits de base sans couverture (valeur brute)		148.179	121.636
Consommables (valeur brute)		76.551	65.359
Réductions de valeur		-81.671	-41.331
Avances		6.329	5.485
Contrats en cours		239	639
Total des stocks		898.534	859.582

Les stocks ont diminué de EUR 38,9 millions. Cette réduction est principalement due à une diminution des stocks de plusieurs métaux compensée partiellement par l'augmentation des prix par rapport à l'an passé. Suite à l'augmentation du prix des métaux, des reprises de réductions de valeur ont été enregistrées sur le stock métal permanent, principalement au sein de Zinc Specialties et Automotive Catalysts. L'effet IAS 39 relatif aux mises au marché provisionnelles des stocks physiques de métal, classifié en 2008 au niveau des « Créances commerciales et autres créances » sous la ligne « Compte de régularisation », a été classifié depuis 2009 au niveau des stocks.

Sur base des prix des métaux et des taux de change en vigueur à la date de clôture, la valeur du stock métal serait supérieure à la valeur comptable actuelle de quelques EUR 717 millions. Toutefois, la plupart de ces stocks ne peuvent être réalisés parce qu'ils sont nécessaires aux opérations commerciales et industrielles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les stocks.

19. Créances commerciales et autres créances

	(EUR milliers)		
	Annexes	31/12/08	31/12/09
A LONG TERME			
Dépôts et garanties en espèces		3.255	3.499
Autres créances à plus d'un an		7.239	8.076
Avantages sociaux		855	375
Total		11.349	11.950
A COURT TERME			
Créances commerciales (brutes)		488.343	465.096
Créances commerciales (réduction de valeur)		-15.965	-21.554
Autres créances (brutes)		88.185	69.743
Autres créances (réductions de valeur)		-9.192	-9.370
Intérêts à recevoir		845	615
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	31	62.200	6.388
Juste valeur des autres instruments financiers	31	32.720	7.508
Comptes de régularisation		61.007	4.867
Total		708.143	523.292

	(EUR milliers)					
	Total	Non dû	dû entre			
			0-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT						
Créances commerciales (hors créances douteuses) - brutes	472.229	341.301	91.830	20.513	11.027	7.558
Autres créances (brutes)	88.185	75.416	589	227	34	11.920
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE						
Créances commerciales (hors créances douteuses) - brutes	443.039	346.259	68.673	9.644	2.096	16.368
Autres créances (brutes)	69.743	60.435	6.257	206	68	2.777

Les créances commerciales court terme ont diminué de EUR 184,9 millions. Cette diminution est principalement liée à de plus faibles mises au marché des instruments financiers. L'effet IAS 39 relatif aux mises au marché provisionnelles des stocks physiques de métal, classifié en 2008 au niveau des « Créances commerciales et autres créances » sous la ligne « Compte de régularisation », a été classifié depuis 2009 au niveau des stocks. La diminution des créances commerciales en particulier est principalement relative à la baisse d'activités au cours de l'année et à une gestion plus stricte du fond de roulement, tempérés en partie par l'augmentation du prix des métaux.

Les créances commerciales long terme incluent un montant de EUR 6.545 milliers relatif à des « droits à remboursement » liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan (voir aussi l'Annexe 26 relative aux Provisions pour Avantages Sociaux).

Par défaut, tous les secteurs d'activité utilisent l'assurance crédit comme moyen de limiter le risque crédit lié aux créances commerciales. EUR 258,3 millions des créances commerciales du groupe sont couverts par des limites de crédit assurées. L'indemnité en cas de non paiement s'élève à 95% avec une limite annuelle maximum de EUR 20 millions.

Certains secteurs d'activité travaillent sans assurance crédit mais mettent en place des limites de crédit sur base de l'information financière et de la connaissance de l'entreprise qui sont approuvées par le management. Certaines réductions de valeur sur créances ont été enregistrées suite à des faillites de clients.

Risque de crédit - Créances commerciales et autres créances

	(EUR milliers)		
	Créances commerciales (réductions de valeur)	Autres créances (réductions de valeur)	TOTAL
AU DÉBUT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT			
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-11.520	-8.063	-19.584
. Reprises de réductions de valeur	-6.796	-1.116	-7.913
. Reprises de réductions de valeur	874	23	896
. Réductions de valeur netting avec la valeur brute	1.350	0	1.350
. Ecart de conversion	125	-35	90
Au terme de l'exercice précédent	-15.968	-9.192	-25.160
AU DÉBUT DE L'EXERCICE			
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-15.968	-9.192	-25.160
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-9.691	-298	-9.989
. Reprises de réductions de valeur	5.358	33	5.391
. Autres mouvements	-369	61	-308
. Ecart de conversion	-884	25	-859
Au terme de l'exercice	-21.553	-9.369	-30.925

20. Impôts différés

(EUR milliers)

Impôts différés

	31/12/2008	31/12/2009
Impôts à recevoir	30.624	7.988
Impôts différés actifs	89.118	96.102
Impôts dus	-37.406	-29.138
Impôts différés passifs	-49.855	-31.381

	Actifs		Passifs		Net	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Au terme de l'exercice précédent	119.472	89.118	-37.566	-49.855	81.906	39.263
Impôts différés reconnus dans le compte de résultats	-20.680	-8.417	-5.372	8.349	-26.053	-68
Impôts différés reconnus dans les fonds propres	-5.667	14.704	-6.702	8.117	-12.369	22.820
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	0	-637	0	-637	0
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	-3.291	2.996	-282	-181	-3.573	2.815
Transferts	-732	-2.189	733	2.189	1	0
Autres mouvements	16	-110	-29	0	-13	-110
Au terme de l'exercice	89.118	96.101	-49.855	-31.381	39.263	64.721

Impôts différés par catégories de différences temporelles

Immobilisations incorporelles	1.282	1.719	-1.020	-2.749	262	-1.030
Goodwill des sociétés consolidées globalement	61	114	-1.999	-1.803	-1.938	-1.689
Immobilisations corporelles	7.871	9.291	-20.877	-21.775	-13.006	-12.484
Participations mises en équivalence	0	129	-61	-93	-61	36
Créances long terme	146	200	-2.650	-2.381	-2.504	-2.181
Stocks	11.595	28.275	-29.740	-35.846	-18.145	-7.571
Créances court terme	6.208	3.824	-33.909	-2.542	-27.701	1.282
Fonds propres - part du Groupe	0	334	-5.850	-6.244	-5.850	-5.910
Dettes financières long terme et autres dettes	1.648	1.437	0	-26	1.648	1.411
Provisions pour avantages sociaux long terme	33.756	40.530	-285	-390	33.471	40.140
Provisions pour environnement long terme	2.294	1.689	-14.789	-7.827	-12.495	-6.138
Provisions pour autres risques et charges long terme	25.039	24.587	-1.371	-1.374	23.668	23.213
Dettes financières court terme	196	200	0	0	196	200
Provisions pour environnement court terme	14.859	7.919	0	-3	14.859	7.916
Provisions pour autres risques et charges court terme	6.943	3.271	-309	-52	6.634	3.219
Dettes commerciales et autres dettes	7.656	14.578	-989	-3.976	6.667	10.602

Impôts différés total liés aux différences temporaires	119.554	138.097	-113.849	-87.081	5.705	51.016
Pertes fiscales à reporter	71.419	75.626	0		71.419	75.626
Déductions pour investissements	1.497	4.015			1.497	4.015
Intérêts notionnels	0	10.796			0	10.796
RDT à reporter	1.458	64.679			1.458	64.679
Autres	3.417	5.862			3.417	5.862
Impôts différés actifs non reconnus	-44.234	-147.273			-44.234	-147.273

Total actif/passif d'impôts différés	153.111	151.802	-113.849	-87.081	39.262	64.721
Compensation d'actifs et de passifs au sein de mêmes entités fiscales	-63.993	-55.700	63.993	55.700		
Situation nette	89.118	96.102	-49.855	-31.381	39.262	64.721

	Base	Base	Taxe	Taxe
Montant des différences temporelles déductibles, pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan	0	0		
Date d'expiration sans limite de temps	132.512	443.747	44.234	147.273

Les variations de différences temporaires de la période sont enregistrées en compte de résultats, sauf celles provenant d'éléments reconnus directement en fonds propres ; aux quels cas, le mouvement d'impôts différés afférent est également reconnu en fonds propres. Cela concerne principalement les créances court terme pour un montant positif de EUR 17.140 milliers, les 'dettes commerciales et autres dettes' pour un montant positif de EUR 191 milliers et les 'provisions pour avantages sociaux long terme' pour un montant positif de EUR 4.603 milliers.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que si leur utilisation est probable c'est-à-dire si un résultat positif est prévu dans les périodes futures. Le Groupe estime que la période d'utilisation des impôts différés actifs est de 5 à 10 ans. Durant la période, un montant de EUR 147.273 milliers n'a pas été reconnu et est essentiellement lié à des pertes fiscales (EUR 60.557 milliers), à des différences temporaires sur les immobilisations corporelles (EUR 6.255 milliers) des intérêts notionnels reportés (EUR 10.794 milliers) ainsi que des revenus définitivement taxés reportés (EUR 64.680 milliers).

L'impôt réel des périodes futures peut être différent des estimations faites lors de l'enregistrement des impôts différés.

21. Liquidités et quasi-liquidités

	(EUR milliers)	
	31/12/08	31/12/09
Liquidités et quasi-liquidités		
Dépôts à terme auprès des banques	133.591	44.766
Autres dépôts à terme	2.019	3.993
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	119.337	136.574
Total liquidités et quasi-liquidités	254.947	185.333
Découverts bancaires	6.568	4.985
(compris dans les dettes financières court terme au bilan)		
Situation nette de trésorerie à la clôture (voir tableau de financement consolidé)	248.380	180.348

Ces montants de trésorerie sont entièrement disponibles pour le groupe.

La gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien de dépôts monétaires et de titres négociables et l'accès au financement grâce à la disponibilité de lignes de crédit confirmées ainsi que par la possibilité de dénouer des positions de marché. Il est en effet impératif que - suite à la nature dynamique de ses opérations - le groupe puisse disposer de la flexibilité en matière de sources de financement par l'existence de lignes de crédit confirmées.

Les excédents de liquidités sont investis pour des périodes très courtes sous forme de dépôts répartis auprès d'un nombre limité de banques. Ces institutions financières sont essentiellement des banques disposant d'une notation de crédit satisfaisant.

22. Ecart de conversion et autres réserves

Le détail de la part du Groupe dans les écarts de conversion et autres réserves est repris ci-dessous :

	(EUR milliers)						
	Réserves pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserves de couverture stratégique	Impôts différés reconnus directement en réserves	Réserves pour avantages postérieurs à l'emploi	Réserves pour paiements fondés sur des actions	Ecart de conversion	TOTAL
Solde au 1er janvier de l'exercice précédent	9.879	10.088	5.381	-41.671	16.778	-109.518	-109.063
Profits et pertes reconnus en réserves	1.067	61.056	-18.373	885	7.532		52.168
Profits et pertes sortis des réserves	-9.856	-17.849	3.954	-1.249			-25.000
Transfert de/vers les résultats reportés					-3.056		-3.056
Ecart de conversion	-22	-3.363	1.114	-1.077		-30.748	-34.096
Solde au 31 décembre de l'exercice précédent	1.068	49.933	-7.924	-43.112	21.254	-140.266	-119.048
Solde au 1er janvier de l'exercice	1.068	49.933	-7.924	-43.112	21.254	-140.266	-119.048
Profits et pertes reconnus en réserves	33.401	-28.722	13.332	-12.434	2.791		8.369
Profits et pertes sortis des réserves	0	-30.467	9.351	-206	0		-21.322
Variations de périmètre	0	12	-2	-5	0	0	5
Ecart de conversion	0	3.088	-1.009	473	0	33.090	35.643
Solde au 31 décembre de l'exercice	34.468	-6.155	13.749	-55.284	24.045	-107.176	-96.354

Les profits et pertes reconnus en réserves pour actifs financiers disponibles à la vente sont liés aux ajustements de juste valeur sur les actions Nyxstar (voir l'annexe 17 sur les actifs financiers disponibles à la vente).

Les pertes nettes reconnues en réserves de couverture stratégique (EUR 28.722 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique nouveaux ou présents à l'ouverture et pas encore parvenus à maturité à la fin de la période. Les gains nets sortis des réserves (EUR 30.467 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique présents à l'ouverture et parvenus à maturité durant la période et dont EUR 12,7 millions sont passés en compte de résultats.

De nouvelles pertes actuarielles nettes sur des plans à prestation définie postérieurs à la pension ont été reconnus en réserves pour avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 12.434 milliers.

En 2009, les plans d'actions et d'options sur actions ont généré un mouvement de EUR 2.791 milliers sur la réserve pour paiements fondés sur des actions (voir l'annexe 9 sur les rémunérations et avantages sociaux). La variation des écarts de conversion est principalement liée au renforcement du ZAR, du CAD et du BRL par rapport à l'EUR.

23. Dettes financières

(EUR milliers)

	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total
LONG TERME			
Solde au début de l'exercice précédent	24.157	157.045	181.201
. Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	1.260	1.260
. Augmentation	235.000	9.022	244.022
. Diminution	-960	-2.124	-3.084
. Ecart de conversion	-76	-793	-868
. Transferts	0	-28	-28
. Autres mouvements	0	0	0
Solde au terme de l'exercice précédent	258.123	164.382	422.505
. Augmentation	0	-1.516	-1.516
. Diminution	-236.106	-866	-236.972
. Ecart de conversion	-163	996	834
. Transferts	-1.343	-7.735	-9.078
Solde au terme de l'exercice	20.511	155.261	175.772

	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total
--	------------------------------	---------------------------	-------

DETTES A LONG TERME ECHEANT DANS L'ANNEE

Au terme de l'exercice précédent	530	1.045	1.574
. Augmentations / diminutions	0	21	21
Au terme de l'exercice	530	1.066	1.596

	Prêts bancaires à court terme	Découverts bancaires	Papiers commerciaux	Autres prêts	Total
--	-------------------------------	----------------------	---------------------	--------------	-------

COURT TERME

Au terme de l'exercice précédent	66.708	6.568	83.679	7.312	164.266
. Augmentations / diminutions (y compris écarts de conversion)	-12.838	-1.583	24.023	10.638	20.240
Au terme de l'exercice	53.870	4.985	107.702	17.950	184.507

La dette financière nette du groupe a diminué de EUR 167,5 millions principalement en raison de la diminution du fond de roulement.

La juste valeur de l'emprunt obligataire de EUR 150 millions émis en 2004 est de EUR 151,0 millions au 31 décembre 2009. Cette valeur est basée sur la cotation de l'obligation sur le marché à cette date. Le taux d'intérêt effectif de cette obligation est de 4,875%. Il correspond au taux d'intérêt fixe de l'obligation.

Les emprunts bancaires à long terme consistent essentiellement en un emprunt de EUR 20 millions échéant en 2013 et portant un intérêt de 5,36% par an. La juste valeur était de EUR 22,13 millions au 31 décembre 2009.

Il n'y a pas d'avance en cours concernant l'emprunt bancaire syndiqué de EUR 450 millions échéant en 2013 au 31 décembre 2009.

La période de révision des taux des emprunts à taux flottants est très courte et est liée à la gestion quotidienne de la trésorerie par le département financier du groupe.

Une partie des dettes financières à long terme est soumise à des conventions financières standard incluses dans les contrats d'emprunt.

Umicore n'a du faire face à aucune violation de convention d'emprunt que ce soit en 2009 ou lors des années précédentes. Le suivi des conventions de dettes est sous la responsabilité du département Trésorerie du Groupe. Afin de suivre cette activité, des certificats d'observation sont émis deux fois par an et envoyés aux agents bancaires. Cette méthode est une obligation faisant partie des règles d'octroi d'un prêt étant donné que la marge d'intérêt est basée sur le ratio entre la dette nette et l'EBITDA.

(EUR milliers)

	EUR Euro	USD US Dollar	Autres devises	Total
Analyse des dettes à long terme par devises, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an				
Prêts bancaires à long terme	21.040	0	0	21.040
Autres prêts à long terme	156.327	0	0	156.327
Dettes financières à long terme	177.367	0	0	177.367

24. Dettes commerciales et autres dettes

	(EUR milliers)		
	Annexes	31/12/08	31/12/09
LONG TERME			
Dettes commerciales à plus d'un an		74	74
Autres dettes à plus d'un an		937	1.230
Subsides en capital		4.637	4.220
		5.649	5.524
COURT TERME			
Dettes commerciales à un an au plus		402.736	441.376
Acomptes reçus sur commandes		7.307	12.075
Impôts dus autres que les impôts de société		9.609	12.407
Dettes salariales et sociales		117.492	93.433
Autres dettes		28.811	13.212
Dividendes dus		6.245	5.660
Intérêts dus		8.625	6.272
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	31	11.778	12.473
Juste valeur des autres instruments financiers	31	14.199	22.942
Comptes de régularisation		64.906	56.643
		671.708	676.493

Les dettes commerciales ont augmenté de 4,8 millions.

L'augmentation des dettes commerciales est principalement relative à

l'augmentation du prix des métaux et une gestion plus stricte du besoin en fonds de roulement qui plus que compensent l'impact d'une plus faible activité pendant l'année.

25. Liquidité des dettes financières

	Maturité contractuelle					(EUR milliers)
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Exercice précédent						
Dettes financières						
COURT TERME						
Prêts bancaires à court terme	38.487	14.891	13.330			66.708
Découverts bancaires	1.073	0	5.495			6.568
Papiers commerciaux	83.679	0	0			83.679
Autres prêts	7.144	0	167			7.312
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année	2	130	397			530
Autres prêts long terme échéant dans l'année	34	78	933			1.045
LONG TERME						
Prêts bancaires long terme				258.122	0	258.122
Autres prêts long terme				162.051	2.331	164.382
Dettes commerciales et autres dettes						
COURT TERME						
Dettes commerciales à un an au plus	264.142	136.696	1.898			402.736
Acomptes reçus sur commandes	344	110	6.853			7.307
Impôts dus autres que les impôts de société	9.371	236	0			9.609
Dettes salariales et sociales	39.157	66.735	11.601			117.492
Autres dettes	14.814	3.696	10.302			28.811
Dividendes dus	6.245	0	0			6.245
Intérêts dus	2.044	6.372	210			8.625
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	493	779	10.506			11.778
Juste valeur des autres instruments financiers	10.650	-960	4.508			14.199
Comptes de régularisation	41.531	9.611	13.763			64.906
LONG TERME						
Dettes commerciales à plus d'un an				0	74	74
Autres dettes à plus d'un an				992	-55	937
Subsides en capital				572	4.065	4.637

(EUR milliers)

	Maturité contractuelle					TOTAL
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Exercice actuel						
Dettes financières						
COURT TERME						
Prêts bancaires à court terme	42.359	7.710	3.800			53.870
Découverts bancaires	2.120	0	2.864			4.985
Papiers commerciaux	107.702	0	0			107.702
Autres prêts	7.903	915	9.132			17.950
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année	2	130	397			530
Autres prêts long terme échéant dans l'année	39	114	913			1.066
LONG TERME						
Prêts bancaires long terme				20.510	0	20.510
Autres prêts long terme				153.354	1.907	155.261
Dettes commerciales et autres dettes						
COURT TERME						
Dettes commerciales à un an au plus	266.722	137.828	36.826			441.376
Acomptes reçus sur commandes	3.374	5	8.696			12.075
Impôts dus autres que les impôts de société	11.425	982	0			12.407
Dettes salariales et sociales	36.330	44.834	12.269			93.433
Autres dettes	4.416	2.337	6.458			13.212
Dividendes dus	5.660	0	0			5.660
Intérêts dus	-67	6.339	0			6.272
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	141	1.122	11.210			12.473
Juste valeur des autres instruments financiers	6.790	14.205	1.947			22.942
Comptes de régularisation	35.371	14.022	7.251			56.643
LONG TERME						
Dettes commerciales à plus d'un an				0	74	74
Autres dettes à plus d'un an				1.230	0	1.230
Subsides en capital				460	3.760	4.220

26. Provisions pour avantages sociaux

Le Groupe a diverses obligations légales et implicites de buts à atteindre, dont la majorité se situe dans les activités belges, françaises et allemandes, la plupart étant des régimes de fin de carrière.

(EUR milliers)

	Avantages postérieurs à l'emploi - pensions et autres	Avantages postérieurs à l'emploi - autres	Prestations de préretraite et autres	Autres avantages sociaux à long terme	Total
Au terme de l'exercice précédent					
. Dotations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	10.222	185	5.653	1.409	17.469
. Reprises (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-759	0	-790	-36	-1.585
. Utilisations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-11.759	-531	-9.531	-925	-22.746
. Impact taux d'intérêt et actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	5.955	806	1.864	611	9.235
. Ecart de conversion	221	243	0	-6	458
. Transferts	-33	-275	2.782	-394	2.080
. Reconnus en fonds propres	13.051	2.028	-0	0	15.078
Au terme de l'exercice	115.988	17.964	35.556	13.366	182.874

Le premier tableau indique les soldes et les mouvements sur les provisions pour avantages sociaux uniquement pour les entreprises consolidées. Il existe une différence entre la ligne « Reconnus en fonds propres » et ce qui est indiqué dans l'annexe 22 étant donné que cette annexe inclut également les entreprises associées et joint-ventures qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Les mouvements de 2009 montrent une augmentation des montants dans les plans de la France et l'Allemagne principalement. Ceci est principalement expliqué par des taux d'actualisation plus bas. La direction s'attend à ce que les dépenses à court terme restent dans le même ordre de grandeur que celles de l'année précédente et de l'année en cours.

Comme expliqué dans l'annexe 19, une créance commerciale long terme a été reconnue en tant que « droits à remboursement » liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan. Tout changement de cette provision affecte de la même manière les « droits à remboursement » enregistrés en créances commerciales long terme. Si ce changement est relatif à

des variations des hypothèses actuarielles, la provision et l'actif correspondant sont ajustés via l'état des profits et pertes reconnus.

Le tableau suivant, présenté en vertu de la version amendée d'IAS 19, a été établi sur base des rapports d'actuaire externes pour pratiquement l'ensemble des plans.

	(EUR milliers)		
	31/12/08	Mouvements 2008	31/12/09
Belgique	34.655	-2.052	32.603
France	17.454	3.079	20.533
Allemagne	96.581	18.261	114.842
Sous-total	148.690	19.288	167.978
Autres entités	14.194	702	14.896
Total	162.884	19.990	182.874

Droits à remboursement

A la fin de l'exercice précédent

Remboursement

Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement

A la fin de l'exercice

(EUR milliers)

5.794
-95
846
6.545

Variation des obligations au titre de prestations définies

Obligations au titre de prestations définies au début de l'exercice

Coût des services rendus

Charge d'intérêts

Cotisations des participants au régime

Amendements

Pertes (Gains) actuariels

Prestations versées par le régime/l'entreprise

Charges payées

Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)

Réductions de régime

Liquidations de régime

Variation de taux de change

Obligations au titre de prestations définies en fin d'exercice

(EUR milliers)

	2008	2009
	275.282	270.134
	12.764	16.703
	14.082	14.874
	360	405
	-439	545
	-9.545	20.923
	-22.821	-30.071
	-38	-68
	218	896
	25	-420
	-299	-471
	545	928
	270.134	294.378

Variation des actifs du régime

Juste valeur des actifs au début de l'exercice

Rendement attendu des actifs du régime

Gains/(Pertes) actuariels générés sur les actifs

Cotisations versées par l'entreprise

Cotisations versées par les participants au régime

Prestations versées par le régime/l'entreprise

Charges payées

Liquidations de régime

Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)

Ecarts de conversion

Juste valeur des actifs en fin d'exercice

2008

2009

102.765	106.650
4.779	4.927
-10.020	2.734
31.151	25.208
360	405
-22.821	-30.071
-38	-68
-299	-
164	638
609	475
106.650	110.898

Les régimes de retraite en Belgique, en France, au Liechtenstein, au Pays-Bas, au Etats-Unis et en Norvège sont partiellement ou totalement financés par des actifs couvrant une part importante des obligations. Tous les autres régimes sont peu financés ou non financés.

(EUR milliers)

	2008	2009
Montants comptabilisés au bilan		
Valeur actualisée des obligations financés	175.623	190.475
Juste valeur des actifs de couverture	106.650	110.898
Déficit/(surplus) résultant de régime financé	68.973	79.577
Valeur actualisée des obligations non financées	94.511	103.903
Gains (pertes) actuariels nets non reconnus	42	-1
(Coût) Gain sur services passés non reconnus	-641	-605
Passif (actif) net	162.885	182.874
Composantes du coût des services		
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services rendus	12.764	16.703
Charge d'intérêts	14.082	14.874
Rendement attendu des actifs du régime	-4.779	-4.927
Rendement attendu des droits à remboursement	-300	-305
Amortissement des coûts des services passés incl. §58(a)	-359	581
Amortissement des pertes (gains) net incl. §58(a)	1.359	3.031
Pertes/gains sur réductions de régime	25	-420
Pertes/gains sur liquidations de régime	0	-471
Charge totale du régime reconnue dans le compte de résultats	22.792	29.066
Rendement réel sur les actifs de couverture	-5.241	7.661
Rendement réel sur droits à remboursement	214	1.151
Charges comptabilisées dans les autres éléments du résultat global		
Montant cumulé des gains et pertes actuariels comptabilisés	21.537	24.012
Gains et pertes actuariels de la période	-802	15.078
Minorités	64	-87
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement	3.180	-846
Recyclé en résultat		179
Ecart de conversion	33	26
Charge totale du régime reconnue dans le SoCI des filiales consolidées globalement	24.012	38.362
Gains et pertes actuariels de la période, sociétés associées et joint-ventures	19.100	16.922
Charge totale du régime reconnue dans les réserves pour avantages postérieurs à l'emploi	43.112	55.284

La charge d'intérêts et le rendement de l'actif de régime de retraite ainsi que l'impact du taux d'actualisation sur les régimes non relatifs à des avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les pertes et gains actuarielles amortis sont enregistrés au compte de résultats dans la rubrique « Coûts financiers » (cf. annexe 10). Tous les autres éléments des dépenses de l'année sont repris en résultat d'exploitation.

Les gains actuariels de l'année reconnus dans les capitaux propres sont expliqués principalement par une augmentation du taux d'actualisation sur les plans de pensions ainsi que par la différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs du régime.

Le principe d'amortissement des gains et pertes actuarielles est le principe d'expérience.

	2008	2009
Hypothèses actuarielles principales		
Hypothèses moyennes pondérées pour déterminer le coût des services à la fin de l'année		
Taux d'actualisation (%)	5,68	4,91
Taux d'augmentation de salaire (%)	2,86	2,97
Taux d'inflation (%)	2,05	2,08
Hypothèses moyenne-pondérées utilisées pour déterminer le coût net		
Taux d'actualisation (%)	5,16	5,68
Taux attendu à long terme sur les actifs au cours de l'exercice (%)	4,92	5,00
Taux d'augmentation de salaire (%)	2,85	2,86
Taux d'inflation (%)	2,08	2,05
		2009
	Pourcentage des actifs du régime	Rendement attendu des actifs du régime
Actifs du régime		
Capitaux propres (%)	18,32	5,63
Titres de créance (%)	52,08	4,87
Immobilier (%)	1,80	4,88
Autres (%)	27,80	4,66
Total (%)	100,00	4,95

Les autres actifs de régime sont principalement investis dans des contrats d'assurance et dans des dépôts bancaires à terme. Le rendement à long terme

attendu sur les hypothèses d'actifs est documenté pour les régimes individuels.

	2008	2009
--	------	------

Historique des gains et des pertes

Différence entre le taux attendu et réel sur les actifs de couverture

Montant

10.020 -2.734

Pourcentage des actifs du régime (%)

9,00 -2,00

Expérience (gain)/pertes sur les obligations du régime

Montant

6.168 1.407

Pourcentage de la valeur actualisée des obligations du plan

2,00 0,48

	2008	2009
--	------	------

Informations requises pour les régimes d'assistance médicale postérieurs à l'emploi

Hypothèse d'évolution des coûts médicaux

Taux d'évolution à court terme (%)

4,23 4,22

Taux d'évolution à long terme (%)

6,70 4,22

Année au cours de laquelle le taux d'évolution à long terme est atteint

2008 NA

	2009	
	Sensibilité +1%	Sensibilité -1%

Sensibilité des hypothèses d'évolution

Impact sur le coût du service total et sur le coût financier

303 -115

Impact sur le coût des services rendus

2.814 -2.264

(EUR milliers)

	2008	2009
--	------	------

Réconciliation des éléments de bilan

Passif (actif) au bilan

171.796 162.884

Charge comptabilisée dans le compte de résultats

22.792 29.066

Montants comptabilisés dans les capitaux propres (SoCl) au cours de l'exercice

-802 14.326

Cotisations de l'employeur versées à des fonds au cours de l'exercice

-17.008 -10.286

Cotisations de l'employeur versées directement au cours de l'exercice

-14.143 -14.922

Remboursement

214 1.151

Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)

54 259

Autres

43 -58

Ajustement de taux de change - (gains)/pertes

-61 453

Passif / (actif) à la clôture du bilan

162.884 182.874

Au 31 décembre

	2005	2006	2007	2008	2009
Valeur des obligations au titre de prestations définies	295.637	304.840	275.282	270.134	294.378
Juste valeur des actifs du régime	76.455	88.220	102.765	106.650	110.898
Déficit (surplus) du régime	219.182	216.620	172.517	163.484	183.480
Ajustement expérience actifs du régime	2.309	3.219	789	10.020	-2.734
Ajustement expérience obligations du régime	22.726	-4.996	9.129	6.168	1.407

La contribution aux plans au cours de l'année commençant après la date du bilan est estimée à EUR 22,2 millions.

27. Plans d'options sur actions accordés par la société

Plan	Échéance	Exercice	Ancien prix d'exercice (EUR) avant sortie de Cumerio (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nouveau prix d'exercice (EUR) après sortie de Cumerio (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nombre d'options à exercer
ISOP 2003 (7 ans)	13.03.2010	tous les jours ouvrables	6,84	4,74	176.650
		d'Euronext Bruxelles	6,84	6,84	3.850
			7,02	4,92	36.950
					217.450
ISOP 2003 bis	13.03.2010	tous les jours ouvrables	8,80	6,70	10.000
		d'Euronext Bruxelles			10.000
ISOP 2004	11.03.2011	tous les jours ouvrables	10,41	8,31	111.375
		d'Euronext Bruxelles	10,74	8,64	125.000
					236.375
ISOP 2005	16.06.2012	tous les jours ouvrables		12,92	408.250
		d'Euronext Bruxelles		13,66	6.000
					414.250
ISOP 2006	02.03.2016	tous les jours ouvrables		22,55	525.625
		d'Euronext Bruxelles		24,00	10.000
					535.625
ISOP 2007	16.02.2017	tous les jours ouvrables		26,55	665.500
		d'Euronext Bruxelles		27,36	20.000
					685.500
ISOP 2008	15.04.2018	tous les jours ouvrables		32,57	674.250
		d'Euronext Bruxelles		32,71	33.500
					707.750
ISOP 2009	15.02.2016	tous les jours ouvrables		14,40	703.875
		d'Euronext Bruxelles		14,68	31.000
					734.875
Total					3.541.825

- ESOP signifie «Employee Stock Option Plan» (plan international pour les ouvriers, les employés et les cadres).
- ISOP signifie «Incentive Stock Option Plan» (plan international pour les cadres).
- Le plan ISOP 2003 bis a été créé au cours du premier semestre de 2004 pour les membres de la direction de PMG qui ont rejoint Umicore à la suite de l'acquisition.

Les plans d'options sur actions accordés sont octroyés immédiatement sans conditions. Au moment où l'action est exercée des actions détenues en propre sont utilisées. Les options non exercées à la date d'expiration expirent automatiquement.

Les périodes d'exercices pour ISOP 2006, 2007 et 2008 ont été étendues entraînant une charge pour juste valeur supplémentaire de EUR 616 milliers pour la période (voir annexe 9).

(EUR milliers)

	2008		2009	
	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice
Détails des options en circulation				
Au début de l'année	3.247.575	15,39	3.309.150	19,85
Octroyées dans l'année	712.750	32,58	734.875	14,41
Exercées dans l'année	651.175	11,51	502.200	7,70
Fin de la période	3.309.150	19,85	3.541.825	20,45
Exercables fin d'année	3.309.150	19,85	3.541.825	20,45

Les options en circulation fin de l'année ont une durée de vie résiduelle moyenne pondérée se terminant en août 2015.

28. Provisions pour environnement

(EUR milliers)

	Provisions pour assainissement du sol et réhabilitation du site	Autres provisions environnementales	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent	98.082	6.134	104.216
. Dotations	4.874	2.896	7.771
. Reprises	0	-15	-15
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-10.182	-3.976	-14.159
. Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	4.035	0	4.035
. Ecart de conversion	1.564	0	1.564
. Autres mouvements	262	-262	0
Au terme de l'exercice	98.635	4.776	103.412
Dont: - A long terme	79.239	1.021	80.260
- A court terme	19.397	3.755	23.152

Les provisions environnementales légales et constructives sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions pour environnement ont diminué de EUR 0,8 milliers, les nouvelles dotations étant plus que compensées par des utilisations et reprises de provisions existantes.

Les dotations de la période sont dues principalement à la réhabilitation des sites à Guarulhos (Brésil), à Maxton (USA) en conséquence de la fermeture du site et à la consommation de droits d'émission de CO2 en Belgique.

La plupart des utilisations de provisions de la période sont liées à la réalisation de programmes de réhabilitation de sites en France (Viviez et Calais) et en Belgique (Hoboken et Olen).

En 2009, aucun mouvement majeur n'est à relever en ce qui concerne les provisions relatives aux déchets radioactifs à Olen (Belgique). Cependant, les négociations continuent avec les autorités compétentes afin de trouver une solution de stockage durable et acceptable mais à un rythme plus modéré, entraînant une reclassification de la provision en long-terme.

Une part importante de la provision pour assainissement du sol et réhabilitation est relative aux activités en France et en Belgique. La direction s'attend à ce que la sortie de liquidités découlant de la mise en œuvre de ces projets se produise essentiellement endéans les 5 prochaines années.

29. Provisions pour autres risques et charges

(EUR milliers)

	Provisions pour restructuration et réorganisation	Provisions pour autres risques et charges	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent	16.613	55.898	72.511
. Dotations	22.166	12.733	34.899
. Reprises	-955	-32.290	-33.245
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-5.701	-2.482	-8.183
. Ecart de conversion	846	4.896	5.742
. Transferts	-2.152	-536	-2.689
. Charges financières		187	187
. Autres mouvements	-2	47	45
Au terme de l'exercice	30.816	38.452	69.268
Dont: - A long terme	12.858	27.475	40.333
- A court terme	17.958	10.978	28.936

Les provisions pour restructuration et réorganisation, impôts, garanties, litiges et contrats déficitaires sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions ont diminué de EUR 3.243 milliers, les dotations de la période étant plus que compensées par les reprises et les utilisations.

La provision pour restructuration et réorganisation est principalement liée aux restructurations dans les secteurs d'activités Precious Metals Products & Catalysts et Precious Metal Services, entre autres en France, Chine, Etats-Unis et Allemagne. L'utilisation de ces provisions est principalement relative à l'exécution continue des programmes de restructuration des années précédentes ainsi que le début de l'exécution des restructurations 2009. Les transferts sont principalement relatifs à la restructuration de l'activité plomb à Overpelt (Belgique) pour laquelle une partie des obligations était liée à des plans de pré-pension qui doivent être classifiés dans les provisions pour avantages sociaux.

Les dotations et reprises de provisions pour autres risques et charges concernent principalement des provisions pour litiges et garanties et touchent de nombreuses filiales principalement l'Allemagne, le Brésil et la Belgique.

Elles incluent également des provisions pour contrats déficitaires liés à l'impact de IAS 39 (voir l'annexe 8). La reprise nette de la période pour les provisions IAS 39 pour contrats déficitaires s'élève à EUR 18.822 milliers. Le solde de cette provision à la fin de la période est de EUR 2.374 milliers.

Aucune estimation ne peut être réalisée en ce qui concerne la période de sortie de liquidités relative aux provisions pour autres risques et charges à long terme.

30. Instruments financiers par catégorie

		(EUR milliers)			
		Valeur comptable			
A la fin de l'année précédente	JUSTE VALEUR	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	"Held for trading" - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
ACTIFS					
Actifs financiers disponibles à la vente	26.085				26.085
Actifs financiers disponibles à la vente	26.085				26.085
Prêts octroyés par l'entreprise	4.723			4.723	
Prêts octroyés par l'entreprise	4.723			4.723	
Créances commerciales et autres créances	719.492	32.720	62.200	624.571	
Long terme					
Dépôts et garanties en espèces	3.255			3.255	
Autres créances à plus d'un an	7.239			7.239	
Avantages sociaux	855			855	
Court terme					
Créances commerciales (brutes)	488.343			488.343	
Créances commerciales (réduction de valeur)	-15.965			-15.965	
Autres créances (brutes)	88.185			88.185	
Autres créances (réductions de valeur)	-9.192			-9.192	
Intérêts à recevoir	845			845	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	62.200		62.200		
Juste valeur des autres instruments financiers	32.720	32.720			
Comptes de régularisation	61.007			61.007	
Liquidités et quasi-liquidités	254.947			254.947	
Dépôts à terme auprès des banques	133.591			133.591	
Autres dépôts à terme	2.019			2.019	
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	119.337			119.337	
Total des instruments financiers (actifs)	1.005.247	32.720	62.200	884.241	26.085
PASSIFS					
Dettes financières	588.346			588.346	
Long terme					
Prêts bancaires	260.023			258.123	
Autres prêts	170.982			164.382	
Court terme					
Prêts bancaires court terme	67.237			67.237	
Découverts bancaires	6.568			6.568	
Papiers commerciaux	83.679			83.679	
Autres prêts	8.356			8.356	
Dettes commerciales et autres dettes	677.356	14.199	11.778	651.379	
Long terme					
Dettes commerciales à plus d'un an	74			74	
Autres dettes à plus d'un an	937			937	
Subsides en capital	4.637			4.637	
Court terme					
Dettes commerciales à un an au plus	402.736			402.736	
Acomptes reçus sur commandes	7.307			7.307	
Impôts dus autres que les impôts de société	9.609			9.609	
Dettes salariales et sociales	117.492			117.492	
Autres dettes	28.811			28.811	
Dividendes dus	6.245			6.245	
Intérêts dus	8.625			8.625	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	11.778		11.778		
Juste valeur des autres instruments financiers	14.199	14.199			
Comptes de régularisation	64.906			64.906	
Total instruments financiers (passifs)	1.265.702	14.199	11.778	1.239.725	0

(EUR milliers)

A la fin de l'exercice	JUSTE VALEUR	Valeur comptable			Disponibles à la vente
		"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	"Held for trading" - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	
ACTIFS					
Actifs financiers disponibles à la vente	57.999				57.999
Actifs financiers disponibles à la vente	57.999				57.999
Prêts octroyés par l'entreprise	15.313			15.313	
Prêts octroyés par l'entreprise	15.313			15.313	
Créances commerciales et autres créances	535.243	7.508	6.388	521.347	
Long terme					
Dépôts et garanties en espèces	3.499			3.499	
Autres créances à plus d'un an	8.076			8.076	
Avantages sociaux	375			375	
Court terme					
Créances commerciales (brutes)	465.096			465.096	
Créances commerciales (réduction de valeur)	-21.554			-21.554	
Autres créances (brutes)	69.743			69.743	
Autres créances (réductions de valeur)	-9.370			-9.370	
Intérêts à recevoir	615			615	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	6.388		6.388		
Juste valeur des autres instruments financiers	7.508	7.508			
Comptes de régularisation	4.867			4.867	
Liquidités et quasi-liquidités	185.333			185.333	
Dépôts à terme auprès des banques	44.766			44.766	
Autres dépôts à terme	3.993			3.993	
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	136.574			136.574	
Total des instruments financiers (actifs)	793.888	7.508	6.388	721.993	57.999
PASSIFS					
Dettes financières	365.005			361.875	
Long terme					
Prêts bancaires	22.641			20.511	
Autres prêts	156.261			155.261	
Court terme					
Prêts bancaires court terme	54.399			54.399	
Découverts bancaires	4.985			4.985	
Papiers commerciaux	107.702			107.702	
Autres prêts	19.016			19.016	
Dettes commerciales et autres dettes	682.017	22.942	12.473	646.602	
Long terme					
Dettes commerciales à plus d'un an	74			74	
Autres dettes à plus d'un an	1.230			1.230	
Subsides en capital	4.220			4.220	
Court terme					
Dettes commerciales à un an au plus	441.376			441.376	
Acomptes reçus sur commandes	12.075			12.075	
Impôts dus autres que les impôts de société	12.407			12.407	
Dettes salariales et sociales	93.433			93.433	
Autres dettes	13.212			13.212	
Dividendes dus	5.660			5.660	
Intérêts dus	6.272			6.272	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	12.473		12.473		
Juste valeur des autres instruments financiers	22.942	22.942			
Comptes de régularisation	56.643			56.643	
Total instruments financiers (passifs)	1.047.022	22.942	12.473	1.008.477	0

Les emprunts et les dettes ont été émises au taux du marché ce qui ne crée pas de différences majeures avec les dépenses effectives d'intérêt. Toutes les catégories d'instruments financiers d'Umicore sont à la juste valeur à l'exception des prêts bancaires et autres prêts à long terme pour lesquels la valeur comptable est différente de la juste valeur (voir note 23).

La juste valeur des instruments financiers échangés sur les marchés actifs est basée sur la cotation des prix du marché à la date du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés dans un marché actif est déterminée en utilisant des méthodes d'estimation, principalement les flux de trésorerie actualisés, sur base d'hypothèses de marché existant à la date du bilan.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats à terme de risques de change et de contrats métaux est déterminée en utilisant les valeurs de change et de prix des métaux à terme à la date du bilan.

La juste valeur des actifs financiers cotés détenus par le groupe est le prix du marché. La juste valeur des passifs financiers est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels au taux d'intérêt du marché disponible pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable diminuée des réductions de valeur des créances commerciales et des dettes commerciales doit donner une valeur proche de la juste valeur.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement IFRS 7 sur les instruments financiers qui sont mesurés au bilan à leur juste valeur, avec effet au 1er janvier 2009. Cet amendement requiert la publication des mesures de juste en valeur par niveau, basée sur l'hiérarchie de mesure suivante :

Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs semblables.

Niveau 2 : juste valeur basée sur d'autres éléments que des prix cotés et observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 : juste valeur des actifs et passifs n'est pas basée sur des données observables.

Dans le Groupe, les justes valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont mesurées sur base du niveau 1 sauf l'obligation Nyxstar qui est de niveau 2. Les instruments dérivés métal et devises sont mesurés sur base du niveau 2.

Analyse de sensibilité sur les instruments financiers

Le groupe Umicore est exposé au prix des marchandises, aux devises étrangères et risque de taux d'intérêt.

a) Prix des marchandises

La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 12,3 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

La juste valeur des autres instruments financiers liés aux ventes aurait été de EUR 19,0 millions plus basse/élevée et la juste valeur des autres instruments financiers liés aux achats aurait été EUR 16,9 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

b) Devises étrangères

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 7,3 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 9 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendus liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 12,3 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 15,1 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises achetés liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 0,8 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 1 million plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur de la position nette des actifs et passifs court-terme exposés au dollar américain aurait été EUR 9,4 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 11,4 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

31. Juste valeur des instruments financiers

Umicore couvre ses risques structurels et transactionnels sur les métaux, les devises et les taux d'intérêts en utilisant respectivement des instruments dérivés sur métaux (cotés principalement au London Metal Exchange), des instruments dérivés sur devises et sur les swaps de taux d'intérêts avec des brokers réputés et des banques.

a) Instruments financiers de couverture stratégique:

	(EUR milliers)			
	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009
Contrat à terme : marchandises vendues	193.181	113.304	62.200	-11.345
Contrats à terme: devises vendues	228.728	130.023	-11.623	-5.269
Contrats à terme : swaps de taux d'intérêts	86.000		-155	
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			50.422	-6.086
Reconnu en créances commerciales et autres créances			62.200	6.387
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-11.778	-12.473
TOTAL			50.422	-6.086

Les principes et documentation des risques couverts ainsi que le timing lié aux opérations de couverture stratégique sont détaillés dans l'annexe 3 Gestion des risques financiers.

La juste valeur des instruments de couverture effectifs est tout d'abord reconnue dans les réserves pour juste valeur dans les fonds propres et sont sortis des fonds propres dès que la transaction prévue ou conclue a lieu (voir l'annexe 22).

Les contrats à terme de marchandises vendues sont établis pour couvrir les métaux suivants : zinc, or, argent, platine et palladium.

Les contrats à terme de devises sont établis pour couvrir l'USD vis-à-vis de l'Euro et de l'AUD ainsi que le NOK vis-à-vis de l'Euro.

La date de maturité moyenne des instruments financiers de couverture stratégique est novembre 2010 pour les contrats à terme de marchandises et septembre 2010 pour les contrats à terme de devises.

Les termes et conditions des contrats à terme sont les conditions habituelles du marché.

Dans les cas où une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par l'IAS 39 n'est pas disponible, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques structurels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des futurs flux de trésorerie probables et ne sont pas spéculatifs par nature.

Umicore n'a du faire à aucune inefficacité sur les couvertures stratégiques dans le compte de résultat aussi bien en 2008 qu'en 2009.

b) autres instruments financiers

	Montant contractuel et notionnel			(EUR milliers)	
				Juste valeur	
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	
Contrats à terme : marchandises vendues	146.017	175.149	6.898	-14.591	
Contrats à terme : marchandises achetées	-90.575	-165.245	1.086	3.979	
Contrats à terme : devises vendues	155.315	135.970	10.312	-4.807	
Contrats à terme : devises achetées	-22.079	-9.025	225	-15	
Impact fair value total (sociétés consolidées globalement)			18.521	-15.434	
Reconnu en créances commerciales et autres créances			32.720	7.508	
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-14.199	-22.942	
TOTAL GROUPE			18.521	-15.434	

Les principes et la documentation liés aux couvertures transactionnelles du Groupe sont inclus dans l'annexe 3 Gestion des risques financiers.

En l'absence d'une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des transactions existantes et des engagements qui ne sont pas spéculatifs par nature.

La juste valeur est immédiatement reconnue dans le compte de résultats dans les « Autres produits d'exploitation » pour les instruments de couverture des marchandises et dans les « Coûts financiers nets » pour les instruments de couverture des devises.

c) Dérivés

En 2006, une situation contractuelle est activée par laquelle des ajustements variables de prix (dérivé incorporé) ont lieu sur la vente (contrat hôte) en 1992 de la participation et du prêt d'Aurifère de Guinée, une concession minière d'or en Guinée.

En 2009, un montant de EUR 0,7 millions a été reconnu dans le compte de résultat. Ce montant comprend les changements dans la valeur actualisée estimée des revenus potentiels de cette source, basé entre autre sur le prix de l'or, sur le potentiel minier, sur les conditions d'exploitation et sur la solvabilité du propriétaire de la mine pour EUR -3,1 millions et un revenu réel reconnu de EUR 3,8 millions.

Au niveau du bilan, la créance de EUR 3,4 millions liée à Aurifère de Guinée, est enregistrée dans les autres créances à court terme.

A la fin de l'exercice précédent	Maturité contractuelle				Total
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	3.388	3.091	31.959	23.763	62.201
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	4.446	1.286	2.306	0	8.038
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	99	2.411	1.123	0	3.633
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (autres)	7.376	2.666	270	0	10.312
Contrats à terme : devises achetées (autres)	217	8	0	0	225
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt (CFH)		-155			-155
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	-49	-1.111	21	0	-1.139
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-594	-1.037	-815	-100	-2.546
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	-451	-544	-6.906	-3.722	-11.623

A la fin de l'exercice	Maturité contractuelle				Total
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	0	285	441	0	726
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	501	120	638	0	1.259
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	4.702	1.427	991	103	7.223
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (autres)	220	584	2.095	2.762	5.661
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	-142	-1.121	-4.115	-6.693	-12.071
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	-9.541	-3.626	-2.683	0	-15.850
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-76	-3.981	-813	0	-3.244
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	0	0	-402	0	-402
Contrats à terme : devises vendues (autres)	-4.338	-322	-147		-4.807
Contrats à terme : devises achetées (autres)	-27	-62	74		-15

32. Annexes au tableau de financement consolidé

DEFINITIONS

Le tableau de financement identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour la période.

La méthode indirecte a été utilisée pour les cash-flows d'exploitation.

Le résultat net est corrigé en fonction des éléments suivants :

- l'impact d'opérations sans effet sur la trésorerie telles que les provisions, les amortissements, les mises au marché, etc. et la variation du besoin en fonds de roulement;
- des éléments reclassés en cash-flows d'investissement ou de financement.

	(EUR milliers)	
	2008	2009
Ajustements pour transactions non-cash		
Amortissements	113.368	116.306
Ajustements IAS 39	-2.105	2.629
Goodwill négatif pris en résultats	703	
(Reprises de) Pertes de valeur	78.499	-317
Mises au marché des stocks et engagements	6.975	8.637
Différence de change sur prêts long terme	7.758	280
Réductions de valeurs sur stock et créances	38.874	-21.869
Amortissements des subsides en capital	-211	-445
Paiements en actions	7.532	2.791
Variation des provisions	-30.273	10.833
	221.120	118.845
Ajustements pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement		
Impôts sur le résultat de la période	67.159	20.565
Charges (produits) d'intérêts	31.666	13.104
(Plus) moins-values sur cession d'actifs immobilisés	-17.600	3.401
Dividendes reçus	-2.801	-220
	78.423	36.850
Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks	70.134	12.539
Créances commerciales et autres créances	140.829	219.902
Dettes commerciales et autres dettes	-201.244	9.312
Comme dans le bilan consolidé	9.719	241.753
Impact IAS 39	25.696	
Transactions non cash (ou publiées différemment)	8.867	-75.882
Ecart de conversion	-34.281	35.954
Comme dans le tableau de financement consolidé	10.000	201.825

A) Variation de la trésorerie d'exploitation

La variation de la trésorerie d'exploitation après impôts est positive de EUR 450,7 millions. Le besoin en fonds de roulement a diminué de EUR 201,8 millions, principalement en raison d'une diminution des quantités en stock.

B) Variation de la trésorerie d'investissement

La trésorerie d'investissement a diminué de EUR 17,2 millions en 2009. Les investissements atteignent EUR 190,5 millions. Les dépenses les plus significatives ont eu lieu en Corée et en Chine (investissements pour améliorer la capacité et les fonctionnalités en matériaux pour batteries rechargeables), à Quapaw, Etats-Unis (construction usine de substrats) et à Hanau, Allemagne (infrastructure de technologie et d'essai de catalyseurs automobiles). En Chine, un nouveau site de

recyclage et de produits de joaillerie a été inauguré et une partie des activités de Yangzhong ont été transférées sur le site de Suzhou. Chez Precious Metals Refining, des investissements ont été consentis afin d'encore améliorer l'usine de Hoboken. Les investissements incluent EUR 20,8 millions d'immobilisations incorporelles, principalement relatives au développement de programmes informatiques et à la capitalisation de frais R&D pour EUR 8,9 millions.

C) Variation de la trésorerie de financement

La variation de la trésorerie de financement est principalement liée à la diminution de l'endettement net (EUR 228,9 millions), au paiement de dividendes (EUR 74,9 millions), et au paiement d'intérêts nets (EUR 15,0 millions).

33. Droits et engagements

	(EUR milliers)	
	2008	2009
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	12.113	17.024
Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	2.274	2.353
Garanties reçues	71.357	114.931
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risque du Groupe	254.919	427.948
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	406	595
Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir)	15.510	36.185
Engagement commerciaux pour marchandises vendues (à livrer)	155.436	62.208
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	1.053.484	1.346.809
Droits et engagements divers	4.718	4.175
	1.570.217	2.012.228

A. Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe

sont des garanties sécurisées ou non, données par des tiers à des créanciers du Groupe, garantissant la décharge des dettes et engagements du Groupe, actuelles ou potentielles.

B. Garanties constituées par le Groupe pour le compte de tiers

sont des garanties ou des engagements irrévocables constitués par le Groupe ou par ses filiales pour compte de tiers afin de garantir la décharge satisfaisante de dettes ou d'engagements existants ou potentiels d'un tiers ou d'un créancier.

C. Garanties reçues

sont des gages ou des garanties reçus garantissant la décharge satisfaisante de dettes et d'engagements existants ou potentiels de tiers vis-à-vis du Groupe ou ses filiales, à l'exception des garanties ou des valeurs en cash.

Les garanties reçues sont liées à des garanties de fournisseurs couvertes par des institutions bancaires. Ces garanties sont établies afin de couvrir la bonne exécution du travail effectué par ces fournisseurs. D'autres parties de ces garanties reçues sont aussi liées à des garanties de clients reçues des maisons mères au nom de l'une de leurs filiales. Un montant non matériel de ces garanties est lié aux garanties locatives.

Ces garanties sont prises aux conditions normales du marché et la juste valeur est égale à la valeur comptable. Aucune garantie n'a été remise en gage.

D. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe

sont les biens et les valeurs inclus dans le bilan du Groupe, qui ne sont pas présents sur les sites du Groupe mais pour lesquels le Groupe ou ses filiales prennent les risques mais aussi le bénéfice. Il s'agit essentiellement de prêts de métaux et de stocks en consignment ou détenus sous forme de travail à façon par des tiers.

E. Engagements commerciaux

sont des engagements de livraison ou de réception à des clients ou à des fournisseurs de métaux à prix fixe.

F. Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe

sont des biens et des valeurs temporairement détenus par le Groupe et ses filiales, qui ne sont pas la propriété du Groupe. Il s'agit essentiellement d'inventaires en consignment ou sous forme de travail à façon détenus par des tiers.

Aucun engagement de prêt n'a été fait vis-à-vis de tiers.

Le Groupe a des contrats de leasing métal vis-à-vis de banques (in/out) et de tiers pour des périodes déterminées, généralement à court terme, et pour lesquels le Groupe paye ou reçoit des droits. Le Groupe détient suffisamment de stock métal pour satisfaire toutes ses obligations en matière de leasing à la date d'échéance. En date du 31 décembre 2009, le Groupe a une position de leasing nette de EUR 269 millions (EUR 260 millions en 2008).

Afin d'améliorer la comparaison, certains chiffres 2008 ont été mis à jour. Ces mises à jour ont impacté les lignes « Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir) », « Engagements commerciaux pour marchandises vendues (à livrer) » et « Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe ».

34. Passifs latents

Le Groupe compte certains dossiers en cours qui peuvent être qualifiés d'actifs ou passifs latents suivant la définition des IFRS.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le sujet des provisions environnementales est couvert dans son ensemble, y compris les actifs et passifs éventuels à l'annexe 28.

ANCIENS EMPLOYÉS DE GÉCAMINES

Plusieurs anciens employés de Gécamines, l'entité de l'Etat congolais qui a repris les actifs congolais d'Union Minière après son expropriation en 1967, se sont adressés aux tribunaux pour obtenir le paiement des sommes dues par Gécamines à l'occasion de leur licenciement. La Société Générale des Minerais, dont les droits et obligations ont été repris par Umicore suite à plusieurs réorganisations, a en effet accepté, de 1967 à 1974, de payer à certains employés de Gécamines des éléments de leur rémunération au cas où Gécamines se trouverait en défaut. En 1974, Gécamines avait accepté de préserver Umicore de cette obligation. Quoi que la validité de cette garantie pourrait être contestée, Umicore croit que ce dossier est dépourvu de fondement.

Même si Umicore prévoit d'être obligée de payer certaines sommes à d'anciens employés dans quelques cas, la société croit que globalement, au vu de la jurisprudence actuelle, le résultat de la procédure ne devrait pas avoir d'impact financier majeur sur le Groupe. Il est cependant impossible de faire une quelconque prédiction quant à la décision finale.

RÈGLEMENT DE TVA AVEC L'INSPECTION SPÉCIALE DES IMPÔTS BELGE, EXAMINÉ PAR LES AUTORITÉS EUROPÉENNES

Bien que la société pensât disposer d'arguments solides pour se défendre devant les tribunaux des accusations de l'inspection spéciale des impôts belge (ISI), le Groupe a conclu en décembre 2000 un accord de règlement avec ce service, concernant la TVA prétendument due sur des livraisons intracommunautaires d'argent à des entreprises italiennes et suisses. Le règlement convenu avec les autorités fiscales belges est légalement valable, définitif et confidentiel.

La Commission Européenne a lancé le 7 septembre 2004, une enquête officielle afin de revoir l'accord transactionnel dans le contexte de la réglementation en matière d'Aides d'Etats. Cette enquête a été suspendue pendant la procédure pénale. On ne peut pas exclure une reprise de l'enquête de la CE. Rien n'est à rapporter pour l'année 2009.

AUTRES

Outre ce qui précède, le Groupe est confronté à une série d'actions et procédures connexes à son exploitation normale. De l'avis de la direction, ces actions et procédures ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière d'Umicore.

35. Parties liées

(EUR milliers)

Transactions avec sociétés associées et joint-ventures

	2008	2009
Produits d'exploitation	101.684	27.290
Charges d'exploitation	-69.606	-27.147
Produits financiers	319	694
Charges financières	-307	-89
Dividendes reçus	-13.608	-4.343

Balances avec sociétés associées et joint-ventures

	2008	2009
Prêts octroyés long terme aux entreprises associées et joint ventures		6.600
Créances commerciales et autres court terme	4.203	10.344
Dettes commerciales et autres court terme	3.756	3.401
Prêts octroyés court terme	600	900
Emprunts court terme	1.328	3.915

Rémunérations des dirigeants

Les détails et les politiques sont expliqués dans le Rapport de Gouvernance / Rapport de Rémunération

CONSEIL D'ADMINISTRATION *

	2008	2009
Salaires et autres compensations:	530.000	467.000
Partie fixe	200.000	200.000
Partie variable (jetons de présence)	330.000	267.000

Aucun élément variable ou autre compensation (excepté les jetons de présence) ne sont associés aux postes d'administrateur. Le société n'a accordé aucun prêt ni garantie aux membres du Conseil d'administration.

Comité de direction

	2008	2009
Salaires et autres compensations:	4.558.639	3.323.703
Partie fixe	2.803.094	2.555.398
Provision pour la partie variable de l'année de référence	1.255.545	768.305
Provision pour actions allouées durant l'année de référence	500.000	0
Plan de pension extra-légale*	894.157	766.372

* Le coût des plans à titre de prestations définies est basé sur le coût des services rendus selon la méthodologie IFRS

36. Événements importants survenus après la clôture

Après la réunion du conseil d'administration du 10 février 2010, Umicore a annoncé qu'un dividende brut de EUR 0,65 par action serait proposé à l'assemblée annuelle des actionnaires, ce qui correspond à un paiement total de dividendes de EUR 73.120.972 sur la base du nombre total d'actions émises à l'exclusion des actions propres détenues en trésorerie.

37. Bénéfice par action

	(EUR)	
	2008	2009
- hors activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	1,08	0,69
Bénéfice par action, dilué	1,07	0,69
- y compris activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	1,06	0,66
Bénéfice par action, dilué	1,05	0,65

Les chiffres suivants ont servi de numérateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

	(EUR milliers)	
	2008	2009
Bénéfice net consolidé, part du Groupe		
- hors activités non continuées	124.111	78.002
- y compris activités non continuées	121.710	73.815

Les nombres d'actions suivants ont servi de dénominateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

Pour le bénéfice par action de base :

	2008	2009
Nombre d'actions en circulation au 1er janvier	130.986.625	120.000.000
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	120.000.000	120.000.000
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	115.263.300	112.350.457

En 2009, aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription. Pendant l'année, Umicore a utilisé 476.775 actions propres dans le cadre de l'exercice d'options sur actions et 31.750 pour l'octroi d'actions. Au 31 décembre 2009, Umicore détenait 7.506.197 actions propres, représentant 6,26% du nombre total d'actions en circulation à cette date.

Les actions détenues en propre en vue de couvrir les plans d'options sur actions, ou disponibles à la revente, ne sont pas comprises dans le nombre d'actions en circulation.

Pour le bénéfice par action dilué:

	2008	2009
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	115.263.300	112.350.457
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	996.208	534.520
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	116.259.507	112.884.977

Le dénominateur utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué tient compte de l'ajustement pour plans d'options sur actions.

38. Activités non continuées

En février 2009, Umicore a annoncé son intention de fermer ses opérations de feuilles de plomb à Overpelt, Belgique. L'impact sur le résultat consolidé des activités plomb en Belgique est rapporté sur la ligne résultats des activités non continuées.

Chiffre d'affaires
Autres produits d'exploitation
Produits d'exploitation
Approvisionnements et matières premières
Rémunérations et avantages sociaux
Amortissements et réductions de valeur
Autres charges d'exploitation
Charges d'exploitation
Produits des investissements financiers
Resultat d'exploitation
Resultat financier - net
Résultat avant impôts
Impôts sur le résultat
Résultat de la période

En avril 2009, Umicore a signé un accord de vente concernant son activité de packaging électronique avec le groupe technologique et de métaux précieux basé en Allemagne, Heraeus. L'impact sur le résultat consolidé de ces activités est également rapporté sur la ligne résultats des activités non continuées.

	(EUR milliers)	
	2008	2009
	44.609	14.512
	-1.220	2.727
Produits d'exploitation	43.389	17.239
	-60.331	-14.348
	-6.059	-3.115
	-2.858	832
	23.575	-4.795
Charges d'exploitation	-45.673	-21.426
Produits des investissements financiers	207	
Resultat d'exploitation	-2.077	-4.188
Resultat financier - net	-67	13
Résultat avant impôts	-2.144	-4.175
Impôts sur le résultat	-256	-13
Résultat de la période	-2.401	-4.187
dont		
Part du Groupe	-2.401	-4.187
Part des minoritaires		

39. Évolution des normes IFRS

Le Groupe a adopté les nouvelles normes et interprétations IFRS suivantes au 1er janvier 2009 :

IAS 1 (Amendement), « Présentation des Etats Financiers » - applicable à partir du 1er janvier 2009. Le Groupe a décidé de présenter deux états : un compte de résultats et un état global du résultat consolidé. L'évolution des capitaux propres du Groupe présente séparément les mouvements relatifs aux actionnaires et ceux non relatifs aux actionnaires.

IFRS 8, « Information sectorielle » - applicable à partir du 1er janvier 2009. IFRS 8 remplace IAS 14 « Information sectorielle » et requiert une approche « managériale » où l'information sectorielle est présentée de la même façon que pour les besoins de reporting interne.

Les normes, amendements et interprétations suivants étaient d'application à partir du 1er janvier 2008, mais ne sont pas pertinentes pour le Groupe :

- IFRS 2 (Amendement), « Payements fondés sur des actions » (applicable à partir du 1er janvier), conditions d'acquisition et annulation
- IAS 23 (Amendement), « Coûts d'emprunt » (applicable à partir du 1er janvier 2009).

Les normes, amendements et interprétations suivants ont été émis mais ne sont pas applicables à partir du 1er janvier 2009 et n'ont pas été adoptées de manière anticipative par le Groupe :

IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires (applicable pour les périodes commençant le 1er juillet 2009). Cette norme n'est pas applicable pour le Groupe.

IAS 27 (Amendement), « Etats financiers consolidés et individuels » (applicable pour les périodes commençant le 1er juillet 2009). Cette norme est applicable pour le Groupe.

IFRS 3 (Amendement), « Regroupements d'entreprises » (applicable pour les périodes commençant le 1er juillet 2009). Cette norme est applicable pour le Groupe.

IAS 38 (Amendement), « Immobilisations incorporelles » Cette norme est applicable pour le Groupe.

IFRS 5 (Amendement), « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». Cette norme est applicable pour le Groupe.

IFRS 2 (Amendement), « Payements fondés sur des actions », transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie. Cette norme est applicable pour le Groupe.

La direction détermine actuellement l'impact de ces nouvelles normes et amendements sur les opérations du Groupe.

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels d'Umicore sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au code des sociétés, les comptes annuels d'Umicore et le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à :

UMICORE

Rue du Marais 31

B-1000 Bruxelles

Le commissaire a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Umicore.

La réserve légale de EUR 50.000 milliers qui est incluse dans les réserves n'est pas distribuable.

(EUR milliers)

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
------------	------------	------------

BILANS ABREGES AU 31 DECEMBRE

1. ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES	3.390.869	3.425.059	3.456.279
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT	877		
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13.250	26.720	41.970
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	248.613	282.787	291.154
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.128.129	3.115.552	3.123.155
ACTIFS CIRCULANTS	1.093.006	714.849	837.254
V. CREANCES A PLUS D'UN AN	538	738	848
VI. STOCKS	235.382	257.258	298.047
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	554.649	335.907	358.270
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	289.391	109.181	173.097
IX. VALEURS DISPONIBLES	4.570	3.765	2.133
X. COMPTES DE REGULARISATION	8.476	8.000	4.859
TOTAL DE L'ACTIF	4.483.875	4.139.908	4.293.533

2. PASSIF

CAPITAUX PROPRES	1.425.888	1.025.111	1.153.239
I. CAPITAL	466.558	500.000	500.000
II. PRIMES D'EMISSION	6.610	6.610	6.610
III. PLUS-VALUE DE REEVALUATION	98	98	98
IV. RESERVES	437.585	309.301	373.189
V. RESULTAT REPORTE	-250.235	175.258	69.043
Vbis. RESULTAT DE LA PERIODE	762.555	30.860	201.577
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	2.718	2.984	2.721
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			
VII.A. PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	110.216	95.412	95.127
DETTES	2.947.770	3.019.385	3.045.167
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN	1.068.074	1.153.074	868.074
IX. DETTES A UN AN AU PLUS	1.751.558	1.816.242	2.126.547
X. COMPTES DE REGULARISATION	128.138	50.069	50.545
TOTAL DU PASSIF	4.483.875	4.139.908	4.293.533

COMPTE DE RESULTATS

I. VENTES ET PRESTATIONS	2.357.566	2.233.797	2.019.945
II. COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	-2.241.038	-2.120.463	-1.973.314
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	116.528	113.334	46.631
IV. PRODUITS FINANCIERS	394.204	206.652	129.308
V. CHARGES FINANCIERES	-171.955	-236.520	-18.002
VI. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	338.776	83.467	157.937
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	559.206	43.472	40.535
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	-133.430	-95.903	-3.957
IX. RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	764.552	31.035	194.516
X. IMPOTS SUR LE RESULTAT	-1.997	-175	7.061
XI. RESULTAT DE L'EXERCICE	762.555	30.860	201.577
XII. PRELEVEMENTS/TRANSFERT AUX RESERVES IMMUN.	0	3.400	0
XIII. RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER	762.555	34.260	201.577

(EUR milliers)

	2007	2008	2009
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Résultat à affecter	858.496	546.580	407.630
1 Bénéfice - Perte de l'exercice	762.555	34.260	201.577
2 Bénéfice - Perte reportée	95.941	512.320	206.053
C. Affectations aux capitaux propres	-270.218	-267.504	-63.889
2. A la réserve légale	-14.289	0	0
3. A la réserve pour actions détenues en propre	-255.929	-178.745	-63.889
4. Au capital		-88.760	
D. Résultat à reporter (1)	512.320	206.053	270.621
2. Bénéfice - Perte (-) à reporter	512.320	206.053	270.621
F. Bénéfice à distribuer (1)	-75.958	-73.023	-73.121
1. Dividendes			
- actions ordinaires EUR 0,65	-75.958	-73.023	-73.121

(1) Le montant total de ces deux postes sera adapté pour tenir compte du nombre d'actions propres détenues par Umicore à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2010, le dividende de EUR 0,65 brut par action restant inchangé.

	(EUR milliers)	Nombre d'actions	
ETAT DU CAPITAL			
A. Capital social			
1. Capital souscrit			
Au terme de l'exercice précédent	500.000	120.000.000	
Au terme de l'exercice	500.000	120.000.000	
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions ordinaires	500.000	120.000.000	
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives		6.314.380	
Au porteur		113.685.620	
E. Capital autorisé non souscrit (1)	46.000		
Structure de l'actionariat (2)			
	% capital	Nombre d'actions	
		Date de notification	
Fidelity International Ltd	5,04	6.048.815	29/7/2009
BlackRock Investment Management	8,33	9.996.285	1/12/2009
Fidelity Management and Research	3,11	3.726.317	18/5/2009
Autres	77,27	92.722.386	
Titres détenus par Umicore	6,26	7.506.197	
	100,00	120.000.000	
dont flottant	100,00	120.000.000	

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2007 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital de EUR 46.000.000.

(2) Au 31 décembre 2009, 3.541.825 options sur actions Umicore sont encore à exercer. Ces options incluent 3.541.825 droits d'acquisition sur les actions existantes détenues par Umicore.

Déclaration de responsabilité du management

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2009, préparés selon les normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe pour 2009.

Le commentaire relatif à la performance globale du Groupe repris entre les pages 1 et 73 et les pages entre 120 et 149 offre à nos yeux un exposé fidèle et équilibré de la performance globale des activités durant 2009, incluant une description des principaux risques et incertitudes, et une notification des transactions significatives entre parties liées et des conflits d'intérêts, le cas échéant.

30 mars 2010

Au nom du Comité de Direction,

Marc Grynberg
Chief Executive Officer



PricewaterhouseCoopers
Bedrijfsrevisoren
PricewaterhouseCoopers
Reviseurs d'Entreprises
Financial Assurance Services
Woluwe Garden
Woluwedal 18
B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
Telephone +32 (0)2 710 4211
Facsimile +32 (0)2 710 4299
www.pwc.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE UMICORE SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'Umicore SA et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2009, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'évolution des capitaux propres consolidés du Groupe et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR (000) 2.829.693 et le compte consolidé de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR (000) 73.815.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009, présentés aux pages 75 à 118, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2009, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion présenté aux pages 1 à 74 et 120 à 145 traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- Dans le cadre de notre contrôle des comptes annuels d'Umicore, nous nous sommes assurés que le Conseil d'Administration de la société a respecté les dispositions légales applicables aux situations d'intérêt opposé de nature patrimoniale. Ces opérations ont, conformément au Code des Sociétés, fait l'objet d'une mention apodictique dans notre rapport sur les comptes annuels d'Umicore.

Sint-Stevens-Woluwe, le 30 mars 2010

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises
Représenté par

Raf Vanderhoff
Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid, burgerlijke vennootschap met handelsvorm
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises société coopérative à responsabilité limitée, société civile à forme commerciale
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
BTW/TVA BE 0429 501 944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING 310-1381195-01

Déclaration d'assurance du rapport en matière d'environnement, de santé, de sécurité et d'aspects sociaux

Portée et objet

Umicore a chargé ERM Certification and Verification Services (ERM CVS) de vérifier en toute indépendance les informations et données figurant au Rapport social et au Rapport environnemental du Rapport 2009 d'Umicore aux Actionnaires et à la Société (ci-après dénommé « le Rapport ») - dont la version imprimable sera publiée le 2 avril 2010 et la version web de la déclaration concernant l'approche managériale en date du 25 mars 2010.

L'objet de cette démarche d'assurance est d'établir que les renseignements suivants traduisent de manière adéquate les performances d'Umicore en 2009 :

- informations et données figurant au Rapport social et au Rapport environnemental en pages 36-73 ;
- déclaration d'Umicore que ce rapport est conforme aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 niveau d'application B+ énoncées en pages 146-147.

Responsabilités respectives et indépendance

Umicore est responsable de l'établissement du rapport et de son contenu. ERM CVS est chargé de remettre à Umicore ses conclusions en matière d'assurance. La mission qu'elle réalise pour le compte de sa clientèle a trait exclusivement aux activités de certification et aux programmes de formation indépendants, liés aux techniques et démarches d'audit. Nos processus visent à garantir que la mission que nous menons pour nos clients est exempte d'erreurs et dénuée de conflit d'intérêts. ERM CVS et le personnel qui a mené cette mission ne fournissent à Umicore aucun autre service, de quelque nature que ce soit.

Méthodologie et restrictions en matière d'assurance

Notre travail s'est fondé sur les indications et les définitions formulées en interne par Umicore pour les critères visés. Notre méthodologie d'examen d'assurance est basée sur la norme « International Standard for Assurance Engagements 3000: Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information », établie par « International Auditing and Assurance Standards Board » (ISAE 3000) ; nous utilisons les principes d'application du niveau B de la « Global Reporting Initiative » (GRI) comme référence d'évaluation des indicateurs relevant du périmètre de travail. L'équipe de projet était composée de spécialistes des enjeux sociaux et environnementaux.

Nous avons mené les activités suivantes d'octobre 2009 à mars 2010 :

- visites de sept sites d'exploitation dans le but de vérifier les données et les processus de gestion de celles-ci, à l'échelle des entités rapportant les données : Aubry (France), Tulsa (USA), Quapaw (USA), Pilar (Argentine), Suzhou (Chine), Bangkok (Thaïlande) et Eijsden (Pays-bas). Trois autres sites, Olen (Belgique), Lyss-Wiler (Suisse) et Karlskoga (Suède), ont été visités par le personnel du siège social d'Umicore en appliquant les procédures d'audit et de 'reporting' définies par ERM CVS.
- réunions avec l'Administrateur délégué et d'autres membres du Comité de direction, dirigeants des divisions d'Umicore et avec des responsables de la performance sociale et environnementale ;
- évaluation des systèmes de gestion des données de l'entreprise et consultation sélective des données de base et des données consolidées ;
- réunions avec le personnel en charge de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données et des informations à faire figurer au Rapport.

Conclusions

Sur base des missions d'assurance effectuées, nous concluons que la déclaration d'Umicore attestant que le rapport est conforme aux lignes directrices de la GRI G3 niveau d'application B+ et les informations communiquées en pages 36-73, traduisent de manière adéquate, dans tous les aspects matériels, les notifications et les performances d'Umicore en 2009.

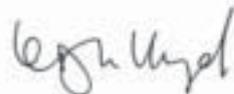
Commentaire

Umicore a continué d'intégrer la récolte de données sociales et EHS ainsi que le processus de reporting au sein de ses activités en 2009 (dont l'usage efficace de son propre outil de reporting, une plus grande clarté des définitions combinés avec une formation des représentants des sites). L'activité est fortement axée sur le développement durable comme principe de base, ce qui se traduit par la mise en conformité accrue avec les lignes directrices G3.

Cependant, sans remettre nullement en cause la conclusion ci-dessus, il subsiste des défis quant au maintien et à la progression de la performance d'Umicore en terme de développement durable.

Nous recommandons dès lors à Umicore :

- D'encourager une plus grande responsabilité relative à la garantie interne, au niveau des sites et des divisions, au sujet de données de performance soumises en matière de développement durable, réduisant ainsi la dépendance à la vérification faite au niveau du Groupe.
- D'affiner encore les définitions liées au 'reporting' de développement durable d'Umicore afin d'améliorer la compréhension (clarté, minimiser la barrière de la langue) et de s'assurer que tout changement au sein des activités a été pris en compte, personnes intéressées importantes (également au niveau mondial) lors des révisions de l'importance et de la pertinence des problèmes liés au développement durable, en ligne avec les intérêts économiques d'Umicore, qui sont en évolution constante



Leigh Lloyd, Managing Director
30 mars 2010

ERM Certification and Verification Services, Londres
www.ermcvs.com
Courriel : post@ermcvs.com



Déclaration de gouvernance

Umicore a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 ("Le Code") comme Code de référence.

Les versions en Anglais, Français et Néerlandais du Code sont disponibles sur le site Internet de la Commission Corporate Governance <http://www.corporategovernancecommittee.be>

La Charte de gouvernance d'entreprise décrit de manière détaillée la structure de gouvernance de l'entreprise, les politiques et procédures du Groupe Umicore en matière de gouvernance. Cette Charte peut être consultée sur www.governance.umicore.com ou peut être demandée auprès le département Investor Relations d'Umicore.

Umicore a exposé sa mission, ses valeurs et sa philosophie organisationnelle de base dans un document intitulé "The Umicore Way". Ce document décrit la façon dont Umicore envisage sa relation avec ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et la société en général.

En termes de philosophie organisationnelle, Umicore opte pour la décentralisation et pour l'octroi d'une large autonomie à chacune de ses business units. Celles-ci veillent à leur tour à contribuer à la création de valeur pour le Groupe et à adhérer aux stratégies, aux politiques, aux normes et à la démarche en faveur du développement durable de celui-ci.

Dans ce contexte, Umicore estime qu'un système approprié de gouvernance d'entreprise est une condition essentielle dans une optique de succès à long terme. Ceci suppose un processus décisionnel efficace, basé sur une répartition claire des responsabilités. Ce système doit permettre un parfait équilibre entre la culture d'entrepreneuriat au niveau des business units et un procédé efficace de pilotage et de contrôle.

La Charte de gouvernance d'entreprise définit de manière plus détaillée les responsabilités des actionnaires, du Conseil d'administration, de l'Administrateur délégué et du Comité de direction ainsi que le rôle spécifique du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et de Rémunération. Cette Déclaration fournit des informations sur les enjeux de la gouvernance concernant pour l'essentiel l'année financière 2009.

Structure organisationnelle

Le Conseil d'administration d'Umicore est l'organe suprême de prise de décision d'Umicore, sauf pour ce qui est des questions que le Code des sociétés et les statuts réservent aux Actionnaires. Le Conseil d'administration est assisté dans son rôle par un Comité d'audit et un Comité de nomination et rémunération.

La gestion courante d'Umicore a été déléguée à l'Administrateur délégué qui est également président du Comité de direction. Le Comité de direction est responsable d'élaborer la stratégie globale

pour la société et de la soumettre pour revue et approbation au Conseil d'administration. Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et doit assurer la supervision efficace des business units ainsi que des fonctions centrales. Le Comité de direction a également la responsabilité d'analyser les différents risques et opportunités que pourrait rencontrer Umicore à court, moyen ou long terme (voir section sur la gestion des risques) et de s'assurer que des systèmes soient implémentés afin de les gérer. Le Comité de direction est conjointement responsable de la définition et de la mise en œuvre de la démarche d'Umicore en faveur du développement durable. Umicore est organisée en business groups qui comprennent à leur tour des business units partageant des caractéristiques communes en termes de produits, de technologies et de marchés utilisateurs finaux. Certaines business units sont subdivisées en business lines orientées vers leur marché. Chaque business group est représenté au Comité de direction.

Afin d'apporter une structure d'assistance à l'échelle du Groupe, Umicore dispose des plateformes complémentaires de gestion régionale dans différentes zones géographiques. Le centre du Groupe est établi en Belgique. Ce centre remplit pour l'ensemble du Groupe une série de fonctions d'assistance, telles que les finances, les ressources humaines, l'audit interne, les questions juridiques, la fiscalité, l'informatique et les relations avec le public et les investisseurs.

Actionnaires

Actions émises

Au 31 décembre 2009, 120 000 000 actions d'Umicore étaient en circulation. L'historique de la représentation du capital d'Umicore est disponible sur www.investorrelations.umicore.com, de même que l'identité des actionnaires ayant déclaré une participation supérieure à 3 %.

Au 31 décembre 2009, Umicore détenait 7 506 197 actions propres, soit 6,3 % du capital. Les informations concernant l'autorisation des actionnaires pour qu'Umicore puisse racheter ses propres actions et le statut du rachat sont respectivement consultables dans la Charte de gouvernance d'entreprise et sur le site internet d'Umicore.

Politique et paiement des dividendes

La politique d'Umicore consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Il n'existe pas de ratio fixe pour la distribution de dividendes. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Il ne sera payé aucun dividende si celui-ci était susceptible de nuire à la stabilité financière de l'entreprise.

En 2009, Umicore a payé un dividende brut de € 0,65 par action au titre de l'exercice 2008. Ce montant équivaut à celui payé comme dividende par action en 2008 pour l'année financière

2007. Le 10 février 2010, le Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires un dividende inchangé de € 0,65 par action pour 2009.

Assemblées des actionnaires 2009

Les statuts de la Société stipulent que l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des actionnaires a lieu le dernier mardi d'avril à 17 heures.

Le lieu de chaque assemblée est mentionné dans la convocation publiée au moins 24 jours avant la "date d'enregistrement" (à 12h00, cinq jours ouvrables avant l'assemblée).

En 2009, l'AGO a eu lieu le 28 avril. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions standards concernant les comptes annuels, l'approbation des résultats et la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2009 ainsi que la décharge au commissaire aux comptes pour ses missions d'audit. De plus, les actionnaires ont confirmé la nomination de M. Marc Grynberg au poste d'Administrateur (désigné Administrateur exécutif par le Conseil le 19 novembre 2008) et ont approuvé la reconduction des mandats d'Administrateur de Messieurs Thomas Leysen, Marc Grynberg et Klaus Wendel pour une durée de trois ans, ainsi que la reconduction du mandat d'Administrateur de M. Jean-Luc Dehaene pour une durée de deux ans. L'assemblée a également approuvé la rémunération du Conseil pour l'année 2009. Les détails concernant la rémunération des Administrateurs en 2009 sont repris dans le Rapport de rémunération.

Le même jour, une Assemblée générale extraordinaire a autorisé l'entreprise et ses filiales à acquérir jusqu'au 27 octobre 2010 des actions Umicore tout en restant sous les 10 % de capital souscrit à un prix par action compris entre € 4 et € 75.

Conseil d'administration

Composition

Le Conseil d'administration, dont les membres sont nommés par l'Assemblée des actionnaires, doit être composé d'au moins six membres. Leur mandat ne peut pas dépasser quatre ans, mais ils sont rééligibles.

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration était composé de dix membres : neuf administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif. Au 31 décembre 2009, six des dix administrateurs étaient des administrateurs indépendants conformément à l'Article 526ter du Code des Sociétés belge. Ces critères sont repris dans l'annexe 3 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

Réunions et thèmes

Le Conseil d'administration s'est réuni à huit reprises en 2009. Lors de ces réunions, le Conseil d'administration a examiné les sujets suivants : la performance financière du Groupe, la performance relative à l'environnement, la santé et la sécurité, le progrès en vue d'atteindre les 10 objectifs en terme de développement durable, le budget ainsi que les plans opérationnels et ceux relatifs aux investissements. Le Conseil d'administration a aussi examiné les axes stratégiques et projets de développement, incluant des acquisitions potentielles. L'analyse des performances annuelles relatives à 2008 de l'Administrateur délégué et des autres membres du Comité de direction a été complétée au début de l'année 2009.

Analyse de la performance du Conseil et de ses Comités

Le Président a mené une analyse de la performance du Conseil et de ses Comités durant 2009 et a discuté les résultats de cette analyse avec le Conseil.

Comités

Comité d'audit

La composition du Comité d'audit ainsi que les qualifications de ses membres sont totalement en ligne avec les exigences de l'Article 526bis du Code des Sociétés belge et le Code.

Le Comité d'audit se compose de trois administrateurs non exécutifs, dont deux étaient indépendants en 2009.

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2009. En plus des comptes consolidés de la fin décembre 2008 et de ceux de juin 2009, le Comité a également évalué les éléments suivants : l'impact de la situation économique sur la gestion de crédit et l'état des liquidités, le statut des projets de contrôle interne, les activités et l'analyse des risques du département fiscal, l'organisation du service informatique, le cadre législatif, le procédé d'évaluation des risques et les rapports des activités internes d'audit. Le Comité d'audit a procédé à une évaluation de sa propre performance et a analysé les honoraires de l'auditeur externe.

Comité de nomination et rémunération

Le Comité de nomination et rémunération se compose de trois administrateurs non exécutifs dont deux étaient indépendants. Il est présidé par le président du Conseil d'administration.

En 2009, le Comité de nomination et rémunération s'est réuni deux fois. En 2009, le Comité de nomination et rémunération a examiné la politique de rémunération pour les membres du Comité de direction et les règles du plan d'option sur actions

proposé en 2009. Le Comité a également effectué une évaluation de trois Administrateurs qui avaient atteint le terme de leur mandat et qui ont ensuite été soumis au vote des actionnaires afin d'être réélus.

Comité de direction

Composition

Le Comité de direction est conforme à la notion de "Comité de direction" définie par l'article 524bis du Code des Sociétés. Le terme "Comité de direction" est utilisé dans cette acception ci-dessous. Le Comité de direction est composé d'au moins quatre membres. Il est présidé par l'Administrateur délégué qui est désigné par le Conseil d'administration. Les membres du Comité de direction sont nommés par le Conseil d'administration sur recommandation de l'Administrateur délégué et du Comité de nomination et rémunération. Le Comité de direction dans son ensemble ou n'importe quel membre de celui-ci peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'administration.

Analyse de la performance

Une analyse de la performance de chaque membre du Comité de direction est menée annuellement par l'Administrateur délégué en discussion avec le Comité de nomination et rémunération.

Chaque année, le Conseil se réunit également en session non-exécutive (c.-à-d. sans l'Administrateur délégué) afin d'analyser et de discuter de la performance de l'Administrateur délégué. Les résultats de cette discussion sont présentés au Conseil d'administration et discutés par celui-ci.

Code des Sociétés - Articles 523 & 524ter

Le 28 avril 2009, avant que le Conseil discute ou décide de quoi que ce soit, M. Thomas Leysen et M. Marc Grynberg déclaraient qu'il existait un conflit d'intérêt direct de nature patrimoniale dans l'implémentation des décisions prises par le Conseil relatives à l'extension de la période d'exercice d'options sur actions proposée dans la législation belge dans la mesure où ils se verraient offrir la possibilité d'étendre la période d'exercice de leurs options.

En vertu de l'article 523 du Code des Sociétés, ces administrateurs n'ont pas pris part aux délibérations du Conseil concernant cette décision et n'ont pas pris part au vote.

Les modifications de la valeur nette de l'entreprise découlant de ces décisions ont été communiquées conformément au Code des Sociétés belge dans le rapport du Conseil sur les comptes sociaux.

Le 10 février 2010, avant que le Conseil discute ou décide de quoi que ce soit, M. Marc Grynberg déclarait qu'il y avait un conflit d'intérêt direct de nature patrimoniale dans l'implémentation des décisions prises par le Conseil au sujet de son plan de pension.

En vertu de l'article 523 du Code des Sociétés, Marc Grynberg n'a pas pris part aux délibérations du Conseil concernant cette décision et n'a pas pris part au vote.

Au cours de l'année financière, aucune transaction spécifique, ni engagement contractuel n'a été établi entre d'une part un membre du Conseil ou du Comité de direction et d'autre part Umicore ou une de ses filiales.

Le commissaire

Le mandat du commissaire est renouvelable par vote de l'Assemblée générale ordinaire de 2011.

Un document énumérant les critères d'indépendance du commissaire peut être obtenu auprès de la société ou consulté sur www.governance.umicore.com.

Code de conduite

Umicore applique un Code de conduite à tous ses employés, représentants et membres du Conseil d'administration. Ce Code est indispensable si Umicore entend créer et préserver une relation de confiance et de professionnalisme avec ses principaux partenaires, à savoir ses employés, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, les instances gouvernementales et le public.

Le principal objectif du Code de conduite d'Umicore est de veiller à ce que toutes les personnes agissant pour son compte exercent leurs activités dans le respect de l'éthique, des lois et règlements, ainsi que des normes fixées par Umicore à travers ses politiques, directives et règles présentes et futures. Le Code de conduite contient une section spécifique consacrée aux plaintes et aux inquiétudes des employées et des dénonciateurs.

Le Code de conduite se trouve en annexe 4 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

Délit d'initié et manipulation boursière

L'annexe 5 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore comporte une politique spécifique couvrant l'application de la législation belge en matière de délit d'initié et de manipulation boursière.

Mise en conformité avec le Code

Les systèmes et procédures de gouvernance d'entreprise en vigueur chez Umicore sont conformes au Code publié en 2009, à l'exception de l'article 8.8 relatif au seuil de 5 % du capital souscrit, seuil à partir duquel l'actionnaire peut inscrire des propositions à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires. Dans un souci d'efficacité, Umicore a décidé pour l'instant de déroger à ce principe, conservant uniquement la possibilité offerte par Article 532 de la Code des Sociétés aux actionnaires détenant plus de 20 % du capital souscrit de demander au Conseil d'administration d'organiser une assemblée générale des actionnaires. Toutefois, sans préjudice du droit de refus, le Conseil d'administration prendra en considération toute proposition soumise en temps opportun par un actionnaire.

Rapport de rémunération 2009

Rémunération des administrateurs non-exécutifs

La rémunération d'un membre non-exécutif du Conseil se présente comme suit :

- **Président:** compensation annuelle fixe de € 40 000 + € 5 000 par présence à chaque réunion.
- **Administrateur:** compensation annuelle fixe de : € 20 000 + €2 500 par présence à chaque réunion

La rémunération d'un membre d'un Comité se présente comme suit :

Comité d'audit

- **Président:** € 6 000 par présence à chaque réunion
- **Membre:** € 4 000 par présence à chaque réunion

Comité de Nomination et de Rémunération

- **Président:** € 4 000 par présence à chaque réunion
- **Membre:** € 3 000 par présence à chaque réunion

Politique

La procédure visant à mettre en place une politique en matière de rémunération à l'intention des membres non-exécutifs du Conseil d'administration consiste en premier lieu en une étude comparative externe, commandée par le Comité de nomination et de rémunération et réalisée par un consultant externe. Ce comparatif se base sur la rémunération des membres du Conseil d'administration des sociétés cotées du BEL20 et d'autres sociétés européennes de taille similaire. Les résultats sont ensuite passés en revue et abordés en Comité de nomination et de rémunération. Menée en 2007, la dernière étude en date a permis de fixer l'actuelle rémunération à une allocation annuelle fixe, d'une part, et une partie variable (jetons de présence), d'autre part. Aucun autre élément de rémunération ou incitant à long terme n'est octroyé aux administrateurs non-exécutifs. Aucun prêt ni garantie n'a été consenti par la société aux membres du Conseil d'administration.

Rémunération du Conseil d'administration 2009

Nom		Rémunération (en €)	Participation aux réunions
Thomas Leysen * (Président) (Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle	40.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	5.000	8/8
	Jetons de présence du Comité de nomination & rémunération	4.000	2/2
	Rémunération totale	88.000	
Marc Grynberg (administrateur exécutif)	Aucune rémunération en tant qu'Administrateur (cf. ci-dessous rémunération de l'Administrateur délégué 2009)	Aucune	8/8
Isabelle Bouillot (administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	8/8
	Jetons de présence du Comité de nomination & rémunération	3.000	2/2
	Jetons de présence du Comité d'audit	4.000	4/4
	Rémunération totale	62.000	
Uwe-Ernst Bufe (administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	8/8
	Rémunération totale	40.000	
Jean-Luc Dehaene (administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	8/8
	Rémunération totale	40.000	
Arnoud de Pret (administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	8/8
	Jetons de présence du Comité d'audit	4.000	3/4
	Rémunération totale	52.000	
Shohei Naito (administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	8/8
	Rémunération totale	40.000	
Jonathan Oppenheimer (administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	6/8
	Rémunération totale	35.000	
Guy Paquot (administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	8/8
	Jetons de présence du Comité de nomination & rémunération	3.000	2/2
	Rémunération totale	46.000	
Klaus Wendel (administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence du Conseil d'administration	2.500	8/8
	Jetons de présence du Comité d'audit	6.000	4/4
	Rémunération totale	64.000	

* Avantages en nature : voiture de société : € 3 614,26

En sa qualité d'ancien Administrateur délégué, Thomas Leysen a reçu – pour la dernière fois - 50 000 options sur actions (ISOP 2009). Thomas Leysen a exercé 30 000 options (ISOP 2002) en 2009 à un prix d'exercice de € 7,53. Le 19 novembre 2008, le Conseil d'administration a approuvé la proposition de convention de conseil de quatre ans entre Umicore et Boisshot n.v., société contrôlée par Thomas Leysen. La convention – effective depuis le 1 janvier 2009 - porte sur une durée de quatre ans et prévoit un honoraire annuel de € 300 000.

Le 31 décembre 2009, le nombre cumulé d'actions détenues par les membres du Conseil d'administration se montait à 1 000 280.

Nombre d'actions détenues par les membres du Conseil d'administration

Thomas Leysen	886.020
Isabelle Bouillot	0
Uwe-Ernst Bufe	0
Jean-Luc Dehaene	135
Arnoud de Pret	5.000
Shohei Naito	0
Jonathan Oppenheimer	0
Guy Paquot	2.000
Klaus Wendel	7.125
Marc Grynberg	100.000
Total	1.000.280

Revue de la rémunération du Comité de direction 2009

Politique

Le Comité de nomination et de rémunération définit les principes de la politique de rémunération applicable au Comité de direction et les soumet ensuite au Conseil d'administration. Le Comité a pour but de définir une rémunération fixe semblable à la moyenne des pratiques du marché tout en ayant des incitants à long terme attractifs en cas de performance de la société supérieure aux objectifs.

Incitants annuels et critères d'évaluation

Umicore a adopté une politique de rémunération variable afin d'assurer que tous les membres du Comité de direction soient rétribués conformément à leur performance individuelle mais également à la performance globale du Groupe.

Le bonus en cash de l'Administrateur délégué peut aller de 0 % à 80 % de son salaire fixe en espèces. Ce bonus est fixé par le Comité de nomination et de rémunération, sur la base des résultats financiers globaux du Groupe, de la concrétisation de ses objectifs en matière de développement durable, du succès des initiatives stratégiques et du respect des valeurs du Groupe. Le bonus en cash peut être converti, complètement ou en partie, en actions d'Umicore, au libre choix de l'Administrateur délégué.

Pour les autres membres du Comité de direction la rémunération variable se situe entre 0 % et 64 % de la rémunération fixe. Pour les membres du Comité de direction (sauf l'Administrateur délégué), la rémunération variable (le bonus en cash) consiste en deux parties liées à la performance, chacune contribuant au bonus global à hauteur de 50 %. La première partie se rapporte à la performance individuelle (dont le respect des valeurs du Groupe, ainsi que la prise en compte de la performance environnementale et de la performance sociale) tandis que la seconde partie est liée au Rendement des Capitaux Engagés (ROCE) du Groupe Umicore. Pour l'exercice 2009, le ROCE pour la rémunération variable de la performance des membres du Comité de direction a été fixé dans une plage de 7,5 % (pas de bonus) à 17,5 % maximum.

La performance annuelle de l'Administrateur délégué est évaluée par le Comité de nomination et de rémunération ; les résultats de

l'évaluation sont présentés par le président et abordés en réunion du Conseil d'administration, en l'absence de l'Administrateur délégué.

La performance des autres membres du Comité de direction est initialement évaluée par l'Administrateur délégué. La performance annuelle de chaque membre du Comité de direction est évoquée avec le Comité de nomination et de rémunération. Les résultats sont présentés par le président dudit Comité au Conseil d'administration qui en débat en son sein.

Incitants à long terme

Chez Umicore, les incitants à long terme des membres du Comité de direction se composent d'actions et de plans d'options sur action. Leur attractivité est directement liée à la performance à moyen et long terme de l'action Umicore.

Modifications apportées à la politique de rémunération depuis la clôture de l'exercice 2009

Sur proposition du Comité de nomination et rémunération, le Conseil d'administration a approuvé, en date du 10 février 2010, les modifications apportées à la rémunération des membres du Comité de direction comme suit.

1. Plan d'intéressement annuel et critères d'évaluation appliqués à partir de l'année de référence 2010

En vertu du projet de loi belge relatif à la rémunération variable (bonus) fondée sur des périodes de performance plus longues, il a été arrêté ce qui suit :

1.1 Administrateur délégué

Le bonus en espèces du CEO peut osciller entre 0 % et 100 % de son salaire fixe en espèces. La moitié fait l'objet d'un versement

non différé basé sur la performance individuelle annuelle, y compris la performance financière globale annuelle du Groupe, la réalisation de ses objectifs de développement durable et le respect de ses valeurs.

L'autre moitié fait l'objet d'un paiement différé en fonction de la réussite relative à l'implémentation des objectifs stratégiques de la société. Le versement sera effectué sur une période de plusieurs années avec une première moitié payée après deux ans et une seconde moitié après une période de trois ans.

1.2 Membres du Comité de direction

Tous les membres du Comité de direction ont droit au même bonus brut potentiel pour l'année de référence 2010 qui est plafonné à € 280 000, soit une performance globale de 200 %. La moitié est octroyée sous la forme d'un versement non différé basé sur la performance individuelle annuelle (dont le respect des valeurs du groupe, la performance environnementale et sociale).

L'autre moitié fait l'objet d'un paiement différé au cas où un certain nombre de jalons stratégiques ainsi que des critères de rentabilité du Groupe, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés) ont été atteints. La fourchette de ROCE reste fixée entre 7,5 % (pas de bonus) et maximum 17,5 %, soit un versement maximal de 200 %. Le versement sera effectué sur une période de plusieurs années avec une première moitié payée après deux ans et une seconde moitié après une période de trois ans.

2. Octroi d'actions au Comité de direction en date du 1er janvier 2010

Il a été décidé de porter le nombre d'actions octroyées de 2 500 à 3 000 pour chaque membre du comité de direction, CEO y compris, en reconnaissance des services rendus l'année précédente et après accord annuel du Conseil d'administration.

Début 2010, faisant suite à cette décision, le plan d'octroi d'actions à titre gratuit 2010 a été mis en œuvre.

Rémunération de l'Administrateur délégué 2009

Le tableau ci-dessous détaille la rémunération que l'Administrateur délégué a touchée pour l'année de référence.

Rémunération touchée par l'Administrateur délégué Marc Grynberg en 2009		(en €)
Statut de l'Administrateur délégué		Indépendant
Rémunération fixe		500.000
Rémunération variable (payée pour l'année rapportée)		250.000
Total		750.000
Retraite		
- Plan à contribution définie		208.659
- Plan lié aux objectifs (coût de service)		26.013
Autres avantages :		26.275
Frais de représentation et assurances		

Chez Umicore, aucun incitant à long terme sous forme de cash n'existe pour l'Administrateur délégué.

Rémunération cumulée du Comité de direction 2009

Rémunération globale perçue par les membres du Comité de direction en 2009 (Administrateur délégué non inclus)	(en €)
Rémunération fixe	2.055.398
Rémunération variable (payée pour l'année rapportée)	395.083
Total	2.450.481
Retraite	
- Plan à contribution définie	281.121
- Plan lié aux objectifs (coût de service)	250.579
Autres avantages :	454.153
Frais de représentation, voitures de société, assurances, avantages liés à l'expatriation*...	

* Trois membres du Comité de direction jouissent d'avantages habituellement dévolus aux expatriés, conformément aux pratiques en vigueur sur le marché local.

Chez Umicore, aucun incitant à long terme sous forme de cash n'existe pour les membres du Comité de direction.

Actions détenues et octroyées au Comité de direction

Les actions sont octroyées aux membres du Comité de direction, après approbation du Conseil d'administration, en reconnaissance des services rendus l'année précédente. Les deux tables suivantes

reprennent respectivement le nombre d'actions détenues par les membres du Comité de direction à la fin de 2009 et le nombre d'actions accordées en 2010 en reconnaissance des services rendus en 2009.

Actions détenues par les membres du Comité de direction

Nom	Nombre d'actions détenues au 31/12/2009
Marc Grynberg	100.000
Hugo Morel	21.250
Marc Van Sande	15.000
Martine Verluyten	12.000
Martin Hess	15.000
Pascal Reymondet	8.750
William Staron	2.250

Actions octroyées aux membres du Comité de direction

Organe de décision et date de décision	Conseil d'administration du 10 février 2010, sur avis du Comité de nomination et rémunération du 9 février 2010		
Date de disponibilité des actions	9/2/2012		
Nom	Nombre d'actions	Prix d'octroi (en €)	Valeur de l'octroi (en €)
Marc Grynberg	3.000	22,018	66.054
Hugo Morel	3.000	22,018	66.054
Marc Van Sande	3.000	22,018	66.054
Martine Verluyten	3.000	22,018	66.054
Martin Hess	3.000	22,018	66.054
Pascal Reymondet	3.000	22,150	66.450
William Staron	3.000	21,975	65.925

Octroi d'options sur actions au Comité de direction en 2009

En 2009, des options sur actions ont été octroyées aux membres du Comité de direction. Elles permettent à leur bénéficiaire

d'acquérir un nombre donné d'actions d'Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini.

Organe de décision et date de la décision		Conseil d'administration du 11 février 2009		
Type de plan		ISOP 2009 (1)		
Période d'exercice des options		Du 01/03/2011 au 15/02/2016		
Nom	Nombre d'options	Prix d'exercice (en €)	Valeur de l'octroi (en €)	
Marc Grynberg	75.000	14,44	230.895	
Alain Godefroid *	10.000	14,44	30.786	
Hugo Morel	25.000	14,44	76.965	
Marc Van Sande	25.000	14,44	76.965	
Martine Verluyten	25.000	14,44	76.965	
Martin Hess	25.000	14,44	76.965	
Pascal Reymondet	25.000	14,44	76.965	
William Staron	25.000	14,44	76.965	

* Alain Godefroid a pris sa retraite le 31 mars 2009.

Options du Comité de direction exercées en 2009

Nom	Nombre d'options exercées	Prix d'exercice (en €)	Année d'octroi des options exercées	Nombre d'options abandonnées
Marc Grynberg	17.500	4,736	2003	0
Thomas Leysen*	30.000	7,530	2002	0
Hugo Morel	0			0
Marc Van Sande	0			0
Martine Verluyten	0			0
Martin Hess	0			0
Pascal Reymondet	0			0
William Staron	0			0

* options accordées en tant qu'ancien Administrateur délégué

1 Les détails des options exercées ou des autres opérations sur actions du Comité de direction ou des membres du Conseil d'administration sont disponibles sur www.cbfa.be.

Options du Comité de direction restant à exercer à la fin 2009

En vertu de l'article 21 de la loi belge « loi de relance économique » du 27 mars 2009, le Conseil d'administration a décidé de proposer aux personnes détenant encore des options sur actions octroyées en 2006, 2007 et 2008 de prolonger de trois ans la période d'exercice de ces dernières.

Le nombre total d'options sur actions restant à exercer détenues par les membres du Comité de direction s'élève à 672 125. Ces options ont un prix d'exercice compris entre € 4,736 et € 32,570.

Relations contractuelles

Contrat entre Umicore et Marc Grynberg, Administrateur délégué

Compte tenu de l'ancienneté de Marc Grynberg au sein du Groupe Umicore :

- En cas de résiliation du contrat par Umicore et en vertu des nouvelles directives en matière de gouvernance d'entreprise, mais conformément à la législation en vigueur, une indemnité totale équivalant à 18 mois du salaire annuel de base (bonus inclus) lui sera versée.
- Conformément à la législation en vigueur, une indemnité totale équivalant à trois ans du salaire annuel de base (hors bonus) sera versée à l'Administrateur délégué en guise d'indemnité minimale s'il est mis un terme à son mandat dans un délai de 12 mois suivant une prise de contrôle à la suite d'une offre d'achat (non cumulable avec la disposition précédente).
- Le Conseil d'administration est libre de juger si le bonus en cash est censé faire partie ou non de l'indemnité finale.

Contrats entre Umicore et les membres du Comité de direction

- En vertu d'une décision du Conseil prise en 2007, s'il est mis un terme au mandat d'un membre du Comité de direction dans un délai de douze mois suivant une prise de contrôle de l'Entreprise, ledit membre peut prétendre à une indemnité totale équivalant à 36 mois du salaire de base.

Rémunération du commissaire

La rémunération globale du commissaire liée à ses tâches d'audit des comptes du groupe et des sociétés affiliées s'est élevée à € 2,250 millions, dont € 1,957 millions pour la révision des comptes sociaux (€ 0,476 million pour l'audit de la société mère) et € 0,293 million pour des missions d'audit non réglementaires. Le dernier montant comprend € 0,073 million pour des services d'audit et d'autres services d'attestation, € 0,114 million pour des services fiscaux et € 0,106 million pour d'autres services non relatifs à l'audit.

Gestion des risques

La direction d'Umicore développe les activités du Groupe sous l'angle d'une approche entrepreneuriale où la prise de risques calculés fait partie intégrante du développement des activités. Afin d'exploiter avec succès les opportunités et, parallèlement, de limiter les pertes éventuelles, Umicore met en œuvre un vaste système de gestion des risques. L'objectif de ce dernier est de permettre à l'entreprise d'identifier les risques et de les réduire si possible à un niveau acceptable.

Évaluation des risques

Dans le système de gestion des risques, la première phase consiste à identifier les divers risques et à les contenir. En raison de la structure d'activités décentralisée d'Umicore, le premier niveau d'identification des risques se situe, dès lors, au niveau des business units du Groupe. Umicore a mis au point un procédé d'évaluation des risques pour ses activités (Business Risk Assessment, BRA) que chaque business unit et chaque département du Groupe seront tenus d'appliquer chaque année. Cette procédure BRA impose que l'ensemble des entités procède à un examen des risques afin d'identifier tout risque significatif (qu'il soit financier ou non) susceptible d'empêcher l'entreprise d'atteindre ses objectifs. La procédure prévoit une description détaillée des risques identifiés ainsi qu'une évaluation de leur impact et de leur probabilité. Enfin, les entités doivent fournir la description des mesures adoptées à court, moyen et long terme afin de réduire ou de compenser ces risques. Ces BRA sont alors communiquées au membre du Comité de direction responsable du domaine d'activités en question. Une analyse consolidée est effectuée au niveau du Comité de direction et ces résultats sont présentés au Conseil d'administration.

Toutes les entités du Groupe doivent se conformer à un ensemble de contrôles internes communs uniformes (conditions minimales de contrôle interne) couvrant 12 dimensions : l'environnement de contrôle interne, la clôture et le reporting financier, les immobilisations corporelles, le Procure-To-Pay, l'Order-To-Cash, la gestion des stocks, la couverture, la trésorerie, les taxes, la gestion informatique, les ressources humaines, les voyages et événements. Le respect des normes est contrôlé au moyen d'auto-évaluations annuelles signées par le Senior Management et les résultats sont transmis à Corporate Finance qui présente un rapport de synthèse au Comité d'audit.

Chaque business unit et chaque département du Groupe endosse dans la mesure du possible, la responsabilité de la gestion des risques qu'il a lui-même identifiés. Il incombe au Comité de direction d'intervenir lorsque la gestion d'un certain risque va au-delà des capacités d'une business unit prise isolément. Par ailleurs, le Comité de direction et l'Administrateur délégué sont responsables de façon plus générale de l'identification

et de l'approche adoptée en matière de risques ayant un impact sur le Groupe dans son ensemble, tels que les risques macroéconomiques.

Un rôle de contrôle particulier est confié au département d'audit interne d'Umicore afin de s'assurer que la procédure de gestion des risques soit respectée, que les conditions minimales de contrôle interne soient respectées et que leur identification et leur gestion au niveau des entités et des départements du Groupe soient réalisées efficacement. Il incombe au Comité de direction d'informer le Conseil d'administration des risques les plus significatifs et des mesures de gestion des risques adoptées dans ce contexte. Le Comité d'audit du Conseil d'administration procède à une analyse annuelle des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Risques

Umicore est confrontée à des risques qui peuvent être répertoriés comme suit :

Stratégiques : reprenant les risques liés à la conjoncture macroéconomique, au contexte financier, aux évolutions technologiques, au renom de l'entreprise, au contexte politique et au contexte législatif.

Opérationnels : reprenant les risques liés à l'évolution de la demande des clients, l'approvisionnement en matières premières, la distribution des produits, les crédits, la production, les relations industrielles, les ressources humaines, l'infrastructure IT, la santé et la sécurité au travail, le contrôle des émissions, l'impact des activités présentes ou passées sur l'environnement, la sécurité des produits, la sécurité des actifs et des informations, la réhabilitation après sinistre.

Financiers : reprenant les risques liés à la trésorerie, les impôts, les prévisions et la budgétisation, la précision et la ponctualité des rapports, le respect des normes comptables, la fluctuation du prix des métaux et des taux de change, les couvertures de risques. La plupart des entreprises industrielles sont généralement confrontées à plusieurs des risques énumérés ci-dessus. Il n'entre pas dans nos intentions de détailler exhaustivement dans le présent rapport chacun des risques encourus par l'entreprise. Toutefois, la société a voulu mettre en exergue ces risques qui sont significatifs pour Umicore ou par la manière dont Umicore les aborde.

Risques liés au marché

Umicore possède un portefeuille d'activités diversifié desservant un certain nombre de segments de marchés différents et pour la plupart de ses activités sa présence est mondiale. Aucun des segments de marchés finaux ou industriels ne représente plus de 50 % des ventes d'Umicore. En terme d'exposition globale, les principaux marchés finaux desservis par Umicore sont l'automobile, l'électronique grand public et la construction. Dans chaque segment d'activité, notamment Precious Metals Services, le business modèle d'Umicore se base aussi sur l'approvisionnement en matériaux secondaires et en fin de vie afin de les recycler. Dans de nombreux cas, la disponibilité de ces matériaux dépend des niveaux d'activités d'industries spécifiques ou de clients spécifiques auxquels Umicore fournit ses services de recyclage en boucle fermée. Un portefeuille diversifié et une présence géographique étendue contribuent à atténuer les risques de surexposition à un marché en particulier.

Risque technologique

Ces dernières années, Umicore s'est transformée en un Groupe de technologie des matériaux qui met l'accent sur le développement de matériaux et de procédés innovants. Le choix et le développement de ces technologies représentent à la fois l'opportunité et le risque les plus importants pour Umicore. Afin de gérer ces risques et d'améliorer l'efficacité de la sélection des technologies et de la mise en place des processus, Umicore effectue une analyse technologique à trois reprises, tous les ans. Toutes les business units sont également tenues de procéder à une analyse technique annuelle. Ces analyses technologiques ont pour but de vérifier la pertinence, le potentiel et les risques de ces technologies qui sont sélectionnées et maintenues et d'assurer que celles-ci sont conformes à la vision stratégique d'Umicore. En 2009, Umicore a adopté un système de suivi de la qualité de ses efforts en recherche et développement. Ce système est principalement basé sur un outil d'auto-évaluation pour les business units et Group R&D et sera mis en place pour toute l'organisation en 2010.

En termes d'organisation, les efforts d'Umicore en matière de recherche et développement englobent des initiatives à la fois au niveau du Groupe et au niveau des business units. Un Chief Technology Officer a été nommé en 2005. Il a entre autres pour mission d'assurer la coordination des différents efforts en matière de recherche et développement à travers le Groupe. En 2007, cinq plates-formes technologiques ont été mises en place et offrent un cadre aux éléments R&D qui possèdent un degré élevé de pertinence pour l'ensemble du Groupe c'est-à-dire Fine Particle Technology, Recycling & Extraction Technology, Scientific and Technical Operations Support, Environment Health et Safety and Analytical Competences. Des efforts sont également déployés pour

promouvoir les pratiques d'excellence en termes de management, de partage de l'information, de formation et de networking au sein de la communauté R&D chez Umicore.

En 2009, Umicore a dépensé l'équivalent de 6,9 % des revenus du Groupe (hors métal) en recherche et développement. L'objectif est, dans la mesure du possible, de poursuivre ces efforts quelles que soient les fluctuations à court terme de la performance financière du Groupe.

Au sujet du risque lié à la propriété intellectuelle (IP), un comité IP au niveau du Groupe coordonne la protection de la propriété intellectuelle et encourage les pratiques d'excellence dans ce domaine au niveau des business units. Umicore a déposé 41 brevets en 2009.

Risque d'approvisionnement

Afin de pouvoir assurer sa production, Umicore dépend d'approvisionnements en matières premières à base de métaux. Certaines de ces matières premières sont relativement rares. Afin de réduire le risque de voir ces approvisionnements mis en péril, Umicore adopte une politique visant à conclure des contrats de longue durée avec ses fournisseurs, quand l'occasion se présente. Dans certains cas, l'entreprise constitue des stocks stratégiques de certaines matières premières essentielles. Par ailleurs, l'entreprise tend à s'approvisionner en matières premières dans des zones géographiques distinctes. De même, du fait de l'importance qu'Umicore accorde au recyclage, ses besoins en approvisionnement ne dépendent que partiellement de matières premières primaires. En effet, une partie importante des besoins de l'entreprise est couverte par des approvisionnements provenant de sous-produits industriels ou de matériaux en fin de vie. Umicore s'emploie dans la mesure du possible à établir avec ses clients une relation basée sur un modèle en boucle fermée, combinant en une seule offre le produit acheté par le client et le recyclage des déchets découlant de son utilisation. En 2008, le Groupe a entamé un processus afin d'encore améliorer l'approche d'Umicore en matière d'approvisionnement durable. Cela a abouti à la création de la Umicore Sustainable Procurement Charter et au lancement d'un projet pilote d'approvisionnement durable visant à un groupe limité de fournisseurs. Le projet sera progressivement mis en place à partir de 2010 en collaboration avec les fournisseurs d'Umicore.

Risque de crédit et de dette

Umicore a pour but de protéger ses activités grâce à une gestion financière saine et en maintenant un bilan solide. Bien qu'il n'y ait pas d'objectif fixé concernant le niveau de dette,

la société cherche à maintenir un niveau de qualité en tant qu'investissement en permanence. Nous cherchons également à maintenir un équilibre sain entre les dettes à court terme et celles à long terme ainsi qu'entre les dettes à taux d'intérêt fixe et celles à taux variable. Umicore est exposée au risque de non-paiement par tiers pour des ventes de biens ou d'autres transactions commerciales. Umicore gère ce risque en appliquant une politique de risque de crédit. L'assurance-crédit est souvent utilisée pour réduire le niveau global du risque mais uniquement dans le cas où les coûts de l'assurance sont justifiés par rapport au degré de risque encouru et lorsque le niveau de concentration de clients le permet. Umicore a également un programme grâce auquel elle est capable de titriser une partie de ses créances commerciales. Les managers sont également encouragés à prêter une attention particulière à l'évolution des créances commerciales. Cette démarche s'inclut dans le contexte de gestion des besoins en fonds de roulement et est en ligne avec les efforts consentis par le Groupe afin de diminuer les capitaux engagés. La plus grande partie de la rémunération variable des managers est liée au Retour sur les Capitaux Engagés (ROCE).

Pour de plus amples détails sur les risques de crédit, veuillez consulter la note 3 des comptes consolidés.

Risque de change

Umicore doit faire face à des risques de change structurels, transactionnels et translationnels. Des risques de change structurels surviennent lorsque l'entreprise génère, dans une devise, des revenus supérieurs aux coûts supportés dans cette même devise. La plus grande sensibilité en la matière est celle dérivant de la devise américaine. Fin 2009, la sensibilité d'Umicore aux fluctuations du taux de change EUR-USD était (en l'absence de toute opération de couverture et uniquement pour les éléments indépendants du prix des métaux) d'environ € 1 million pour chaque variation d'un cent US du taux de change. Cette sensibilité est calculée sur la base du taux de change à la fin de l'année 2009.

Le risque transactionnel lié aux devises est couvert de manière maximale tandis que l'entreprise s'engage de temps à autre dans une couverture structurelle des devises afin de gagner de la visibilité sur les cash flows futurs.

Par ailleurs, l'entreprise encourt un risque de change translationnel lors de la consolidation des revenus des filiales qui n'utilisent pas l'euro comme devise pour les états financiers. Ce risque ne fait typiquement pas l'objet d'une couverture.

Vous trouverez davantage d'informations concernant les risques de change et les sensibilités et la politique de couverture dans la note 3 des états financiers.

Risque lié au prix des métaux

Umicore est exposée à des risques liés aux prix des métaux que le Groupe traite ou recycle. Le risque structurel lié au prix des métaux est principalement imputable à l'influence des prix des métaux sur les bonis de métaux issus du traitement de matériaux fournis par nos clients. Les risques transactionnels relatifs au prix des métaux sont liés à la sensibilité envers les variations de prix entre le moment où les matières premières sont achetées (c.-à-d. quand le métal est "priced in") et le moment où les produits sont vendus (c.-à-d. quand le métal est "priced out").

Un autre risque existe au sein du stock de métaux immobilisés. Ce risque est lié au fait que le prix du marché peut devenir inférieur à la valeur comptable de ces inventaires. Pour plus d'informations concernant ces risques dont l'approche de gestion de risques, veuillez vous référer à la page 84-85 du présent rapport.

Risque de substitution

Tout naturellement, les clients d'Umicore entendent dégager pour leurs produits le meilleur rapport coût performance. Le risque existe en permanence de voir les clients rechercher des matériaux de substitution afin de les intégrer à leurs produits, si Umicore devait ne pas offrir cet équilibre idéal. Ce risque est particulièrement présent dans les activités produisant des matériaux à base de métaux onéreux (en particulier ceux dont les prix sont depuis toujours sujets à volatilité). Umicore tente d'aller au-devant de cette tendance en développant elle-même des solutions de substitution faisant appel à des matériaux moins coûteux, aux prix moins volatils et, dans la mesure du possible, sans impact sur les performances du produit du client.

Risque législatif

À l'instar de nombreuses entreprises, Umicore est exposée aux changements du cadre réglementaire dans les pays et régions où elle déploie ses activités. Il est à remarquer que les activités d'Umicore risquent de bénéficier de certaines orientations réglementaires, notamment celles qui concernent des contrôles d'émission plus rigoureux pour les véhicules et le recyclage

obligatoire des produits en fin de vie tels que les appareils électroniques.

Certaines législations environnementales représentent de véritables challenges au niveau opérationnel. La directive REACH est entrée en vigueur en juin 2007 pour toute l'Union Européenne et a imposé la création de nouvelles procédures opérationnelles concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques. Umicore a créé un réseau opérationnel de gestionnaires REACH au niveau des business units coordonné par un manager responsable de l'implémentation de REACH.

En 2009 la liste des matières premières, des intermédiaires et des produits a été encore améliorée dans le cadre de la législation REACH. La communication avec les clients et les fournisseurs a débuté afin d'identifier les usages à couvrir. Umicore s'attellera à trouver la manière la plus efficace de préparer l'enregistrement, de suivre attentivement l'évolution des FEIS (forums d'échange d'informations sur les substances) et de prolonger son implication dans divers consortiums avec d'autres entreprises, et ce dans l'optique d'améliorer le processus de collecte des données nécessaires pour ses principales substances. La plateforme de compétence EHS au sein de R&D continuera de jouer un rôle important dans le support technique des activités REACH d'Umicore. Tous les coûts relatifs à la mise en conformité REACH sont repris dans les coûts de gestion courante.

Relations avec les parties concernées

Umicore est une société cotée en bourse. À ce titre, nous sommes en relation avec un certain nombre de parties qui portent un intérêt à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que notre entreprise est capable de bâtir avec ces parties ("stakeholders") a une influence directe sur nos résultats.

L'engagement envers les parties concernées se fait en premier lieu selon une approche locale où chaque site est tenu d'identifier ses parties concernées et d'établir des plans d'engagement adéquats. Cette approche a été mise en place avec l'introduction, en 2006, des objectifs à l'échelle du Groupe en matière de développement durable. Chaque site doit avoir mis sur pied un plan d'identification des parties concernées reprenant leur engagement pour 2010. Fin 2009, environ 90 % de l'ensemble des sites avaient commencé à établir des plans dans ce but (par rapport à 29 % en 2006, 60 % en 2007 et 78 % en 2008). Dans de nombreux cas, par exemple le dialogue avec les clients et des fournisseurs, les relations avec les parties concernées sont gérées principalement au niveau des business units, en ligne avec l'approche décentralisée d'Umicore pour la gestion de ses affaires.

Au niveau du Groupe, l'entreprise a initié un processus qui vise à identifier ses principales parties concernées et à mettre en place un dialogue plus structuré et plus formel avec ces parties. Le premier résultat de cette démarche a été la mise en place d'un événement annuel pour les parties concernées qui a lieu en Belgique. En 2008, l'entreprise a rejoint le réseau de parties concernées KAURI qui offre des possibilités plus étendues de dialogue avec les parties concernées notamment avec les organisations non-gouvernementales. Même si ce réseau concerne essentiellement la Belgique et l'Europe, il devrait constituer un tremplin important à la mise en place d'une identification plus étendue ainsi qu'un système de feed-back. En 2009, par exemple, le réseau a apporté son aide afin de mettre sur pied un comité consultatif destiné à récolter des avis concernant le reporting d'Umicore relatif à ses objectifs durables. Ceci s'ajoute à un exercice interne mené avec des représentants des business units, des fonctions opérationnelles communes et des départements Corporate qui avait pour but de développer une nouvelle série d'objectifs durables pour la période 2011-2015.

Umicore est un membre actif de plusieurs fédérations sectorielles. En leur sein, elle engage le dialogue avec des responsables politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur. Ces fédérations constituent des plates-formes essentielles, qui permettent à Umicore de mener une action plus élargie, à l'échelle du secteur, en faveur du développement durable. À un niveau plus informel, les membres de la direction d'Umicore sont régulièrement sollicités, ou se portent volontaires, pour participer à des forums de discussion sur les performances d'Umicore et sur son approche en matière de développement durable. De tels événements mettent en présence différents intervenants, dont des chefs d'entreprise, des universitaires et des membres de la société civile.

Nous avons mis en évidence ci-dessous les principales parties concernées actives en rapport avec Umicore. Celles-ci ont été regroupées de façon générale, sur base des catégories type de parties concernées qui s'appliquent à la plupart des organisations industrielles. Nous avons aussi indiqué la nature de la relation qui nous unit et avons brièvement décrit la façon dont se déroule la communication entre Umicore et les parties concernées.

Fournisseurs

Umicore procure : des bénéfiques

Les fournisseurs procurent : des biens et services

Umicore comprend quatre business groups, actifs sur cinq continents. Afin de fabriquer leurs produits, ces activités ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'une série d'autres services. Globalement, Umicore compte plus de 10 000 fournisseurs. Ces fournisseurs ont tout avantage à compter Umicore parmi leurs clients : en 2009, Umicore a payé à ces fournisseurs quelque € 6,2 milliards (y compris la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs, essentiellement afin de convenir de conditions contractuelles acceptables pour toutes les parties, dans un esprit de partenariat à long terme pour des livraisons de matières premières et des prestations de service promptes et ininterrompues et des paiements ponctuels. Les entités sont, en premier lieu, responsables pour leurs achats de matières premières, tandis que le rôle du département Purchasing and Transportation est de s'assurer que les besoins du Groupe en matière de transport, d'énergie et autres soient satisfaits.

Umicore a toujours eu le souci de se fournir en matières premières et en services auprès d'acteurs de qualité et de bonne réputation. Auparavant, l'approche d'Umicore en matière d'approvisionnement était avant tout basée sur l'éthique des affaires et l'adhésion aux principes repris dans son Code de conduite. En 2005, cette approche a été affinée à travers l'adoption d'une politique d'achat pour l'ensemble du Groupe. Celle-ci définit une série de normes applicables à l'approvisionnement au sein d'Umicore. En 2008, le Groupe a entamé un processus afin d'encore améliorer l'approche d'Umicore en matière d'approvisionnement durable. Cela a abouti à la création de la Umicore Sustainable Procurement Charter et au lancement d'un projet pilote d'approvisionnement durable visant à un groupe limité de fournisseurs. Le projet sera progressivement mis en place à partir de 2010 envers les fournisseurs d'Umicore.

Clients

Umicore procure : des produits et des services

Les clients procurent : des bénéfices

L'ambition d'Umicore est de fournir des matériaux pour une vie meilleure ("Materials for a better life"). Les matériaux produits par Umicore sont présents dans un large éventail d'applications qui apportent davantage de confort à la vie quotidienne, et qui contribuent à un environnement plus propre. La clientèle d'Umicore tend à s'internationaliser davantage. En 2009, 38 % du chiffre d'affaires ont été réalisés en dehors de l'Europe (en excluant les activités Metals Management). Cette clientèle est généralement composée d'autres entreprises industrielles qui utilisent des matériaux Umicore dans la fabrication de leurs produits. Il y a très peu de produits qu'Umicore destine au consommateur individuel. Les business units ont la responsabilité d'offrir leur support à leurs clients afin de mieux comprendre les dangers et les risques liés aux produits sur le marché ou en cours de développement.

L'interaction avec les clients est un processus continu qui est pris en charge par les business units. Toutes les entités ont mis en place un système de feed-back de la part de leurs clients qui leur permet d'évaluer à intervalles réguliers le niveau de satisfaction des clients par rapport à leurs produits et services.

Dans les domaines d'activité impliquant une technologie plus avancée, cette relation avec le client est généralement davantage intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie demande en général plusieurs années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

Employés

Umicore procure : rémunération, formation et opportunités d'apprentissage

Les employés procurent : aptitudes, compétences et productivité

Umicore et ses sociétés associées emploient environ 13 700 personnes dans le monde. L'entreprise investit des ressources considérables afin de s'assurer un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où elle est active. En 2009, Umicore a versé, sous forme de rémunération et d'autres avantages à son personnel, un montant total de € 471,7 millions. Les contributions sociales se chiffraient à € 105,7 millions.

Umicore s'engage non seulement à offrir à son personnel un bon niveau de rémunération et des conditions de travail optimales, mais aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d'adhérer aux principes et

aux politiques formulées dans "The Umicore Way" et dans le Code de conduite d'Umicore.

L'entreprise promeut un dialogue ouvert avec son personnel. Ce dialogue prend notamment la forme d'une enquête triennale de satisfaction du personnel (cf. rapport annuel 2007 pour les résultats de l'enquête 2007). Umicore respecte le principe de la négociation collective là où elle est demandée. Pratique courante en Europe, ces mécanismes de négociation collective et la présence même de syndicats ne constituent pas la norme dans certaines régions du monde ou font l'objet de restrictions juridiques au niveau local. En septembre 2007, Umicore a signé un accord de développement durable avec la Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la Métallurgie et la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses portant sur la mise en application des politiques d'Umicore en matière de droits de l'Homme, égalité des chances, conditions de travail, comportement éthique et protection de l'environnement pour l'ensemble du groupe. L'accord permet aux deux syndicats de participer de manière constructive à la poursuite de ses objectifs. Un comité de contrôle commun composé de membres issus des deux parties supervise la mise en œuvre de "l'Accord de Développement Durable". L'intranet du Groupe et le journal interne à diffusion internationale "Umicore Link" sont d'autres canaux de communication de l'entreprise.

Investisseurs et bailleurs de fonds

Umicore procure : un rendement des investissements

Les investisseurs procurent : des capitaux et des fonds

Ces dernières années, la base des investisseurs d'Umicore s'est élargie. Fin 2009, l'entreprise estime que ses actionnaires se retrouvent surtout en Europe et en Amérique du Nord.

Umicore s'efforce d'informer les investisseurs de manière ponctuelle et précise. Ces efforts de communication comprennent des tournées de présentation par le management et des visites de site, la participation à des conférences et à des foires destinées aux investisseurs individuels, des présentations sur le web et des téléconférences. En 2009, 19 courtiers ont publié des analyses concernant l'action Umicore. Umicore a reçu les prix "Best analyst/investor meeting by a small or mid-cap company" et « Best investor relations by a company in the metals/mining/steel sector » aux "IR Magazine UK & Continental Europe Awards". Ce prix se base sur une étude recueillant l'avis d'un panel d'environ 750 investisseurs et analystes.

La grande majorité des créanciers de l'entreprise sont des institutions bancaires. Umicore dispose de lignes de crédit auprès de nombreuses banques, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour l'essentiel, les relations avec ces banques relèvent de la compétence du département Finance du Groupe, même si chaque entité juridique au sein d'Umicore entretient des relations avec les milieux financiers. Par ailleurs, Umicore a mis en place une émission obligataire pour un montant de € 150 millions dont la date d'échéance est fixée au 18 février 2012. Cette obligation est cotée à la bourse de Bruxelles.

Société

Umicore procure : prospérité

La société procure : permis d'exploitation

Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de valeur ajoutée dans les zones où elle est active. Bien que la création de valeur ajoutée constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt, elle aussi, une grande importance. En définitive, Umicore ne peut poursuivre ses activités que si elle en reçoit l'autorisation de la part de la société.

Afin de conserver cette autorisation, Umicore tente, dans toute la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées pour l'ensemble des sociétés. Umicore détermine ses propres normes qui sont applicables à l'ensemble du Groupe et qui sont souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où l'entreprise exerce ses activités. Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui amélioreront la qualité de la vie.

La façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société est le contact avec les collectivités où elle est active. Un dialogue ouvert, en toute transparence, avec ces collectivités locales fait partie intégrante des engagements d'Umicore et est l'un des objectifs sociaux de l'entreprise pour 2010 (voir p. 62-63).

De même, certaines ONG déclarent périodiquement s'intéresser aux activités d'Umicore et la façon dont l'entreprise les exerce. Umicore accueille favorablement ces marques d'intérêt et s'efforce de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte. En tant que membre du « World Business Council for Sustainable Development » (conseil économique mondial pour le développement durable), Umicore a participé à un groupe de travail afin de définir une vision pour le futur rôle des entreprises. Le document – « Vision 2050 : The new agenda for business » a été publié à New Delhi au mois de février 2010. L'entreprise est aussi membre de « Business and Society », une association belge regroupant des entreprises et des ONG, ainsi que du « World Business Council for Sustainable Development ».

Sociétés associées et coentreprises

Umicore leur procure : des investissements et une assistance

Les sociétés associées et les coentreprises procurent à Umicore : leur contribution aux bénéfices, une complémentarité technologique, un accès au marché

Umicore investit dans de nombreuses activités où elle n'exerce pas à 100 % un contrôle de gestion. Les sociétés liées sont celles où Umicore détient une participation supérieure à 20 % mais inférieure à 50 %. Les coentreprises supposent une répartition 50/50 de la participation et du contrôle. Les associations sont considérées comme une opportunité d'accélérer les avancées technologiques ou de se positionner sur des marchés spécifiques. Umicore exerce un contrôle effectif sur la gestion de la moitié des dix sociétés liées et coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Quand Umicore n'exerce pas le contrôle de gestion, sa présence au conseil d'administration lui permet de guider et contrôler la direction et de suivre les évolutions des activités. Umicore n'est pas habilitée à imposer ses politiques et procédures à ses sociétés liées (ou à toute coentreprise où elle ne détient pas la majorité des droits de vote). Toutefois, elle a clairement affirmé sa volonté de voir les activités menées à bien conformément aux principes de « The Umicore Way ». Umicore tient à préserver toute propriété intellectuelle qu'elle partage avec ses partenaires, qu'il s'agisse de sociétés liées ou de coentreprises. Leur liste complète figure en page 94 du présent rapport.

Secteur public et autorités

Umicore procure : impôts

Le secteur public et les autorités procurent : des services et le permis d'exploitation

En 2009, Umicore a versé un montant total de € 57,0 millions d'impôts suite à ses opérations. De même, le personnel d'Umicore a versé quelque € 105,7 millions de contributions à la sécurité sociale. Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles les universités, avec pour objectif premier d'approfondir certains projets de recherche. Umicore conclut de même des partenariats avec des services publics. La société a obtenu quatre subventions significatives (soit de plus de € 0,5 million par subvention) en 2009. Umicore a pour principe de ne pas faire de donations aux partis et organisations politiques.

Les efforts consentis en vue d'améliorer les contacts avec les autorités publiques à travers le monde, et ce dans le but d'accroître la visibilité et la compréhension des technologies d'Umicore, y compris l'accès éventuel à un financement public, ont été davantage intégrés suite à la nomination en 2009 d'un Senior Vice-President for Governmental Affairs.

Lorsque Umicore se sent concernée par certaines questions particulières, elle communique habituellement son opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont elle est membre. L'entreprise est consciente de la sensibilité que peut revêtir une prise de position sur certaines questions d'intérêt public. Dans cette optique, Umicore a développé des directives au niveau du Groupe portant sur la manière de gérer une telle situation de façon responsable (disponible sur le site web du Groupe). Les principales affiliations d'Umicore (soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units) concernaient, en 2009, les organismes repris ci-après.

Corporate:

- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)
- European Round Table of Industrialists (ERT)
- Eurometaux
- Agoria (fédération belge intersectorielle de l'industrie technologique)
- World Fuel Cell Council

Advanced Materials:

- Cobalt Development Institute
- Nickel Institute

Precious Metals Products & Catalysts:

- Associations de contrôle des émissions tant au niveau national que régional (EU, Afrique du Sud, Brésil, Chine, UE) - voir <http://www.automotivecatalysts.umicore.com/en/links/> pour une sélection de liens.
- Fédération Chimique Allemande (VCI)

Precious Metals Services:

- European Electronics Recyclers Association
- International Association of Electronics Recyclers
- International Platinum Association
- International Precious Metals Institute
- International Antimony Association

Zinc Specialties:

- International Zinc Association

Plusieurs entités d'Umicore sont signataires du programme « Responsible Care » de l'industrie chimique et certaines sont, par ailleurs, membres du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC).

Conseil d'administration

Thomas Leysen, 49, Président Administrateur non exécutif

Thomas Leysen est devenu Président d'Umicore en novembre 2008 après avoir été Administrateur délégué d'Umicore depuis 2000. Il est aussi président de Corelio, un groupe de médias belge. Il est membre du Conseil d'administration du centre de recherche en microélectronique IMEC, membre du conseil de surveillance de Bank Metzler (Allemagne) et membre du Conseil d'administration de la Compagnie Maritime Belge (CMB), d'UCB et d'Etex Group. Depuis avril 2008 il est Président de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB).

Administrateur depuis : le 10 mai 2000

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012

Président depuis: le 19 novembre 2008

Président du Comité de nomination et rémunération depuis: le 19 novembre 2008

Marc Grynberg, 44 Administrateur délégué, Administrateur exécutif

Marc Grynberg a été nommé Administrateur délégué d'Umicore en novembre 2008, succédant ainsi à Thomas Leysen. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Il a été le CFO d'Umicore entre 2000 et 2006. En 2006 il a été désigné responsable pour la business unit Automotive Catalysts jusqu'à sa nomination en tant qu'Administrateur délégué. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay), et, il a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Administrateur depuis : le 19 novembre 2008

Expiration de mandat : assemblée générale ordinaire de 2012

Administrateur délégué depuis: le 19 novembre 2008

Isabelle Bouillot, 60 Administrateur non exécutif indépendant

Isabelle Bouillot est diplômée de l'École Nationale d'Administration française. Elle a occupé différents postes dans les administrations publiques françaises, notamment comme conseillère économique du Président de la République de 1989 à 1991 et directrice du budget au ministère de l'Économie et des Finances de 1991 à 1995. Elle est ensuite entrée en 1995 à la Caisse des Dépôts et Consignations en tant qu'administratrice déléguée adjointe en charge des activités financières et bancaires. De 2000 à 2003, elle a été administratrice déléguée de la banque d'investissement du groupe CDC IXIS. Elle est actuellement présidente de China Equity Links et membre du Conseil d'administration de Saint-Gobain.

Administrateur depuis : le 14 avril 2004

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2010

Membre du Comité d'audit depuis : le 13 avril 2005

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis :

le 13 avril 2005

Uwe-Ernst Bufe, 65 Administrateur non exécutif indépendant

Uwe-Ernst Bufe a été administrateur délégué de Degussa jusqu'en mai 2000. Il est membre du conseil d'administration d'Akzo Nobel SA (Pays-Bas) ainsi que membre non exécutif du conseil de SunPower Inc. (EU).

Administrateur depuis : le 26 mai 2004

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Jean-Luc Dehaene, 69 Administrateur non exécutif indépendant

Jean-Luc Dehaene a occupé plusieurs postes ministériels et a été Premier ministre de la Belgique de 1992 à 1999. Il est Président de Dexia, ainsi que membre du Conseil d'administration d'AB InBev, de Corona-Lotus et de Thrombogenics. Il est membre du Parlement européen.

Administrateur depuis : le 1er octobre 1999

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Arnoud de Pret, 65 Administrateur non exécutif indépendant

Arnoud de Pret a travaillé à la Morgan Guaranty Trust Company de New York de 1972 à 1978. De 1978 à 1981, il a été trésorier du groupe Cockerill-Sambre, et jusqu'en 1990 il a été directeur financier du groupe et membre du Comité exécutif d'UCB. Il a été directeur financier et membre du Comité de direction d'Umicore de 1991 jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil d'administration d'AB InBev, du groupe Delhaize, de Sibelco, d'UCB, de l'Intégrale ainsi que de la société française Lesaffre & Cie. Il est membre du Conseil de supervision d'Euronext BV Amsterdam.

Administrateur depuis : le 10 mai 2000

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Membre du Comité d'audit depuis : le 1er janvier 2001

Shohei Naito, 66 Administrateur non exécutif indépendant

Shohei Naito a débuté sa carrière au ministère japonais des Affaires Étrangères. Au sein du Ministère, il a occupé les fonctions de Directeur Général des Affaires consulaires et de l'Immigration et de Chef du Protocole. Mr Naito a occupé différents postes diplomatiques dans le monde et il a été nommé Ambassadeur en 1996. Depuis lors, il a servi en tant qu'Ambassadeur du Japon au Cambodge, à la fois au Danemark et en Lituanie, puis en Belgique. Il a quitté ses fonctions diplomatiques à la fin de l'année 2006. Il est actuellement Senior Fellow à l'Institut japonais des Affaires Internationales.

Administrateur depuis : le 25 avril 2007

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2010



De gauche à droite: Arnoud de Pret, Guy Paquot, Jean-Luc Dehaene, Uwe-Ernst Bufe, Thomas Leysen, Klaus Wendel, Isabelle Bouillot, Shohei Naito, Marc Grynberg, Jonathan Oppenheimer, Géraldine Nolens (secrétaire du Conseil)

Jonathan Oppenheimer, 40 Administrateur non exécutif

Jonathan Oppenheimer a rejoint le Groupe De Beers en 1994 et est devenu administrateur de De Beers SA en 2006. Il est également membre de son Comité de direction. Il est également président de De Beers Canada Inc et du groupe d'entreprises Element Six Abrasives. En raison de son titre de président d'Element Six (société dans laquelle Umicore détient une participation), il est considéré comme un administrateur non indépendant.

Administrateur depuis : le 5 septembre 2001

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Klaus Wendel, 66 Administrateur non exécutif

Après une carrière dans le monde de la gestion financière au sein de General Electric (États-Unis), Siemens, Cockerill Sambre et CBR, Klaus Wendel a rejoint la Société Générale de Belgique en 1988 en qualité de membre du Comité de direction, responsable du contrôle du groupe. Depuis 2000, il est consultant indépendant. Il est membre du Conseil d'administration de Recticel.

Administrateur depuis : le 26 juillet 1989

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012

Président du Comité d'audit depuis : le 13 avril 2005

Guy Paquot, 68 Administrateur non exécutif indépendant

Guy Paquot a rejoint le groupe Banque Nagelmackers en 1969 et est devenu président et administrateur délégué de Financière Lecocq (une filiale de Nagelmackers) en 1986. En 1994, Financière Lecocq est devenue la Compagnie Immobilière et Financière du Bois Sauvage. En 2003, il a abandonné le poste d'administrateur délégué mais est resté président de la Compagnie du Bois Sauvage. Il est président de Neuhaus et membre du conseil d'administration de Recticel, du groupe Noel, de Nomacorc SA et de Serendip ainsi que de la Fondation Quartier des Arts.

Administrateur depuis : le 13 avril 2005

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis : le 13 avril 2005

Karel Vinck Président Honoraire

Comité de direction



De gauche à droite: Hugo Morel, Pascal Reymondet, Martin G. Hess, Marc Grynberg, Martine Verluyten, William Staron, Marc Van Sande

Marc Grynberg, 44 Administrateur délégué

Marc Grynberg a été nommé Administrateur délégué d'Umicore en novembre 2008, succédant ainsi à Thomas Leysen. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Il a été le CFO d'Umicore entre 2000 et 2006. En 2006 il a été désigné responsable pour la business unit Automotive Catalysts jusqu'à sa nomination en tant qu'Administrateur délégué. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay), et, il a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Martine Verluyten, 58 Chief Financial Officer : Finances, Informatiques

Martine Verluyten a rejoint Umicore en 2006 après avoir officié chez Mobistar, deuxième opérateur belge de téléphonie mobile, où elle exerçait également la fonction de Chief Financial Officer. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes internationaux au sein de l'entreprise de plastiques spécialisés Raychem, tant en Belgique qu'aux États-Unis. Elle a débuté sa carrière chez KPMG en tant qu'auditeur.

Martin G. Hess, 57 Executive Vice-President : Precious Metals Products, Cobalt & Specialty Materials, Corporate Development

Martin G. Hess est entré chez Degussa en 1972 en tant que stagiaire commercial. Il a occupé diverses fonctions dans différentes business units, se forgeant également une grande expérience internationale. Entre 1999 et 2006, il a dirigé la business unit Automotive Catalysts. Il a été ensuite dirigé le business group Zinc Specialties pendant la période transitoire précédant la création de Nyrstar. Il est ensuite devenu également responsable des activités Cobalt & Specialty Materials et Precious Metals Products, ainsi que du département Corporate Development. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003.

Hugo Morel, 59 Executive Vice-President : Precious Metals Services, Achats, Corporate Security

Hugo Morel est titulaire d'une maîtrise d'ingénieur métallurgiste de l'Université de Louvain (KUL). Il a rejoint Umicore en 1974 et a occupé divers postes dans la production, dans les départements commerciaux, à la stratégie et à la direction générale de diverses unités. Il a dirigé la business unit Zinc Chemicals entre 1996 et 1997 et a été nommé à son poste actuel en 1998. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2002.

Pascal Reymondet, 50
Executive Vice-President : Zinc Specialties

Pascal Reymondet est licencié en sciences de la Stanford University et ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris. Il a occupé différents postes de direction au sein du groupe Degussa, dont la direction des usines de catalyseurs automobiles de Port Elizabeth et Burlington. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003 en tant que responsable de l'activité Precious Metals Products. En septembre 2007, il a été nommé à la tête du business group Zinc Specialties.

William Staron, 61
Executive Vice-President : Automotive Catalysts

William Staron est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique de l'Université de l'Ohio et a une longue expérience dans l'industrie des catalyseurs. Durant ses années passées au sein d'Engelhard (actuellement BASF), il a dirigé les groupes Environmental Catalyst, Specialty Minerals & Colors et Chemical Catalyst. William a rejoint Umicore en 2002 en tant que Senior Vice-President Automotive Catalysts pour l'Amérique du Nord. En 2007, il a été nommé comme Head of the Global Research & Technology pour la division Automotive Catalysts. En octobre 2008 il a succédé à Marc Grynberg à la tête de cette business unit.

Marc Van Sande, 57
Executive Vice-President : Chief Technology Officer, Environnement, santé et sécurité

Marc Van Sande est docteur en physique de l'Université d'Anvers et est titulaire d'un MBA. Il a rejoint Umicore en 1980, et a occupé plusieurs postes dans la recherche, le marketing et la production. En 1993, il a été nommé Vice-President de la business unit Electro-Optic Materials et est entré au Comité de direction en tant qu'Executive Vice-President Advanced Materials en 1999. Il occupe le poste de Chief Technology Officer depuis 2005 et est aussi responsable des activités Thin Film Products, Electro-Optic Materials et Precious Metals Chemistry.

Senior Management



Advanced Materials

Dirk Uytendewilligen, Senior Vice-President Cobalt & Specialty Materials
Klaus Ostgathe, Senior Vice-President Thin Film Products
Michel Cauwe, Senior Vice-President Electro-Optic Materials



Zinc Specialties

Pascal Reymondet, Executive Vice-President Zinc Specialties
Guy Beke, Senior Vice-President Zinc Chemicals



Precious Metals Services

Hugo Morel, Executive Vice-President, Precious Metals Services
Ralf Drieselmann, Senior Vice-President, Precious Metals Management



CTO Organisation

Ignace de Ruijter, Senior Vice-President
Jan Vliegen, Senior Vice-President

Marc Van Sande, Chief Technology Officer (CTO)
Guy Ethier, Senior Vice-President Environment, Health and Safety
Stephan Csoma, Senior Vice-President Governmental Affairs



Corporate

Luc Gellens, Senior Vice-President Corporate Development
Géraldine Nolens, Senior Vice-President Legal Affairs
Bernhard Fuchs, Senior Vice-President Greater China

Franz-Josef Kron, Senior Vice-President South America
Edwin D'Hondt, Senior Vice-President Information Systems



Precious Metals Products & Catalysts

Dietmar Becker, Senior Vice-President Technical Materials
Joerg Beuers, Senior Vice-President Jewellery & Electroplating
Michael Neisel, Senior Vice-President Automotive Catalysts
Europe and Africa

William Staron, Executive Vice-President Automotive Catalysts
Dieter Lindner, Senior Vice-President R&T Automotive Catalysts

Glossaire

Accident avec journée de travail perdue:

Accident intervenant sur le lieu de travail et entraînant un arrêt du travail pendant au moins une journée.

Grippe A(H1N1):

Souche du virus de la grippe

Biodiversité:

Diversité existante parmi les organismes vivants de tout type dont les écosystèmes terrestres, marins, aquatiques et mixte et les complexes écologiques dont ils font partie ; ceci comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et celle des écosystèmes.

Biomarqueur d'exposition:

Substance ou son métabolite qui est mesuré dans les fluides biologiques (par exemple le sang) afin d'évaluer l'exposition interne du corps.

Blessure rapportable:

Blessure suite à un accident sur le lieu de travail et nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec journées de travail perdues.

Départs volontaires:

Nombre de travailleurs partant de leur propre volonté (excepté mises à pied, retraite et fin de contrat à durée déterminée). Ce nombre se rapporte au dénombrement total des effectifs.

Développement durable:

Développement qui répond aux besoins des générations d'aujourd'hui, sans compromettre les besoins des générations futures (réf. Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement).

CDC:

Acronyme de « Centers for Disease Control and Prevention » - Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies : organisation basée aux USA chargée de la prévention et du contrôle des maladies, de la santé environnementale ainsi que de l'éducation à la santé et de sa promotion.

Décibel:

Unité de mesure du bruit.

Évaluation des risques:

Évaluation des risques émanant des substances existantes pour l'homme (travailleurs et consommateurs) et pour l'environnement dans l'optique d'une meilleure gestion de ces risques.

Gaz à effet de serre:

Gaz qui contribuent au réchauffement de la planète (CO₂, méthane, etc.).

Global Reporting Initiative® (GRI):

Processus international à long terme dont la mission consiste à élaborer et à diffuser des lignes directrices pour la rédaction de rapports en matière de développement durable.

Heures de formation par personne:

Nombre moyen d'heures de formation par travailleur – incluant les formations internes, externes et sur le terrain. Les formations sur le terrain peuvent comprendre les heures pendant lesquelles une personne est formée sur le lieu de travail sans être totalement productive. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le nombre total des effectifs.

ISO 14001:

Norme de l'Organisation internationale de normalisation relative aux systèmes de gestion environnementale (réf. ISO).

Jours de grève:

Nombre de jours perdus pour cause de grève. Ce chiffre exclut les jours non prestés par les travailleurs non-grévistes qui n'ont pas été en mesure de se présenter au travail. Les arrêts de travail de moins d'un jour ne sont pas pris en compte sauf s'ils se répètent sur une longue période.

Matières recyclées:

Toutes matières arrivées en fin de leur premier cycle de vie et retraité afin de leur donner une deuxième, troisième, etc. vie.

Matières secondaires:

Produits résiduels issus du cycle de production des matériaux primaires.

Microgramme par décilitre de sang:

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans le sang.

Microgramme par gramme de créatinine:

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans l'urine.

Nanomatériaux:

Matériaux constitués de particules microscopiques ayant au moins une de leurs dimensions inférieure à 100 nanomètres.

Nombre total des effectifs:

Nombre de travailleurs (ouvriers, employés, managers) salariés chez Umicore à la fin de la période concernée dont les temps partiels, les préretraités à temps partiel, et travailleurs temporaires et excepté les travailleurs avec un contrat suspendu et les sous-traitants.

OHSAS 18001:

Occupational Health and Safety Assessment Series ; un système de gestion de la santé et de la sécurité.

REACH:

« Enregistrement, Évaluation et Autorisation des substances Chimiques » (nouvelle politique chimique de l'Union Européenne).

Récupération:

Collecte des déchets dans l'optique de les réintégrer dans les procédés de recyclage.

Sécurité des procédés:

Questions de sécurité relatives à l'utilisation et au stockage de substances chimiques dangereuses qui peuvent représenter un risque pour les personnes et l'environnement à proximité.

Taux d'absentéisme:

Nombre total de jours de travail perdus pour cause de maladie excepté longue maladie et congés de maternité. Ce chiffre se rapporte au nombre total de jours de travail par an (p.e. 260 jours).

Employés temporaires:

Employés Umicore avec un contrat temporaire. Ils ne sont pas considérés comme faisant partie du personnel fixe, mais sont repris dans le total des effectifs.

Taux de fréquence des accidents avec journées de travail perdues:

Nombre d'accidents avec journées de travail perdues par million d'heures prestées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Taux de gravité des accidents avec journées de travail perdues:

Nombre de journées de travail perdues par millier d'heures prestées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Définitions financières**Bénéfice par action (EPS):**

Bénéfice par action pour les actionnaires.

Bénéfice par action, de base:

Résultat net, part du Groupe / nombre moyen d'actions émises - actions détenues en propre.

Bénéfice par action (EPS) dilué:

Résultat net, part du Groupe / [nombre moyen d'actions émises - actions détenues en propre + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options)].

Bénéfice par action (EPS) ajusté, de base:

Résultat récurrent net, part du Groupe / nombre total d'actions émises - actions détenues en propre.

Bénéfice par action (EPS) ajusté, dilué:

Résultat récurrent net, part du Groupe / [nombre moyen d'actions émises - actions détenues en propre + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options)].

Capitalisation boursière:

Cours de clôture x nombre total d'actions émises.

Capitaux engagés:

Fonds propres totaux - réserves juste valeur + dette financière nette + provisions pour avantages sociaux - impôts différés actifs et passifs - effet IAS 39

Cash-flow avant financement:

Variation de la trésorerie d'exploitation + variation de la trésorerie d'investissement - remboursements ou nouveaux prêts octroyés dans un contexte non-opérationnel.

Dépenses de recherche & développement:

Dépenses de recherche & développement brutes, incluant les coûts capitalisés.

Dettes financières nettes:

Dettes financières à plus d'un an + dettes financières à un an au plus - placements de trésorerie et valeurs disponibles - prêts octroyés dans un contexte non-opérationnel.

EBIT:

Résultat d'exploitation des entreprises consolidées (produits des investissements financiers inclus) + part du Groupe dans le résultat net des entreprises comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence.

EBIT non récurrent:

Inclut les éléments non récurrents relatifs aux mesures de restructuration, réductions de valeur d'actifs et autres produits et coûts de faits ou transactions qui sont clairement distincts des activités courantes de l'entreprise. Les réductions de valeur sur les stocks de métaux immobilisés de façon permanente au sein des activités sont incluses dans l'EBIT récurrent des business groups.

EBIT récurrent:

EBIT - EBIT non récurrent - effet IAS 39.

EBITDA:

EBIT + [amortissements + dépenses de nature non-cash autres qu'amortissements (c.-à-d. augmentation et reprises de provisions, réductions de valeur et reprises de réductions de valeur sur stocks, autres réductions de valeur) +/- effet IAS 39], des entreprises consolidées.

Effet IAS 39:

Différences temporaires (de nature non cash) dans la prise en compte de revenus, en cas de non application, ou d'impossibilité d'obtenir une comptabilité de couverture IAS aux :

a) couvertures transactionnelles, ce qui implique que les éléments couverts ne peuvent pas être évalués à leur juste valeur de marché, ou

b) couvertures structurelles, ce qui signifie que la juste valeur des instruments de couverture est reconnue dans les résultats au lieu des fonds propres jusqu'à ce que

la transaction prévue ou l'engagement se réalise, ou

c) dérivés implicites dans les contrats (entièrement) exécutés, qui implique que le changement de la juste valeur sur les dérivés implicites doit être reconnu dans le compte de résultats à l'opposé du composant non (entièrement) exécutés sur lequel le changement de juste valeur ne peut pas être reconnu dans le compte des résultats.

Investissements:

Investissements capitalisés en immobilisations incorporelles et corporelles.

Marge opérationnelle récurrente:

EBIT récurrent des entreprises consolidées / revenus (hors métal).

Moyenne des capitaux engagés:

Pour les semestres : moyenne des capitaux engagés au début et à la fin de la période. Pour les années : moyenne des moyennes semestrielles.

NPAT:

Résultat net consolidé, part du Groupe, sans activités non continuées.

Ratio d'endettement:

Dettes financières nettes / (dettes financières nettes + total des capitaux propres).

Revenus (hors métal):

Tous les éléments de revenus - valeur des métaux achetés.

ROCE (Rendement des capitaux engagés):

EBIT récurrent / capitaux engagés moyens. Les chiffres historiques, déjà publiés, ne sont pas révisés.

Taux d'imposition réel récurrent:

Charges d'impôts récurrentes/résultat récurrent avant impôts des sociétés consolidées.

Les définitions financières reprises ci-dessus se rapportent à des indicateurs de performance non-IFRS, sauf celles du Bénéfice par action (EPS) de base et du Bénéfice par action (EPS) dilué.



GRI Index

Umicore applique les principes de la Global Reporting Initiative (GRI) à sa structure de reporting depuis la publication du Rapport aux Actionnaires et à la Société 2005. L'index identifie l'emplacement des éléments et indicateurs de la GRI dans le présent rapport. Umicore est passée au niveau de reporting B+ dans son Rapport aux Actionnaires et à la Société 2008. Un indice GRI complet est disponible sur le site web d'Umicore (www.sustainabledevelopmentumicore.com/griIndex). Pour obtenir des informations complémentaires sur la GRI, la liste complète des indicateurs (incluant les définitions complètes) et les différents niveaux d'application, veuillez consulter la page www.globalreporting.org.

Référence	Indicateur	Pages
Généralités		
1. Stratégie en Analyse		
1.1	Déclaration de l'administrateur délégué et du président	3-4; des commentaires sur les affiliations organisationnelles sont disponibles à la page 137
1.2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	3-4; 7; 14-15; 39; 45; 61; 83-85; 130-137; les profils durables détaillés sont disponibles sur www.sustainabledevelopment.umicore.com
2. Profil de l'organisation		
2.1 - 2.2	Nom, produits / services	Couverture, 21; 25; 29; 33
2.3 - 2.7	Structure, présence géographique, marchés desservis	page 2 de couverture; intérieur de couverture arrière; 14-15; 21; 25; 29; 33; 58-59; 86; 120; 130-131; 135; 136; www.umicore.com/en/ourBusiness
2.8	Périmètre	7; 57-59
2.9	Changements significatifs relatifs au périmètre, à la structure ou à l'actionariat	1; 27; 35 ;37
2.10	Récompenses reçues en 2009	64; 135
3. Paramètres du rapport		
3.1 - 3.4	Profil du rapport, coordonnées de contact	Couverture; 1; intérieur de couverture arrière
3.5 - 3.13	Périmètre du rapport et assurance	1; 4; 27; 31; 35; 39; 45; 61; 69; 70-71; 95; 136; 144-145; 146-147; voir aussi les approches de gestion disponibles sur www.sustainabledevelopment.umicore.com
4. Gouvernance, engagements et implication		
4.1 - 4.7	Structure et gouvernance	1; 120-122; 125-126; 138-139 tous les éléments relatifs à la gouvernance sont disponibles sur le site web; la Charte de Gouvernance d'entreprise sur www.governance.umicore.com/fr/charterF ; le Code de Conduite sur www.governance.umicore.com/FR/CodeOfConduct
4.8 - 4.11	Directives et politiques internes	Page 2 de couverture; 120-122; 130; 70-71; www.governance.umicore.com/fr
4.12 - 4.13	Engagements envers des initiatives externes	47; 122; 136-137; page 2 de couverture
4.14 - 4.17	Engagement avec les parties concernées	Page 2 de couverture; 1; 62; 134-137
L'ensemble des informations concernant la politique de gestion relative aux éléments économiques, environnementaux et sociaux est disponible sur www.sustainabledevelopment.umicore.com ; le résumé des principaux indicateurs de performances du Groupe se trouve en page 7.		
5. Politique de gestion et indicateurs de performance		
Indicateurs de performance économique		
Performance économique		
EC1	Valeur économique produite et distribuée	11; 13; 62-63; 136
EC3	Couverture des obligations envers les plans d'avantages définis par la société	101-104
EC4	Subsides significatives provenant du gouvernement	136
Impacts économiques indirectes		
EC8	Développement et impact des investissements dans l'intérêt du public	62-63

Indicateurs environnementaux

Matériaux

EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	7; 39 (voir également les profils des business units sur www.sustainabledevelopment.umicore.com)
------------	--	---

Energie

EN3 - EN5	Consommation directe et indirecte d'énergie issu de sources primaires et économies d'énergie	40; 43; 49 NB la consommation directe et indirecte font partie d'un seul indicateur
EN6	Initiatives pour fournir des produits efficaces du point de vue énergétique ou des produits basés sur des sources d'énergie renouvelables	(indicateur rapporté partiellement) 14-15 (les profils détaillés des business groups sont disponibles sur www.sustainabledevelopment.umicore.com)
EN7	Initiatives prises en vue de réduire la consommation indirecte d'énergie et réductions achevées	40; 49 (indicateur rapporté partiellement)

Eau

EN8	Volume totale d'eau prélevé, par source	40; 43
------------	---	--------

Biodiversité

EN11	Localisation et taille des sites ou dans les zones protégées adjacentes ou zone à forte biodiversité	Indicateur rapporté partiellement, 43
-------------	--	---------------------------------------

Emissions, effluents et déchets

EN16 - 17; EN20	Emissions de gaz à effet de serre, autres émissions dans l'air	40; 42; 43; 48; NB les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes font partie d'un seul indicateur
EN21	Rejet d'eaux usées	40; 48
EN22	Déchets	40

Indicateurs sociaux

Pratiques en matière d'emploi et conditions de travail

LA1-LA2	Emploi	6; 7; 57-59; 64 (LA1 rapporté partiellement)
LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective.	67
LA7	Santé et sécurité au travail	64; 69-73; (indicateur partiellement rapporté)
LA10	Formation	66
LA13	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par catégorie	67; 120-122; 138-143

Droits de l'Homme

HR3; HR5-7	Négociation collective, travail des enfants, travail forcé ou obligatoire	67; 130; voir aussi le Code de Conduite (www.governance.umicore.com/fr/CodeOfConduct) + politique en matière des droits de l'Homme en annexe (indicateur HR3 partiellement rapporté)
-------------------	---	---

Société

S01	Relations avec les communautés	62-63
S02; S03	Corruption	67; 130; 136; toutes les activités sont soumises à l'évaluation annuelle des risques qui reprend tous les éléments relatifs au Code de conduite; Umicore a signé le Partnership Against Corruption Initiative (PACI) de l'ONU (indicateur S03 partiellement rapporté)
S05 - S06	Politiques publiques	136

Responsabilité relative aux produits

PR1	Santé et sécurité des consommateurs	50-51 (indicateur partiellement rapporté)
PR3	Informations sur les produits et les services	50-51 (indicateur partiellement rapporté)

Calendrier financier (1)

27 avril 2010

Assemblée générale des actionnaires (exercice 2009)
Communiqué de presse et Revue trimestrielle T1 2010

3 mai 2010

Actions ex-dividendes

6 mai 2010

Mise en paiement du dividende

6 août 2010

Communiqué de presse et résultats du premier semestre 2010

20 octobre 2010

Communiqué de presse et revue trimestrielle T3 2010

10 février 2011

Communiqué de presse et résultats annuels 2010

26 avril 2011

Assemblée générale des actionnaires (exercice 2010)

Informations complémentaires

Cotation en Bourse

Euronext Bruxelles

Informations générales

Bart Crols
Téléphone: 32-2-227.71.29
E-mail: bart.crols@umicore.com

Informations économiques

Geoffroy Raskin
Téléphone: 32-2-227.71.47
E-mail: geoffroy.raskin@umicore.com

Informations sociales

Mark Dolfyn
Téléphone : 32-2-227.73.22
E-mail : mark.dolfyn@umicore.com

Informations environnementales

Bert Swennen
Téléphone: 32-2-227.74.45
E-mail: bert.swennen@umicore.com

Rapport annuel

Ce rapport est également disponible en anglais et en néerlandais

Internet

Ce rapport annuel peut être téléchargé sur le site: www.umicore.com

Siège social Umicore

Rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles – Belgique
Téléphone: 32-2-227.71.11
Téléfax: 32-2-227.79.00
Internet: www.umicore.com
E-mail: info@umicore.com
Numéro d'entreprise: 0401574852
Numéro de TVA: BE 0401 574 852

Editeur responsable

Umicore Group Communications
Bart Crols
Téléphone: 32-2-227.71.29
E-mail: bart.crols@umicore.com

Réalisation

Comfi

Photos

Umicore, Dimitri Lowette

Impression

Dereume

(1) Dates sous réserve de modification. Pour les mises à jour, veuillez consulter le site web d'Umicore.

Ce rapport est imprimé sur du papier Haven 42 Superwhite. Le procédé utilisé pour la fabrication de ce papier est constamment amélioré pour réduire au maximum l'impact sur l'environnement. Les usines qui produisent ce papier sont toutes certifiées FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes).